ENQUÊTE

SUR LE TRAVAIL À DOMICILE

DANS

L'INDUSTRIE DE LA LINGERIE.

8°. Q 282
(4)

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE.

OFFICE DU TRAVAIL.

ENQUÊTE
SUR LE TRAVAIL À DOMICILE
DANS
L'INDUSTRIE DE LA LINGERIE.

TOME IV.

RHÔNE, LOIRE, ISÈRE, BOUCHES-DU-RHÔNE, GARD, HÉRAULT, AUDE, HAUTE-GARONNE.

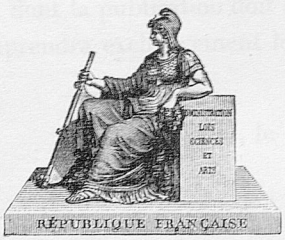

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE.

1911.

PREFACE.

Le présent volume, quatrième du dépouillement de l'enquête sur le travail à domicile dans l'industrie de la lingerie, contient les renseignements recueillis par l'Office du travail dans les départements suivants : Rhône, Loire, Isère, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude et Haute-Garonne.

L'enquête a été effectuée par M. Raflin, enquêteur à l'Office du travail, avec la collaboration des personnes suivantes : à Lyon, Mme O. Laguerre, Mlle Rochebillard, MM. Brésard, G. Cohendy, Goujat, Lespine, Pondevaux et Vermorel; à Saint-Étienne et aux environs, M. Fournereux, inspecteur du travail; à Grenoble, M. Dizin; à Montpellier, M. Ch. Rist, professeur à l'Université; à Carcassonne, M. Laurens; à Toulouse et aux environs, MM. Decans et Polier, professeur à l'Université.

Le compte rendu a été élaboré par M. Festy, enquêteur à l'Office du travail.

Le tome V et dernier, dont la publication doit suivre de très près celle du présent volume, comprendra exclusivement les résultats généraux de l'enquête.

Paris, le 1er mars 1911

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

LYON.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

Iʳᴱ PARTIE.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS
ET DOCUMENTS DIVERS.

LYON.

I.

Le directeur d'une manufacture de lingerie.

Cette maison avait, il y a quatre ans, une usine à Lyon, dans laquelle elle fabriquait pour 600,000 à 700,000 francs de chemises d'homme par an. Bien que cet article, par la simplicité et la fixité de sa façon, se prêtât parfaitement à la division du travail (base de l'entreprise en atelier), elle dut liquider cette usine, qui comptait quelques petites mains et 50 ouvrières et employait 50 machines à coudre, à boutonnières et à couper mues mécaniquement.

La régularité de la production n'était pas assurée. Les ouvrières, qui n'étaient pas des lingères, mais des sortes de manœuvres, manquaient le lundi, se montraient récalcitrantes, ne pouvaient supporter une contremaîtresse dès que celle-ci faisait l'affaire du patron. Enfin, leur conduite augmentait considérablement les frais généraux. D'une façon générale, l'usine urbaine se trouve, du reste, dans un état d'infériorité à l'égard de l'usine rurale : celle-ci peut souvent utiliser la force hydraulique et, dans les petites localités, ne payer

l'ouvrière que 1 franc à 1 fr. 50 par jour; celle-là doit payer la force motrice beaucoup plus cher et donner à ses ouvrières 2 fr. 50 à 3 francs par jour (pour 10 heures de travail); c'est le salaire moyen qu'avaient les ouvrières de cette maison en travaillant aux pièces, selon l'usage. Puis les frais généraux sont inférieurs dans les centres ruraux.

Pour l'article qui ne subit pas de modifications (sauf insignifiantes et de détail) comme les chemises d'homme et de femme et le pantalon, l'article « classique », le travail en usine peut présenter l'avantage d'assurer la régularité de la production. Avec un certain nombre d'ouvrières travaillant 10 heures par jour toute l'année et exécutant des quantités presque fixes, on peut escompter d'avance le total de leur production, ce qui ne peut se faire aussi exactement avec le travail à domicile.

Pour les articles compliqués, qui doivent changer de façon deux fois par an, le goût de l'ouvrière intervient; le travail porte sa note personnelle; cette ouvrière répugnerait à l'usine ou au grand atelier. La division du travail ne pourrait s'appliquer à ces articles qui, pour atteindre à l'élégance, doivent présenter une homogénéité parfaite, résultat d'une même conception et d'une même exécution.

La maison, ne fabriquant plus aujourd'hui que ces derniers articles, emploie directement 200 ouvrières à domicile. Ces ouvrières reçoivent le tissu coupé, la maison leur donne ses modèles et patrons, et elles exécutent la pièce entière. Mais on a soin de les former au même article, afin qu'elles y atteignent la perfection. En outre, 100 autres ouvrières environ reçoivent du travail des 12 entrepreneuses de la maison; mais le travail est toujours exécuté de la même façon. L'entrepreneuse présente cet avantage, qu'elle doit assurer la fixité de la production et qu'elle a une responsabilité effective pour le tissu et la malfaçon.

De ce qui précède, il résulte que, d'après le directeur de cette maison, pour la fabrication en ville (articles variés et soignés), le travail à domicile est de beaucoup préférable au travail en usine : le prix de revient est inférieur et les ennuis moins grands, les fabricants ont encore avantage à donner par quantités à des entrepreneuses; c'est pour cela que, lorsqu'ils jugent une ouvrière suffisamment capable et intelligente, ils la poussent et l'aident matériellement à devenir entrepreneuse.

— Les ouvrières travaillant à domicile pour cette maison se divisent en deux groupes :

1° Ouvrières seules, ayant une machine à coudre et faisant le modèle et l'échantillon; gain minimum, 3 francs en 10 heures, le plus souvent 4 francs et 4 fr. 50;

2° Ouvrières dans leur ménage et qui parfois ne sont pas lingères de profession; gain variant selon la durée du travail. Certaines gagnent jusqu'à 8, 10 et 12 francs par semaine; d'autres beaucoup moins. Toutefois pour un travail

de 10 heures, la moyenne des gains serait de 2 francs à 2 fr. 50. Ce personnel se recrute dans diverses classes de la société : classe ouvrière, petite bourgeoisie, femmes d'employés. Plusieurs femmes d'officiers de la garnison de Lyon travaillent pour la maison.

Il y a aussi les ouvrières occupées par des entrepreneuses possédant 5 ou 6 machines et faisant travailler chez elles de 5 à 10 ouvrières : elles gagnent de 2 à 3 francs en 10 heures.

Au travail à domicile et à l'usine s'ajoutait jadis, pour la maison, le travail dans des communautés occupant 20, 40 et 50 ouvrières, confinées dans la même spécialité — le même point, pourrait-on dire — et d'une habileté extraordinaire. Les couvents présentaient pour le fabricant les mêmes avantages que les entrepreneuses et même que l'usine (pour la fixité de la production) sans en avoir les inconvénients. La maison y faisait faire tous les articles qu'elle pouvait. Aujourd'hui, elle ne s'adresse qu'à deux, auxquels elle donne une quantité de travail insignifiante.

Les ouvrières des couvents, dispersées par l'expulsion des congrégations, n'ont pas encore été remplacées. On n'a pu trouver leur équivalent en nombre et en habileté (dans une seule spécialité). Il en est résulté une diminution considérable du stock et une mise en travail beaucoup moins considérable.

Actuellement, la maison, étant donné le manque d'ouvrières, accepte toute personne qui demande du travail, l'essaye et, si elle donne un résultat satisfaisant, la forme peu à peu pour son genre d'articles. C'est ainsi que se constitue la deuxième catégorie de ses ouvrières.

— Le directeur de cette maison croit que la généralité de ses ouvrières — travaillant chez elles ou chez les entrepreneuses — ne font pas plus de 10 heures de travail par jour; beaucoup même, celles du deuxième groupe, en font moins.

Les ouvrières d'usine (pantalon, chemises d'homme et de femme) sont les « sabots » du métier; on a vu qu'elles pouvaient gagner à Lyon de 2 fr. 50 à 3 francs par jour.

Les bonnes ouvrières de la première catégorie, qui compte des « artistes », peuvent gagner 4, 5 francs, et même davantage : par exemple, celles qui font le jupon et la robe de première communion avec un tel soin, une telle légèreté, qu'on peut livrer ces articles au client tels qu'ils sortent de leurs mains. Il est même souvent difficile d'évaluer exactement le gain de ces ouvrières. La crainte que les patrons ne trouvent qu'elles gagnent trop et ne soient tentés de les diminuer les fait travailler simultanément pour plusieurs maisons. Cet industriel a, dit-il, les plus grandes peines à convaincre ses bonnes ouvrières qu'elles n'ont rien à craindre de ce côté, que, plus elles gagnent, plus il est satisfait; la défiance persiste toujours; et pourtant il occupe certaines ouvrières depuis 15, 18 et 20 ans.

C'est le prix de vente qui détermine le prix de façon. La maison, ayant toujours maintenu ses prix, peut payer des salaires relativement élevés.

Aucune des ouvrières qu'elle occupe ne souffre du chômage. Au mois de janvier, lors de l'inventaire, elles se reposent quelques jours, et c'est tout.

— La mauvaise situation des ouvrières à domicile dans certaines catégories de la lingerie tiendrait en partie à l'inaptitude commerciale des fabricants. Vendre toujours à meilleur marché, voilà l'idée fixe de beaucoup d'entre eux. Le directeur de cette maison n'y a pas échappé lui-même; mais il n'a pas tardé à reconnaître son erreur, et il assure que, s'il avait continué dans cette voie, il n'aurait pas la clientèle qu'il a aujourd'hui. Il a relevé ses prix et pu fournir des articles mieux faits, qui établirent sa réputation. Le client préférera toujours payer un peu plus cher et être mieux servi. Le bon marché extrême le séduit un moment, mais la qualité lui est encore préférable et le ramène à la même maison.

La concurrence acharnée que se font certains fabricants, la course insensée vers le « toujours meilleur marché », auquel ne vient la clientèle que parce qu'on l'y pousse, sont parmi les causes principales qui provoquent les salaires de famine d'un grand nombre d'ouvriers. Le prix de vente détermine le prix de façon, voilà l'axiome.

— Il y a une machine que la maison emploie nouvellement : la machine à broder *Athos* (coût 900 francs). Elle brode aussi bien que la main, et une ouvrière quelconque peut la faire marcher. La maison en a acheté quatre pour des ouvrières qu'elle a voulu favoriser et qui travaillent à domicile. L'ouvrière habile peut faire 120 mètres de broderie par jour (10 heures); l'ouvrière ordinaire 100 mètres. Le prix du mètre varie entre 0 fr. 08 et 0 fr. 10. L'ouvrière a un débours quotidien de 0 fr. 75 de coton, elle gagne donc de 8 fr. 25 à 10 fr. par jour, si sa machine est actionnée par un moteur, chose presque nécessaire, car elle est plus dure que la machine à coudre. Les ouvrières remboursent tant par mois sur l'avance faite par la maison. La machine Athos rend les plus grands services à l'industrie de la lingerie, étant donnée la très grande difficulté qu'on éprouve à trouver des brodeuses même en les payant fort bien.

Quant aux autres machines en usage : machines à couper (ou scie circulaire), machines à boutonnières, machines à poser les boutons, elles existent déjà depuis longtemps. Elles reçoivent de continuelles modifications.

Sauf la machine Athos, aucune autre machine n'a apporté de changement dans la production et dans les prix de revient ou de vente.

— A Lyon, il y a vingt ans, on fabriquait surtout le bonnet, article essentiellement lyonnais, et le col de femme. Aujourd'hui cette fabrication a disparu, les femmes ne portant plus que des chapeaux. Mais la fabrication du jupon, du corsage s'est extrêmement développée, ainsi que celle du pantalon et de la chemise (homme et femme).

C'est la maison dont il est ici question qui a introduit à Lyon son genre d'articles; elle y a aujourd'hui plusieurs concurrents, qui, comme elle, vendent le corsage, le jupon, la robe d'enfant, etc., la couleur et la fantaisie.

La confection se développe à Lyon, et les bonnes maisons en ce genre, dont la fabrication est soignée, se substituent de plus en plus aux maisons de commande.

Paris n'a aucune influence en ce qui concerne les articles vendus par la maison. Les fabricants lyonnais peuvent lutter avec Paris : ils sont sur le pied d'égalité. Du reste, les grands magasins, sauf l'article réclame, ne vendent pas à aussi bon marché qu'on le croit communément. Mais la clientèle de la maison est surtout en province et à l'étranger, en Égypte et en Suisse. D'ici peu, la maison essayera de faire des affaires avec l'Angleterre.

— La couture à la main tend à disparaître; les ouvrières se refusant à faire des apprenties. Si, dans la lingerie proprement dite, les ouvrières sont en nombre insuffisant pour assurer toute la production, elles sont encore beaucoup moins nombreuses pour la broderie. Les brodeuses des Vosges qui, il y a quelques années, gagnaient de 0 fr. 50 à 1 franc, gagnent aujourd'hui de 2 francs à 2 fr. 50. Mais les fabricants ne peuvent les utiliser; elles leur ont été « confisquées » par les grands magasins de Paris.

Il y a quelques années, la maison faisait faire pour 30,000 francs par an de chemises de femme festonnées dans la vallée d'Azergues et à Namur; elle donnait 9 francs par douzaine à l'entrepreneuse; la chemise devait être faite entièrement à la main. La maison a dû renoncer à ce système, tellement les livraisons étaient irrégulières. Cette irrégularité tenait à la façon dont l'entrepreneuse exécutait et distribuait le travail : le plus souvent, elle tenait un commerce, surtout d'épicerie, distribuait le travail à loisir et cherchait surtout à ne le rémunérer qu'avec les denrées qu'elle vendait.

Dans la lingerie, on peut s'établir avec un petit capital : 5,000 à 10,000 francs. Cette facilité tente beaucoup d'employés et d'ouvrières. Dans certaines régions, à Saint-Étienne par exemple, il y a beaucoup de ces petits fabricants; leur chiffre d'affaires peut atteindre de 40 à 50,000 francs, ils se contentent de petits bénéfices, vivent chichement et travaillent beaucoup par eux-mêmes. Ce sont des « gâte-métier », mauvais pour les fabricants de plus grande importance et pour les ouvrières, qu'ils payent forcément mal.

II.

Le directeur d'une manufacture de chemises et lingerie de couleur.

Il y a vingt ans cette maison avait à Lyon un atelier où elle occupait 30 ouvrières pour la chemise de couleur. Les machines à coudre, à boutonnières et à couper étaient mues à la vapeur. Mais il y avait du coulage, par suite de

l'impossibilité de trouver un bon technicien pour assurer une sérieuse direction : cet atelier fut supprimé. Il y a trois ans, elle a également supprimé l'atelier attenant à ses magasins et qui comptait 18 ouvrières occupées à la préparation et à la rectification du travail et aux commandes pressées. Tout d'abord ces ouvrières étaient payées à la journée : 2 fr. 25 et 2 fr. 50 pour 9 heures et demie; pour parer au coulage, résultat des retards, de la flânerie, etc., le plus grand nombre d'entre elles furent mises aux pièces; elles gagnèrent alors de 2 fr. 75 à 3 francs et la production augmenta; mais le travail était de plus en plus « saboté »; alors ce second atelier également fut fermé. Aujourd'hui la maison n'occupe chez elle que 15 personnes, dont 4 hommes, pour la coupe, les hommes coupent l'article fantaisie aux ciseaux, et aussi l'article chemise au « sabre »; ils coupent par ce procédé jusqu'à 200 épaisseurs d'étoffe; les femmes sont aux scies circulaires et ne coupent que la chemise et l'article inférieur de lingerie.

— Sauf la coupe qu'elle exécute elle-même, la maison donne tout à faire au dehors. Elle répartit ainsi son travail :

a) Pour ses articles lingerie fantaisie (corsages, jupons, matinées, peignoirs, etc.), elle ne peut trouver d'entrepreneuses et donne directement du travail à 100 ouvrières environ. Ces ouvrières travaillent chez elles et habitent Lyon. La maison fait la coupe et le modèle;

b) Pour la chemise, elle donne à travailler : 1° à 30 ou 40 ouvrières à domicile, dont une quinzaine de finisseuses; 2° à une entrepreneuse de Lyon employant en atelier 24 ouvrières et 24 machines; 3° à trois entrepreneuses des environs de Lyon, qui n'ont pas d'atelier et distribuent le travail à domicile. On ne peut évaluer le nombre des ouvrières qu'elles emploient.

Le directeur de la maison estime que la moitié de ses chemises se font à Lyon, tant à domicile qu'à l'atelier de l'entrepreneuse, et l'autre moitié à la campagne. L'entrepreneuse lyonnaise en fait pour 2,500 à 2,800 francs par mois, Il faut remarquer que la maison ne fabrique que la chemise de couleur.

— La grande usine peut présenter des avantages, lorsqu'elle est située à la campagne et qu'elle est menée « militairement ». Par contre, l'atelier ordinaire ne présente que des inconvénients : on les a énumérés ci-dessus.

Le travail en usine ne peut s'appliquer qu'à certains articles : la chemise, par exemple, pour la maison dont il est ici question. Quant aux articles fantaisie (corsages, jupons, peignoirs, etc.), qui demandent une certaine initiative, un certain goût de la part de l'ouvrière, ils ne peuvent se faire qu'à domicile. La division du travail appliquée à l'usine leur enlèverait toute originalité. Du reste, les ouvrières de cette spécialité tiennent à travailler chez elles.

Dans des ateliers comme ceux qu'a fait fonctionner la maison, les résultats sont mauvais et le prix de revient supérieur à celui de la fabrication à domicile ou par entrepreneuse. Peut-être qu'avec le système de la grande usine c'est différent, grâce à la rigueur de la direction.

La tendance, d'après cet industriel, serait à la disparition de l'atelier patronal, pour les raisons susindiquées, et à l'extension du travail à domicile, surtout par l'intermédiaire d'entrepreneuses. Malheureusement, il est difficile d'en trouver ou d'en créer. Malgré les offres des patrons certaines ouvrières refusent de s'engager dans cette voie, surtout depuis que la législation ouvrière a imposé diverses obligations aux employeurs : assurance contre les accidents, limitation de la journée, cube d'air, etc.

Comme on l'a déjà dit, quand la maison avait un atelier, la journée y était de 9 heures et demie et le salaire de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 (à la journée) ou de 2 fr. 75 à 3 francs (aux pièces). Les ouvrières travaillant chez l'entrepreneuse font 10 heures. Quant aux ouvrières à domicile, le directeur estime que ce nombre d'heures représente le maximum pour la plupart d'entre elles; elles gagnent de 7 fr. 85 à 29 francs par semaine (chiffres relevés sur le livre de paye). Le directeur estime que la moyenne, pour 10 heures de travail, est de 15 francs par semaine ou 2 fr. 50 par jour. Les 5 ou 6 plisseuses (corsages) qu'emploie la maison gagnent de 3 francs à 3 fr. 50 par jour : elles reçoivent de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 par corsage. Plus l'ouvrière travaille dans l'article supérieur, plus elle gagne : il lui faut du reste plus d'habileté; ainsi les ouvrières qui travaillent dans le corsage plissé gagnent de 2 fr. 75 à 3 francs; ces corsages leur sont payés de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 pièce; tandis que les autres ne le sont que de 0 fr. 30 à 0 fr. 75, d'où gain inférieur.

Le gain des chemisières est inférieur : 14, 15, 18 francs (d'après le livre de paye), voilà le maximum, pour une semaine à 10 heures de travail par jour. 10 francs serait la moyenne, pour les finisseuses; l'autre catégorie de chemisières (montage, grandes coutures) gagnerait davantage : 2 fr. 25 par jour. Les chemises sont payées de 2 fr. 25 à 6 francs la douzaine; la moyenne est de 4 fr. 20 et 4 fr. 80 la douzaine. Comme toujours, plus l'article est payé cher, plus l'ouvrière gagne. Le directeur pense qu'à l'atelier de l'entrepreneuse le salaire des ouvrières est à peu près semblable; il faut remarquer que l'entrepreneuse fait le montage, les grandes coutures, les poignets, etc.; elle ne s'occupe pas du finissage.

Quant au gain des ouvrières rurales, cet industriel en ignore, même approximativement, le taux; mais il est persuadé que ce taux est inférieur à celui de la ville, bien que les entrepreneuses soient toutes payées le même prix.

Pour le personnel de cette maison, il n'y a pour ainsi dire pas de chômage. Au mois d'octobre, il y a un arrêt de trois semaines pour le renouvellement des modèles. Pendant cette période, une partie des ouvrières est occupée à faire des tabliers et autres vêtements pour les enfants pauvres des écoles, articles dont la maison est adjudicataire.

— La mauvaise situation des ouvrières résulte en partie, dit cet industriel, des fabricants qui vendent à trop bon marché. Certains sont arrivés à des prix extraordinairement bas; ils ont, du reste, fait de mauvaises affaires, mais les

ouvrières ont été les premières à subir les fâcheuses conséquences de ces extravagances commerciales. Sans une concurrence stupide, les prix pourraient être relevés pour l'ouvrière comme pour le fabricant; il suffirait de faire mieux pour que le client soit satisfait.

— La confection tend à se développer de plus en plus; elle se fait avec plus de soin et de goût qu'autrefois, et ses prix se sont sensiblement élevés. Mais le client a une tendance à préférer payer un peu plus cher pour être mieux servi.

Le développement de l'industrie de la lingerie est tel qu'on ne peut suffire à la commande. Il y a pénurie d'ouvrières et manque d'entrepreneuses. Depuis plusieurs années, Lyon est en train de devenir un centre important.

— Paris ne concurrence guère Lyon que par la création de ses modèles. Pour la production, la partie est égale. La maison a fourni plusieurs grands magasins de nouveautés de Paris; certaines de ces maisons demandaient, pour assurer leur clientèle et pour leur commodité, que la maison créât un dépôt à Paris; elle a préféré perdre la clientèle; elle se borne à avoir à Paris un commissionnaire pour l'exportation.

La clientèle de la maison est en province; une société de grands magasins est pour elle un excellent client. Elle vend aussi directement pour la Suisse et la Tunisie.

L'Allemagne et l'Autriche deviennent de redoutables concurrents, grâce à l'infériorité du prix des textiles et du prix de la main-d'œuvre. Des tarifs protecteurs sont nécessaires pour défendre contre ces pays l'industrie française de la lingerie.

III.

Le gérant d'une société pour la confection de la chemise et de divers autres articles.

Pour ne parler que de la lingerie, cette Société fait la chemise d'homme exportation (ordinaire, ouvrière ou de travail, couleur), la chemise de fantaisie, plus soignée, en zéphyr, et la chemise de femme ordinaire; elle possède deux usines où la chemise entière est confectionnée; d'autre part, elle donne du travail, à Lyon, directement et régulièrement, à un nombre d'ouvrières qui varie entre 60 et 70, dans les environs à 4 entrepreneuses tantôt pour le montage, tantôt pour le finissage, tantôt pour le montage et le finissage à la fois. Toutes les chemises fabriquées au dehors sont données coupées. La répar-

tition de la façon entre les diverses entrepreneuses est faite pour enrayer le recrutement des ouvrières par les maisons concurrentes : comme elles sont habituées à faire la même spécialité pour le même type de chemise, il est plus difficile de les employer avec un même rendement dans d'autres maisons.

La chemise de fantaisie, qui demande plus de soin, se fait en usine; la chemise ordinaire (homme ou femme) se fait à domicile. Cette dernière est confectionnée tout à la machine, sauf les festons qui se font à la main. Chemises d'homme et chemises de femme sont données aux mêmes entrepreneuses.

— Dans les deux usines de la société, les ouvrières travaillent 9 heures par jour; elles sont aux pièces; elles gagnent net (car on leur fournit tout) de 2 fr. 50 à 3 francs, et les très habiles arrivent à 3 fr. 50. Elles sont occupées toute l'année.

L'ouvrière qui reçoit directement le travail est payée le même prix que les entrepreneuses : 1 fr. 80 la douzaine de chemises ordinaires (exportation) et de 3 fr. 50 à 6 francs la fantaisie; pour cette dernière catégorie, on exige que les ouvrières emploient du fil câblé; la maison, si elles le veulent, le leur vend, et meilleur marché que dans le commerce. La chemise est donnée coupée et doit être livrée complètement terminée.

Le plus communément l'ouvrière met 10 heures pour faire une douzaine de chemises à 1 fr. 80. Celles qui sont habiles peuvent même en faire une douzaine à 3 fr. 50 et huit à 6 francs (soit 4 francs); mais ce sont des « artistes ». Puis, plus l'article se vend cher, plus l'ouvrière gagne. C'est ce qui permet à certains grands chemisiers ne faisant que la commande (chemises vendues 8, 10 et 12 francs pièce) de payer, à certaines époques de l'année, 4 et 5 francs par jour (en atelier ou à domicile) des « artistes » plisseuses ou finisseuses.

Les fabricants ont à redouter ces concurrents qui, dans les périodes du 1er janvier, de Pâques, de la première communion et de la Pentecôte, et par l'appât d'un gain supérieur, leur enlèvent leurs meilleures ouvrières pendant quelques jours, qu'ils appellent « la semaine des coliques » : pour justifier sa fugue, l'ouvrière déclare, en effet, qu'elle est malade, et le fabricant doit fermer les yeux, mais, pour parer à cet inconvénient, il a soin de faire au cours de l'année une provision qui l'empêchera d'être pris au dépourvu.

— En quatre ans la Société a dû complètement transformer son outillage pour que sa puissance de production ne soit pas inférieure à celle de ses concurrents. Les machines employées sont : la scie circulaire ou machine à couper; la machine Singer à faire les boutonnières (coût 800 francs); la machine à coudre. Toutes ces machines sont actionnées par des moteurs.

On coupe aussi au « sabre » : l'ouvrier pose jusqu'à 150 épaisseurs de tissus sur une « banque » (table *ad hoc*); il fixe un patron de bois qui comprime le tissu, et, à l'aide d'une sorte de couteau, de « sabre », il coupe presque aussi rapidement qu'à la scie circulaire.

Les machines reçoivent des modifications continuelles qui augmentent leur

puissance productive. Actuellement la machine à boutonnières, conduite par une ouvrière habile, peut faire 1,800 boutonnières par jour, et mieux conditionnées qu'auparavant. Le « rasoir », au lieu de percer la boutonnière au début de l'opération, ne la perce qu'après qu'elle est cousue. Cette manière de procéder assure la solidité de la boutonnière, le fil étant ainsi toujours exactement arrêté. On est sur le point de lancer une machine anglaise qui ferait le double des précédentes.

— Le travail à domicile présente pour le fabricant les avantages suivants sur le travail en atelier : 1° diminution des frais généraux ordinaires : loyer, impôt, patente, éclairage, chauffage, force motrice, outillage; 2° responsabilité de l'entrepreneuse pour la malfaçon et le tissu gâché ou égaré; 3° simplification de la comptabilité; 4° suppression des exigences de la législation ouvrière et des frais qu'elle entraîne : assurance-accidents (pour un seul de ses ateliers, la Société vient de signer une police de 1,500 fr. par an); cube d'air, conditions d'hygiène et de sécurité, qui amènent des modifications dans l'installation des ateliers; 5° suppression aussi du sabotage et de la détérioration de l'outillage auxquels les ouvrières se livreraient de plus en plus, d'après cet industriel; 6° réduction notable du prix de main-d'œuvre. C'est la nécessité industrielle et commerciale qui seule fait conserver le travail à l'atelier (échantillonnage, rectification, commande pressée, pénurie d'ouvrières); on donne au dehors le travail courant et tout ce qu'il est possible d'y faire exécuter.

Le prix de revient de l'article fait à domicile ou à l'atelier ou par les deux systèmes à la fois ne diffère actuellement que pour les raisons ci-dessus énoncées, il serait tout à l'avantage du travail à domicile : surtout étant donné que, par ce dernier, on échappe aux exigences de la législation ouvrière.

En fabrique, comme à domicile, il n'y a pas de chômage. On manque plutôt d'ouvrières, et la production ne peut suffire à la commande.

— Le gérant de la Société croit qu'il n'y a qu'un moyen pour améliorer la situation malheureuse des ouvrières à domicile : elles devraient se syndiquer. Il y a six ans, un certain nombre d'entre elles se groupèrent et vinrent lui demander une augmentation; il les approuva et se déclara prêt à leur donner satisfaction, à la condition qu'elles s'engageraient à ne pas travailler à un prix inférieur pour d'autres maisons; il les invita à établir un tarif, à le faire signer par les patrons et à le faire respecter par les ouvrières. Elles parurent disposées à suivre ces conseils, mais ne revinrent plus. Et pourtant, il serait possible, sans porter préjudice à l'industrie, d'augmenter le prix de façon de la chemise de fantaisie de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 par douzaine. Mais pour la chemise d'exportation toute augmentation est impossible. Le gérant de la Société pense aussi, que si les femmes avaient les mêmes droits politiques que les hommes, leur situation s'améliorerait rapidement : on s'occuperait d'elles si elles disposaient du bulletin de vote.

— Les fabricants de Paris sont de redoutables concurrents, non pas qu'ils

vendent à meilleur marché, mais leurs chemises sont plus *blanches*, présentées avec plus de goût (boîtes, faveurs, etc.) et exécutées avec plus de « chic ». En outre, ils sont passés maîtres en l'art de la réclame et n'hésitent pas à vendre 2 francs une chemise qui leur revient à 1 fr. 95, car ce procédé les aide à lancer d'autres articles sur lesquels ils se rattrapent. Puis la renommée de Paris exerce toujours une action fascinatrice sur la province, et le fabricant parisien en bénéficie, bien que ses usines soient en province.

Toulouse devient un centre de plus en plus important. Il fait plus *blanc* que partout ailleurs en France, en « décreusant » le tissu, avant de le façonner, par une série de procédés mécaniques et chimiques. Aussi Toulouse jouit-il d'une grande vogue : on y compte 15 fabricants vendant chacun pour un million de chemises par an.

— La confection a une tendance de plus en plus marquée à se substituer à la commande. Il y a dix ans Lyon ne comptait comme fabriquant la chemise ordinaire que la Société ; aujourd'hui, il y en a 10 maisons. Quant aux magasins faisant la commande, en six ans plusieurs ont disparu, dont quelques-uns après faillite.

La Société fabrique pour les colonies françaises (Madagascar, possessions africaines, Indo-Chine). Mais des droits prohibitifs l'empêchent de vendre aux colonies anglaises. La réciproque existe, du reste, pour les colonies françaises à l'égard des Anglais.

Paris, avec un grand magasin de nouveautés et des maisons de gros du Sentier, fournit aussi un notable contingent de clientèle à la maison. Mais à l'étranger, les affaires sont extrêmement difficiles : la fabrique française se trouve fortement concurrencée par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche.

L'Angleterre fait fabriquer en Espagne et à Hambourg, où elle trouve des ouvrières pour 0 fr. 30 par jour ; elle fabrique surtout la chemise de couleur pour l'exportation.

Les Allemands font de grands sacrifices pour faire connaître leurs articles. Ils n'hésitent pas à envoyer des catalogues de luxe qui atteignent des prix fort élevés.

L'Autriche fabrique surtout la chemise blanche ; elle est réputée pour son glaçage et son repassage, qui sont sans rivaux.

IV

Un fabricant de chemises.

Cette maison, qui ne confectionne que la chemise de couleur dite d'ouvrier, fait travailler à la fois en atelier et à domicile. Théoriquement elle préférerait le travail à domicile, qui lui permettrait de réduire ses frais généraux ;

loyer, impôts, chauffage, éclairage, etc.; mais les difficultés du recrutement des ouvrières à domicile et les nécessités industrielles et commerciales (la production est toujours en retard sur la commande) l'obligent à entretenir un nombreux personnel à l'atelier.

La chemise est coupée et montée à l'atelier dans la proportion nécessaire pour fournir du travail aux ouvrières qui piquent les grandes coutures; il y a une cinquantaine d'ouvrières à l'atelier contre une centaine de finisseuses à domicile. La maison occupe aussi quelques entrepreneuses qui font le montage et le finissage; elles reçoivent de 2 fr. 50 à 4 fr. 25 par douzaine. Les ouvrières finisseuses qu'elle emploie sont payées 0 fr. 36 la douzaine de chemises quand les boutonnières sont faites à la machine et 1 fr. 20 quand elles sont faites à la main. Les chemises dont le prix de façon est le plus élevé sont les chemises d'été, qui sont faites à la main et dont le travail est plus beau.

La comparaison des salaires en atelier et des gains à domicile est difficile à faire, dit un représentant de cette maison, parce que les ouvrières à domicile s'occupent la plupart du temps de leur ménage et ne travaillent pas d'une manière suivie; il affirme, du reste, qu'il ne peut s'en procurer autant qu'il le désirerait.

Pour les bas salaires des ouvrières, et plus particulièrement de celles qui travaillent à domicile, il n'y aurait qu'un remède : augmenter le prix de vente; mais cela n'est pas possible, car on tend de plus en plus à vendre la confection bon marché, d'où diminution forcée du salaire.

La maison a cherché à obtenir la pratique des grands magasins de Paris; elle a dû y renoncer, tellement les prix qu'on lui offrait étaient modiques. Sa clientèle est en province et en Algérie, et elle ne peut suffire aux commandes. En quatre ans elle a doublé le chiffre de sa production, grâce au courant qui pousse le public à n'acheter que de la confection; pendant cette période elle a augmenté ses prix de façon d'environ 5 p. 100, les prix de vente restant les mêmes.

En Algérie, la fabrication autrichienne commencerait à faire concurrence aux articles français du genre de ceux que confectionne la maison; mais cette dernière peut encore les livrer à des prix inférieurs.

V.

Les directeurs d'une fabrique de faux-cols et manchettes à Villeurbanne.

Cette maison ne confectionne plus aujourd'hui, en lingerie, que les faux-cols, les manchettes et les plastrons. Elle emploie pour cette fabrication des machines à couper (scies circulaires), des machines à repasser, à glacer, à faire

les boutonnières et des machines à coudre Singer. Pour cette dernière opération, la machine Riemann serait préférable à la Singer, mais, dans la région on ne trouve pas de mécanicien sachant la réparer.

L'outillage est le même depuis plusieurs années, sauf les perfectionnements qu'on y apporte constamment. Dans cette spécialité, le travail va sans cesse en diminuant; il n'y a donc pas lieu de créer des usines.

A l'usine, la pièce est complètement exécutée : coupée, cousue, les boutonnières faites, le blanchissage et le glaçage. A domicile, on ne donne qu'à piquer.

Il y a trois ans, quand la maison fabriquait la chemise, elle occupait à son usine de 30 à 40 ouvrières et une cinquantaine à domicile. Aujourd'hui, elle n'en occupe plus en atelier que de 20 à 25, et encore fort irrégulièrement, et 10 à domicile, dont 5 régulièrement.

— Le travail à l'usine ne présente qu'un seul avantage : parer dans une certaine mesure à la pénurie d'ouvrières en assurant au fabricant un personnel régulier et permanent. Encore est-il de plus en plus difficile, depuis quelques années, de pouvoir compter sur son personnel.

Les inconvénients sont nombreux : 1° l'élévation des frais généraux : amortissement de l'outillage, du terrain, du bâtiment, les impôts écrasants, la patente, etc.; 2° les exigences de la législation ouvrière qui entrave le développement du commerce et de l'industrie; 3° l'état d'esprit et la manière d'agir des ouvrières, résultat de cette législation; le patron n'a plus d'autorité chez lui; la rébellion, sourde ou ouverte, est permanente chez l'ouvrière; le sabotage et l'irrégularité dans le travail, la détérioration de l'outillage, l'oisiveté sont en train de passer à l'état normal; le patron ne peut se défendre; aux prud'hommes, où il peut appeler l'ouvrier, il n'arrive pas à obtenir justice : l'ouvrière y a toujours raison.

A domicile, le sabotage existe également. Puis la maison est assez éloignée de Lyon, et le recrutement des ouvrières, déjà difficile dans cette ville même, l'est bien davantage pour les environs.

Le travail à domicile présenterait de grands avantages, si le chef d'établissement pouvait avoir des entrepreneuses qui prendraient la responsabilité des commandes à elles confiées. Mais il est impossible d'en trouver, les ouvrières manquant elles-mêmes. De même pour les apprenties; il n'y a plus moyen d'en faire, tout le monde voulant gagner immédiatement.

L'un des directeurs de la maison déclare : « Ce serait à refaire, il ne ferait pas construire une usine et ne donnerait pas davantage à travailler à domicile. Il irait à l'étranger, où il ne serait pas victime de lois tracassières qui rendent les exigences des ouvrières de plus en plus extravagantes et de plus en plus multiples ».

Travail en usine, travail à domicile, les inconvénients se balancent et le prix de revient est le même. Toutefois, s'il y avait possibilité de trouver des entrepreneuses, le dernier aurait la préférence, « puisque le patron n'est plus maître chez lui ».

— A l'usine on ne travaille que 9 heures et demie par jour. Les ouvrières sont aux pièces. Elles sont payées : 0 fr. 60 par douzaine de faux-cols; 0 fr. 70 par douzaine de manchettes; et 3 fr. 50 par douzaine de plastrons. Les boutonnières sont payées de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 la douzaine de cols (à 3 boutonnières par col); c'est la qualité qui différencie le prix.

Avec ces prix, les ouvrières qui travaillent *sérieusement* peuvent gagner de 3 à 3 fr. 50 par jour; mais il y en a qui ne gagnent que 8 francs par semaine. Les boutonnéristes gagnent de 4 à 5 francs par jour.

Toutes ces ouvrières doivent fournir leur fil, d'où une dépense quotidienne de 0 fr. 15 à 0 fr. 20. Si la maison le leur fournissait, ce serait un véritable gaspillage. Les machines sont actionnées par la force motrice.

A domicile, la douzaine de cols est payée 0 fr. 60, 0 fr. 70 et 0 fr. 80. Cette légère augmentation sur les tarifs de l'usine tient à ce que l'ouvrière fournit sa machine, son éclairage, son huile, etc. L'ouvrière à domicile gagnerait, dit-on, de 3 à 3 fr. 50 en 10 heures; une d'entre elles gagne jusqu'à 30 francs par semaine, mais la durée de sa journée est illimitée (13, 14, 15 heures).

Le travail est toujours irrégulier : il est subordonné aux commandes. Mais les véritables périodes de chômage ont lieu en janvier, février, juillet et août.

La situation de l'ouvrière dépend du prix de vente. Plus le fabricant gagne, mieux il paye ses ouvrières : comme le patron, elles subissent les effets de la concurrence. Un fabricant (il y en a) qui vend le plastron 1 fr. 50 la douzaine ne peut donner que de bas salaires. Du reste « on commence à revenir du trop bon marché » : le client a une certaine tendance à préférer payer un peu plus cher pour être mieux servi.

Puis l'ouvrière ne se prête pas aux améliorations qui pourraient augmenter son salaire. Ainsi la maison avait pris un brevet pour un col qui, quoique bien fait, pouvait être vendu à meilleur marché que les autres. Naturellement le prix de la douzaine devait être diminué à l'ouvrière; mais comme sa production eût été plus grande, il en serait résulté pour elle une augmentation de salaire d'environ 1 franc par jour (4 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50) : les ouvrières refusèrent néanmoins de subir cette diminution; on dut avoir recours à d'autres femmes, que l'on mit au courant du travail.

Du reste, le manque de mains met les ouvrières dans une situation privilégiée. Seulement elles ne veulent pas travailler suffisamment. La différence sur ce point serait énorme, paraît-il, entre l'ouvrière de Lyon et l'ouvrière de Paris; un des directeurs a connu celle-ci, et il la considère (si elle n'a pas changé) comme bien plus active que l'autre. Les femmes manœuvres, qui sont employées à certaines machines, gagnent dès le premier jour, 2 fr. 50, puis 2 fr. 75 et même 3 francs. Et elles font un travail qui ne demande aucune connaissance, aucune aptitude, aucun apprentissage; pourtant elles se plaignent encore et se trouvent insuffisamment payées.

La maison a essayé de faire des affaires à l'étranger; elle a échoué. En France, les impôts sont trop écrasants, on ne peut rivaliser avec les autres nations. Puis les traités de commerce sont mal faits : ils ne favorisent pas l'industrie nationale.

Paris fait une une redoutable concurrence en faisant fabriquer dans certaines régions (Argenton par exemple) où la main-d'œuvre coûte fort peu. La maison ne fournit que la province.

Cette branche d'industrie est tellement concurrencée, tant par des fabricants français que par des fabricants allemands, que cette maison ne cherche pas à y développer ses affaires. Elle fait ses articles en celluloïd; elle a brevet pour une machine qui fabrique dans de bonnes conditions; c'est la substitution d'un produit chimique au tissu; c'est aussi la substitution, pour l'exécution, d'une simple manœuvre à l'ouvrière. Aussi les directeurs n'admettent-ils aucune réclamation : pas de concessions, renvoi immédiat.

L'article en percale, pour lequel l'usine était installée, est passé au second plan. L'outillage permettrait d'y employer 100 ouvrières et de faire 500 douzaines par jour : actuellement la maison n'en fait jamais plus de 150 douzaines.

La commande pour l'article en celluloïd est telle qu'on ne peut y suffire.

La maison était la première pour sa spécialité dans la région lyonnaise. Une autre maison d'importance a disparu.

VI

Un fonctionnaire de la Chambre syndicale des ouvriers coupeurs chemisiers de Lyon.

La chemise bien faite est confectionnée à domicile; l'ouvrière ou l'entrepreneuse reçoit la pièce coupée et doit la rendre terminée.

Les ouvrières en atelier, comme celles à domicile, sont payées aux pièces; les tarifs sont les mêmes. Mais l'ouvrière en atelier n'a pas à payer d'éclairage, de chauffage, d'usure et d'huile de machine, et n'a pas à perdre de temps pour ses livraisons. En outre, elle n'a pas à subir les diminutions opérées par les entrepreneuses quand elle travaille pour celles-ci.

La durée du travail à l'atelier est de 9 h. 1/2 et 10 heures; à domicile, c'est au gré de l'ouvrière.

Pour améliorer le sort des ouvrières, il faudrait que les fabricants favorisent la tendance de la clientèle à payer un peu plus cher pour que l'article soit mieux fait. Malheureusement, les patrons qui ne réalisent déjà pas beaucoup de bénéfices, sont concurrencés par des fabricants qui mangent de l'argent pour faire de plus en plus à bon marché. Les patrons ne savent pas garder leurs bons ouvriers; aussi beaucoup de ceux-ci s'établissent.

Pour les beaux articles, il y a pénurie d'ouvrières. Le travail à l'atelier permet au patron de remédier, dans une certaine mesure, à cet inconvénient, en conservant toujours un personnel fixe.

En ce qui concerne sa partie, M. X... n'a pas connaissance que le sabotage soit mis en pratique.

Il n'y a pas, dans cette spécialité, de machines ayant modifié récemment la production. M. X... n'a pas connaissance que de nouvelles usines aient été créées dernièrement. Il ne voit comme changement que la substitution de plus en plus marquée de la confection à la commande.

D'après lui, le travail en usine doit présenter des avantages sur le travail à domicile lorsqu'on le fait en grand et pour des articles inférieurs vendus à bas prix.

VII

Lettre d'un groupe de lingères au maire de Lyon.

Lyon, le 6 novembre 1904.

Monsieur le Maire,

Connaissant votre bienveillance pour tous les ouvriers ou ouvrières, les lingères viennent vous demander de faire augmenter leurs journées. La journée d'une ouvrière lingère ne se monte pas au-dessus de 2 fr. 50 pour les meilleures ouvrières, et encore celles qui les ont ne sont pas nombreuses.

Que voulez-vous que fasse une personne seule avec cela ? Payer sa location, se nourrir et s'entretenir, c'est impossible; à plus forte raison si elle a des enfants.

Monsieur le Maire, nous venons donc vous prier de vouloir bien obtenir que nos journées soient de 3 fr. 50 ou de 3 francs le moins pour toute bonne ouvrière, que nos heures en plus soient doublées et que tout ceci soit exigé de toutes les patronnes.

Monsieur le Maire, nous comptons sur votre autorité pour obtenir ce que nous vous demandons et de vouloir bien nous répondre par la voie du journal le *Progrès*.

Un groupe de lingères

IIe PARTIE.

MONOGRAPHIES D'ENTREPRENEUSES.

I

Mme A..., âgée de 45 ans environ, est depuis six ans entrepreneuse pour un magasin de nouveautés. Son mari est apprêteur en soie et gagne 1,500 francs par an; sa fille, âgée de 18 ans, travaille avec elle à l'atelier, qui comprend en outre deux ouvrières nourries.

Mme A... reçoit l'étoffe de la maison, fait la coupe et confectionne les articles suivants (confection) :

1° Chemises de nuit de femme avec plis à la main, pièce 4 francs. Cet article, qui revient à 8 fr. 95 (4 m. 50 d'étoffe à 1 fr. 10, plus les 4 francs de façon), serait vendu de 14 à 16 francs;

2° Chemises de finette, pièce 3 fr. 50. Cet article serait vendu 12 francs;

3° Pantalons de femme, à la main (sauf les coutures du haut, à la machine), pièce 1 fr. 25 et 1 fr. 50.

Mme A... refuse de donner aucun renseignement sur les gains de son atelier; elle consent cependant à dire que la journée est de 10 heures, que chacune de ses deux ouvrières travaille à l'atelier 200 jours par an au prix de 1 fr. 50 par jour, plus la nourriture, évaluée à 0 fr. 75, soit un salaire de 2 fr. 25; quant à l'entrepreneuse et à sa fille, elles ne gagneraient à elles deux que 3 francs par jour, encore en travaillant plus que leurs ouvrières (qui, à ce compte, auraient un gain sensiblement supérieur). De même Mme A... affirme qu'il faut deux journées d'ouvrière pour faire la chemise qui lui est payée 4 francs (ce qui est inadmissible, puisque, d'après ses déclarations, deux journées d'ouvrière lui coûtent 4 fr. 50 sans les frais généraux).

Elle se plaint beaucoup de la concurrence de couvents.

Le ménage habite un logement modeste, mais convenable et propre, dans le quartier des Brotteaux.

II

Mme H... fait depuis dix-huit ans la chemise d'homme pour deux maisons de vente; son mari est employé de commerce; le ménage n'a pas d'enfant, mais est obligé d'aider à vivre trois vieux parents.

Les chemises qu'elle confectionne lui sont payées 0 fr. 80 pièce; aux quatre ouvrières (dont une à l'atelier) qu'elle emploie, elle paye le finissage 0 fr. 60, et elle garde les 0 fr. 20 centimes qui restent pour rémunérer son propre travail.

L'atelier confectionne en moyenne six chemises par jour, mais en temps de presse jusqu'à vingt chemises; il y a quatre mois par an de morte-saison. Au total le produit brut de l'atelier est de 1,760 francs par an, sur lesquels Mme H... a à prélever 1,320 francs de salaires pour ses ouvrières, 78 francs de fil, aiguilles et savon, et 90 francs de patente, ce qui lui laisse un bénéfice net de 272 francs. Son mari gagnant 1,560 francs par an, les ressources nettes du ménage se montent donc à 1,832 francs.

Mme H... est découragée et exaspérée du chiffre de la patente qu'elle a à payer, et elle parle de cesser de travailler.

M. et Mme H... habitent, au 1er étage d'une maison assez convenable, un logement de trois pièces, d'un loyer de 360 francs par an; on n'y trouve ni eau, ni gaz, ni cabinets (ils sont sur le palier).

IIIE PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE. DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement 5 p. c/o du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

LYON.

I. Lingerie de femme et d'enfant.

1	.....	2 valides, 1 infirme, (3 sœurs).	Célibataires.	La mère des ouvrières.	Depuis 2 ans.	Chemises de femme à brides ou à coulisses, avec feston ou dentelle (pièce)..... (A la machine.)	..... 0f25	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	A la livraison	.....	12 à 14 heures.	.....	1/2 heure.	.....	.....	7f50	.....	33f00	1450f (3 ouvrières).	.....
2	35 ans.	Valide.	*Idem.*	.....	Depuis 20 ans.	Chemises de nuit de femme, toile (pièce)..... *Idem* de jour, toile (pièce)..... Camisoles, toile (pièce)..... (Main et machine.)	..... 2f75 3f50 1f75	Une maison de blanc.	Variable.	*Idem.*	.....	12 heures (11 mois)	Rien à faire (août, septembre).	.....	1f00 (moyenne).	365f	10f60	54f75	5f40	294f25	.....
3	52 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le père et la mère (76 et 72 ans) de l'ouvrière, tisseurs.	.....	Chemises de jour de femme, coton écru (douzaine). Pantalons de femme, pilou (douzaine)..... Chemisettes, flanelle, coton zéphyr, etc., douzaine (Main et machine.)	..... 1f50 1f30 1f50 et 2f50	Une entrepreneuse.	*Idem.*	Parfois on attend 3 semaines	12 heures (été).	12 heures (automne)	Durée irrégulière (hiver et printemps).	Plusieurs heures.	0f50 (moyenne).	.....	.....	.....	.....	110f00	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

Numéros d'ordre des questionnaires.	Ressources annuelles du ménage. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	Habitation. Quartier.	Logement. Situation.	Composition.	Loyer.	Ateliers. Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Propreté et hygiène. Propreté. Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Hygiène. Logement.	Maison.	Observations.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
LYON. I. Lingerie de femme et d'enfant.																	
1	1,450f (3 ouvrières).	....	....	1,450f 00	Guillotière.	....	2 pièces.	225f 00	Clair et aéré.	....	Pétrole.	Propre.	....	Eau dans le logement ; cabinets sur le palier.	Bonne.	....	La mère des ouvrières fait le ménage. — L'entrepreneuse, amie de la famille, ne prend qu'un bénéfice minime.
2	294f 25	....	....	294f 25 (Voy. *Observations.*)	Chartreux.	4e étage, sur cour.	Pièce unique.	84f 00	Éclairage et aérage médiocres.	30m³.	*Idem.*	Médiocre.	....	Eau dans la rue ; cabinets dans l'escalier.	Médiocre.	Médiocre.	L'ouvrière a élevé, sans ressources spéciales, une fille moralement abandonnée qui, mariée, ne peut, en raison de sa manvaise santé, lui être d'aucun secours pécuniaire. L'ouvrière fait le dîner de sa fille adoptive qui, en échange, la nourrit. — Une chemise à 2 fr. 75 est vendue 9 francs et, d'après les détails fournis par l'ouvrière, revient au magasin à 6 fr. 70. — Dans la pièce occupée par l'ouvrière, un évier factice est constitué par un petit tonneau.
3	110f 00	225f 00 (Gain des parents.)	(Voy. *Observations.*)	335f 00	....	2e étage, sur rue.	1 pièce, 1 petit débarras.	172f 00	Clair et aéré.	48m³.	*Idem.*	Très propre.	....	Pas d'eau dans la maison ; cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne (quartier élevé).	Le père et la mère de l'ouvrière reçoivent du bureau de bienfaisance 10 kilos de pain par mois, toute l'année, et trois hectolitres de charbon par mois, en hiver. Ils ont élevé 4 enfants.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

LYON (Suite).

I. Lingerie de femme et d'enfant (Suite).

4	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, tourneur en cuivre; de plus, employé, le soir, dans une société coopérative de consommation.	Depuis son enfance.	Chemises de femme, calicot et coton écru, à la machine (pièce)... *Idem.*, à la main.. Chemises d'homme, Oxford, flanelle coton, etc. (pièce)..... (A la machine,)	..... 0f30 0f60 0f30 et 0f60	Un magasin.	3 fois par semaine.	A la livraison	.....	5 heures (9 mois).	Rien à faire (janvier, février).	2 heures.	.....	335f	16f25	21f00	.....	297f75	Concierge : gain inconnu ; logement gratuit.
5	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de tramway ; 1 fille.	.....	Chemises de femme, unies (douzaine)..... *Idem*, brodées.... Chemises pour jeune fille, douzaine..... Pantalons	..... 2f00 2f25 1f30 1f20 et 2f0 0	Un magasin.	*Idem.*	*Idem.*	.....	13 heures (11 mois).	Rien à faire (décembre).	Minime.	3f00	825f	11f25	137f50	.....	676f25	.....
6	50 ans.	*Idem.*	Veuve.	Une petite fille recueillie.	Depuis 20 ans.	Pantalons de femme, ordinaires (douzaine)..... *Idem*, fantaisie ou finette..... (Main et machine.)	..... 2f50 3f50 à 4f50	Une maison de gros.	2 fois par semaine.	1 fois par semaine	.....	11 heures (8 mois).	Rien à faire (octobre à janvier).	3 heures.	2f50	5 0f	6f00	13f60	.....	500f40	.....
7	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, chauffeur dans une usine; 1 fils de 15 ans occupé dans une fabrique.	.....	Pantalons de femme, pièce..... (Main et machine.)	..... 1f20	Une maison de gros.	2 ou 3 fois par semaine.	1 fois par mois.	.....	8 à 10 heures par jour (10 mois).	Rien à faire (août et septembre).	1 heure.	.....	360f	13f50	18f00	15f00	313f50	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	HABITATION. QUARTIER.	LOGEMENT. Situation.	Composition.	Loyer.	ATELIER. Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	PROPRETÉ ET HYGIÈNE. PROPRETÉ. Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	HYGIÈNE. Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
L[illegible]ON. (Suite.)																	
I. Lingerie de fem[illegible] et d'enfant. (Suite.)																	
4	297f75 (Voy. col. 22.)	1,950f00 (Gain du mari.)	....	2,247f75 (Voy. col. 22.)	Guillotière.	Rez-de-chaussée, sur cour.	2 pièces	Gratuit.	Éclairage et aérage mauvais.	80^{m3}.	Gaz.	Très propre.	....	Eau dans le logement; cabinets dans la cour.	Médiocre.	Bonne.	Cette ouvrière est très habile; d'après le temps qu'elle met à faire les différents articles, on voit qu'elle gagne d'ordinaire 30 centimes l'heure. — La maison pour laquelle elle travaille paye le double des maisons d'exportation. — La pleine saison dure 2 mois : novembre et décembre; mais, pendant cette période, l'ouvrière ne travaille pas davantage.
5	676f25	2,098f75 (Gain du mari.)	....	2,775f00	Brotteaux.	3e étage, sur grande cour.	*Idem.*	....	Clair et aéré.	42^{m3}.	Pétrol[e]	....	....	Eau dans la cour; cabinets dans l'escalier.	Bonne.	*Idem.*	Travail régulier. — La commande est, en général, payée au prix de la confection.
6	500f40	....	Bureau de bienfaisance; secours inconnu.	500f40 (Voy. col. 26.)	Guillotière.	3e étage, sur cour très claire.	Pièce unique.	....	*Idem.*	40^{m3}.	*Idem.*	....	....	*Idem.*	Médiocre.	Médiocre.	L'ouvrière a un fils au régiment; il l'aidait avant d'aller au service.
7	313f50	1,680f00 (Gain du mari); 375f00 (Gain du fils).	....	2,368f50	*Idem.*	2e étage, sur cour.	2 pièces.	....	*Idem.*	60^{m3}.	*Idem.*	Propre.	....	Eau sur l'évier; cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

ON. (Suite.)

I. — LINGERIE DE FEMME ET D'ENFANT. (Suite.)

8	50 ans.	Névralgies.	Veuve.	1 fils de 20 ans, fumiste; 1 fille de 6 ans.	Depuis son enfance.	Pantalons de femme, finette, douzaine..... Pantalons de percale et shirting, douzaine..... Pantalons de percale et shirting avec garnitures diverses, douzaine..... (Main et machine.)	..... 2f et 2f 25 2f 75 4f	Un fabricant.	1, 2 et 3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	14 heures (janvier à avril).	10 heures. (3 ou 4 jours par semaine juillet à octobre).	10 heures (2 jours par semaine), mai, juin novembre et décembre.	1 h. 1/2.	1f environ.	380f	10f 75	34f	.....	335f 25	.....
9	55 ans.	Valide.	Célibataire.	.....	Depuis 15 ans.	Pantalons de femme, finette, shirting, avec bride et petit volant, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f 15	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	A livrai	.....	(8 mois par an.)	.....	1/2 heure.	.....	350f	6f	3f (Fil fourni par la maison.)	.....	341f	(Voy. *Observations*.)
10	36 ans.	*Idem.*	Veuve.	2 enfants de 9 et 5 ans.	.....	Pantalons de femme, calicot, pièce (Main et machine.)	..... 1f 25	Un magasin de gros.	2 ou 3 fois par semaine.	1 fois par m	.....	8 à 10 heures (11 mois).	Rien à faire en août.	1 heure.	.....	418f 75	5f	16f 75	24f	373f	Concierge: logement gratuit, gain inconnu.
11	30 ans.	*Idem.*	.....	.....	.....	Camisoles avec empiècement, tissu ordinaire, pièce. (Main et machine.)	..... 2f 80	Une entrepreneuse.	*Idem.*	*Id*	.....	8 à 10 heures (10 mois).	Rien à faire (septembre-octobre).	.....	.....	560f	12	3f	15f	530f	.....

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

I. — LINGERIE DE FIN. (Suite.)

PETIT D'ENFANT. (Suite.)

8	335f 25	1,800f (Gain du fils.)	.....	2,135f 35	Guillotière.	3e sur rue.	2 pièces, dont 1 lambrissée, et 1 petite entrée.	168f	Clair et aéré.	54m3	Pétrole	Très propre.	.....	Eau dans la cour, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière est assez souvent atteinte de violentes migraines qui l'obligent à s'aliter; d'où perte d'un certain nombre de journées dans l'année.
9	341f (Voy. *Observations.*)	.....	(Voy. *Observations.*)	341f (Voy. *Observations.*)	Saint-Jean.	.....	Pièce unique (fenêtre à tabatière.)	84f	.....	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	.....	.....	Cette ouvrière reçoit d'une œuvre charitable des bons de charbon et d'épicerie. Quand la couture ne donne pas, elle veille quelques malades du quartier à raison de 1 fr. 50 la nuit, ou elle seconde des concierges pour le nettoyage des immeubles. — Cabinets mal tenus, odeurs infectes dans les escaliers.
10	373f (Voy. col. 21.)	.....	Bureau de bienfaisance, secours inconnu.	373f (Voy. col. 21 et 26.)	Guillotière.	Rez-de-chaussée sur petite cour.	2 pièces.	Gratuit.	Peu aéré, sombre.	64m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	
11	530f	.....	.....	530f	*Idem.*	2e sur rue.	2 pièces.	.....	Clair et aéré.	64m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES. DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ON. (Suite.)																					
I. — LINGERIE DE FE[MME] ET D'ENFANT. (Suite.)																					
12	45 ans, 18 ans (tante et nièce).	Valides.	Célibataires.	Le père de la tante, aveugle.	.....	Petits pantalons, toile, douzaine... Grands pantalons, toile, douzaine... Petits jupons, pilou, etc., la douzaine..... Tabliers, toile ou coton, douzaine.. (Main et machine.)	..... 1f 20 1f 30 1f 20 1f 50	Un fabricant de lingerie.	Tous les jours.	1 fois par semaine	.....	10 heures (11 mois).	Rien à faire en janvier (En 1905 6 mois.)	1 heure.	.....	842f (2 ouvrières.)	22f 85 (2 machines.)	78f 50	(Gratuit.)	740f 65 (ouvrières).	Concierge: logement gratuit; gain inconnu.
13	.....	*Idem* (mère et fille).	Mariée, célibataire.	1 fils de 14 ans, « chasseur » dans un magasin.	Depuis 12 ans.	Tabliers cotonnade, avec poches, pièce..... Chemisettes cotonnade, pièce.... (Main et machine.)	..... 0f 10 0f 40	Un magasin de confection.	*Idem.*	1 fois par quinzaine	(Janvier à avril.)	(Août-octobre, décembre.)	(juin, juillet, novembre.)	.....	.....	1,000f	7f	13f	30f	950f	.....
14	30 ans.	.....	Célibataire.	.....	Depuis 5 ans (autrefois dévideuse).	Jupes avec volant ou dentelle, cotonnade ou pilou, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f 40 à 1f 25	Une fabrique de lingerie.	*Idem.*	1 fois par semaine	.....	.....	.....	1 heure.	.....	450f	12f 50	.....	24f	413f 50	.....
15	30 ans.	.....	Veuve.	1 fille de 5 ans à la campagne, chez la mère de l'ouvrière.	Depuis 2 ans.	Matinées cotonnade, toile ou pilou, pièce.... (Main et machine.)	..... 0f 40 à 0f 75	Un petit magasin de détail.	*Idem.*	A livrer	.....	.....	.....	1 heure.	.....	550f	7f 50	.....	36f	506f 50	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
LIN. (Suite.)																	
I. — LINGERIE DE FEMME D'ENFANT. (Suite.)																	
12	740f 65 (2 ouvrières). [Voy. col. 22.]	600f (Pension du père.)	.....	1,340f 65 (Voy. col. 22.)	Guillotière.	Entresol sur cour.	Pièce unique.	Gratuit.	Suffisants.	.....	Électricité (Loge.	Parfait.	Parfaite.	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	La nièce de cette ouvrière ne reçoit, pour prix de son travail, que sa nourriture et son entretien.
13	950f	300f (Gain du fils.)	.....	1,250f	.....	3e étage.	2 pièces.	250f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Mauvaise.	Mauvaise.	Maison vieille et humide. — Jusqu'à ce que son fils ait commencé à gagner, cette ouvrière a été secourue par le bureau de bienfaisance.
14	413f 50	.....	.....	413f 50	Brotteaux.	5e sur cour.	Pièce unique.	100f	.....	.....	.....	Très propre.	.....	Cabinets communs.			
15	506f 50	.....	.....	506f 50	Saint-Georges.	3e sur cour.	Pièce unique avec alcôve et souillarde.	98f	.....	.....	Pétrole	.....	.....	Eau dans la rue.	.....	.....	Cette ouvrière vit de pommes de terre et de macaroni; elle boit rarement du vin, mais abuse du café mélangé de chicorée. — Elle envoie 8 ou 10 francs par mois à sa mère pour son enfant.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates de paye-ment	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p.% du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

ON. (Suite.)

I. — LINGERIE DE F[illegible]ET D'ENFANT. (Suite.)

16	28 ans.	Valide.	Divorcée	Un enfant à la campagne : pension, 40 francs par mois.	.....	Chemisettes, zéphyr ou flanelle, (pièce)..... Pantalons de femme, flanelle, coton ou madapolam, (pièce).... Jupons de dessous avec volant, (pièce)..... Chemises d'homme cretonne, zéphyr, etc. (pièce)..... (Main et machine.)	..... 1f25 0f20 0f30 1f00	Un petit magasin de vente ; occasionnellement des particuliers.	Variables.	1 f[illegible] par s[illegible]	15 à 16 heures.	9 à 10 heures.	Pas de chômage.	Minime.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	64 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis 24 ans.	Lingerie de femme et d'enfant.....	.....	Une maison de vente en gros.	1 fois par semaine.	A livra[illegible]	.....	16 heures (8 mois).	8 heures (janvier, février, juillet et août).	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé de tramway.	Depuis 1 an.	Chemises de femme, toile (douzaine)..... Chemises d'enfant (douzaine)..... Bonnets et bavettes (douzaine)..... (Main et machine.)	..... 1f80 1f20 et 1f50 0f50	Une maison de gros.	Variables.	1 f[illegible] p[illegible] sema[illegible]	.....	11 à 12 heures (toute l'année).	.....	De 1 à 3 heures.	1f80 à 2f00	570f	12f	.....	.....	558f	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
I. — LINGERIE DE FEMME ET D'ENFANT. (Suite.)																	
16	1,000f	.....	Secours, inconnu, des parents de l'ouvrière.	1,000f (Voy. col. 26.)	.....	.....	2 pièces.	324f	.....	26m3	Pétrole.	.....	.....	Eau sur le palier; cabinets dans le logement.	Assez bonne.	Assez bonne.	Cette ouvrière dit qu'elle dépense environ 1,500 francs par an, soit : loyer, 324 francs; éclairage, 36 francs; chauffage, 70 francs; habillement, 110 francs; nourriture, 480 francs; pension de son enfant, 480 francs. — C'est, semble-t-il, le secours fourni par ses parents qui comble le déficit.
17	.....	.....	.....	.....	Guillotière.	5e sur rue.	Pièce unique.	.....	.....	.....	Idem.	.....	.....	.....	.....	.....	Gains pendant 8 semaines consécutives : 5 fr. 80, — 6 francs, — 6 francs, — 6 fr. 65, — 5 fr. 20, — 9 fr. 55, — 5 fr. 80, — 3 fr. 85.
18	558f	2,098f 75 (Gain du mari.)	.....	2,656f 75	Brotteaux.	Entresol sur avenue.	2 pièces.	.....	Éclairage suffisant, sérsge médiocre.	32m3	Idem.	Suffisante.	Suffisante.	Eau dans la rue; cabinets dans l'escalier.	.....	.....	Cette ouvrière a fait un apprentissage de 8 jours, qui a été suffisant. — Elle ne se plaint pas du manque de travail, qui est donné toute l'année à toute personne se présentant munie d'un reçu de location et après une petite enquête d'identité; mais elle se plaint de la modicité des prix de façon. La maison donne également du travail à des religieuses, qui prennent et rapportent l'ouvrage exécuté à des heures où les autres ouvrières ne viennent pas au magasin.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Da... de pay... men...	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

...ON. (Suite.)

I. — LINGERIE DE F... T D'ENFANT. (Suite.)

19	55 ans.	Valide.	Veuve.	Un neveu. (Voy. *Observations.*)	Depuis 27 ans (auparavant modiste).	Bonnets de femme, simples, piqué, percale ou satinette (douzaine).	0f 50 à 0f 90	Deux maisons de gros travaillant pour l'exportation.	2 fois par jour.	1 f... pa... sema...	.....	8 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	2f	600f	11f	86f	.....	503f	(Voy. *Observations.*)
						Bonnets avec garniture, percale ou satinette (douzaine).....	1f à 3f														
						Idem d'enfant, piqué, percale ou satinette (douzaine)..... (A la machine.)	0f 50														
20	50 et 60 ans (sœurs).	Vue fatiguée.	Veuve; célibataire.	.....	Depuis leur enfance.	Bonnets de femme ou d'enfant en piqué (douzaine) (A la machine.)	0f 50	Une entrepreneuse; une maison de gros.	2 et 3 fois par semaine (entrepreneuse), tous les jours (maison de gros).	1 f... pa... sema... (en... pren... 1 f... pa... quin... (ma... de gr...	.....	8 à 11 heures.	.....	1 heure 1/2.	.....	380f (2 ouvrières).	21f (2 machines).	33f 80	.....	325f 20	180f (location d'une pièce du logement).
						Chemises d'homme flanelle de coton couleur, pose des boutons et arrêts, repassage et pliage (douzaine)... (A la main.)	0f 40														
21	50 ans.	Valide.	.....	.....	Depuis son enfance.	Bonnets de femme et d'enfant (travail très fin)...	.....	Une dizaine de maisons.	Suivant les commandes.	A l... int... val... (l'... vri... le p... ain...	.....	8 heures (toute l'année, sauf les dimanches).	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,440f	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
I. — LINGERIE DE FEMME D'ENFANT. (Suite.)																	
19	503f (Voy. *Observations*).	.....	.....	503f (Voy. *Observations*).	Guillotière.	3e sur rue.	3 pièces.	360f	Clair et aéré.	.....	Pétr.	Sale.	Sale.	Eau et cabinets dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière loue une chambre garnie pour un prix inconnu ; en outre, son neveu lui verse 100 francs par mois pour le logement, la nourriture et l'entretien. — Elle prend du travail pour trois autres ouvrières, mais (on a pu le vérifier) sans prélever aucun bénéfice.
20	505f 20 (2 ouvrières).	.....	.....	505f 20	Brotteaux.	3e sur vaste cour.	3 pièces et 1 entrée.	328f (y compris impôt et eau).	*Idem.*	36m3	Id.	.....	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Quand les jours sont longs, ces ouvrières travaillent 11 heures et gagnent alors 1 fr. 50 (bonnets) ou 1 fr. 20 (chemises) ; leur mauvaise vue les empêche de travailler à la lumière. — On a pu relever sur leur livret leurs gains de 7 quinzaines, pour le finissage des chemises : 8 fr. 70 ; 11 fr. 45 ; 11 fr. 60 ; 10 fr. 10 ; 14 fr. 10 ; 15 fr. 05 ; 11 fr. 35 = 82 fr. 35, ce qui ne fait pas 1 franc par jour (les ouvrières disent d'ailleurs qu'elles sont devenues « malhabiles »). — La maison de gros paye une fois par quinzaine, mais change sans cesse les jours, de sorte que les ouvrières attendent parfois leur argent près de trois semaines. — Ces ouvrières vont quitter leur logement, dont elles ne peuvent plus payer le loyer. Leur situation est des plus pénibles ; elles ont demandé quelques bons de pain ou de charbon au curé de leur paroisse, qui leur a répondu par un refus, motivé par les obsèques civiles du mari de l'une d'elles.
21	.....	.....	.....	1,440f	Guillotière	1er sur rue et cour.	Appartement complet.	.....	.....	100m3	Id.	Très propre.	Très propre.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Ouvrière qui a su se faire une spécialité. Elle est à même de refuser tout travail qui ne lui conviendrait pas.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	De	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissements à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ON. (Suite.)																					
I. — LINGERIE DE LIT D'ENFANT. (Suite.)																					
22	45 ans.	Valide.	Veuve.	Un fils, 17 ans, employé.	Depuis 10 ans.	Robes d'enfant... (Main et machine.)	.....	Une entrepreneuse	Tous les jours.	...	12 heures (février à mai).	(Décembre à février et août à octobre.)	.....	1 heure.	.....	.....	.....	.....	.....	475f	.....
23	38 et 40 ans (sœurs).	Valide; sourde.	Célibataires.	.....	Depuis 2 ans.	Robes d'enfant, cotonnade, articles de déballage, avec volant, avec ou sans dentelle (pièce).....	0f40 à 0f60	Une entrepreneuse	*Idem.*	livr	.....	.....	.....	.....	.....	1,050f (2 ouvrières).	10f	.....	30f	1,010f (2 ouvrières).	.....
24	50 et 55 ans (sœurs).	.....	.....	.....	Depuis 30 ans.	Lingerie pour enfant : collerette (pièce)..... (A la main.)	2f50	Une maison de vente.	A volonté.	...	heures.	7 à 8 heures.	Pas de chômage.	Minime.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

ON. (Suite.)

I. — LINGERIE DE LIT D'ENFANT. (Suite.)

22	475f00	720f (Gain du fils.)	.....	1,200f00	Perrache.	5e sur rue.	2 pièces.	130f	.....	.....	Pé	.....	.....	Cabinets sur le palier; eau. (Voy. *Observations.*)	.....	.....	L'eau est dans la cour, mais c'est de l'eau non potable; pour ne pas se donner la peine d'aller chercher de l'eau potable plus loin, les locataires de la maison se servent de l'eau de la cour, ne voyant qu'une chinoiserie dans l'interdiction municipale.
23	1,010f00 (2 ouvrières).	.....	Secours de familles amies; chiffre inconnu.	1,010f00 (Voy. col. 26.)	Croix-Rousse.	.....	Pièce unique, très grande.	140f	.....	.....	Ir	.....	.....	.....	Bonne.	Bonne.	
4	.....	.....	.....	.....	Guillotière.	.....	2 pièces.	.....	.....	.....	G	Propre.	.....	.....	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnai classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	D...	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

ON. (Suite.)

II. — LING D'HOMME.

25	36 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	Depuis 19 ans.	Chemises d'homme, calicot, zéphyr, finissage (pièce). *Idem*, soie..... (A la main.)	..... 0f65, 0f70 et 0f75	Une entrepreneuse	Tous les jours.	vo...	12 heures.	10 heures.	7 à 8 heures.	1 heure.	.....	360f	.....	.....	.....	360f	.....
26	45 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari et 2 filles, professions inconnues.	.....	Chemises, calicot ou zéphyr, finissage (pièce).... (Main et machine.)	..... 1f00	Un magasin.	*Idem.*	1 ... qu...	.....	10 heures (9 mois).	Rien à faire (décembre à février).	2 heures.	1f00	239f	15f	11f95	.....	212f05	.....
27	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, profession inconnue.	.....	Chemises d'homme, finissage (pièce). (Main et machine.)	..... 1f00	Deux magasins.	*Idem.*	wo...	.....	8 heures (6 mois).	Rien à faire (6 mois).	1/2 heure.	2f00	720f	12f55	36f	.....	671f45	.....
28	24 ans.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem*.....	.....	Chemises d'homme, finissage (pièce). (Main et machine.)	..... 0f70	Une entrepreneuse	*Idem.*	1 ... qu...	.....	8 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	1f40	504f	17f	108f	.....	379f	.....

Dépouillement des questionnai classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mob. d'éclairage artific.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)																	
25	360f00	1,350f (Gain du mari).	.....	1,710f00	Brotteaux.	Rez-de-chaussée sur grande cour.	2 pièces.	.....	.....	.....	Pét	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	
26	212f05	Gain du mari et des filles inconnu.	.....	212f05 (Voy. col. 25.)	Saint-Just.	2e sur rue.	Appartement.	.....	Clair et aéré.	168m3.	Id	.....	.....	Dans l'appartement.	*Idem.*	*Idem.*	Une chemise par jour.
27	671f45	Gain du mari inconnu.	.....	671f45 (Voy. col. 25.)	Guillotière.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	120m3.	Ca	.....	.....	Eau dans l'appartement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière est bien payée, mais elle se plaint de n'avoir pas assez d'ouvrage. Les gilets d'homme montant très haut en ce moment, on fait faire beaucoup moins de chemises. — 2 chemises par jour.
28	379f00	*Idem.*	.....	379f (Voy. col. 25.)	*Idem.*	1er sur rue.	*Idem.*	.....	*Idem.*	36m3..	Pé	.....	.....	Eau dans la cour, cabinets dans l'escalier.	*Idem.*	*Idem.*	2 chemises par jour,

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
															L	ON. (Suite.)					
															II. — LINGE	D'HOMME. (Suite.)					
29	26 ans.	Valide.	.....	1 enfant en bas âge.	Depuis 5 ans.	Chemises d'homme, finissage (calicot) [pièce] ..... (A la main.)	..... 0f 70	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	1 fois par mois	.....	9 heures. (10 mois.)	Rien à faire, (août et septembre.)	Minime.	1f40	420f	.....	34f40	.....	385f60	.....
30	24 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	.....	Chemises d'homme, soie et batiste (pièce) ..... (Main et machine.)	..... 0f 80 et 0f 90	Une entrepreneuse.	*Idem.*	A volonté	.....	5 heures. (11 mois.)	Rien à faire en août.	3/4 d'heure.	0f80 à 0f90	280f50	14f	11f00	.....	270f50	.....
31	45 ans.	*Idem.*	Veuve.	3 enfants en bas âge.	.....	Chemises d'homme et de femme, coton, toile, finissage (pièce).... (A la main.)	..... 1f 00	Un magasin.	*Idem.*	A la livraison	.....	9 heures. (9 mois.)	Rien à faire, juin, juillet et août.	2 heures.	1f00	270f	.....	6f30	.....	263f70	.....
32	.....	*Idem.*	Mariée.	Le mari et plusieurs enfants, professions inconnues.	.....	Chemises d'homme, calicot, toile, etc., finissage (pièce). (A la main.)	..... 0f 55	Une entrepreneuse.	*Idem.*	*Idem.*	.....	8 heures. (10 mois.)	Rien à faire, janvier et août.	1/2 heure.	.....	330f	.....	18f50	.....	311f50	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	HABITATION. QUARTIER.	LOGEMENT. Situation.	Composition.	Loyer.	ATELIER. Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	PROPRETÉ ET HYGIÈNE. PROPRETÉ. Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	HYGIÈNE. Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

LYON. (Suite.)

II. — Lingerie d'homme. (Suite.)

29	385f 60	....	....	385f 60	Guillotière.	2e étage sur rue.	....	....	Clair et aéré.	72^{m3}.	Pétrole	....	....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	Bonne	Bonne.	2 chemises par jour.
30	270 50	Gain du mari, inconnu.	....	270f 50 (Voy. col. 25.)	*Idem.*	....	Appartement.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 chemise par jour.
31	263 70	....	....	263f 70	....	Rez-de-chaussée sur cour.	Pièce unique.	....	Clair et aéré.	120^{m3}.	Pétrole	....	....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	1 chemise par jour.
32	311 50	Gain du mari et des enfants, inconnu.	....	311f 50 (Voy. col. 25.)	Brotteaux.	....	Appartement.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE. Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ. Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER. En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.	GAIN DE L'OUVRIÈRE. Gain journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL. Brut.	DÉFALCATIONS. Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
									L ON. (Suite.)												
									II. — LINGE D'HOMME. (Suite.)												
33	......	Valide.	Mariée	Le mari et 3 enfants, professions inconnues.	......	Chemises d'homme, calicot, toile, etc., finissage (pièce). (Main et machine.)	...... 0^{f} 30	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	1 fois par mois.	......	10 heures. (10 mois.)	Rien à faire, août et septembre.	1 heure.	......	390^{f}	15^{f}	23^{f} 00	......	352^{f} 00	......
34	35 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de chemin de fer; 2 enfants de 6 et 4 ans.	Depuis 2 ans.	Chemises d'homme, calicot, flanelle coton, zéphyr, finissage (pièce).. (A la main.)	...... 0^{f} 55	Une entrepreneuse.	*Idem.*	1 fois par semaine.	......	10 à 12 heures.	......	10 minutes.	......	330^{f}	......	15^{f} 00	15^{f}	300^{f} 00	......
35	50 ans.	*Idem.*	*Idem.*	......	......	Même article (pièce) (Main et machine.)	0^{f} 80	Une maison de gros.	2 ou 3 fois par semaine.	*Idem.*	......	10 à 12 heures.	Rien à faire en août.	1 heure.	......	424^{f}	10^{f} 50	12^{f} 00	15^{f}	386^{f} 50	......
36	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, ouvrier à l'arsenal.	Depuis 18 ans.	Chemises d'homme, finissage .... (A la main.)	...... 0^{f} 35 et 0^{f} 50 (0^{f} 60 et 0^{f} 70 exceptionnellement).	Une entrepreneuse de la Guillotière.	1 fois par jour.	1 fois par mois.	......	6 heures. (10 mois.)	Rien à faire, août et septembre.	3 heures.	1^{f} 25 à 1^{f} 40	380^{f}	......	25^{f} 00	......	255^{f} 00	......

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

ON. (Suite.)

II. — LINGE D'HOMME. (Suite.)

Numéros d'ordre des questionnaires.	Ressources annuelles du ménage. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	Habitation. Quartier.	Logement. Situation.	Logement. Composition.	Logement. Loyer.	Atelier. Clarté, aération.	Atelier. Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Propreté et hygiène. Propreté. Logement.	Propreté. Maison.	Eau et cabinets.	Hygiène. Logement.	Hygiène. Maison.	Observations.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
33	352f 00	Gain du mari et des enfants, inconnu.	....	352f 00 (Voy. col. 25.)	Guillotière.	2e étage sur cour.	....	....	Clair et aéré.	96^{m3}.	Pétrole.	....	....	Dans la cour.	Bonne.	Bonne.	
34	300 00	Gain du mari, inconnu.	....	300f 00 (Voy. col. 25.)	Perrache.	2e étage sur rue et cour.	2 pièces.	....	*Idem.*	64^{m3}.	*Idem.*	Assez propre.	....	Sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	
35	386 50	....	Secours du bureau de bienfaisance et d'une institution paroissiale; chiffres inconnus.	386f 50 (Voy. col. 26.)	Brotteaux.	....	Mansarde.	....	*Idem.*	80^{m3}.	.....	Propre.	....	Eau dans la rue, cabinets dans l'escalier.	*Idem.*	*Idem.*	
36	255 00	1,320f (Gain du mari.)	....	1,575f 00	Saint-Georges.	Rez-de-chaussée sur grande cour.	2 pièces et 1 petit jardin.	....	*Idem.*	....	Pétrole.	....	....	Eau dans le logement, cabinets (personnels) dans la cour.	Assez bonne.	Assez bonne.	Cette ouvrière arrive difficilement à faire le finissage de 2 chemises par jour, car elle ne peut travailler que l'après-midi et la soirée, une bonne partie des heures de la matinée étant employée à la livraison et à la recherche du travail à un endroit très éloigné de son domicile.

Dépouillement des questionnai classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	D…	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
											ON. (Suite.)										
											II. — LING D'HOMME. (Suite.)										
37	50 ans.	Vue fatiguée.	Veuve.	.....	.....	Chemises d'homme, finissage, selon le tissu (pièce)..... [A la machine.)	..... 0f 60 à 0f 75	Un chemisier; accessoirement des particuliers.	1 fois par jour.	A…	.....	12 heures (10 mois.)	Rien à faire, juillet et août.	1 h. 1/2.	1f 40	427f	12f	91f 50	.....	323f 50	.....
38	65 ans.	.....	*Idem.*	.....	Depuis 2 ans.	Chemises d'homme, zéphyr, finissage (pièce).. (A la main.)	..... 0f 50 et 0f 55	Une entrepreneuse.	*Idem.*	A… livr…	.....	6 heures (8 mois.)	Rien à faire, janvier et juillet à septembre.	.....	0f 50	121f	.....	12f 20	.....	108f 80	Concierge : logement gratuit; produits de la loge inconnus.
39	25 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, chauffeur au P.-L.-M.	Depuis quelques mois.	Chemises d'homme, commande, madapolam, finissage (pièce).... Chemises d'homme, couleur, zéphyr, oxford (pièce)..... (A la main.)	..... 0f 35 0f 60 et 0f 70 0f 55	Une entrepreneuse.	*Idem.*	*Id…*	.....	10 heures (7 mois.)	Rien à faire, mai à septembre.	1/2 heure.	.....	250f	.....	10f	7f	233f	.....
40	31 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, voiturier; 1 enfant de 5 ans.	Depuis son enfance (élevée au couvent.)	Chemises d'homme, confection, coton et zéphyr, partie du finissage (le cent)..... Chemises d'été, zéphyr, percale, etc., partie du finissage (pièce). (A la main.)	..... 2f 80 et 3f 0f 10	Un fabricant.	*Idem.*	1… p… sem…	.....	5 heures (toute l'année.)	.....	1 heure.	.....	80f	.....	8f	.....	72f	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

II. — LINGERIE. (Suite.)

D'HOMME. (Suite.)

37	323f 50	.....	.....	323f 50	Croix-Rousse.	Rez-de-chaussée.	2 pièces.	144f	Clair et aéré.	.....	Pétr.	Propre.	.....	Eau à une pompe voisine; cabinets dans l'allée de la maison.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière est veuve depuis quelques mois; son mari était cartonnier. — A cause de sa mauvaise vue, elle travaille peu le soir et la nuit. — 2 chemises par jour.
38	108f 80 (Voy. col. 22.)	.....	.....	108f 80 (Voy. col. 22.)	Brotteaux.	Entresol sur cour.	Pièce unique (loge).	(Gratuit).	Aérage défectueux; éclairage passable.	32m3.	Idem.	.....	.....	Eau dans la loge; cabinets dans la cour.	Médiocre.	Médiocre.	Cette ouvrière dit que le produit de son travail et ceux de sa loge ne se montent à guère plus de 20 francs par mois; elle ne fait qu'une chemise par jour et se trouverait à l'aise si elle parvenait à en faire 2. — Elle n'a pas le gaz dans sa loge.
39	233f	1,525f 50 (Gain du mari.)	.....	1,758f 50	Guillotière.	.....	.....	162f	.....	.....	Idem.	.....	.....	.....	Bonne.	Bonne.	Ouvrière rencontrée chez son entrepreneuse.
40	72f	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,272f	*Idem.*	1er sur rue.	2 pièces.	156f	Clair et aéré.	96m3.	Idem.	Très sale.	Très sale.	Eau dans la rue; cabinets dans les escaliers.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière est très habile. Elle fait en 5 heures : 6 chemises à 3 francs le cent (0f 036 l'heure) ou à 2 fr. 80 (0f 0336), ou 5 à 10 centimes pièce (10 centimes l'heure)

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Du	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ON. (Suite.)																					
II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)																					
41	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, manœuvre.	Depuis 18 mois (auparavant repasseuse).	Chemises d'homme, confection : arrêter, poser les boutons, le col et le cordon du col ; repasser et plier ; couleur, flanelle, coton et tussor (douzaine)..... (A la main.)	..... 0f40	Un fabricant.	2 et 3 fois par jour.	1 P quin	.....	11 à 12 heures (toute l'année.)	.....	1 heure par jour.	1f40	486f	.....	37f80	6f	436f20	.....
42	40 ans.	*Idem.*	Mariée (abandonnée).	1 fille de 15 ans, apprentie monteuse ; 1 fils de 9 ans.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, commande, avec grandes coutures (à la machine) ; faire les rabattements, les froncés à la main, les boutonnières, poser les boutons, parfois faire la marque ; tissus divers, blanc et couleur (pièce)..	..... 0f80 à 0f90	Un magasin de vente.	2 fois par jour.	1/	.....	15 heures (janvier à juin, novembre et décembre.)	10 heures (août à octobre.)	1/2 heure.	.....	900f	11f25	51f50	14f	823f25	.....
43	50 ans.	*Idem.*	.....	.....	*Idem.*	Chemises d'homme, commande, grandes coutures (à la machine) et finissage (à la main) : *Idem*, blanches (selon qu'il y a ou n'y a pas à poser les boutons (pièce). *Idem*, couleur (pièce).	..... 0f80 et 0f85 0f80 à 0f90	Un magasin de vente.	Tous les jours.	Ile	.....	7 heures (10 mois.)	3 h. 1/2 (août et septembre.)	1 h. 1/2.	3f50	960f	14f	56f	.....	890f	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETE ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mo... d'éch... arbit...	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

ON. (Suite.)

II. — LINGE D'HOMME. (Suite.)

41	436f 20	1,050f (Gain du mari.)	.....	1,486f 20	Guillotière.	1er sur rue.	2 pièces, 1 entrée.	252f	Clair et aéré.	112m3.	Pé...	Très propre.	.....	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	
42	823f 25	240f (Gain de la fille.)	.....	1,063f 25	*Idem.*	3e sur rue.	2 pièces.	264f	*Idem.*	108m3.	Pé... et p...	*Idem.*	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière ne fait qu'une partie du finissage (les grandes coutures); elle donne le reste (rabattements, etc.) à faire à des ouvrières qu'elle paye 55 centimes pour une chemise à 80 centimes, 60 centimes pour celles à 85 centimes et à 90 centimes; on n'a pu établir si elle réalise ainsi des bénéfices, ce qui la ferait considérer comme entrepreneuse. — Cette ouvrière dit que, si elle avait suffisamment de travail pour alimenter des rabatteuses, elle pourrait faire les grandes coutures de 20 chemises en 16 heures, soit un gain de 5 fr. 65 environ. Mais, pendant une partie de l'année, elle doit faire tout elle-même, et il lui faut 6 heures et demie pour une chemise à 85 centimes, soit un gain d'environ 2 fr. 10 en 16 heures. — Le patron vend 18 francs la chemise payée 90 centimes à l'ouvrière, 8 francs celle de 85 centimes et 6 fr. 50 celle de 80 centimes. Il y a quelques mois, il a voulu payer 65 centimes les chemises à 85 centimes; les monteuses à domicile refusèrent ces prix, et le patron se contenta d'opérer une réduction de 5 centimes (80 centimes au lieu de 85 centimes). — Il y a quelques années le travail était plus abondant; cette ouvrière, comme beaucoup d'autres, croit que cette diminution est due au désir de la classe riche de se venger de l'expulsion des congrégations.
43	890f	.....	180f (moitié du loyer payée par la mère).	1,070f	*Idem.*	*Idem.*	2 pièces, 1 cuisine, 1 entrée.	360f	*Idem.*	36m3.	*Idem.*	Peu propre.	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière ne fait que le montage (grandes coutures); elle donne à une finisseuse: 60 centimes pour une chemise à 85 centimes; 65 centimes pour une à 90 centimes; 55 centimes pour une à 80 centimes; il lui reste donc 25 centimes par chemise. — Elle se plaint que depuis 5 ans les prix aient baissé de 5 ou 10 centimes par chemise et que la quantité de travail ait diminué.

Dépouillement des questionn[aires] classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.							
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.						
																	DÉFALCATIONS.					
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.		En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	

ON. (Suite.)

II. — LIN[GE] D'HOMME. (Suite.)

44	50 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	Depuis 8 ans.	Chemises d'homme ; rabattage, boutonnières, calicot, toile ou flanelle (pièce).... (Main et machine.)	..... 0f 95	Un fabricant.	.....	Av[ril]	.....	10 heures (9 mois.)	Rien à faire janvier, juillet et août.	1 h. 1/2.	1f 90	506f	8f	10f	.....	488f	Concierge : logement gratuit ; bénéfices de la loge inconnus.
45	45 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, cordonnier ; 2 enfants.	Depuis 6 ans.	Chemises d'homme, zéphyr, finissage (douzaine). (A la main.)	..... 1f 20	Un fabricant.	.....	1er p[our] sem[aine]	.....	10 heures (7 mois.)	Rien à faire janvier, février, 2 mois d'été et décembre.	1 heure.	0f 75	157f 50	.....	9f 10	.....	148f 40	.....
46	50 et 55 ans.	Valides.	.....	.....	Depuis leur enfance (élevées au couvent.)	Chemises d'homme, finissage et rectification (travail soigné (pièce). (Main et machine.)	..... 1f et 1f 10	Un magasin de chemises sur mesure.	Tous les jours.	Av[ril]	.....	12 à 13 heures (9 mois.)	Rien à faire janvier, février, août.	*Idem.*	2f	624f	28f	24f	6f	566f (2 ouvrières.)	.....
47	70 ans.	Valide.	Célibataire.	.....	.....	Chemises d'homme, cotonnade (confection) finissage (douzaine). (A la main.)	..... 0f 20	Une entrepreneuse.	*Idem.*	1er p[our] sem[aine] ou p[our] quinz[aine]	.....	8 heures toute l'année.	.....	Minime.	.....	145f 60	.....	7f	.....	138f 60	Concierge : logement gratuit ; bénéfices de la loge inconnus.

Dépouillement des questionn… classés d'après la spécialité des ouvrières.

II. — LI… ON. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	d'é… ar…	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATION.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33		35	36	37	38	39	40
44	488f (Voy, col. 22.)	Gain du mari inconnu.	.....	488f (Voy. col. 22 et 25.)	Brotteaux.	Entresol sur courette.	Pièce unique (loge).	Gratuit.	Défectueux.	50m3.	Éle…	HOMME. (Suite.)	.....	Eau dans la loge; cabinets dans la cour.	Mauvaise.	Mauvaise.	
45	148f40	*Idem.*	.....	148f40 (Voy. col. 25.)	*Idem.*	Rez-de-chaussée sur rue.	.....	.....	.....	.....	Pè…	.....	.....	Dans la cour.	Bonne.	Bonne.	Pas d'atelier : l'ouvrière travaille dans l'échoppe de son mari ou chez des voisines.
46	566f (2 ouvrières.)	.....	.....	566f	Saint-Georges.	4e sur cour.	Pièce unique.	180f	Clair et aéré.	30m3.	Ha…	Assez propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	Mauvaise.	Mauvaise.	Ces ouvrières (deux amies vivant depuis longtemps ensemble) disent que la maison pour laquelle elles travaillent est celle qui paie le mieux ses ouvrières; des ouvrières plus jeunes qu'elles pourraient, ajoutent-elles, gagner un tiers de plus. — Elles ne reçoivent aucun secours.
47	138f60 (Voy. col. 22.)	.....	Secours du bureau de bienfaisance; chiffre inconnu.	138f60 (Voy. col. 22 et 26.)	Guillotière.	1er sur courette.	Plusieurs pièces.	Gratuit.	Sombre et sans air.	43m3.	Ha…	.....	.....	Dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	Maison pauvre

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

ON. (Suite.)

II. — L'HOMME. (Suite.)

48	38 ans (2 belles-sœurs.)	Valides.	Mariée; célibataire.	Le mari d'une des ouvrières, profession inconnue.	Depuis 10 ans.	Chemises d'homme, cotonnade, finissage (douzaine)..... (A la main.)	..... 0f 30	Un fabricant.	Variable.	.....	4 h. 1/2 toute l'année.	.....	Le fabricant envoie prendre et porter le travail.)	.....	810f (2 ouvrières.)	.....	8f 30	.....	802f 70 (2 ouvrières.)	.....
49	46 ans.	Cardiaque.	Mariée (abandonnée).	1 fils de 17 ans, papetier; 3 enfants de 13, 9 et 6 ans.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, soie, batiste, toile, commande, finissage (pièce). (A la main.)	..... 0f 55 et 0f 60	Une entrepreneuse.	1 et 2 fois par jour.	.....	12 à 13 heures (mars à juillet; mi-août à octobre inclus.)	6 à 7 heures (novembre à février et mi-août.)	1/2 heure.	.....	336f 50	.....	34f 40	54f 60	247f 50	.....
50	24 ans.	Valide.	.....	1 enfant.....	.....	Chemises d'homme, blanc, montage (douzaine). (A la machine.)	..... 2f 50	Un magasin.	2 et 3 fois par semaine.	.....	12 heures toute l'année.	.....	1 heure.	.....	787f 50	15f	24f	31f 20	717f 30	.....
51	32 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fille, profession inconnue.	.....	Chemises d'homme, flanelle, montage (pièce). (A la machine.)	..... 0f 25	Un magasin.	2 fois par semaine.	.....	8 heures toute l'année.	.....	2 heures.	.....	540f	12f	38f	.....	490f	Concierge: logement gratuit; bénéfices de la loge inconnus.

Dépouillement des questionn classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40

ON. (Suite.)

II. — LINGE D'HOMME. (Suite.)

48	802f 70 (2 ouvrières.)	Gain du mari inconnu.	.....	802f 70 (Voy. col. 25).	Brotteaux.	3e sur grande cour.	Appartement.	250f	Clair et aéré.	44m3.	Propre.	.....	.....	Bonne.	Bonne.	Les chemises que font ces ouvrières se vendent en magasin de 3 francs à 3 fr. 50 pièce.
49	247f 50	300f (Gain du fils.)	127f (Secours du bureau de bienfaisance.)	674f 50	Guillotière.	Rez-de-chaussée sur courette (hôtel garni).	Pièce unique.	168f	Aérage et éclairage défectueux.	52m3.	Très sale.	Très sale.	Eau dans la rue; cabinets dans l'allée.	Mauvaise.	Mauvaise.	Pièce humide et sombre (de là la grosse dépense de pétrole signalée); un seul lit qui sert à l'ouvrière et à deux de ses enfants (filles), les deux autres (garçons) couchant sur une paillasse qu'on étend le soir sur le plancher. — Maison puante et humide, à dégagements étroits. — Voy. le budget de cette famille, p. 127.
50	717f 30	.....	.....	717 30	*Idem.*	2e sur petite cour.	*Idem.*	120f	*Idem.*	48m3.	*Idem.*	*Idem.*	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Intérieur très pauvre; pièce obscure, ce qui explique la forte dépense de pétrole indiquée; très humide et pas aéré, l'ouvrière n'ouvrant jamais les fenêtres pour ne pas laisser pénétrer l'odeur des cabinets.
51	490f (Voy. col. 22.)	Gain de la fille inconnu.	.....	490f (Voy. col. 22 et 25.)	*Idem.*	Entresol sur cour.	Loge de concierge.	Gratuit.	Clair et aéré.	45m3.	.....	.....	Eau dans la cour; cabinets dans l'allée.	Bonne.	Bonne.	

Dépouillement des questionnai classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.		En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile, à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		12	13	14	15	16	27	18	19	20	21	22
ON. (Suite.)																					
II. — LIN						D'HOMME. (Suite.)															
52	40 ans.	Valide.	Veuve.	Une vieille parente à sa charge.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme zéphyr, montage, pièce..... (A la machine.)	..... 0f 60 et 0f 70	Des maisons de gros.	1 ou 2 fois par semaine.		.....	8 à 10 heures par jour. (11 mois.)	Rien à faire en août.	1 heure.	.....	780f	12f	18f	15f	735f00	.....
53	50 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis 25 ans.	Chemises d'homme montage, pièce : Tissu ordinaire... Zéphyr..... (A la machine)	..... 0f 60 0 75	Un chemisier.	.....		.....	9 heures. (10 mois.)	Rien à faire, juillet et août.	*Idem.*	3f	900f.	12f	20f	30f80	837f20	.....
54	18 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Habite avec ses parents; la mère, dévideuse.	Depuis 4 mois.	Chemises d'homme flanelle ou zéphyr, montage, pièce..... (A la machine.)	..... 0f 60	Un magasin.	Variables.		.....	5 heures.	.....	Minime.	1f25	.....	.....	.....	.....	.....	.....
55	30 an	*Idem.*	Mariée.	Le mari, guimpier.	Depuis 14 ans.	Chemises d'homme montage, la douzaine : Ordinaires, couleur..... Blanches..... (A la machine.)	..... 0f 75 2 50	Une maison de vente.	3 fois par semaine.		.....	10 heures. (9 mois.)	Rien à faire 3 mois.	2 heures.	1f25	381f	10f	42f50	26f40	302f10	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)																	
52	735f00	.....	Secours inconnu du bureau de bienfaisance.	735f00 (Voy. col. 26.)	Guillotière.	2e sur petite cour.	2 pièces, dont l'une avec alcôve.	.....	Peu clair et peu aéré.	64m3	Pétr	Très-propre.	.....	Eau dans la cour, cabinets sur le palier.	Médiocre.	Bonne.	
53	837f20	.....	.....	837f20	*Idem.*	4e sur rue.	Logement.	.....	Clair et aéré.	.....	Pétr et g	*Idem.*	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	Médiocre.	
54	.....	.....	.....	.....	Croix-Rousse.	3e sur rue.	3 pièces.	.....	*Idem.*	40m3	Ga	*Idem.*	.....	*Idem.*	Bonne.	Bonne.	Cette jeune fille, sortie d'apprentissage depuis peu de temps, a entrepris la lingerie à domicile plutôt que d'entrer dans un magasin, parce qu'elle espère gagner, dit-elle, 3 fr. 50 par jour. Après quelques semaines de travail, elle paraît un peu déçue et donne à entendre qu'en réalité elle ne travaille que pour « subvenir à sa toilette ». — Vieille maison de « canuts ».
55	302f10	1,240f (Gain du mari.)	.....	1,542f10	Terreaux.	5e sur cour.	Pièce unique.	180f	*Idem.*	38m3	Pétr	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière a élevé pendant quatre ans un enfant qui est actuellement dans un hôpital de la région. Cet enfant, né d'un père tuberculeux qui était l'amant de l'ouvrière, a été reconnu par le mari au moment du mariage.

Dépouillement des questionnai[res] classés d'après la spécialité des ouvrières.

[…]ION. (Suite.)

II. — Linge d'homme. (Suite.)

Numéros d'ordre des questionnaires.	Situation personnelle et de famille de l'ouvrière.					Nature et conditions générales du travail effectué.					Durée du travail journalier.				Gain de l'ouvrière.						
															Gain journalier en travail courant.	Gain annuel.					
																	Défalcations.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Da[…] de[…] pay[…] men[…]	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 3 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Eclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
56	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	....	Chemises d'homme tissu ordinaire, montage, pièce. (A la machine.)	.... $0^{f}75$	Un magasin de vente.	Tous les jours.	1 fo[…] par m[…]	....	8 heures. (10 mois.)	Rien à faire 2 mois.	1 heure.	$3^{f}75$	......	......	......	......	......	....
57	35 ans.	*Idem.*	......	*Idem.*	Depuis son enfance.	Chemises d'homme montage, boutonnières, boutons, marque, etc., commande: Madapolam, suivant le travail, pièce........ Couleur, pièce... Chemises de nuit, madapolam, pièce........ (Main et machine.)	.... $0^{f}60$ à $1^{f}00$ $0^{f}80$ à $1^{f}10$ $0^{f}80$	Trois magasins de vente au détail.	*Idem.*	1 et[…] foi[…] par m[…]	....	13 à 14 heures. (10 mois.)	3 à 4 heures mai et septembre.	*Idem.*	....	660^{f}	$11^{f}25$	$48^{f}50$	21^{f}	$579^{f}25$	....
58	*Idem.*	*Idem.*	Mariée.	Le mari, tailleur sur métaux; 1 petite fille.	*Idem.*	Chemises d'homme de commande, montage : Zéphyr, flanelle, pièce........ Calicot, pièce.... (Principalement à la machine.)	.... $0^{f}70$ et $0^{f}75$ $0^{f}60$ et $0^{f}65$	Quatre magasins de vente.	*Idem.*	*Idem*	....	8 heures toute l'année.	....	1/2 heure à 1 heure.	$4^{f}00$	$1,200^{f}$	8^{f} 0	$23^{f}75$	......	$1167^{f}75$	....
59	30 ans	*Idem.*	Célibataire.	1 fils de 12 ans.	*Idem.*	Chemises d'homme de commande, montage : Couleur (oxford, zéphyr, flanelle de coton), pièce. Blanches, calicot, sans pattes.... Les mêmes, avec pattes........ (Principalement à la machine).	.... $0^{f}75$ $0^{f}45$ et $0^{f}50$ $0^{f}70$ et $0^{f}80$	Un magasin de vente.	*Idem.*	1 f[…] par m[…]	....	10 heures. (février à août).	5 heures septembre à janvier.	1/4 d'heure.	$3^{f}00$ à $3^{f}50$	850^{f}	13^{f}	$24^{f}55$	......	$812^{f}45$	....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRÉTÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	[illegible] d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	ON. (Suite.)
																	II. — LINGE D'HOMME. (Suite.)
56	.....	.....	.....	.....	Terreaux.	3e sur rue.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Bonne.	Cette ouvrière a refusé de recevoir l'enquêteur chez elle, ne voyant pas, a-t-elle dit, l'utilité de lui donner des renseignements sur son logement. — Elle a cependant dit qu'elle fait 5 chemises par jour (ce qui, à 10 mois de travail, lui donnerait un gain élevé) et qu'elle gagne autant que son mari.
57	579f 25	(Gain du mari inconnu.)	.....	579f 25 (Voy. col. 26.)	Guillotière.	1er sur courette.	2 pièces.	120f	Clair et aéré.	80m3	Pét[illegible]	Très propre.	.....	Dans la cour.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière signale une constante diminution de la quantité du travail et des prix; la concurrence des couvents en serait, d'après elle, la cause. — Tout dernièrement elle est devenue entrepreneuse; son mari s'occupe des livraisons, de la distribution du travail, etc.
58	1,167f 75	1,500f (Gain du mari.)	.....	2,667f 75	*Idem.*	5e sur rue.	2 pièces, 1 entrée.	300f	*Idem.*	72m3	Id[illegible]	*Idem.*	Très propre.	Sur le palier.	Bonne.	Bonne.	6 chemises par jour. — Ouvrière privilégiée; très habile, elle travaille, et régulièrement, pour les maisons de Lyon qui payent le mieux. Elle dit qu'elle n'a jamais eu à subir de fluctuations dans les prix de façon.
59	812f 45	.....	.....	812f 45	Brotteaux.	6e vue sur les toits.	Pièce unique.	120f	*Idem.*	42m3	Id[illegible]	*Idem.*	*Idem.*	Eau dans la cour, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Depuis quelques années, la quantité de travail diminue et la morte-saison augmente. La cause en serait dans l'augmentation du nombre des ouvrières.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.							
															GAIN ANNUEL.						
																DÉFALCATIONS.					
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
						N. (Suite.)															
						II. — L'HOMME. (Suite.)															
60	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, employé.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme montage, couleur et blanc (pièce). (Presque complètement à la machine.)	..... 0f 70 et 0f 78	Un magasin de vente.	Tous les jours.	heures février juillet novembre.	4 heures septembre, octobre et janvier.	Rien à faire en août.	1 heure.	3f 60	750f	12f 25	89f 90	.....	647f 85	.....	
61	45 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, cimentier; 4 enfants de 14 à 3 ans.	*Idem.*	Chemises d'homme montage, couleur et blanc, avec plis (pièce)..... 0f 50 à 0f 60 Chemises d'homme montage, couleur et blanc, sans plis (pièce)..... 0f 40 et 0f 45	.....	Une maison de vente.	*Idem.*	.....	7 heures (10 mois).	4 heures (2 mois).	1/2 heure.	2f 00	550f	9f	25f 75	.....	515f 75	.....	
62	34 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	*Idem.*	Chemises d'homme montage, blanches..... 0f 50 à 0f 70 Chemises d'homme montage, blanches, brillanté, devants à plis... 0f 90 Chemises d'homme montage, couleur, zéphyr, flanelle, devants à plis... 0f 75 et 0f 80 (A la machine.)	.....	Plusieurs maisons de vente.	*Idem.*	heures mars août; octobre décembre.	5 heures janvier et février.	Rien à faire en septembre.	*Idem.*	4f 00	1,100f	8f	47f	.....	1,045f	.....	
63	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, garçon de magasin; 1 enfant de 4 ans.	Depuis 12 ans.	Chemises d'homme commande et confection, montage, simples (pièce). 0f 40 à 0f 50 Chemises d'homme commande et confection, montage, avec petits plis (pièce)..... 0f 70 (A la machine.)	.....	Des magasins de vente.	*Idem.*	.....	7 à 8 heures (9 mois).	Rien à faire août à octobre.	1 heure.	1f 25	280f	7f	102f	5f 25	165f 75	.....	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
																N. (Suite.)
																II. — L'HOMME. (Suite.)
60	647f 85	Gain du mari inconnu.	.....	647f 85 (Voy. col. 25.)	Brotteaux.	2e sur rue.	Logement.	430f	Clair et aéré.	60m3	ès propre.	Très propre.	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière se dit fort habile. — Elle se plaint de la baisse des prix et de la quantité du travail. — Certains indices, notamment le chiffre relativement élevé des fournitures (dont le détail a été présenté) donneraient à penser que cette ouvrière emploie d'autres ouvrières.
61	515f 25	1,600f (Gain du mari.)	.....	2,115f 25	*Idem.*	*Idem.*	2 pièces et 1 entrée.	276f	*Idem.*	45m3	*Idem.*	*Idem.*	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	
62	1,045f	.....	.....	1,045f 00	Hôtel-de-Ville.	5e sur rue.	Pièce unique avec grande entrée.	365f	*Idem.*	60m3	*Idem.*	*Idem.*	Dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	6 chemises par jour. — Quand cette ouvrière a trop d'ouvrage, elle emploie une autre ouvrière à raison de 20 francs par semaine pour 10 heures de travail. — La différence des prix, 0 fr. 50 à 0 fr. 70, 0 fr. 75 à 0 fr. 80, provient de la différence des maisons; le travail est le même. — L'ouvrière signale que le travail est moins abondant qu'il y a quelques années.
63	165f 75	1,500f (Gain du mari.)	.....	1,665f 75	Brotteaux.	Rez-de-chaussée sur rue.	2 pièce, 1 entrée.	290f	*Idem.*	108m3	*Idem.*	*Idem.*	Eau dans le logement, cabinets dans l'escalier.	*Idem.*	*Idem.*	Lorsque cette ouvrière travaillait en atelier, elle gagnait 2 francs en 10 heures et demie de travail; elle estime qu'en travaillant chez elle 10 heures, elle gagnerait de 1 fr. 50 à 1 fr. 80. — Elle se plaint de la diminution des prix de façon.

Dépouillement des questionn[…]lassés d'après la spécialité des ouvrières.

Numéros d'ordre del questionnaires.	Situation personnelle et de famille de l'ouvrière.					Nature et conditions générales du travail effectué.				Durée du travail journalier.				Gain de l'ouvrière.	Gain annuel.	Défalcations.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.	Gain journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						ON. (Suite.) II. — L'HOMME. (Suite.)														
64	35 ans.	Valide.	Célibataire.	La mère de l'ouvrière, profession inconnue.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de commande, montage : Compliquées ou plissées (pièce) .... Simples (pièce). (Presque complètement à la machine.)	.... $0^{f}70$ $0^{f}50$ et $0^{f}60$	Un magasin de vente.	Tous les jours.	....	10 heures (10 mois).	5 heures janvier et février.	3/4 d'heure.	$3^{f}00$	825^{f}	$7^{f}50$	$73^{f}50$	....	744^{f}	10^{f} (vente de déchets d'étoffes).
65	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	....	*Idem.*	Chemises d'homme de commande, montage (pièce) : Blanc, devant batiste...... Blanc, devant toile........ Couleur, à plis. Couleur, sans plis........ Flanelle...... (Presque complètement à la machine.)	.... $0^{f}65$ $0^{f}60$ $0^{f}75$ $0^{f}60$ $0^{f}90$	Un magasin de vente.	*Idem.*	....	12 heures, mars à août, novembre et décembre.	4 heures, septembre, octobre, janvier, février.	On vient chez l'ouvrière.	$3^{f}40$	800^{f}	17^{f}	33^{f}	$22^{f}25$	$744^{f}75$	....
66	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 fille de 7 ans...	*Idem.*	Chemises d'homme montage (pièce). (Main et machine.)	.... $0^{f}70$ à $0^{f}80$	Une maison de vente.	*Idem.*	....	10 heures toute l'année.	....	1/2 heure.	$5^{f}00$	$1,500^{f}$	9^{f}	25^{f}	....	$1,466^{f}$	....

Dépouillement des questionn *classés d'après la spécialité des ouvrières.*

ON. (Suite.)

II. — L'HOMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
64	754f	400f (Gain de la mère.)	.....	1,154f	Brotteaux.	3e sur grande cour.	2 pièces.	260f	Clair et aéré.	60m3.	Sale.	.....	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Depuis cinq ans les prix auraient baissé de 0 fr. 10 par chemise.
65	744f 75	.....	.....	744f 75	Guillotière.	5e vue sur les toits.	*Idem.*	130f plus 12f d'eau.	Assez clair, insuffisamment aéré.	72m3.	Très sale.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière déclare que les prix sont les mêmes, mais que le travail est plus compliqué qu'autrefois.
66	1,466f	.....	.....	1,466f	Brotteaux.	3e sur rue.	2 pièces, 1 entrée, 1 cuisine.	240f (Voy. *Observations.*)	Clair et aéré.	48m3.	Sale et en désordre.	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière habite avec une autre ouvrière lingère travaillant chez une entrepreneuse. — Excellente ouvrière travaillant pour la maison de Lyon qui paye le mieux. — Depuis quinze ans qu'elle est employée par cette maison, la situation est semblable à tous points de vue.

Dépouillement des questionn *classés d'après la spécialité des ouvrières.*

ON. (Suite.)

II. — L D'HOMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE. Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ. Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER. En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.	GAIN DE L'OUVRIÈRE. Gain journalier en travail courant.	Gain annuel. Brut.	Défalcations. Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
67	40 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, ouvrier bronzier; 1 fille de 17 ans, qui aide un peu sa mère; 1 fils de 15 ans, bronzier; une fille de 9 ans.	.....	Chemises d'homme montage (douzaine)..... (Main et machine.)	..... 1f à 1f 50.	Un magasin de vente.	Variables.	.....	12 heures toute l'année.	.....	3/4 d'heure.	.....	380f	11f 25	90f	.....	278f 75	.....
68	30 et 35 ans (sœurs).	Valides.	.....	La mère des ouvrières; une nièce aide les ouvrières.	Depuis leur enfance.	Chemises d'homme confection et commande, montage et rectifications de la coupe à chaque douzaine (douzaine)..... (A la machine.)	..... 3f à 4f 80.	Un fabricant.	Tous les jours.	.....	11 à 12 heures. (10 mois 1/2).	Rien à faire, six semaines (janvier, août, septembre).	1 heure.	.....	1,620f (3 ouvrières).	33f 50 (2 machines).	35	30f (gaz); 460f (à la nièce des ouvrières.)	1061f50 (2 ouvrières)	.....
69	20 ans.	Valide.	Célibataire.	La mère de l'ouvrière, concierge; son grand-père.	Depuis 1 an.	Chemises d'homme montage ordinaire ..... 0f 50 à 0f 75. Toile ordinaire ou zéphyr..... 0f 75. Flanelle ..... 0f 80. (Machine.)	.....	Un chemisier.	*Idem.*	.....	9 heures.	Rien à faire, 15 jours en janvier.	Minime.	2f 50.	780f	10f	17f	.....	753f	.....
70	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, teinturier.	Depuis son enfance. (Élevée au couvent.)	Chemises d'homme commande et confection, montage et finissage, couleur, zéphir, flanelle, finissage à la main, pièce.. ..... 0f 80 et 0f 85. *Idem* blanc, calicot, percale, finissage à la machine.... 0f 45 et 0f 60. (Main et machine.)	.....	Plusieurs magasins de gros.	*Idem.*	.....	8 heures à 8 heures 1/2. (9 mois.)	2 à 3 heures août à octobre.	1 heure.	.....	385f	11f 25	34f 50	.....	339f25	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
II. — LIN… ON. (Suite.)																
… D'HOMME. (Suite.)																
67	278f 75	Gain du mari et des enfants inconnu.	.....	278f 75 (Voy. col. 25.)	.....	2e étage sur rue.	Pièce unique (carrelée avec alcôve et évier).	144f	Clair et aéré.	105m3	Sale et en désordre.	Sale.	Pas d'eau dans la maison, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière, encore enceinte, a une fille aînée, âgée de de 17 ans, qui est bonne et n'aide pas sa famille. — Intérieur désordonné et sale; la fille de 17 ans, robe courte, jambes nues, cheveux flottants, jolie figure, a tout l'air d'une gamine dressée au vice précoce. — L'ouvrière a produit beaucoup plus en sa pleine force: en s'exténuant elle gagnait de 2 fr. 50 à 3 francs par jour. L'affaiblissement de sa santé et ses charges de famille l'ont obligée à réduire son travail. En dernier lieu elle ne gagnait plus que 7 à 8 francs par quinzaine.
68	1061f 50 (2 ouvrières).	.....	.....	1061f 50	Brotteaux..	3e étage sur rue.	2 pièces, 1 entrée.	442f 85 (Voy. *Observations.*)	*Idem.*	45m3	Très propre.	Très propre.	Dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	Le loyer est de 380 francs; il faut y ajouter 37 fr. 85 d'impôts, 18 francs d'eau et 7 francs d'assurance: total 442 fr. 85. — Ces ouvrières vivent avec leur mère à force d'économie et de privations. — D'après elles, les prix de façon auraient diminué, dans leur spécialité, de 50 p. 100 depuis une dizaine d'années.
69	753f	.....	.....	753f (Voy. *Observations.*)	Guillotière.	Entresol sur cour.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Eau dans la loge, cabinet dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	Les éléments manquent pour apprécier la situation de cette famille.
70	339f 25	875f (Gain du mari.)	.....	1,214f 25	Brotteaux..	2e étage sur des bâtiments plus bas.	2 pièces, 1 entrée.	183f	Clair et aéré.	64m3	Propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Quand cette ouvrière donne à finir, elle paye pour 1 chemise de 0 fr. 80 et 0 fr. 85, à faire à la main, 0 fr. 55 et 0 fr. 65; pour une de 0 fr. 45 et 0 fr. 60 à faire à la machine, 0 fr. 30. — Elle estime qu'en faisant le montage et le finissage, la même ouvrière gagne de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 en 10 heures.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

ON. (Suite.).

II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
71	35 ans.	Valide.	.....	.....	Depuis 10 ans.	Chemises d'homme commande et confection, montage et finissage, blanches, calicot, commande, presque tout à la main, avec de 9 à 15 boutonnières (pièce)..... Les mêmes sans boutonnières et à la machine (douzaine).- ..... *Idem* couleur, à la machine, sans boutonnières (douzaine)..... Les mêmes, à la main, avec boutonnières (pièce).	..... 0f 50 à 0f 70. 2f 50 2f 50 0f 50 et 0f 60.	Plusieurs maisons de gros.	Tous les jours.	.....	12 heures toute l'année.	.....	1 heure.	.....	1,100f.	31f 75	131f 50 (Voy. observations.)	18f	918f 75	.....
72	35 ans.	*Idem.*	Mariée	Le mari, marchand sur les marchés; 1 fils de 8 ans.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de commande, montage et finissage, blanc (pièce)..... *Idem* couleur (pièce) (Main et machine.)	..... 1f 70. 1f 65.	Un magasin de vente de l'Est.	1 fois par semaine.	14 heures (mars à juin.)	8 heures, janvier, février, juillet à décembre.	.....	Pour l'expédition 1/2 journée par semaine.	5f (en 14 heures). 2f 85 (en 8 heures).	1,070f.	9f	52f 30	45f	963f 70	.....
73	36 ans.	Mauvaise santé, varices.	Veuve.	1 enfant de 5 ans.	.....	Chemises d'homme entières, confection, flanelle, coton, zéphyr, etc. (douzaine)..... (Machine.)	..... 2f à 2f 35.	Un magasin.	2 ou 3 fois par semaine.	.....	12 heures. (11 mois 1/2.)	Rien à faire 15 jours.	1/2 journée.	.....	300f.	10f	55f	22f 50	213f 50	....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	[illegible]	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	[illegible]	35	36	37	38	39	40

[illegible]ON. (Suite.)

II. — LIN[illegible]'HOMME. (Suite.)

71	8f 75	.....	.....	918f 75	Guillotière.	3e étage sur rue.	Pièce unique (divisée en deux).	168f	Clair et aéré.	300m3	[illegible]	Propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière ne fait que piquer à la machine pour le montage; elle donne a finir au dehors (c'est ce qui explique la forte dépense de fil). Pour les chemises à 2 fr. 50 la douzaine qu'elle fait presque toute l'année, elle paye le finissage 0 fr. 80, il lui reste donc 1 fr. 70, elle fait régulièrement 2 douzaines en 12 heures. — La finisseuse ne peut gagner, dit l'ouvrière, plus de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 en 10 heures (finissage de 2 douzaines).
72	963f 70	1,500f (Gain du mari.)	.....	2,463f 70	*Idem.*	rez-de-chaussée sur rue.	2 pièces, 1 cuisine.	276f	*Idem.*	150m3	[illegible]	*Idem.*	.....	Eau dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière se dit très habile. — Elle a à sa charge l'expédition retour de la chemise, soit 0 fr. 10 pièce. Elle donne en outre le finissage à faire, soit 0 fr. 85 pour la chemise à 1 fr. 60 et 0 fr. 80 pour celle à 1 fr. 55; c'est-à-dire qu'elle a pour le montage 0 fr. 75 par chemise. Elle déclare payer ses finisseuses au-dessus de la moyenne.
73	213f 50	.....	(Secours du bureau de bienfaisance, chiffre inconnu.)	213f 50 (Voy. col. 26.)	*Idem.*	3e étage sur courette.	Pièce unique.	.....	Sombre et sans air.	72m3	[illegible]	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	Médiocre.	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
)N. (Suite.)																				
II. — L'HOMME. (Suite.)																				
74	35 ans.	Valide.	Veuve.	1 fils de 15 ans, fumiste.	Depuis 13 ans.	Chemises d'homme de confections, tout à faire sauf la coupe; avec 8 boutons et boutonnières (douzaine)..... Chemises d'homme de confection, tout à faire sauf la coupe; sans boutonnières (douzaine)..... (Machine et main.)	..... 3f 40 et 3f 60 2f 25	Un magasin de gros.	3 fois par semaine.	.....	12 heures toute l'année.	.....	1/2 heure.	.....	687f	11f 75	60f 40	6f	608f 85	.....
75	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Un enfant de 10 ans.	Depuis 4 ans.	Chemises d'homme, flanelle coton : Plastron doublé (douzaine)..... Plastron non doublé (douzaine). (A la machine.)	..... 3f 2f 80	Une maison de gros.	2 ou 3 fois par semaine.	.....	10 à 12 heures toute l'année.	.....	1 heure.	.....	450f	13f	22f 50	20f	395f 50	.....
76	.....	*Idem.*	Mariée.	Le mari, 67 ans, infirme.	Depuis 16 ans.	Chemises d'homme (douzaine)..	..... 4f 40	Un magasin de gros.	1 fois par semaine.	.....	13 heures toute l'année, même le dimanche.	.....	.....	2f 15	750f	42f (2 machines.)	.....	.....	708f	.....
77	50 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, cordonnier.	Depuis 4 ans.	Chemises d'homme, plastron en zéphyr de couleur (coupe et couture à la machine) [douzaine].....	..... 0f 75 à 0f 85	Un chemisier.	2 ou 3 fois par semaine.	.....	12 heures.	8 heures.	1 heure.	.....	672f	12f	18f	24f	618f	.....

Dépouillement des questionn… classés d'après la spécialité des ouvrières.

II. — Lu… ON. (Suite.)

L'HOMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
74	608f 85	525f (Gain du fils).	.....	1133f 85	Guillotière.	5e étage, sur rue.	2 pièces, dont 1 mansarde.	120f	Mal aéré et mal éclairé (tabatières).	25m3.	Très propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	Médiocre.	Bonne.	Quand cette ouvrière fait des chemises à 3 fr. 60 et à 3 fr. 40 (soit une moyenne de 3 fr. 50), elle met 18 heures pour en faire une douzaine, soit un gain de 0 fr. 194 l'heure; avec les chemises à 2 fr. 22 (12 heures) elle a un gain de 0 fr. 187 l'heure, soit un gain moyen de de 0 fr. 191 l'heure.
75	395f 50	.....	Secours du bureau de bienfaisance, chiffre inconnu.	395f 50 (Voy. col. 26).	Perrache.	3e étage, sur cour.	1 pièce, 1 mansarde	120f	Assez clair et aéré.	26m3.	*Idem.*	.....	Sur le palier.	Bonne.	*Idem.*	Ouvrière qui s'est mise à faire de la lingerie après la mort de son mari. — L'hiver seulement elle reçoit du bureau de bienfaisance du pain et du charbon.
76	708f	.....	.....	708f	*Idem.*	Rez-de-chaussée.	2 petites pièces.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Médiocre.	Médiocre.	Gains de 9 semaines consécutives : 14 fr. 25, — 15 fr. 20, — 13 fr. 75, — 13 fr. 55, — 15 fr. 25, — 11 fr. 75, — 14 fr. 25, — 12 fr. 70, — 11 fr. 75.
77	618f	Gain du mari inconnu.	.....	618f (Voy. col. 25.)	Brotteaux.	Rez-de-chaussée, sur rue.	2 pièces.	.....	Clair et aéré.	30m3.	Moyenne.	.....	Eau dans le logement, cabinets dans l'escalier.	Passable.	Passable.	

Dépouillement des questions classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier au travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

ON. (Suite.)

II. — L'HOMME. (Suite.)

78	40 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, wattman.	Depuis 8 ans (auparavant couturière).	Cols d'homme rabattus (*bouteaux*), toile, (douzaine).	..... 0f 60 à 0f 80 ou 1f 20 à 1f 50 (suivant maison).	Un chemisier.	Tous les jours.	.....	10 à 11 heures.	Rien à faire 3 mois, depuis 1904.	1 heure.	2f 50 à 2f 75	800f	12f	.....	.....	788f	.....
						Cols d'homme cassés, (douzaine).	0f 80													
						Cols d'homme droits ou cols officier (douzaine).	0f 60													
						Cols de femme, (douzaine).....	0f 80 à 1f 85													
						Manchettes d'hommes, (douzaine). (Commande seulement.) [A la machine].	1f 20 à 1f 80													
79	35 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis 6 ans.	Cols d'homme cassés, toile, (douzaine).....	..... 0f 75 et 0f 80	Un chemisier.	*Idem.*	.....	10 heures (8 mois).	Rien à faire 4 mois d'été.	1 à 2 heures (souvent l'ouvrage n'est pas prêt).	2f	700f	8f	.....	.....	692f	.....
						Cols d'homme droits.....	0f 70 et 0f 75													
						Hausse-cols.....	1f													
						Cols de femme... (*A la machine*).	0f 75 et 0f 80													
80	50 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fils, employé de tramway; 1 autre au régiment.	Depuis 1 an (précédemment couturière).	Cols d'homme droits (sauf les boutonnières) toile, (douzaine).	..... 0f 60	Un chemisier en gros.	2 fois par semaine.	.....	10 heures toute l'année.	.....	*Idem.*	1f 20	388f 80	11f 25	20f	.....	357f 55	Concierge : 100 francs par an, plus le logement et les bénéfices.
						Cols d'homme cassés (sauf les boutonnières) toile, (douzaine)..... (*A la machine*).	0f 60 à 0f 80													

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
N. (Suite.)																
II. — L[illegible]OMME. (Suite.)																
78	788f	2,098f 75 (Gain du mari.)	.....	2,886f 75	Villeurbaune.	2e étage : sur plusieurs cours.	2 pièces et grande entrée.	240f	Clair et aéré.	63m3.	Moyenne.	.....	Eau dans la cour, cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière a eu des apprenties; l'apprentie paye en général de 35 à 50 francs par mois d'avance et apporte sa machine; il ne faut pas un mois à une apprentie pour savoir faire le travail ordinaire de cette spécialité. — En général les prix de la confection sont les mêmes que ceux de la commande. — Cette ouvrière signale la diminution des prix et de la quantité du travail et se plaint vivement de la concurrence des couvents, notamment à Sainte-Foy et à Saint-Jean, qui envoient prendre et rapporter de l'ouvrage dans les magasins à des heures où les ouvrières ordinaires ne viennent pas.
79	692f	.....	.....	692f	Terreaux.	2e étage : sur courette.	2 pièces.	.....	Manque d'air et de lumière.	30m3.	[illegible]ticuleuse.	.....	*Idem.*	Médiocre.	Médiocre.	Le travail, dit cette ouvrière, ne diminue pas beaucoup comme quantité; mais les prix baissent considérablement en raison de la concurrence faite par une fabrique mécanique à Villeurbanne. — La morte-saison qui se produit en été pour les ouvrières de la maison qui emploie cette ouvrière aurait lieu en hiver pour une maison similaire qu'elle nous indique; l'ouvrière ne peut expliquer cette différence.
80	457f 55 (plus le logement et les bénéfices de la loge).	880f (Gain du fils.)	.....	1,337f 55 (plus le logement et les bénéfices de la loge).	*Idem.*	Rez-de-chaussée entre impasse et allée; 5e étage.	Loge et chambre.	Gratuit.	*Idem.*	36m3.	Propre.	Propre.	Eau dans une cour voisine, cabinets dans la cour.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière a appris récemment à faire l'article qu'elle confectionne; elle insiste sur cette idée qu'elle est encore une débutante; elle fait à l'ordinaire 2 douzaines de cols par jour, alors que d'autres en font 4; il est vrai qu'elle a quelques dérangements (peu nombreux du reste) en raison de sa situation de concierge. — Tous les logements de la maison ont l'eau sauf le sien.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
N. (Suite.)																				
II. — HOMME. (Suite.)																				
81	34 ans.	Valide.	Veuve.	3 enfants : l'un gagne 40 francs par mois, l'autre 15 francs (professions inconnues).	.....	Faux-cols toile, confection ou commande (douzaine). (A la machine.)	..... 0f 75	Un magasin.	2 fois et plus par semaine.	.....	8 heures toute l'année (un peu irrégulièrement).	.....	1 heure.	.....	690f	10f	34f 50	.....	643f 50	.....
82	35 ans.	*Idem.*	Divorcée	2 enfants (à sa charge).	Depuis 5 ans.	Même article..... A l'occasion, gilets de flanelle, confection, douzaine. (A la machine.)	0f 60 2f 10	Un magasin.	1 fois par semaine.	.....	10 heures (9 mois).	Rien à faire juillet, août et décembre.	Minime.	.....	550f	169f 2 machines (Voy. *Observations*).	33f 75	.....	347f 25	(Gains divers en morte-saison, somme inconnue.)
83	30 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis 6 ans.	Faux-cols (sans les boutonnières (douzaine) : cassés, toile... militaires..... rabattus..... (A la machine.)	..... 0f 60 0f 50 1f	Un chemisier.	Tous les jours.	.....	12 heures (9 mois).	6 heures (juillet à septembre.)	2 heures.	2f	536f	10f	40f 20	.....	485f 80	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	

II. — LINGERIE. (Suite.)

D'HOMME. (Suite.)

81	643f 50c	660f (Gain des enfants)	.....	1,303f 50	Guillotière.	1er sur grande cour.	Pièce unique avec 2 grandes alcôves.	200f	Clair et aéré.	84m3.	Pétr.	Propre.	.....	Eau dans la chambre ; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière se plaint de ne pas avoir assez de travail.
82	347 25 (Voy. col. 22.)	.....	Secours du bureau de bienfaisance, chiffre inconnu.	347f 25 (Voy. col. 22 et 26.)	Terreaux.	*Idem.*	2 pièces.	160f	Manque d'air et de lumière.	75m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la cour ; cabinets dans l'escalier.	Médiocre.	Médiocre.	Cette ouvrière est propriétaire d'une machine et paye pour l'autre (location et amortissement) 3 francs par semaine. — Elle signale la baisse de travail, moins comme quantités que comme prix. — Il est arrivé que le travail qu'elle allait prendre n'était pas prêt ; elle a alors pris l'habitude d'en rapporter les 4/5 au moins, ce qui est pour le patron une indication qu'elle aura bientôt besoin d'ouvrage.
83	485 80	.....	.....	485f 80	Brotteaux.	4e sur cour.	Pièce unique.	.....	Mal éclairé et aéré.	70m3.	*Idem.*	.....	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ON. (Suite.)																				
III. — LINGERIE DE MÉNAGE ET LINGERIE POUR ŒUVRES D'ASSISTANCE.																				
84	60 ans.	.....	.....	.....	Depuis 5 ans.	Tabliers de valet de chambre (douzaine).....	..... 0f40 à 0f60	Une entrepreneuse.	Variables.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60f	Concierge : logement gratuit, 350 francs de bénéfices divers ; de plus 1 ménage 1 heure par jour (gain inconnu).
						Torchons à ourler.	"													
						Mouchoirs de poche (A la main.)	"													
85	40 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, ébéniste ; 1 enfant.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Tabliers de valet de chambre.....	..... 0f30	Un magasin.	*Idem.*	.....	10 à 11 heures.	.....	Minime.	1f	350f	10f	.....	.....	340f	.....
						Torchons (douzaine).....	0f60													
						Taies d'oreiller (douzaine).....	0f50													
						Draps.....	0f40													
						Jupons (commande) (Machine et main.)	3f50													
86	81 ans.	*Idem.*	Veuve.	Plusieurs petits-enfants à sa charge.	Depuis 6 ans.	Draps, toile, la paire..... (A la main.)	..... 1f20	Une œuvre d'assistance par le travail.	Tous les jours.	.....	6 heures par jour (9 mois).	Rien à faire (juillet à septembre).	1 heure.	0f60	163f80	27f30	.....	.....	136f50	.....
87	67 ans.	*Idem.*	*Idem.*	La fille de l'ouvrière, profession inconnue.	.....	Chemises (pièce).	0f50	La même.	*Idem.*	.....	8 heures irrégulièrement.	.....	.....	0f50	.....	.....	.....	.....	120f	.....
						Draps, toile (pièce).	0f50													
						Tabliers de femme (pièce).....	0f20 et 0f25													
						(A la main.)														

Dépouillement des questionnai classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	mo d'éch artifi	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	3	35	36	37	38	39	40

ON. (Suite.)

III. — LINGERIE DE MÉ ET LINGERIE POUR OEUVRES D'ASSISTANCE.

84	410f (Plus le produit d'un ménage et le logement.)	.....	.....	410f (Plus le produit d'un ménage et le logement.)	.....	.....	1 pièce, 1 soupente.	.....	.....	.....	G	.....	.....	Dans le logement.	.....	.....	
85	340f	2,100f (Gain du mari.)	.....	2,440f	Brotteaux.	3e sur cour.	3 pièces.	.....	Clair et aéré.	64m3.	Pét	Propre.	Propre.	Eau dans la conr, cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	Travail fortement en baisse depuis le départ des religieuses; la maison vient de cesser la fabrication de la lingerie.— Une maison religieuse (dont l'ouvrière cite le nom) fait exécuter beaucoup de travaux par des jeunes filles sans emploi qu'elle loge.
86	136f50	.....	Secours divers, chiffre inconnu.	136f50 (Voy. col. 26.)	*Idem.*	1er sur cour.	2 pièces.	204f	Sombre et mal aéré.	30m3.	Id	.....	.....	Eau sur une place assez éloignée.	.....	.....	Cette ouvrière a élevé 5 enfants; 4 sont morts ainsi que leurs femmes, et elle est obligée de subvenir aux besoins de ses petits-enfants, dont l'un est en apprentissage; son cinquième fils est chargé de famille et ne peut l'aider.
87	120f	Gain de la fille inconnu. (Voy. *Observations.*)	*Idem.*	120f (Voy. col. 25 et 26.)	*Idem.*	4e sur rue.	2 pièces.	.....	Clair et aéré.	39m3.	Id	.....	.....	Dans le logement.	Mauvaise.	Mauvaise.	La fille de l'ouvrière, qui par son travail contribue largement aux ressources du ménage, est malade depuis cinq mois et a été envoyée à la campagne.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.							
																GAIN ANNUEL.						
																	DÉFALCATIONS.					
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	

LI ON. (Suite.)

III. — LINGERIE DE MÉNAGE ET LINGERIE POUR ŒUVRES D'ASSISTANCE. (Suite,)

88	60 ans.	Malade.	.....	.....	Depuis 2 ans.	Chemises de garçon, coton (pièce). (A la main.)	..... 1f	Une autre œuvre d'assistance par le travail.	.....	A la livraison.	.....	10 heures très irrégulièrement.	.....	1/2 journée.	0f 50	.....	.....	Fil fourni par l'Œuvre	.....	.....	.....	
89	63 ans.	Faible.	.....	.....	Précédemment couturière.	Chemises d'enfant (les 20)..... Blouses (pièce)... Etc. (Main et machine.)	..... 3f 1f	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	.....	.....	Minime.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Journées bourgeoises à 1f 25 plus la nourriture, nombre inconnu.	
90	73 ans.	Estropiée.	Célibataire.	.....	Depuis 3 ans (antérieurement ourdisseuse).	Chemises de femme, cotonnade (pièce). (A la main.)	..... 0f 75	La même.	De 2 à 4 fois par mois.	*Idem.*	.....	.....	.....	2 heures 1/2	.....	30f	.....	Fil fourni gratuitement.	.....	.....	.....	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
III. — LINGERIE DE MÉNAGE ET LINGERIE POUR OEUVRES D'ASSISTANCE. (Suite.)																	
88	.....	.....	Secours du bureau de bienfaisance, chiffre inconnu.	.....	Guillotière.	4e étage (sur rue.)	Pièce unique.	.....	Obscur et sans air.	.....	Pétrole.	Médiocre.	Sale.	Eau dans la cour, cabinets dans l'escalier.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière, dont il a été impossible d'évaluer les ressources, est obligée le plus souvent, à cause de son état de maladie, de payer une femme 0 fr. 25 par course pour aller rendre et chercher son travail.
89	.....	.....	.....	.....	.....	Sous les toits.	*Idem.*	72f	Clair et aéré.	12m.	*Idem.*	.....	.....	Cabinets dans une allée.	Assez bonne.	.....	Voy. Monographie II, p. 128.
90	30f	.....	36f (valeur de secours en nature fournis par le bureau de bienfaisance); 514f (rente).	580f	Brotteaux.	5e étage (sur cour.)	Pièce unique mansardée.	72f, plus 12f d'eau.	Sombre et sans air.	60m.	Essence minérale.	Très sale.	.....	Eau dans le logement, cabinets entre les 2e et 3e étages.	Médiocre.	Médiocre.	Voy. Monographie III, p. 129.

IVE PARTIE

MONOGRAPHIES D'OUVRIÈRES

ET

BUDGETS DE FAMILLE.

I (49).

DÉPENSES.

Pain, 730 kilogrammes à o fr. 35	255f 50c	
Pommes de terre, 730 kilogr. à o fr. 10	73 00	
Macaroni (en débris) 78 kilogr. à o fr. 50	39 00	
Huile de Sésame, 46 kilogr. à o fr. 60	36 80	440f 80c
Condiments : sel (o fr. 10 le kilogr.), poivre, ails, oignons, (achetés par quantités de o fr. 05; environ o fr. 10 par jour)	36 50	
Pétrole, 182 litres à o fr. 30.		54 60
Charbon, 1,450 kilogrammes à 4 francs les 100 kilogrammes		58 00
Blanchissage (savon, bleu, potasse, etc.) o fr. 50 par semaine		26 00
Vêtements		35 00
Loyer, 14 francs par mois		168 00
TOTAL		782 40
Recettes		674 50
Déficit		107 90

RECETTES.

Gain de l'ouvrière	247f 50c
Gain du fils	300 00
Donné par l'Assistance :	
1° Pension aux enfants	35 00
2° 180 kilogrammes de pain à o fr. 35	63 00
3° 50 kilogrammes de pommes de terre	5 00
4° 7 bennes 1/2 de charbon, soit 600 kilogrammes, à 4 francs les 100 kilogrammes	24 00
TOTAL	674 50

Observations.

Le budget de cette famille, établi pour l'année 1904, se solde par un déficit de 107 fr. 90. Il faut remarquer que toutes les dépenses énumérées ci-dessus portent, en ce qui concerne la nourriture, sur une semaine type, car le menu ne varie pas; mais la consommation n'est pas toujours la même toute l'année, et parfois la famille doit encore se restreindre. Les 35 francs de pension des deux jeunes enfants servent à acheter des vêtements; en outre, en 1904, les deux fillettes (9 et 6 ans) ont reçu chacune, de la caisse des écoles, un tablier, une paire de bas et une paire de galoches.

L'ouvrière dit que, même pour ses filles, elle ne peut acheter du lait, du vin, de la viande, du fromage ou des fruits.

II (89).

Faute de pouvoir, en raison de son état de faiblesse, faire le costume de femme, Mme T... s'est tournée vers les travaux de lingerie, soit de neuf, soit de réparations, pour des particuliers; mais les journées bourgeoises sont pour elle de plus en plus rares, et elle ne trouve guère de ressources que dans les travaux que lui confie une œuvre d'assistance par le travail. Cette œuvre donne chaque semaine à ses assistés, de la Toussaint à Pâques, du travail qui doit les occuper une vingtaine d'heures et leur rapporter 3 francs.

Mme T..., qui n'a aucune famille, habite sous les toits une chambre carrelée avec alcôve, qu'éclairent, dans de très bonnes conditions, une fenêtre et une lucarne. Pour y arriver, il faut monter par une échelle. La fenêtre donne sur un jardin-terrasse, agréable s'il n'était empesté par une citerne qui reçoit les eaux ménagères et toutes sortes de saletés.

Mme T... n'a pas été capable d'indiquer, même approximativement, le montant de ses ressources, mais elle a pu établir le budget de ses dépenses, qui sont les suivantes :

Loyer	72f
Chauffage (2 hectolitres de charbon par mois à 3 francs l'hectolitre)	60
Éclairage	15
A reporter	147

Report	147
Habillement (deux paires de chaussures, une robe, deux chemises, deux paires de bas, une paire de draps en coton tous les deux ans)	33
Blanchissage	24
Nourriture, environ 0 fr. 75 par jour (lait, pain, pommes de terre, graisse, etc.)	273
Total	477

III (90)

Mme R..., aujourd'hui âgée de 73 ans, a quitté, il y a quatorze ans, le métier d'ourdisseuse à la suite d'un accident d'atelier dans lequel elle s'est brisé le poignet. Membre d'une société de secours mutuels, elle est entrée en jouissance l'année suivante, c'est-à-dire à sa soixantième année, d'une rente qui, de 341 francs, s'est élevée à 532 francs (514 francs si on défalque les 18 francs de cotisation annuelle). En 1904, elle s'est cassé un bras en tombant et est restée deux mois à l'hôpital.

L'œuvre d'assistance qui donne de l'ouvrage à Mme R... (comme à l'ouvrière précédente) distribue à 700 ouvrières environ, et du mois de décembre au mois d'avril seulement, pour 3 francs de travail par semaine; bien que les chemises de femme (pour ne citer qu'un article) qu'elle fait confectionner soient destinées à des pauvres, on exige qu'elles soient faites à la main et à points serrés.

Mme R... fait partie du Syndicat des ouvrières de l'aiguille, auquel elle verse une cotisation de 0 fr. 20 par mois; elle suit les cours professionnels et d'enseignement général et y a obtenu un prix de grammaire et un prix de calcul.

Elle habite une grande pièce de dimensions inégales, très mansardée, qui, par l'encombrement des objets les plus divers, offre l'aspect d'un bric-à-brac d'une saleté repoussante. Le logement est éclairé insuffisamment par trois fenêtres, dont deux très petites.

Voici, pour la période qui va de décembre 1903 au début d'avril 1904, le relevé des recettes portées au livret de Mme R...

Décembre	12f 00c
Janvier	6 00
Février	6 00
Mars	5 25
Avril	0 75
Total	30 00

V^E PARTIE.

ANALYSE

DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

A Lyon, 90 questionnaires d'ouvrières travaillant à domicile ont été remplis : ils portent sur 100 ouvrières. Voici le détail de ces deux chiffres ;

SPÉCIALITÉS.	QUESTIONNAIRES.	OUVRIÈRES.
I. Lingerie de femme et d'enfant.	24	31
II. Lingerie d'homme.....	59	62
III. Lingerie de ménage et lingerie pour œuvres d'assistance....	7	7
TOTAUX.....	90	100

I.

Situation personnelle et de famille des ouvrières.

(Colonnes 2 à 6.)

Âge. — Entrée dans la profession. — Validité. — Situation à l'égard du mariage.

I. *Âge.* — Sur 93 ouvrières dont l'âge a été relevé dans l'enquête, 10 avaient 60 ans ou plus; mais il est à noter que 6 d'entre elles appartenaient

au Groupe III (lingerie de ménage et lingerie pour œuvres d'assistance), ce qui, pour les deux premiers Groupes (86 ouvrières), donne 4 ouvrières seulement âgées de 60 ans ou plus.

II. *Entrée dans la profession.* — Voici, pour 68 ouvrières, les renseignements que donne l'enquête sur ce point, par la comparaison des colonnes 2 et 6 :

	À 18 ans et au-dessous.	DE 19 À 25 ANS.	AU-DESSUS de 25 ans.
Groupe I.....	6	3	9
— II.....	22	7	15
— III.....	1	//	5
	29	10	29

D'après ce tableau, 57 p. 100 des ouvrières dont on connaît l'âge d'entrée dans la profession l'ont entreprise à 25 ans au plus tard.

On a rencontré 9 ateliers de famille ainsi composés :

Deux sœurs.....	4
Trois sœurs.....	1
Deux belles-sœurs.....	1
Mère et fille.....	1
Tante et nièce.....	1
Deux amies.....	1

III. *Validité.* — 8 ouvrières (dont 3 du Groupe III) ont été signalées comme maladives, estropiées, etc.; de plus, 3 se sont plaintes d'avoir la vue fatiguée; c'est donc un total de 11 ouvrières (soit 11 p. 100) dont la santé laisse à désirer par quelque point, ou qui ont quelque infirmité.

IV. *Situation à l'égard du mariage.* — Cette situation, connue pour 82 ouvrières, est la suivante :

Célibataires.....	25 ouvrières.
Mariées.....	36 —
Veuves.....	19 —
Divorcées.....	2 —
TOTAL.....	82 —

Ce qui donne une proportion de 30 p. 100 de célibataires, 44 p. 100 de femmes mariées et 23 p. 100 de veuves.

Rien de particulier à signaler quant à la profession des maris des ouvrières ce sont en général des ouvriers ou des employés.

II.

Nature et conditions générales du travail effectué.

(Colonnes 7 à 11.)

Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières. — Dates des livraisons et des payements.

I. *Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières.* — Les ouvrières interrogées travaillaient pour des fabricants, des magasins, des entrepreneuses; 11 d'entre elles prenaient de l'ouvrage dans plus d'un établissement, et quelques autres travaillaient occasionnellement pour des particuliers.

II. *Dates des livraisons et des payements.* — Les livraisons se font le plus souvent tous les jours (parfois 2 ou 3 fois par jour dans la lingerie d'homme), puis 2 ou 3 fois par semaine, etc.

Quant aux payements, ils sont effectués d'après les modes les plus variés: à la livraison, une fois par semaine, par quinzaine, par mois, à la volonté de l'ouvrière.

Une ouvrière (1) s'est plainte d'être obligée d'attendre jusqu'à 3 semaines le payement de son travail par son entrepreneuse.

(1) N° 3.

III.

Durée du travail journalier.

(Colonnes 12 à 15.)

Temps de presse, saison et morte-saison. — Durée journalière du travail en saison. — Temps passé pour la livraison.

I. *Temps de presse, saison et morte-saison.* — L'enquête ne fournit pas de renseignements pour la détermination des époques de presse et la durée de ces périodes.

Quant à la morte-saison, elle varie beaucoup avec les ouvrières; voici le tableau qu'on peut dresser grâce aux déclarations de 50 d'entre elles :

GROUPES.	1 MOIS.	2 MOIS.	3 MOIS.	4 MOIS.	5 MOIS.	6 MOIS.	TOTAUX.
I.....	3	5	1	3	"	"	12
II.....	5	15	10	4	3	1	38
TOTAUX.....	8	20	11	7	3	1	50

On voit que les périodes de chômage (plus ou moins complet du reste) sont le plus souvent (40 p. 100) de 2 mois ou, dans 78 p. 100 des cas (1), de 1 à 3 mois.

(1) Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que ces pourcentages portent seulement sur les ouvrières qui ont déclaré une morte-saison, et qu'il serait faux de les entendre des 100 ouvrières qui ont été interrogées à Lyon.

Quant à la période de l'année où se place la morte-saison, elle est fort imprécise pour la lingerie de femme et d'enfant; dans la chemiserie d'homme, elle a son centre vers les mois d'août ou de septembre.

II. *Durée journalière du travail en saison.* — La durée journalière de leur travail en saison a été indiquée par 80 ouvrières :

GROUPES.	6 HEURES et au-dessous.	7 HEURES.	8 HEURES.	9 HEURES.	10 HEURES.	11 HEURES.	12 HEURES.	13 HEURES.	14 HEURES.	15 HEURES.	16 HEURES.	TOTAUX.
I.....	1	1	1	4	3	2	2	4	"	"	1	19
II.....	12	2	10	5	12	6	11	2	"	1	"	61
TOTAUX.....	13	3	11	9	15	8	13	6	"	1	1	80

Ce tableau, comme les tableaux analogues, peut être résumé ainsi :

8 heures de travail et moins..... 27 ouvrières, soit 33 p. 100.
9 et 10 heures de travail..... 24 — — 30 —
11 heures de travail et plus..... 29 — — 36 —

Ou encore ainsi :

Moins de 10 heures de travail.... 36 ouvrières, soit 45 p. 100.
10 heures de travail et plus..... 44 — — 55 —

III. — *Temps passé pour la livraison.* — Le temps pris pour la livraison est infiniment variable; la durée la plus fréquente est 1 heure.

IV.

Gain des ouvrières.

(Colonnes 16 à 22.)

Gain à l'heure en travail courant. — Gain annuel net. — Ouvrières se livrant à d'autres travaux.

I. *Gain à l'heure en travail courant.* — Le gain à l'heure en travail courant a pu être établi pour 40 ouvrières seulement :

GROUPES.	MOINS de 0f 05.	DE 0f 06 à 0f 10.	DE 0f 11 à 0f 15.	DE 0f 16 à 0f 20.	DE 0f 21 à 0f 25.	DE 0f 26 à 0f 30.	DE 0f 31 à 0f 35.	DE 0f 36 à 0f 40.	PLUS de 0f 40.	TOTAUX.
I.	1	2	"	1	3	"	"	"	"	7
II.....	"	3	6	8	4	4	3	"	5	33
TOTAUX.....	1	5	6	9	7	4	3	"	5	40

On peut résumer ainsi ce tableau :

Gains horaires de 0 fr. 10 au plus..... 15 p. 100.
— — de 0 fr. 11 à 0 fr. 20..... 37 —
— — de 0 fr. 21 et au-dessus..... 47 —

II. *Gain annuel net.* — Voici le classement des gains annuels de 87 ouvrières appartenant aux groupes I et II :

GROUPES.	AU-DESSOUS DE 100f.	DE 101f À 150f.	DE 151f À 200f.	DE 201f À 250f.	DE 251f À 300f.	DE 301f À 350f.	DE 351f À 400f.	DE 401f À 450f.	DE 451f À 500f.	DE 501f À 550f.	DE 551f À 600f.	DE 601f À 650f.	DE 651f À 700f.	DE 701f À 750f.	DE 751f À 800f.	DE 801f À 850f.	DE 851f À 900f.	DE 901f À 950f.	DE 951f À 1,000f.	AU-DESSUS DE 1,000f.	TOTAUX.
I.....	"	1	"	"	2	4	1	1	5	5	1	"	1	1	"	"	"	1	"	"	23
II.....	2	5	1	4	7	6	7	3	3	4	"	4	2	5	2	3	1	1	1	3	64
TOTAUX....	2	6	1	4	9	10	8	4	8	9	1	4	3	6	2	3	1	2	1	3	87

Ce tableau peut être résumé de la façon suivante.

Gains de 400 francs au plus.....	40	ouvrières, soit	46 p. 100.
— 401 à 600 francs.....	22	—	— 25 —
— plus de 600 francs	25	—	— 28 —

Telle est la moyenne pour les 2 catégories. D'après les mêmes bases, voici les chiffres qu'on trouve pour les 23 ouvrières du Groupe I (lingerie de femme et d'enfant) :

Gains de 400 francs au plus.....	8	ouvrières, soit	34 p. 100.
— 401 à 600 francs	12	—	— 52 —
— plus de 600 francs	3	—	— 13 —

Pour les 64 ouvrières ci-dessus du Groupe II (lingerie d'homme) :

Gains de 400 francs au plus.....	32	ouvrières, soit	50 p. 100.
— 401 à 600 francs	10	—	— 15 —
— plus de 600 francs	22	—	— 34 —

De la comparaison de ces deux résumés il ressort, entre autres choses, que les gains supérieurs à 600 francs sont sensiblement plus fréquents dans la lingerie d'homme que dans la lingerie de femme et d'enfant (34 p. 100 contre 13 p. 100), et en second lieu que c'est également dans la lingerie d'homme que l'on trouve la plus forte proportion de gains inférieurs à 400 francs (50 p. 100 contre 34 p. 100).

III. *Ouvrières se livrant à d'autres travaux.* — On a rencontré 9 concierges faisant de la lingerie et 3 ouvrières s'occupant de diverses besognes en dehors de la lingerie à domicile.

V.

Ressources annuelles des ménages d'ouvrières.

(Colonnes 24 à 27.)

Secours divers. — Ressources nettes annuelles des ménages d'ouvrières. — Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie.

I. *Secours divers.* — D'après les déclarations faites, on a rencontré 12 ouvrières ou familles secourues par le bureau de bienfaisance, et quelques autres, en très petit nombre, secourues par des parents ou des particuliers.

II. *Ressources annuelles nettes des ménages.* — Ces ressources n'ont pu être établies que pour 15 familles ou ménages *simples* (1) :

MÉNAGES.	DE 1,000f à 1,250f.	DE 1,251f à 1.500f.	DE 1,501f à 1.750f.	DE 1,751f à 2,000f.	DE 2,001f à 2,250f.	DE 2,251f à 2,500f.	DE 2,501f à 2,750f.	DE 2,751f à 3,000f.	TOTAUX.
Sans enfant.....	1	1	3	1	"	"	1	1	8
Avec 1 enfant.....	"	1	1	"	"	2	1	1	6
— 4 enfants.....	"	"	"	"	1	"	"	"	1
TOTAUX.....	1	2	4	1	1	2	2	2	15

La moitié environ de ces ménages jouissent de ressources de 1,000 à 2,000 francs, et l'autre moitié de ressources variant entre 2,000 et 3,000 francs.

III. *Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.* — Cette quote-part est la suivante pour les 15 ménages ci-dessus :

Quote-part de 10 p. 100 et au-dessous.....	2	ouvrières.
— 11 à 20 p. 100.....	5	—
— 21 à 30 —	6	—
— 31 à 40 —	1	ouvrière.
— 41 à 50 —	1	—
TOTAL.....	15	ouvrières.

(1) Avant de traiter ce point il convient de reproduire, légèrement modifiées, les lignes suivantes qui se trouvent dans le premier volume de l'enquête (p. 750, 751) :

«Le dépouillement de la colonne 27 ne peut être fait, il est à peine utile de le dire, que dans ses éléments comparables, c'est-à-dire en ce qui concerne les ménages *simples*. Pour tel ménage, où, outre le père et la mère, il y a des enfants dont les uns sont ouvriers, d'autres en apprentissage et d'autres à l'école ou à la maison, où un ascendant a été recueilli qui aide ses enfants dans une mesure toujours plus ou moins indéterminée, on trouvera difficilement d'autres ménages avec lesquels le comparer, et en tous cas on n'en trouvera pas en nombre suffisant. On a donc pris comme type le ménage *simple*, c'est-à-dire celui qui est exclusivement composé de l'ouvrière et de son mari, que ce ménage soit sans enfant, ou qu'il ait 1, 2, 3, 4 ou 5 enfants ne gagnant encore rien».

Il ressort de ces chiffres que, dans 11 sur 15 des cas considérés (73 p. 100), le travail de lingerie à domicile de la femme fournit de 11 à 30 p. 100 des ressources du ménage.

VI.

Habitation et hygiène.

(Colonnes 28 à 39.)

Composition, hygiène, etc., des logements. — Loyers.

I. *Composition, hygiène, etc., des logements.* — Sur 90 ménages, le plus grand nombre occupaient des logement de 2 pièces; quelques-uns avaient 3 pièces ou plus.

On a trouvé 22 ouvrières ou familles habitant une pièce unique; encore ce nombre serait-il sensiblement plus considérable si on faisait entrer dans cette catégorie les ouvrières dont la pièce unique est complétée par une alcôve, une entrée, une soupente, etc.

Sur ces 22 chambres uniques, étaient habitées par :

1 seule personne	10
2 personnes	9
3 —	1
4 —	1
5 —	1

Pour 79 logements des renseignements ont été obtenus en ce qui concerne l'hygiène :

Hygiène bonne ou passable	55 logements,	69 p. 100.
— médiocre ou mauvaise	24 —	30 —

Le plus souvent les cabinets sont dans l'escalier et l'eau dans la cour ou même dans la rue; un certain nombre de logements sont pourvus d'eau et de cabinets.

Dans la très grande majorité des cas, les ouvrières s'éclairent au pétrole; peu nombreuses sont celles qui se servent de gaz, encore est-ce souvent pour la cuisine seulement, le pétrole étant employé pour l'éclairage.

II. *Loyers.* — Le loyer a été indiqué dans 46 cas par les ouvrières interrogées :

100 francs et au-dessous	6
De 101 à 150 francs	10
De 151 à 200 francs	11
De 201 à 250 francs	5
De 251 à 300 francs	7
De 300 à 350 francs	2
De 351 à 400 francs	3
De 401 à 450 francs	2
TOTAL	46

Les loyers de moins de 200 francs qu'on a rencontrés sont donc dans la proportion de 58 p. 100.

VII.

Observations.

(Colonne 40.)

Prix de façon et quantité de travail. — Mauvaises conditions d'hygiène. — Difficulté des conditions d'existence.

I. *Prix de façon et quantité de travail.* — De nombreuses ouvrières se plaignent de la baisse des prix de façon ou de l'insuffisance de la quantité de travail qui leur est donnée (1). La cause serait, d'après l'une d'elles (2), dans l'augmentation du nombre des ouvrières; d'après d'autres, dans la concurrence des

(1) N°s 18, 27, 42, 43, 57, 59, 60, 63, 64, 68, 78, 79, 81, 82 et 85.
(2) N° 59.

couvents, concurrence que les fabricants s'efforceraient de rendre moins visible en donnant aux religieuses des heures particulières pour la livraison (1). Au dire de plusieurs ouvrières (2), la diminution du travail serait une mesure de représailles pour l'expulsion des congrégations.

II. *Mauvaises conditions d'hygiène.* — Des détails ont été donnés sur ce point par quelques ouvrières (3).

III. *Difficultés des conditions d'existence.* — A ce point de vue il suffit de renvoyer aux questionnaires d'ouvrières secourues par le bureau de bienfaisance et à quelques autres (4).

En face de ces ouvrières on peut en placer 3 autres (5) dont la situation paraît excellente et qui la jugent telle.

(1) N°s 18, 57 et 78.
(2) N° 42.
(3) N°s 2, 9, 22, 49 et 50.
(4) Notamment n°s 2, 9, 15, 20, 67, 68, 86, 87 et le budget de famille du n° 49, p. 127.
(5) N°s 21, 58 et 66

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

SAINT-ÉTIENNE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

SAINT-ÉTIENNE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

INTRODUCTION.

Notes sur l'industrie de la lingerie à Saint-Étienne.

L'industrie de la lingerie n'est pas, à Saint-Étienne, une industrie locale : dans les limites où il y existe, le travail de lingerie à domicile ne date guère que de 25 à 30 ans.

Jusqu'alors la femme d'ouvrier achetait l'étoffe et faisait elle-même la chemise (la culotte ou le gilet) de son mari; aujourd'hui, elle achète tout faits des articles bon marché qui ont plus d'apparence que de qualité : dans les chemises confectionnées, notamment, le devant seul est élégant et solide, et cela suffit pour séduire l'acheteuse; mais ce bon marché compromet les gains des ouvrières; seules peuvent vivre celles qui ont acquis une très grande habileté et qui peuvent compenser l'insuffisance des prix de façon par le grand nombre d'unités confectionnées dans une journée; beaucoup, d'ailleurs, acceptent ces gains parce qu'ils ne sont pour elles qu'un appoint, la paye du mari suffisant presque à faire aller le ménage.

Cependant, il semble que, d'une manière générale, les gains dans la lingerie à domicile aient subi dernièrement une certaine amélioration, tenant, d'une part, à la suppression des communautés, qui a fait disparaître une concurrence très importante; d'autre part, à la vogue extraordinaire de la chemisette dans ces dernières années; la mode, ayant créé, du côté de cet article, un appel de bras considérable, a raréfié l'offre et par suite augmenté les gains pour tous les autres articles; depuis, la vogue de la chemisette a passé, mais les prix se maintiennent.

A Saint-Étienne, la main-d'œuvre, en lingerie, est chère parce qu'elle est rare, comme cela se produit d'ailleurs dans tous les métiers féminins, sauf le ruban. C'est incontestablement une des causes de la crise actuelle de la fabrique de rubans que cette tendance à devenir un métier de femme; un de ses effets se manifeste dans l'impossibilité qu'on a à trouver à Saint-Étienne des cuisinières

ou des femmes de chambre. En ce qui concerne l'industrie de la lingerie, il serait facile de montrer, par quelques faits particuliers, que les gains des ouvrières sont plus élevés à Saint-Étienne qu'ailleurs. Cette circonstance explique que les magasins vendant de la lingerie de luxe ne font faire à Saint-Étienne que les articles courants. tels que mouchoirs, draps, torchons, et encore n'arrivent-ils à lutter de cette manière que grâce à la main-d'œuvre des ouvroirs; quant à la lingerie proprement dite, comprenant tous les dessous féminins, les grands magasins de Saint-Étienne la font faire dans les Vosges sur commande.

Les ouvrières lingères à domicile habitent soit Saint-Étienne, soit les communes voisines; en ville, il est à remarquer qu'on n'en trouve presque aucune dans les quartiers habités par les mineurs, soit parce que les salaires des ouvriers sont suffisants, soit parce que leurs logements ne sont pas assez propres. En ce qui concerne les communes environnantes, c'est la région de Terrenoire qui est le centre le plus important du travail de lingerie à domicile; la disparition, il y a quelques années, d'une importante usine métallurgique, en supprimant brûsquement des salaires importants, y a créé de pressants besoins que l'on a partiellement satisfaits en consacrant le travail féminin à cette occupation. Les rares ouvrières rencontrées dans d'autres localités (Firminy, Roche-la-Molière, etc.) n'y sont venues le plus souvent qu'après avoir fait leur apprentissage dans la région de Terrenoire ou ont été engagées à se livrer à la lingerie par des voisines venant de cette commune.

D'une manière générale, les ouvrières lingères à domicile sont des femmes de petits employés, d'ouvriers métallurgistes, rarement de mineurs, ou encore des femmes veuves ou abandonnées.

Iʳᴱ PARTIE.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS.

I.

Un fabricant de lingerie.

En lingerie, dit cet industriel, la maison ne fabrique que la chemise d'homme couleur-confection. Elle fabrique également le vêtement de travail homme confection. Elle ne vend qu'en gros à des magasins et à des marchands forains. La clientèle est régionale; elle rayonne dans les départements environnants.

La maison n'a jamais eu d'atelier et n'a pas l'intention d'en monter un pour sa fabrication. Elle estime qu'une pareille installation augmenterait son prix de revient par l'accroissement des frais généraux qui en résulteraient, sans compter les tracas et les ennuis. Le procédé qu'elle emploie est plus simple, plus pratique et moins onéreux: dans le magasin fonctionne un petit atelier occupant deux coupeurs — la coupe se fait au « sabre » — et des ouvrières qui font fonctionner dix machines à faire les boutonnières; le travail ainsi exécuté est directement transmis à une soixantaine d'ouvrières à domicile.

L'ouvrière à domicile fait donc la chemise entière, sauf la coupe et les boutonnières. On exige d'elle de la régularité dans le travail. Du reste, elle n'a pas de chômage, elle est occupée du 1ᵉʳ janvier au 31 décembre, la maison, si les commandes lui font défaut, faisant fabriquer du stock pour parer à toute éventualité.

L'ouvrière doit livrer son travail et en reprendre d'autre tous les samedis dans l'après-midi. Il faut qu'elle fournisse un minimum de trois à quatre douzaines de chemises par semaine, sans quoi elle n'est plus occupée. Le travail doit être bien fait; peu importe la manière de procéder de l'ouvrière, qu'elle emploie plus ou moins la machine ou la main, c'est à son gré, pourvu que la façon soit bonne.

Bien que le recrutement des ouvrières soit facile, la maison fait tous ses efforts pour garder celles qui ont le courant de son travail. Elle n'a jamais eu recours à des entrepreneuses ou à des couvents et ouvroirs quelconques.

L'article le plus fréquemment fabriqué, la chemise d'homme et la grande taille d'enfant, est payé à l'ouvrière 1 fr. 95 la douzaine; la petite taille d'enfant, 1 fr. 80. Il y a des variétés qui peuvent être payées jusqu'à 6 francs la douzaine, mais il s'agit là de chemises de fantaisie avec plis, et c'est l'exception.

Une ouvrière habile, travaillant avec assiduité, pourrait, en dix heures, faire une douzaine de chemises à 1 fr. 95; mais plus généralement, la production des ouvrières varie entre huit et neuf chemises par jour, soit un gain quotidien d'environ 1 fr. 35.

La moyenne de la fabrication de la maison est de 250 à 300 douzaines de chemises par semaine pendant toute l'année. Il n'y a qu'une douzaine d'années que la maison a des machines à faire les boutonnières

Paris et l'étranger ne concurrencent pas la maison, dont l'article correspond aux goûts et aux besoins de la région. Pendant trois ou quatre mois de l'année, un employé et un associé font une tournée pour prendre les commissions et visiter la clientèle.

II.

Un fabricant de lingerie.

Cette maison fait de la belle lingerie sur commande : trousseaux, layettes, chemises d'homme. La clientèle est locale et régionale.

Elle occupe 20 ouvrières à domicile; son directeur estime que leur gain moyen est de 2 fr. 50 pour dix heures de travail. Ces ouvrières doivent être formées et conservées, car il n'est pas facile d'en trouver : à Saint-Étienne, pour le genre de lingerie de la maison, elles font défaut. Les ouvrières occupées par la maison n'ont jamais de chômage.

Les articles courants que peut accidentellement faire la maison sont exécutés par un couvent. Quant à la confection, c'est Paris et Toulouse qui la fournissent; la maison ne la fabrique pas et n'en vend que peu.

IIe PARTIE.

MONOGRAPHIES D'ENTREPRENEUSES

I.

Mme P..., femme d'un ouvrier canonnier (qui gagne 3 francs par jour) et mère d'un petit garçon, fait, avec l'aide d'une apprentie de 17 ans, des chemises d'homme pour les maisons E... et F...; la première lui paye les chemises à plis triplés 0 fr. 65 et 0 fr. 70 pièce; la seconde, les chemises ordinaires 0 fr. 50 et les chemises à plis 0 fr. 70. Mme P... et son ouvrière travaillent de 8 à 9 heures par jour et gagnent à elles deux 3 fr. 50 par jour; comme Mme P... donne à son ouvrière 1 fr. 25, il lui reste 2 fr. 25.

Elle cherche à travailler le moins possible pour la maison F..., parce qu'on l'y oblige à prendre des marchandises en payement; même lorsqu'elle réclame positivement qu'on lui remette son dû en espèces, le magasin ne paye jamais complètement ce qu'il doit : il s'arrange à ce qu'il reste un reliquat pour servir d'amorce aux achats ultérieurs. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1907, Mme P... n'a pu se faire payer que 20 francs sur les 26 fr. 90 qui lui étaient dus. Quant à la maison E..., elle paye Mme P... en argent, mais elle impose le payement en nature à des ouvrières plus craintives.

Le ménage occupe une pièce au 3e étage d'une maison sordide, dans une rue cependant assez propre.

II.

Mme V... est née dans les montagnes de la Haute-Loire; elle est demeurée très fruste et manque totalement d'instruction soit générale, soit professionnelle (elle ne fait que l'article tout à fait courant en chemises de femme et se

déclare incapable de faire la chemise d'homme); l'enquête faite auprès d'elle lui a causé une telle frayeur qu'elle parlait de renvoyer sur le champ l'ouvrière à moitié idiote qu'elle occupe depuis 12 ans.

M. et Mme V... étaient jadis boulangers; dans ce métier, ils ont fait de mauvaises affaires; le mari est alors entré comme employé aux tramways; la femme s'est établie comme commerçante au déballage et s'est mise, en même temps, à faire de la lingerie ; chemises de femme ordinaires, jadis payées 2 fr. 40 la douzaine et aujourd'hui 2 francs, et jupons à 0 fr. 30, 0 fr. 40 et 0 fr. 50 la pièce.

La durée journalière du travail de Mme V... et de son ouvrière est des plus irrégulières. De même les gains quotidiens : Mme V... dit que les travaux de lingerie peuvent lui rapporter 25 francs par mois net.

Quant à son ouvrière, elle lui donne 1 franc par jour, plus le café le matin et, quand il fait mauvais, une portion que l'ouvrière mange chez sa patronne à midi, au lieu de retourner chez elle. Cette ouvrière coud à la machine, mais elle ne sait ni couper, ni faire les plis, ni même piquer droit; de plus, elle fait la cuisine, balaye et nettoie le logement : deux pièces assez vastes donnant sur une cour, dans une maison ouvrière dont l'hygiène laisse beaucoup à désirer.

Mme V... est occupée par la maison F..., qui ne paye qu'en nature, et les ouvrières sont obligées de prendre des marchandises (lingerie, rouennerie et articles divers) pour un prix égal au salaire qui leur est dû. Mme V... dit qu'elle préférerait de beaucoup toucher son gain en argent, mais qu'étant peu habile elle aime mieux accepter cette condition, par crainte de ne pouvoir trouver de l'ouvrage ailleurs.

Ce ménage est gêné : M. V... gagne 113 francs par mois et sa femme 25, soit un total de 140 francs; or, les dépenses de loyer (160 fr. par an), de patente (70 fr.), de cote personnelle et mobilière (12 fr.), jointes à une somme de 120 francs par mois pour la nourriture et l'entretien, se montent précisément à ce chiffre de 140 francs. Il est vrai que Mme V... ne tient pas compte des bénéfices de son commerce. Quoi qu'il en soit, elle déclare qu'elle « joint tout juste les deux bouts ».

III.

Mme A..., âgée de 43 ans, habite Terrenoire avec sa fille, qui gagne de 3 francs à 3 fr. 50 par jour dans une fabrique de rubans. Antérieurement, elle

habitait Saint-Chamond, où elle était occupée dans une fabrique de lacets; installée à Terrenoire, elle y fait de la lingerie depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'époque où la déconfiture d'une grande usine métallurgique a obligé les femmes du pays à chercher dans les travaux de lingerie à domicile une compensation à la diminution des salaires des hommes.

Mme A... confectionne, pour un magasin de Saint-Étienne, des chemises d'enfant (1 fr. 80 la douzaine), des chemises d'homme ordinaires (1 fr. 95), ou avec plaston (2 fr. 20). Elle n'a à faire ni la coupe, ni les boutonnières, effectuées par la maison; et elle donne le finissage (4 arrêtements, 5 boutons) à faire à une ouvrière, moyennant 0 fr. 25 par douzaine de chemises. Elle travaille d'ordinaire 11 heures par jour et va livrer une fois par semaine.

Tous comptes faits, et en défalquant notamment les frais de finissage, Mme A... estime qu'elle gagne de 1 fr. 25 à 1 fr. 40 par jour, soit environ 400 francs par an. Sa fille gagnant une moyenne de 975 francs, les deux femmes ont, pour vivre, une somme approximative de 1,375 francs. Elles occupent un logement de deux pièces, dont l'une malsaine, du prix de 90 francs par an, et dépensent à deux environ 1 fr. 75 par jour (568 fr. 75 par an) pour leur nourriture, plus 50 francs de café et de sucre, 60 francs de chauffage, 10 francs d'éclairage, 48 francs de lavage, etc.

Mme A.... signale un travail très actif dans la lingerie de confection depuis deux ou trois ans; elle ne se plaint pas des prix, mais désirerait seulement qu'ils soient élevés de 25 centimes par douzaine, ce qui payerait le finissage; le magasin compenserait facilement cette augmentation en vendant la douzaine 30 centimes de plus.

IV

Mme B..... habite également Terrenoire; elle a 39 ans; son mari est tourneur dans une usine métallurgique; sa fille, âgée de 20 ans, travaille dans une usine de velours; et elle a encore un enfant de 5 ans. Elle confectionne, pour une maison de Saint-Étienne, des chemises d'enfant (de 1 fr. 80 à 1 fr. 95 la douzaine), des chemises d'homme en flanelle-coton (2 fr. 10 la douzaine) et des chemises de femme (1 fr. 60 la douzaine). Elle n'a à faire ni la coupe ni les boutonnières, et elle donne à faire au dehors le finissage (4 arrêtements, rabattement des coutures et pose de 5 boutons) moyennant 25 centimes la douzaine. Elle a une machine à coudre, du prix de 240 francs, qu'elle

paie à raison de 10 francs par mois. Elle travaille 9 heures par jour en moyenne.

Sur son gain brut, Mme B..... a beaucoup de défalcations à opérer : éclairage, location et amortissement de sa machine, fil et aiguilles, repassage, frais de finissage et frais de livraison (60 centimes par semaine); tous comptes faits, il lui reste, par jour, 1 fr. 50 en période de presse et 1 franc en temps ordinaire.

M. B..... gagne 5 francs par jour, soit 1,500 francs par an; sa fille 525 francs (1 fr. 75 par jour); en attribuant à Mme B..... un gain annuel de 450 francs, ce qui est une estimation plutôt faible, on trouve que les ressources totales de cette famille s'élèvent à 2,475 francs environ. Ses dépenses ne semblent pas atteindre ce chiffre : elle a un loyer de 110 francs (2 pièces très propres, au rez-de-chaussée, avec vue sur la campagne), 23 francs d'impôts (dont 3 francs pour une bicyclette); elle dépense pour la nourriture 1,387 francs (3 fr. 80 par jour), pour le lavage 96 francs, pour les vêtements et l'entretien 200 francs, pour le chauffage 60 francs, pour l'éclairage 17 francs : au total, 1,893 francs. Lors même que ce chiffre serait, ce qui est probable, inférieur à la réalité, il n'en reste pas moins un certain excédent des recettes sur les dépenses. Ce qui tendrait d'autre part à démontrer que la situation de la famille n'est pas mauvaise, c'est que les deux enfants ont chacun un livret de caisse d'épargne.

V.

Mlle C...., âgée de 27 ans, vit avec son père, ancien ouvrier puddleur, dont la principale ressource est une pension de 120 francs par an que lui verse une société de secours mutuels; il reçoit en outre 5 francs par mois d'une autre fille qui tient un café; il a encore deux autres enfants, mais qui ne payent rien pour son entretien; le vieillard est, de la sorte, à la charge presque exclusive de sa fille lingère. Celle-ci tient la machine depuis l'âge de 11 ans et demi; elle est aujourd'hui anémique, nerveuse, au total épuisée par le surmenage.

Elle prend dans un magasin des chemises d'homme à plis qu'elle a à faire complètement, sauf la coupe, et qui lui sont payées 4 fr. 80 la douzaine. Elle travaille de 5 heures du matin à 7 ou 8 heures du soir, avec 2 heures de repos, soit de 12 à 13 heures, et va livrer 2 fois par semaine, perdant chaque fois une après-midi (car elle habite la campagne).

Mlle C..... n'exécute que le montage des chemises qui lui sont remises: elle donne à faire à une autre ouvrière les manches, qu'elle paye 50 cen-

times les 12 paires, et à une seconde ouvrière le finissage (arrêtements des deux manches, de deux pans, pose de 5 boutons et 5 boutonnières) moyennant 70 centimes la douzaine.

Mlle C..... estime son gain net moyen à 1 fr. 40 par jour (et les indications, d'ailleurs très incomplètes de son livret correspondent bien à ce chiffre), soit environ 420 francs par an.

Elle occupe avec son père 2 pièces très exiguës, mais très bien aérées, car elles donnent sur la campagne.

VI (85).

Mme T....., 49 ans, et sa fille, 18 ans, font des bonnets pour femme et enfant, qui leur sont payés par un magasin 1 fr. 10 la douzaine et dont elles donnent les brides à confectionner à une autre ouvrière au prix de 25 centimes par douzaine de bonnets. Elles travaillent de 14 à 15 heures par jour, presque sans chômage, car pendant la morte-saison (juin à août) la maison qui les emploie fait du stock.

Cet article était jadis payé 1 fr. 30 ou 1 fr. 25 la douzaine; mais une ouvrière étrangère à la ville est venue, qui a accepté de le faire à 1 fr. 10; pour lui éviter des ennuis de la part des autres ouvrières les jours de livraison, on la faisait sortir, paraît-il, par la porte du magasin, tandis que les autres ouvrières passaient par la porte de l'atelier. Tout récemment une ancienne ouvrière de Mme T..... a offert de faire le même article pour 1 franc. Mme T....., qui a habité Lyon pendant plusieurs années, prétend que dans cette ville le prix de façon ne serait que 0 fr. 50 à 60 centimes; la raison de cette infériorité serait dans la différence des machines employées, faisant moins solide mais plus rapides à Lyon qu'à Saint-Étienne, et surtout dans la rareté relative de la main-d'œuvre féminine à Saint-Étienne, ville où l'industrie du ruban occupe beaucoup d'ouvrières.

Mme T..... a jadis occupé chez elle des ouvrières; tantôt elle les payait à la journée, leur donnant de 1 franc à 1 fr. 25 pour un travail représentant 1 fr. 75, tant elle les employait aux pièces, au prix de 0 fr. 70 par douzaine de bonnets terminés moins les brides, travail qui lui était payé 0 fr. 85.

Elle ne dit pas pourquoi elle a abandonné ce genre d'entreprise; mais elle donne des renseignements qui tendraient à faire croire que le métier d'entrepreneuse n'est pas toujours rémunérateur; elle a travaillé chez une entrepreneuse qui confectionnait des blouses ou corsages de soie pour femme; or, tandis

que cette entrepreneuse, après avoir payé les ouvrières, le fil, etc., n'avait qu'un bénéfice net de 2 francs par jour, Mme T..... gagnait, en travaillant aux pièces, 3 fr. 56.

Actuellement, la mère et la fille gagnent, net, 4 francs à elles deux.

Elles occupent chez un parent une chambre meublée avec alcôve, qu'elles payent 3 francs par jour; elles dépensent environ 3 francs par jour pour la nourriture, le chauffage et l'éclairage; elles n'ont acheté ni vêtements ni chaussures depuis la mort de M. T....., survenue il y a 3 ans.

IIIe PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aignilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

SAINT-ÉTIEN ET ENVIRONS.

LINGERI TOUS GENRES.

1	32 ans.	Valide.	Célibataire.	.....	Depuis 17 ans.	Chemises d'homme, entières (sauf la coupe et les boutonnières), douzaine .... 1f95 *Idem.* à plis, douzaine..... 4f80 (A la main.)	.....	Une fabrique de lingerie.	1 fois par semaine.	.....	10 à 12 heures.	.....	.....	1f25	311f35 (6 mois.)	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	Valides (mère et 2 filles).	Mariée; célibataires.	Le mari, charpentier.	Depuis 6 ans.	Chemises à plis pour homme, pièce 0f35	.....	La même et une autre fabrique de lingerie.	*Idem.*	.....	10 heures (toute l'année).	.....	.....	6f (3 ouvrières.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	Valide.	Veuve.	1 fille (lavages et ménages); 1 autre fille, employée.	Depuis 20 ans.	Chemises d'enfant, entières, sans manches, pièce .... 0f10 *Idem.* de femme, entières, pièce..... 0f15 Matinées, entières, pièce... 0f20 (A la machine.)	.....	Un magasin de vente.	.....	.....	10 heures (11 mois).	Rien à faire (1 mois).	.....	2f	.....	.....	.....	.....	576f	.....
4	.....	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé d'octroi; 1 fille de 14 ans employée chez un cartonnier; 1 fils de 9 ans.	Depuis 3 ans.	Matinées, pièce..... 0f20	Le même.	.....	.....	.....	9 à 10 heures.	.....	.....	1f25	.....	.....	.....	.....	365f	.....
5	.....	Varices.	*Idem.*	Le mari, ouvrier serrurier; 1 fils, ouvrier carrossier; 1 fille, cartonnière; 1 fille de 6 ans.	Depuis 15 ans.	Chemises de femme, entières, pièce..... 0f15 Jupons, entiers, à 1 volant, pièce..... 0f20 *Idem.* à 2 volants, pièce.... 0f40 (A la machine.)	.....	Le même.	Tous les jours.	.....	4 h. 1/2 (toute l'année).	Jamais de chômage.	.....	2f	.....	.....	.....	.....	550f	.....
6	.....	Valide.	*Idem.*	Le mari et 1 fils, manœuvres; 1 fils, papetier; 1 fils à l'école.	Depuis 13 ans.	Tabliers de femme avec ou sans volant et avec poches, entières, pièce.. ..... 0f10 (A la machine.)	.....	Le même.	.....	.....	Irrégulière.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION						PROPRIÉTÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	36	38	39	40
SAINT-ÉTIENNE ET ENVIRONS.																
LINGERIE TOUS GENRES.																
1	.....	.....	.....	.....	.....	1er étage.	1 grande chambre.	70f	Clair et aéré.	.....	Passable.	Passable.	.....	.....	.....	Gains (bruts) annuels relevés sur le livre de l'ouvrière : 1895 : 330f80 ; — 1896 : 369f50 ; — 1897 : 301f20 ; — 1904 : 408f70 ; — 1905 : 400f75 ; 1907 (1er semestre) : 311f25. — Presse au printemps et à l'automne ; il n'y a pas eu de morte-saison en 1906 et en 1907. — Le fil doit être pris à la maison.
2	.....	.....	.....	.....	.....	2e étage.	2 pièces.	160f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	L'échantillon de la chemise payée 35 centimes a été fait par une ouvrière qui a demandé au magasin 60 centimes et a obtenu 50 centimes. Peu après une ouvrière d'une localité voisine a offert de faire cet article à 35 centimes, prix qui est alors devenu général. — Le carnet des ouvrières de la maison (B) porte deux comptes, l'un pour le travail fourni par elles, l'autre pour ce qui leur est payé en espèces et en nature (fil qu'elles sont obligées de prendre à la maison, coupons d'étoffes, etc.) ; cependant le gain est en principe et en général payé en espèces. — Cette famille va se reposer à la campagne tous les étés.
3	576f	576f (gain de la fille, employée) ; 216f (gain de l'autre fille).	.....	1,368f	.....	2e étage.	Pièce unique.	110f	.....	.....	Très propre.	Très propre.	.....	.....	.....	Cette ouvrière est signalée comme très habile. — D'après les indications qu'elle a données, les dépenses du ménage s'élèveraient à 1,570 francs, chiffre difficilement admissible à moins qu'il y ait des dettes.
4	365f	1,500f (gain du mari) ; 350f (gain de la fille).	.....	2,215f	.....	Rez-de-chaussée.	2 pièces.	150f	.....	.....	Sale.	.....	.....	Mauvaise.	.....	Logement sale et humide, tapissé de journaux en lambeaux. — D'après l'ouvrière, l'excédent annuel des recettes sur les dépenses serait d'environ 100 francs. Voici les dépenses : loyer, 150 francs ; cote personnelle, 4 fr. 55 ; nourriture, 1,095 francs (3 francs par jour) ; entretien, 365 francs ; chauffage, 60 francs ; éclairage, 37 francs ; dépenses diverses et habillement, 400 francs.
5	550f	1,800f (gain du mari) ; 1,050f (gain du fils) ; 450f (gain de la fille).	.....	3,850f	.....	1er étage.	*Idem.*	140f	.....	.....	Très propre.	.....	.....	Bonne.	.....	Ouvrière extrêmement active et habile ; elle dit qu'elle n'a pas eu un jour de chômage depuis quinze ans. Elle déclare que la lingerie est « un bon métier quand on sait s'y tenir », c'est-à-dire travailler très assidument. — Ménage aisé, mais qui n'économise pas ; il a été, en effet, « mis en retard » par l'apprentissage du fils aîné et par des maladies.
6	.....	900f (gain du mari) ; 900 et 750f (gains des fils).	.....	.....	.....	2e étage.	*Idem.*	120f	.....	.....	Assez propre.	.....	.....	.....	.....	Ouvrière qui a commencé à faire de la lingerie à la suite d'un accident survenu à son mari (maladie de trois ans). — Elle convient qu'elle n'est pas très habile (c'est tout au plus si elle peut gagner 1 franc en 11 heures) ; elle se plaint de ne pouvoir travailler par série en coupant tous les tabliers à la fois, le magasin lui donnant toujours des types différents à faire en même temps.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
SAINT-ÉTIE															**ET ENVIRONS.** (Suite.)					
						LINGERIE TOUS GENRES. (Suite.)														
7	.....	Maladive.	Mariée.	Le mari, manœuvre, 1 fille de 11 ans.	Depuis 13 ans.	Tabliers fantaisie pour femme, entiers, pièce. ..... Petits pantalons d'enfant, entiers, pièce. ..... Pantalons de femme, entiers, pièce. ..... (A la machine.)	..... 0f 10 0f 10 0f 15	Le même magasin de vente.	Tous les jours.	.....	Irrégulière.	.....	.....	0f 60	.....	.....	.....	.....	180f	.....
8	.....	.....	Veuve.	3 enfants au-dessous de 10 ans.	.....	Chemises de femme, entières, pièce. ..... Matinées, pièce. ..... Pantalons de femme, pièce. Tabliers de femme, pièce .. *Idem* d'enfant, pièce. ..... (A la machine.)	..... 0f 15 0f 25 0f 15 0f 10 0f 15	Le même et 2 autres maisons.	.....	15 heures (Pentecôte à fin avril).	.....	Irrégulière (décembre à mars).	.....	1f 50 (moyenne).	.....	.....	.....	.....	547f 50	.....
9	.....	.....	Mariée.	Le mari, ouvrier; 1 petite-fille.	Depuis 1 an.	Chemises d'homme, tennis, douzaine.	..... 1f 80 et 2f	Une maison de vente.	.....	.....	6 heures.	....	.....	0f 50 (moyenne).	.....	.....	.....	.....	150f	.....
10	46 ans.	.....	Veuve.	2 fils (16 et 14 ans) employés aux aciéries de Saint-Étienne; 1 fille de 13 ans.	Depuis l'âge de 17 ans.	Petits bonnets d'enfant, douzaine.	..... 0f 60 et 0f 80	La même.	1 fois par semaine.	.....	*Idem.*	.....	.....	2f	.....	.....	.....	.....	600f	.....
11	.....	.....	Célibataire.	Le père, très âgé, ne travaille pas; la mère, lingère à son compte.	.....	Corsages et chemisettes, douzaine.	..... 2f 70, 4f 50 et 6f	Un fabricant de lingerie.	Quand le travail est terminé.	.....	14 heures.	Variable (début d'août à fin septembre).	.....	3f à 3f 50	.....	.....	.....	.....	1.200f	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	Corsages de femme, douzaine.	..... 3f 50	Le même.	.....	.....	11 heures.	.....	.....	2f à 2f 25 (moyenne).	.....	.....	.....	.....	.....	.....

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	SAINT-ÉTIENNE ET ENVIRONS. (Suite.)
																	LINGERIE TOUS GENRES. (Suite.)
7	180f	1,050f (gain du mari).	.....	1,230f	.....	.....	2 pièces.	140f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Travail irrégulier, tant du fait de l'ouvrière, qui est souvent malade et est dérangée par son ménage, que du fait du magasin, qui donne du travail en quantité insuffisante et sans régularité.
8	547f 50	.....	(Voy. *Observations.*)	547f 50 (Voy. *Observations.*)	.....	Rez-de-chaussée.	Unique pièce.	120f	Sombre et mal aéré.	.....	.....	.....	.....	.....	Mauvaise.	... ...	Les enfants de cette ouvrière mangent à la cantine scolaire et reçoivent des vêtements à l'école; de plus, l'ouvrière est secourue par le bureau de bienfaisance et par ses 2 sœurs; grâce à l'une d'elle, ses enfants peuvent aller chaque année passer 5 semaines dans la montagne. — D'après ses calculs, elle dépenserait par an 1,515 francs (loyer 120 francs, nourriture 1,149 francs, entretien 150 francs, éclairage 45 francs, chauffage 51 francs); soit encore 1,000 francs de plus que son gain. — A midi, l'ouvrière va manger dans une gargote pour 0 fr. 75.
9	150f	1,200f (gain du mari).	.....	1,350f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
10	600f	525f (gain de chacun des fils).	.....	1,650f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ouvrière très habile.
11	1,200f	Gain de la mère, inconnu.	.....	1,200f (Voy. col. 25.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	La mère de cette ouvrière dit qu'elle fait payer à ses clientes 1 fr. 50 l'article payé par le magasin 0 fr. 50; cependant son gain journalier n'est pas plus élevé que celui de sa fille, car elle a des pertes de temps pour les essayages et le travail doit être plus fini.
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS-PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

SAINT-ÉTIENNE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)

13	.....	.....	Mariée.	Le mari, ouvrier de chemin de fer; 1 fils de 13 ans.	.....	Chemises pour fillette, douzaine..... *Idem* de femme (pour le bureau de bienfaisance), douzaine..... *Idem* pour garçonnet, douzaine..... *Idem* pour homme, couleur, douzaine..... *Idem* blanches, douzaine... *Idem* bleues pour mineur, douzaine..... Etc.	..... 1f40 2f00 1f80 2f00 3f00 2f25	Un magasin.	Irrégulières.	Irrégulières.	Irrégulière.	Irrégulière.	Irrégulière.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	Jeune.	.....	*Idem.* (abandonnée.)	2 enfants de 11 et 9 ans.	.....	Corsages noirs pour femme, pièce..... (A la machine.)	..... 0f30 à 0f60	Un magasin.	.....	A la livraison.	.....	13 heures.	.....	.....	2f	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	Célibataire.	.....	.....	Chemisettes de femme, pièce	0f40	Une entrepreneuse.	Variables.	*Idem.*	.....	10 heures.	.....	.....	3f	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	Mariée.	Le mari employé et pompier; 3 enfants.	.....	Même article, pièce.....	0f25	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures.	.....	.....	2f	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	*Idem.*	Le mari, voyageur de commerce; 2 enfants de 17 et 9 ans.	.....	Finissage de chemises d'homme (4 arrêts et 5 boutons), douzaine..... (A la main.)	..... 0f25	Une ouvrière faisant le montage.	.....	.....	.....	Irrégulière.	.....	.....	0f75	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

SAINT-ÉTIENNE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
13	Gain inconnu.	900f (gain du mari).	.....	1,030f (130f location d'une partie de maison); plus le gain de la femme; (voy. col. 31).	.....	.....	3 pièces et 1 jardin; 1er étage loué.	La maison appartient au ménage.	.....	.....	.....	Très propre.	.....	.....	.....	.....	Voy. Monographie, p. 169.
14	.....	.....	.....	.....	.....	3e sous les toits.	Pièce unique.	80f	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Cette ouvrière ne fait sa chambre que le dimanche; pour gagner du temps, elle va déjeuner dans une gargote voisine. — La fille est lymphathique. — L'ouvrière a acheté pour 210 francs une machine à coudre qu'elle paie 10 francs par mois, quand elle peut. A cause de sa situation misérable, le magasin lui donne du travail même en morte-saison. — La nourriture de la famille coûte 1f 55 par jour.
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
16	.....	1,000f (gain du mari).	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
17	.....	1,620f (gain du mari).	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

IVE PARTIE

MONOGRAPHIE D'OUVRIÈRE

(13).

Mme H....., jeune encore et mère d'un enfant de 13 ans, est femme d'un ouvrier de chemin de fer; le ménage habite la banlieue de Saint-Étienne. Depuis 1898, Mme H.... travaille pour la maison R..... et confectionne tous les genres de chemises pour homme et pour femme; en principe, la coupe est faite par la maison; en fait, Mme H.... a souvent à effectuer elle-même cette opération, qui est faite au magasin avec tant de hâte ou avec si peu de soin que pour une bonne moitié des pièces qui lui arrivent, la coupe est seulement marquée.

Les prix payés par cette maison sont très bas; elle fait faire, par exemple, des chemises de femme à 2 francs la douzaine pour le bureau de bienfaisance, article qui exige un tel travail que beaucoup d'ouvrières refusent de le confectionner parce qu'il ne leur permet pas, disent-elles, de gagner leur vie. Mme H... n'a pas encore renoncé à ce type de chemises, mais elle ne veut plus faire de chemises d'homme à 3 francs la douzaine.

Les plaintes de cette ouvrière portent moins sur les prix payés que sur l'irrégularité du travail qui lui est donné; tantôt elle travaille quatorze heures dans une journée, tantôt elle n'a absolument rien à faire: la maison R..... ne travaille que sur commande, et elle laisse ses ouvrières pendant des semaines sans ouvrage (aussi bien, du reste, en période ordinaire de presse qu'en morte-saison), quitte ensuite à les harceler pour obtenir qu'elles livrent rapidement. Avant d'habiter la banlieue, ce ménage habitait Saint-Étienne; souvent il arrivait à Mme H.... d'être obligée de livrer le soir même une douzaine de chemises que le magasin lui avait envoyées le matin; actuellement le voiturier qui lui apporte la marchandise lui remet fréquemment, par exemple, le jeudi à 3 heures de l'après-midi deux douzaines de chemises à livrer le samedi matin au magasin; il faut donc qu'elle passe la nuit.

De ces alternatives de surmenage et de chômage, il résulte encore que certains frais généraux sont souvent hors de proportion avec le bénéfice réalisé. Par exemple, le voyage en tramway de la localité à Saint-Étienne coûte 50 centimes aller et retour; or, de ce voyage fait pour aller chercher du travail au magasin, Mme H..... ne rapporte parfois qu'une douzaine de chemises à faire, douzaine représentant (si l'on prend un type moyen) un gain brut de 2 francs : il faut déduire environ 35 centimes de fil, 50 centimes de tramway, 15 centimes de charbon pour le repassage, soit 1 franc; reste 1 franc pour une journée de 14 heures; encore tous les types de chemises ne permettent-ils pas un gain brut de 2 francs par jour.

En principe, la maison R.... paye en espèces; mais l'examen du carnet de l'ouvrière a permis de constater qu'elle est le plus souvent payée en nature, et il est certain que les achats faits au magasin sont hors de proportion avec la condition très modeste du ménage. En comparant le carnet de travail et le carnet d'achats de Mme H....., on remarque (et les carnets donnent les détails permettant de justifier les chiffres suivants) qu'en 1905 elle a fourni pour 62 fr. 60 de travail et acheté pour 88 francs 95 de marchandises; qu'à la date du 3 juillet 1906, le magasin devait à l'ouvrière 122 fr. 40 de prix de façon, celle-ci devant au magasin 116 fr. 05 de marchandises; la compensation fut faite, et sur le carnet de Mme H.... on porta la somme de 6 fr. 35, qui du reste ne lui fut pas payée. On remarque en outre que, le 30 janvier 1907, il était dû à Mme H..... une somme de 103 fr. 25 et qu'elle devait au magasin 33 fr. 25 pour marchandises achetées; la différence, soit 70 francs, fut payée cette fois à l'ouvrière sur sa réclamation formelle; et le compte travail et achats reprit au mois de mars suivant; au moment de l'enquête (été 1907), il y avait 41 fr. 65 centimes d'achats et 47 francs de travail.

Au point de vue de son travail, Mme H..... s'est mise dans des conditions désavantageuses quand, avec son mari, elle a quitté Saint-Étienne pour venir habiter une localité dont la situation lui occasionne, on l'a vu, des frais de voyage relativement lourds. Le ménage trouvait la vie trop chère à Saint-Étienne. En se mariant M. et Mme H... avaient mis en commun des terres d'une valeur de 8 à 10,000 francs; mais ne pouvant en retirer les fermages, ils les vendirent et se firent construire à la campagne une maisonnette, dans le genre des habitations à bon marché, qui leur a coûté de 8 à 9,000 francs. C'est le mari qui, sa journée finie, en a fait tous les travaux de terrassement et plus tard les boiseries, les peintures, etc., sans parler du défrichement du jardin, qui est fort bien entretenu. Le 1er étage de cette maison est loué 130 francs par an.

Cette somme, jointe aux 900 francs que gagne M. H..... et à la centaine de francs que peut gagner bon an mal an sa femme, élève les ressources du ménage à un chiffre qui doit varier entre 1,100 et 1,200 francs; il est vrai que M. et Mme H..... n'ont pas de loyer à payer. Mais, en face de ces ressources en argent, le chiffre des dépenses apparaît disproportionné : la

nourriture, à elle seule, absorbe sensiblement toutes les recettes (car le fils mange bien et ne gagne pas encore) : tous les jours, 1 franc de viande, 3 livres de pain, 3 litres de vin, etc., au total 3 fr. 21 (encore le beurre est-il envoyé gratis par une sœur de Mme H.....) ou 1,171 fr. 65 par an; le chauffage coûte 70 francs, l'éclairage 26 francs, l'entretien et l'habillement plus de 300 francs, etc.; sans l'imprévu, on arrive à un chiffre de dépenses de 1,600 francs. Il est vrai que M. et Mme H..... ont un peu d'argent de côté.

Inutile de dire que le ménage vit dans la gêne; on voudrait mettre le fils à l'école professionnelle; en attendant, Mme H.... dit : « Nous ne pouvons parvenir à joindre les deux bouts; chaque année nous écornons de 150 à 200 francs nos petites économies; et quand nous serons au bout..... ».

Vᴱ PARTIE.

ANALYSE

DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

L'enquête sur l'industrie de la lingerie à domicile dans le département de la Loire a été faite à Saint-Étienne et aux environs; elle a porté sur 19 ouvrières (17 questionnaires) faisant des genres divers de lingerie.

I. *Situation personnelle et de famille des ouvrières* (*colonnes 2 à 6*). — Au point de vue du mariage, 18 sur 19 ouvrières rencontrées se classaient ainsi :

Mariées	10
Célibataires	5
Veuves	3

3 d'entre elles (la mère et ses deux filles) formaient un atelier de famille.

II. *Nature et conditions générales du travail effectué* (colonnes 7 à 11). — La plupart des ouvrières travaillaient pour des fabriques de lingerie ou des maisons de vente; deux ateliers étant fournis d'ouvrage par plus d'un établissement.

Les payements avaient lieu généralement à la livraison.

III. *Durée du travail journalier* (colonnes 12 à 15). — La durée du travail journalier en saison a été indiquée par 14 ouvrières :

6 heures et au-dessous	3 ouvrières.
9 heures	1 ouvrière.
10 —	6 ouvrières.
11 —	2 —
13 —	1 ouvrière.
14 —	1 —
TOTAL	14 ouvrières.

Ce tableau peut être résumé ainsi :

8 heures de travail au plus	3 ouvrières	(21 p. 100).
9 et 10 heures	7 —	(50 —).
11 heures et plus	4 —	(28 —).

ou encore ainsi .

Moins de 10 heures de travail	4 ouvrières	(28 —).
10 heures et plus	10 —	(71 —).

IV. *Gain des ouvrières* (colonnes 16 à 22). — Les gains à l'heure de 11 ouvrières sont classés ci-dessous :

De $0^f 06$ à $0^f 10$	1 ouvrière.
Le $0^f 11$ à $0^f 15$	3 ouvrières.
De $0^f 16$ à $0^f 20$	5 —
De $0^f 21$ à $0^f 25$	//
De $0^f 26$ à $0^f 30$	1 ouvrière.
De $0^f 31$ à $0^f 35$	1 —
Plus de $0^f 35$ (1)	1 —
TOTAL	12 ouvrières.

On peut résumer comme suit les chiffres précédents :

Gains horaires de $0^f 10$ et au-dessous	1 ouvrière	(8 p. 100).
— de $0^f 11$ à $0^f 20$	8 ouvrières	(66 —).
— de plus de $0^f 20$	3 —	(25 —).

(1) $0^f 45$.

Les gains nets annuels de 8 ouvrières ont pu être connus; en voici le détail :

De 101f à 150f	1 ouvrière.
De 151f à 200f	1 —
De 351f à 400f	1 —
De 501f à 550f	2 ouvrières.
De 551f à 600f	2 —
Plus de 600f (1)	1 ouvrière.
TOTAL	8 ouvrières.

Cette énumération peut être résumée ainsi ;

Ouvrières gagnant 200f au plus	2 (25 p. 100).
— — de 201f à 400	1 (12 —).
— — plus de 400f	5 (62 —).

V. *Habitation et hygiène* (colonnes 28 à 39). — 1 ménage est propriétaire de la maison qu'il occupe; voici les loyers de 9 autres ouvrières :

De 100f et au-dessous	2
De 101 à 150f	6
De 151f à 200f	1

Les 2/3 des loyers connus sont donc d'une valeur de 101f à 150f.

VI. *Observations* (colonne 40). — La colonne 40 contient quelques détails intéressants sur l'irrégularité du travail donné aux ouvrières (2), sur la concurrence que les ouvrières se font entre elles et la baisse de prix qui en résulte (3), sur le payement des prix de façon en nature (4), sur l'aisance de quelques ouvrières (5) et les difficultés que quelques autres rencontrent à vivre (6).

(1) 1,200f.
(2) N° 7 et Monographie, p. 169.
(3) N° 2 et Monographie, p. 170.
(4) *Idem.*
(5) Nos 2 et 5.
(6) Nos 8, 14 et Monographie, p. 169.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

GRENOBLE.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Iʳᴱ PARTIE.

OPINIONS.

DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS

GRENOBLE [1].

I

Le directeur d'une maison de blanc.

Cette maison fait la belle lingerie de commande (linge de maison, trousseaux d'homme et de femme, pas de layettes).

Elle a un atelier qui n'occupe qu'une douzaine de personnes, ouvrières d'élite, dont 6 coupeuses pour l'établissement des modèles, la coupe, la vérifica-

(1) Les renseignements généraux suivants, qui n'émanent pas d'un fabricant ou d'un commerçant, doivent être insérés ici :

« ... A Grenoble, le sort des ouvrières lingères, tout en n'étant pas enviable, est meilleur que celui des ouvrières d'autres régions... A Paris, Chalon-sur-Saône et Toulon, par exemple, les prix de façon étaient, il y a quelques années, absolument dérisoires : la chemise payée 1 fr. 90 à Grenoble était payée 0 fr. 90 à Toulon, à Chalon-sur-Saône, 1 fr 50, à Paris, 1 fr. 80.

« ... La monteuse faisant son ménage peut monter 3 chemises à 0 fr. 90, soit 2 fr. 70, et la finisseuse n'en peut faire qu'une à 1 franc.

« ... Sur le compte de la monteuse, il n'y a pas trop à s'apitoyer, mais la situation de la finisseuse est certainement des plus précaires; malgré les meilleures volontés le sort de chacune ira toujours en s'abaissant. Le meilleur remède est que les ouvrières refusent de faire des apprenties... »

tion et la retouche du travail donné au dehors. Mais, depuis la fermeture des couvents, elle a monté, dans un département voisin, un ouvroir où elle occupe pour sa lingerie courante une trentaine d'ouvrières. Puis, elle emploie dans un rayon de 6 à 8 kilomètres des jeunes filles dont les parents sont cultivateurs; ces ouvrières reçoivent directement l'ouvrage, sans aucun intermédiaire; elles font le linge de maison. La belle lingerie est confectionnée à Grenoble, et la broderie surtout dans les Vosges. Au total, la maison emploie environ une centaine d'ouvrières à Grenoble et une cinquantaine à la campagne.

D'après le directeur de l'établissement industriel, une ouvrière à Grenoble peut, en dix heures, gagner en moyenne de 2 fr. 50 à 3 francs, quand elle fait de la lingerie fine, et de 2 fr. 50 à 2 fr. 75, quand elle fait de la lingerie d'homme. Le travail se fait entièrement à la main, sauf le montage, qui est exécuté à la machine.

Depuis deux ans, la maison a majoré ses prix de façon de 20 p. 100 pour conserver ses ouvrières, les rendre plus assidues et obtenir d'elles, afin de lutter contre la concurrence, un travail mieux fait et plus délicat. Car il y a une certaine difficulté à garder les ouvrières; par exemple, celles de la campagne et même de l'ouvroir, au moment des vers à soie et de la vendange, abandonnent en partie la lingerie.

C'est pour cette dernière raison que l'ouvroir, bien que coûtant plus cher à la maison que les ouvrières du dehors, a été créé : il présente et présentera de plus en plus des conditions de sécurité et de stabilité pour l'exécution du travail.

Pour le linge de maison exécuté en ville ou à la campagne, les prix de façon sont les mêmes.

Sauf pendant une quinzaine de jours par an, il n'y a pas de chômage.

Quant à monter un véritable atelier, « on y mangerait de l'argent »; car il est incontestable que le travail à domicile est d'un prix de revient inférieur à celui qui se fait en atelier.

La maison vend ses articles en Tunisie, en Algérie (surtout dans la province d'Oran), en Égypte, en Asie Mineure, en Turquie, en Grèce et en Roumanie.

Avant la crise viticole, elle faisait, avec la région du Midi : Hérault, Gard, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, et surtout l'Aude, de 300,000 à 400,000 francs d'affaires, mais ce chiffre est tombé à 30,000 francs.

Il y a de grandes difficultés pour trouver de bons voyageurs; car il s'agit de vendre directement à des particuliers, à des « bourgeois ».

La tendance générale de la clientèle est à la confection. Mais ce genre n'est pas celui de la maison et, de ce fait, elle n'est pas concurrencée par Paris.

II

Le directeur d'une maison de blanc.

Cette maison fabrique la belle lingerie pour femme et pour homme ; elle ne fait que la commande et ne vend que « très, très rarement » de la confection. Elle n'a pas d'atelier. Tout, sauf la coupe qui est faite au magasin, est confectionné par des ouvrières à domicile, travaillant presque toujours seules.

L'ouvrière fait la pièce entière pour ce qui concerne le travail de lingerie proprement dit ; elle fait les coutures à la machine et le reste à la main. Pour la lingerie de femme, la pièce passe de la lingère à la dessinatrice, à la brodeuse, à la blanchisseuse et à la repasseuse. C'est l'ouvrière qui a exécuté le travail qui doit le retoucher s'il y a lieu.

La maison, dit son chef, tient à ce que l'ouvrière « gagne sa vie » ; elle s'informe du temps passé pour chaque pièce et fixe son prix de manière que l'ouvrière soit assurée d'un salaire suffisamment remunérateur. Du reste, elle tient compte des observations que les ouvrières peuvent lui présenter à ce sujet. Enfin la maison « paye bien » ; et une ouvrière qui travaille assidûment pendant 10 heures peut gagner 3 francs par jour en moyenne, qu'elle travaille dans la lingerie d'homme ou dans la lingerie de femme.

Il faut former les ouvrières, les adapter au travail de la maison ; aussi les garde-t-on avec soin et les occupe-t-on toute l'année. A vrai dire, il n'y a pas de chômage, mais seulement des variations dans l'intensité de la production.

Pour sa spécialité, la maison manquerait plutôt d'ouvrières. C'est ainsi (mais c'est l'exception) qu'elle doit avoir parfois recours aux couvents, auxquels elle paye les mêmes prix qu'à ses ouvrières à domicile.

Au total, la maison emploie pour sa lingerie une centaine d'ouvrières à domicile et, en cas de presse exceptionnelle, une cinquantaine dans les couvents.

La maison n'a jamais eu d'atelier. Du reste, le travail à domicile lui paraît de beaucoup préférable : l'atelier augmenterait les frais généraux et exigerait, en outre, une surveillance matérielle et morale qui ne donnerait que des tracas ; ensuite, l'ouvrière, exécutant seule la pièce qui lui est confiée après avoir reçu toutes les explications nécessaires au magasin, y développe son goût, y met son cachet personnel et se perfectionne toujours. Ces conditions de travail ne seraient pas aussi bien remplies dans l'atelier, qui, même à ce point de vue technique, n'offrirait que des inconvénients.

La clientèle de la maison, « une bonne clientèle bourgeoise », se recrute dans la région, dans les départements du Midi et du littoral (de Bordeaux aux Pyrénées, des Pyrénées à Marseille et à la Côte d'Azur), en Algérie et en Tunisie. Elle a, en outre, en Allemagne et en Angleterre, quelques clients recrutés sur la Côte d'Azur. Ses voyageurs visitent directement la clientèle bourgeoise ;

ils sont munis d'une grande variété de modèles et prennent les mesures aux clients.

Paris ne concurrence pas la maison. Parfois, mais rarement, on a recours à cette ville pour la fabrication d'articles bon marché que demande la clientèle de la campagne, articles que la maison ne confectionne pas d'habitude.

Ses affaires se répartissent également entre la clientèle locale et départementale et la clientèle extérieure.

Depuis plusieurs années, la clientèle exige du travail très bien fait, une matière première plus ornée, plus affinée, plus « vaporeuse ». Elle prend des marchandises en quantité moins importante, avec une beaucoup plus grande variété dans chaque genre. Ainsi, une femme commandera 24 pantalons de 8 à 10 modèles différents; autrefois un seul modèle eût suffi.

III

Le principal employé d'un magasin de nouveautés.

Cette maison fait la commande et la confection. La commande est faite directement pour les clients; la confection comprend toute la vente « sur banque » ou faite au magasin même. Mais tous les genres de lingerie sont vendus par la maison (lingerie d'homme, de femme, de ménage, layettes, trousseaux, etc.).

Pour la fabrication, la maison n'a jamais eu, sauf un coupeur et des coupeuses, d'atelier de confection. Elle distribue directement son travail (commande et belle confection) à des ouvrières de la ville travaillant à domicile sans l'intermédiaire d'aucune entrepreneuse.

Les articles ordinaires et semi-grossiers de confection (comme le linge de travail) sont donnés à des ouvroirs et à des communautés, soit à Grenoble, soit surtout à la campagne; quant aux chemises de ce genre de lingerie, elles sont faites, en partie, par un entrepreneur de Vienne. Les ouvroirs fabriquent plus que l'entrepreneur; ils font, du reste, payer plus cher; mais, ayant les ouvrières sous leur direction immédiate, ils livrent avec plus de régularité. Souvent l'entrepreneur (la maison en a plusieurs à la campagne) est commerçant, surtout épicier, et il exige presque toujours que ses ouvrières prennent leurs denrées et fournitures chez lui.

En somme, la belle lingerie se fait à domicile; le « courant », dont il y a beaucoup plus, se fait hors de la ville et dans les ouvroirs et couvents.

Quel est le salaire des ouvrières travaillant pour la maison? Celles qui sont

en ville et font le plus beau travail peuvent gagner de 1 fr. 50 à 2 francs en dix heures. Quant à celles qui sont employées par les entrepreneurs, il n'est pas possible de se rendre compte de leur gain.

Pour les ouvrières de la première catégorie, il y a deux périodes de chômage : du 15 janvier au 1er mars et du 15 juillet au 1er septembre. Pour les autres, faisant la grosse lingerie, il n'y a aucun arrêt dans la production.

Le travail donné à domicile est exécuté partie à la main, partie à la machine; celui fabriqué par l'entrepreneur et les ouvroirs se fait entièrement à la machine.

La maison n'a jamais songé à monter un atelier; elle considère que ce serait augmenter ses frais généraux et se créer des ennuis. A tous points de vue le système employé lui paraît de beaucoup préférable.

La plus grande partie de la clientèle de la maison se recrute dans les environs : villes et campagne; elle a également une clientèle toute locale, particulièrement pour le « linge de famille ». Par sa seule publicité (car elle n'a pas de voyageurs) elle vend aussi aux départements du littoral, ainsi qu'à l'Algérie et à la Tunisie. Paris ne la concurrence en aucune façon. La clientèle a, paraît-il, une tendance de plus en plus marquée à acheter de la confection.

IV

L'associé d'une maison de blanc.

Cette maison fabrique et vend surtout le trousseau d'homme et de femme en belle lingerie. Fournissant directement le client, elle ne fait pour ainsi dire que la commande et fort peu de confection.

Elle occupe quelques ouvrières coupeuses dans un petit atelier. Quand la coupe est faite, le travail est distribué à des ouvrières du dehors. Ces ouvrières travaillent presque toujours seules; toutefois, pour la chemise d'homme, elles ont l'habitude de faire seulement le montage et de donner le finissage à exécuter à une autre ouvrière. La broderie est faite par des entrepreneuses.

Les ouvrières sont longues à former, et leur recrutement est difficile; elles manquent sur la place de Grenoble; la maison fait bien poser des affiches pour demander des ouvrières capables, mais elle n'en trouve qu'avec peine. Puis, il faut compter avec leur irrégularité; ainsi, lorsque la ganterie « marche », beaucoup d'ouvrières vont à cette industrie, dont le travail est moins minutieux que celui de la lingerie. Les ouvrières des campagnes, en particulier, sont peu utilisables pour cette dernière raison.

La maison emploie régulièrement une cinquantaine d'ouvrières à domicile,

plus un certain nombre d'autres dans des couvents, où elle peut encore faire exécuter du travail. Il n'y a pas de chômage; mais, en août, un simple ralentissement dans la production.

Le linge de maison ou de ménage est également fait par des ouvrières du dehors, dont le nombre peut varier de 5 à 80, car les commandes pour ce genre de lingerie sont très irrégulières. Le linge de ménage se fait à la machine; les autres spécialités sont exécutées presque entièrement à la main; il n'y a que les grandes coutures qui se font à la machine.

La maison paye 4 francs la chemise de nuit pour femme et 1 fr. 90, en général, la chemise pour homme (il y en a aussi à 2 fr. 25). D'après ces prix moyens, les ouvrières qui travaillent pour les trousseaux d'homme ou de femme peuvent gagner, selon leur habileté et leur assiduité, 2 francs, 2 fr. 50, 3 francs et même 4 francs en dix heures. Pour la chemise d'homme, la monteuse donne à la finisseuse la moitié du prix qui lui est alloué.

La maison n'a jamais eu d'atelier proprement dit, car on ne peut employer ce terme pour les quelques coupeuses du magasin. Le travail à domicile est, du reste, pour le fabricant, le procédé le plus simple et le plus économique, même pour le repassage. Un atelier n'aurait d'autres résultats que d'augmenter les frais généraux.

Jadis, la maison se servait beaucoup plus des couvents et des communautés; le travail y était plus cher, mais mieux fait, plus soigné, livré plus propre et avec plus de régularité que lorsqu'il est exécuté par des ouvrières à domicile. Mais dans un certain établissement religieux où la maison donnait beaucoup à faire pour toutes ces spécialités il n'y a plus personne actuellement: les pouvoirs publics ayant exigé que les enfants au-dessous de 13 ans qui travaillaient dans ce couvent aillent à l'école conformément à la loi, et la commune ayant refusé de les y recevoir, la plupart d'entre eux étant étrangers au pays, ces enfants ont dû retourner dans leur commune d'origine, et leur dispersion a amené la suppression du travail dans cet établissement.

Tant qu'elle en a eu la possibilité, la maison a donné plus de travail aux couvents, aux communautés et ouvroirs qu'aux ouvrières à domicile; mais, aujourd'hui, la situation n'est plus la même.

Indépendamment de sa clientèle régionale, la maison a une clientèle française, qui se recrute dans l'Est, un peu dans le Centre, puis sur la côte de la Rochelle à Bordeaux, beaucoup dans les Pyrénées-Orientales (surtout à Perpignan) et le long du littoral méditerranéen jusqu'à Nice.

Mais la maison vend vingt fois plus à l'étranger et aux colonies qu'en France et que «sur banque», c'est-à-dire au magasin de Grenoble même. Cette clientèle «extérieure» se recrute en Égypte, en Tunisie et surtout en Algérie; il y a aussi quelques clients au Tonkin et à Madagascar. Quatre voyageurs circulent dans ces différentes régions et traitent directement avec les particuliers; ils ne vendent que des articles de commande.

Paris concurrence la maison « à l'extérieur » pour la confection, surtout pour celle du linge de ménage. La maison n'a recours à Paris ni pour acheter ni pour faire confectionner; pour elle, son influence est presque nulle.

A Grenoble, tout en faisant aussi bien qu'à Toulouse, on ne peut vendre aussi cher, la lingerie de cette ville (surtout la chemiserie d'homme) ayant une grande réputation, réputation qui se paye : ainsi, une chemise d'homme vendue 12 francs par une certaine maison de Toulouse ne sera vendue que 7 fr. 50 par une maison de Grenoble ; les deux articles seront pourtant semblables.

Les affaires avec l'Espagne, la Suisse et l'Italie sont devenues presque impossibles par suite de l'élévation des tarifs protecteurs.

IIe PARTIE.

MONOGRAPHIES D'ENTREPRENEUSES[1].

I.

M. et Mme H... confectionnent, pour une maison de blanc, des chemises d'homme de commande aux prix suivants :

(A)	Chemises de jour, calicot et shirting, pièce.	1f 75 à 1f 90
(B)	Chemises de nuit — .	1 25 à 1 50
(C)	Chemises de jour, couleur, pièce.....	0 90 à 1 25
(D)	Chemises de jour, zéphyr avec plis, pièce..	2f.

Mais ils n'exécutent eux-mêmes que le montage (c'est M. H... qui pique à la machine); le finissage est fait par d'autres ouvrières, qui reçoivent les prix suivants correspondant aux articles ci-dessus :

(A)	.....	1f 00
(B)	.....	1 00
(C)	[1f 25 et 1f 20].....	0 65
(C)	[0f 90].....	0 45
(D)	[sans les plis].....	0 90

M. et Mme H... travaillent en général 12 heures par jour (10 heures par semaine de juillet à septembre).

---

(1) Bien qu'on ne considère pas, à Grenoble, comme entrepreneuses les ouvrières chemisières qui, se chargeant de faire des chemises d'homme entières, font exécuter le finissage par une autre personne, il ne paraît pas qu'on puisse logiquement les confondre avec celles qui travaillent seules. Sans doute (on l'a vu par les déclarations ci-dessus de quelques patrons), il y a un usage pour la fixation du prix de façon payé par la monteuse à la finisseuse; mais, dans des cas particuliers, rien ne dit que cet usage soit scrupuleusement suivi; et on a d'autant plus raison de le croire que les indications, fournies par les monteuses sur leur gain comportent toujours des chiffres approximatifs et arrondis. En de tels cas, on ne peut donc savoir si la division du travail, opérée par la monteuse lui rapporte un bénéfice, ce qui constituerait le fait d'entreprise.

Ils estiment que, déduction faite des prix de façon payés aux finisseuses, ils gagnent en moyenne 35 francs par semaine, soit, en tenant compte de la morte-saison, 1,460 francs. De cette somme il faut défalquer :

Fil et aiguilles	103f 85
Entretien et amortissement de deux machines	51 00
Éclairage	30 00
TOTAL	184 85

Reste un bénéfice de 1,275 fr. 15.

Du logement de M. et Mme H... il n'y a rien de particulier à dire, sauf que le loyer en est de 280 francs.

II.

Comme M. et Mme H..., Mme B... est employée par une maison de blanc pour confectionner des chemises d'homme, dont elle ne fait elle-même que le montage. Voici les prix qui lui sont payés :

Chemises blanches, suivant la qualité, pièce	1f 50 à 2f 25
Chemises de couleur ordinaires, pièce	1 40 à 1 45
Les mêmes à plis, pièce	2f 25

En travaillant 7 heures par jour toute l'année (sauf au mois d'août, durant lequel elle ne travaille que 3 h. 1/2), elle a gagné, d'après ses livres, en 1906-1907, 1,384 fr. 35. Mais il faut déduire :

Somme payée à 3 finisseuses (1/2 du gain de Mme B...)	692f 15
Fil et aiguilles	49 50
Entretien et amortissement d'une machine	10 00
TOTAL	751 65

Ce qui donne à Mme B... un bénéfice de 632 fr. 70. Le gain de son mari, employé municipal, étant de 1,272 francs, il en résulte que les ressources totales du ménage s'élèvent à 1,904 fr. 70. Sur cette somme, il dépense 240 francs pour son loyer.

III.

Mme F... fait de la chemiserie d'homme dans les mêmes conditions que Mme H... (Monographie I) : c'est son mari qui pique à la machine (il s'occupe, de plus, du placement des garçons coiffeurs), et elle donne le finissage à faire au dehors. Voici les prix de façon payés à cette ouvrière :

Chemises de jour blanches, belles, pièce.....	2f 00 et 2f 15
Chemises de jour blanches avec galon, pièce....	1 50 et 1 75
Chemises de nuit avec galon.....	1 50 et 1 75

La journée de travail du ménage est ordinairement de 10 heures; de juillet à la mi-octobre il ne travaille que de 6 à 8 heures.

Mme F... n'a pas indiqué la somme totale des prix de façon qu'elle reçoit de la maison de blanc pour laquelle elle travaille; elle ne fait pas état dans ses comptes de ce qu'elle donne à ses finisseuses (la moitié environ du prix qui lui est payé à elle-même). Laissant cet élément de côté voici quel a été le gain brut du ménage en 1907 :

Janvier.....	106f 00
Février.....	101 00
Mars.....	107 00
Avril.....	113 00
Mai.....	100 00
Juin.....	106 00
Juillet.....	60 00
Août.....	63 00
Septembre.....	67 00
Octobre.....	67 80
Novembre.....	101 00
Décembre.....	100 00
TOTAL.....	1,061 80

Mais certaines dépenses sont à imputer sur ce gain :

Aiguilles et divers.....	5f 40
Entretien et amortissement de 2 machines.....	22 50
Éclairage.....	12 50
TOTAL.....	40 40

Ce qui donne un bénéfice de 1,021 fr. 40, somme dont il conviendrait de déduire la dépense, non évaluée, de fil.

M. F... gagnant 300 francs par an à placer des garçons coiffeurs, les recettes totales du ménage s'élèvent donc à 1,321 fr. 40. Il a un loyer de 217 francs.

IV.

Mme T... est entrepreneuse et fait monter des chemises d'homme pour deux maisons de blanc; elle emploie deux ouvrières (piqueuse et préparense) et une apprentie, personnel qu'elle ne loge ni ne nourrit; de plus, sa mère travaille au montage des chemises pendant les moments où elle ne s'occupe pas des enfants (au nombre de trois) du ménage; enfin M. T..., employé en ganterie, passe chaque soir deux heures à savonner des tissus. Voici quelques-uns des prix payés pour le montage des chemises :

Chemises shirting		Maison A.....	0f 75 à 0f 90
—		— B.....	0 60 à 1 00
Chemise flanelle	plastron plissé	— A.....	0 90
—	—	— B.....	1 10
—	plastron uni	— A.....	0 75
—	—	— B.....	0 90
Chemises flanelle coton,	plastron plissé	— A.....	0 70 et 0 85
—		— B.....	0 50 et 0 60
—	plastron uni	— A.....	0 60 et 0 70
—	—	— B.....	0 45
Chemises zéphyr	plastron plissé	— A.....	0 75 et 0 90
—	—	— B.....	0 80 et 1 00

Mme T... fait, en outre, des peignoirs de coiffeur avec manches au prix de 1 fr. 50 et des peignoirs sans manches au prix de 1 franc.

En temps ordinaire l'atelier travaille régulièrement 10 heures par jour, la journée personnelle de Mme T... atteignant, du reste, 14 et 15 heures; de la fin de juillet à la mi-septembre, l'atelier travaille en moyenne 30 heures par semaine.

Voici pour l'année 1906-1907 le détail des gains mensuels de Mme T... :

Septembre	96f 00
Octobre	238 00
Novembre	247 00
Décembre	210 00
Janvier	198 00
Février	238 00
Mars	270 00
Avril	285 00
Mai	280 00
Juin	273 00
Juillet	290 00
Août	72 00
TOTAL	2,706 00

Les dépenses de l'atelier sont les suivantes :

Fil, aiguiles, huile	135 30
Entretien et amortissement de l'outillage (2 machines).	22 00
Éclairage	35 00
Salaire de la piqueuse (260 jours à 2 fr. 25)	585 00
Salaire de la préparateuse (260 jours à 1 fr. 75)	455 00
Salaire de l'apprentie	50 00
TOTAL	1282 30

Ce qui donne à Mme T... un bénéfice net de 1,423 fr. 70, dont une partie provient du travail de son mari, travail qui ne reçoit pas de rémunération particulière. Avec le salaire du mari, 1,800 francs, les ressources annuelles de cette famille s'élèvent à 3,223 fr. 70.

Elle occupe un logement de quatre pièces, au 3e au fond d'une cour; le loyer est de 300 francs. Ce logement est assez mal tenu, et insalubre en raison du manque d'air et de lumière.

V.

Mlle R..., célibataire âgée d'une quarantaine d'années, est entrepreneuse pour la lingerie de femme. Voici les principaux prix de façon qui lui sont payés:

Chemises de jour, linon, jaconas, percale, pièce..	1f 75 à 3f 50
— de nuit, pièce.....	3 00 à 5 00
Jupons simples, pièce.....	1 50
— selon les volants, pièce.....	5 00 à 6 00

Mlle R... travaille de 10 à 12 heures par jour toute l'année, sauf durant les mois de juillet, août et septembre, où elle ne travaille que 6 heures. Elle déclare un gain brut de 900 francs par an, soit, après les défalcations ordinaires 823 fr. 50 net. Mais ses réticences ne permettent pas d'accueillir sans défiance ces évaluations. Mlle R... a entr'ouvert la porte d'un atelier où travaillaient deux jeunes filles, qu'elle a qualifiées d' « apprenties »; elle a parlé de sa patente, qu'elle craignait, a-t-elle dit, de voir augmenter. On n'a donc aucun renseignement sérieux sur les bénéfices qu'elle fait par son entreprise. Elle occupe, du reste, un appartement de 380 francs, luxueusement meublé, qui ne correspond pas au gain qu'elle indique.

IIIe PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DU L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.				DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS,				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. o/o du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						GE NOBLE.														
						LINGERIE TOUS GENRES.														
1	35 ans.	Valide.	Célibataire.	.....	Depuis son enfance.	Chemises de femme, shirting, pièce, selon la façon..... (A la main.)	..... 1f 25 à 4f	Une maison de blanc. (A)	A volonté.	.....	Irrégulière (toute l'année).	.....	1/4 d'heure.	.....	400f	.....	12f	30f	358f	.....
2	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, profession inconnue; 1 fils, garçon marchand de vins; 1 enfant de 2 ans.	*Idem.*	Chemises d'homme, flanelle coton, plastron non plissé (pièce)..... *Idem.* Plastron plissé..... (Main et machine.)	..... 0f 75 0f 90	La même, de plus une entrepreneuse et des particuliers.	*Idem.*	.....	11 heures. (toute l'année).	.....	*Idem.*	.....	623f 30	10f	31f 15	15f	567f 15	.....
3	30 ans.	Maladive.	*Idem.*	Le mari, employé de commerce; 2 enfants de 7 ans et de 15 mois.	Depuis 12 ans.	Montage de chemises d'homme, commande : Chemises plastron sans plis (pièce). Chemises plastron plissé (pièce)... (A la machine.)	..... 0f 70 0f 90	La même maison.	Tous les jours.	.....	6 heures (15 septembre — 15 juillet).	Rien à faire (15 juillet— 15 septembre).	*Idem.*	.....	390f	20f	19f 50	15f	335f 50	.....
4	42 et 43 ans (sœurs).	L'une valide, l'autre rhumatisante.	Célibataires.	.....	Depuis leur enfance.	Montage de chemises d'homme, (pièce). selon le travail..... (A la machine.)	..... 0f 70 à 1f	La même et des particuliers.	A volonté.	.....	10 heures (une ouvrière), 6 heures (l'autre ouvrière); (15 septembre à fin juillet).	Irrégulière (août à 15 septembre).	*Idem.*	.....	1,407f (2 ouvrières).	20f (2 machines).	70f 35	18f	1,298 65 (2 ouvrières).	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la specialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
									GRENOBLE.								
									LINGERIE TOUS GENRES.								
1	358f	.....	.....	358f	.....	5e étage (sur rue).	Pièce unique.	164f	Clair et aéré.	23m3	Pétr.	Propre.	Propre.	Sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Ouvrière extrêmement habile, mais peu assidue au travail; la personne qui lui donne son travail assure qu'elle pourrait gagner 3 francs par jour, mais qu'elle doit tirer ses ressources d'ailleurs.
2	567f 15	Gain du mari inconnu; 1,280f (gain du fils).	.....	1,847f 15 (plus le gain du mari).	.....	Rez-de-chaussée sur rue.	3 pièces et petit jardin.	.....	*Idem.*	45m3	Hor.	Assez propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière travaille du 1er septembre à fin mai pour la maison de blanc, le reste du temps pour une entrepreneuse et des particuliers; durant cette seconde période elle gagne 140 francs (brut). — Travail très peu rémunérateur, car il se fait dans les couvents à des prix très minimes. — Le ménage avait quelques économies que la dernière grossesse de la femme et les chômages du mari ont épuisées. — Il élève des poules et des lapins dans le jardin.
3	335f 50	1,680f (gain du mari).	.....	2,015f 50	.....	Rez-de-chaussée surélevé sur rue.	3 pièces.	.....	*Idem.*	32m3	Hor.	*Idem.*	.....	Eau dans la cour, cabinets dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	Le dernier enfant du ménage est en nourrice dans la montagne (30 francs par mois, plus le savon et le sucre). — Ménage très sobre et très économe, qui n'arrive à faire de petites économies qu'en menant une existence des plus modestes.
4	1,298f 65 (2 ouvrières).	.....	.....	1,298f 65	.....	4e étage sur petite place.	2 pièces.	.....	*Idem.*	30m3	Hor.	Très propre.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Celle des ouvrière qu travaille le moins fait le ménage et la livraison. — Pendant la morte-saison, les ouvrières ne travaillent que 4 à 5 heures par jour pour le magasin, le reste du temps pour elles ou pour des pratiques. — Jadis elles ont pu faire des économies, le travail allant mieux, mais les temps sont devenus plus durs; et récemment elles ont été obligées de toucher à leurs petites rentes.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, marié, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Date des paye- ments.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. o/o du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						GRE					NOBLE. (Suite.)										
						LINGERIE F					TOUS GENRES. (Suite.)										
5	47 ans.	Maladive.	.....	.....	Depuis son enfance.	Même article.	0f 50 à 1f 10	La même maison. (A)	A volonté.	1 volon	.....	12 à 15 heures (15 septembre à fin juillet).	5 heures (août à 15 septembre).	1/4 d'heure.	.....	744f 80 (d'après le livre de l'ouvrière).	10f	37f 20	27f	660f 60	.....
6	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, employé; 1 jeune enfant; la mère de l'ouvrière.	Depuis 16 ans.	Calecon, selons le travail et le tissu (pièce)..... Gilets de flanelle, selon la façon (pièce)..... (Main et machine.)	..... 1f 40 à 1f 75 0f 75 à 2f 15	La même.	Tous les jours.	1 fo par ma	14 heures (juin et juillet).	13 heures (janvier à mai, octobre à décembre).	Peu à faire (août et septembre).	Nul, (travail apporté par un voisin employé dans la maison).	.....	1,291 95 (d'après le livre de l'ouvrière).	10f	79f 10	12f 25	1,190f 55	.....
7	50 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis son enfance.	Gilets de flanelle, selon la taille et le travail ..... Calecon..... (Main et machine.)	..... 0f 75 à 2f 15 1f 40 et 1f 50	La même.	1 fois par semaine.	1 la livrais	.....	8 heures.	(15 jours.)	1/4 d'heure.	.....	450f	10f	22f 50	.....	417f 50	144f (ménages); (logement, concierge).
8	29 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, mécanicien; 1 enfant de 2 ans.	*Idem.*	Mouchoirs à la machine (douzaine) *Idem.* à la main (douzaine)..... Torchons à la machine (douzaine(*Idem* à la main (douzaine)..... Serviettes de table à la machine (douzaine)..... *Idem.* à la main (douzaine)..... Draps avec surjets, à la machine (paire)..... *Idem* à la main (paire)..... Draps sans couture, à la machine (pièce)..... *Idem* à la main...	..... 0f 50 1f 00 0f 40 0f 75 0f 40 0f 90 1f 20 1f 50 0f 30 0f 70	La même.	A volonté.	1 volon	.....	6 à 7 heures.	.....	*Idem.*	.....	450f	10f	22f 50	35f	382f 50	Travaux pour des particuliers, gain inconnu.

Dépouillement des questionnaires classés dans la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	35	37	38	39	40
								GRENOBLE. (Suite.)									
								LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)									
5	660f 60	.....	Secours d'une sœur, chiffre inconnu.	660f 60 (voir col. 26).	.....	2e étage entre rue et jardin.	Pièce unique.	156f	Clair et aéré.	19m3	Pétrole	Très-propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets au rez-de-chaussée.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière prend son repas de midi au restaurant et sa soupe du soir chez la fruitière; elle prétend être ainsi mieux nourrie et à meilleur marché que si elle faisait elle-même sa cuisine; elle peut également tenir sa chambre plus proprement.
6	1,190 55	2,700f (gain du mari).	.....	3,890f 55	.....	3e étage sur la rue.	2 pièces.	250f	*Idem.*	90m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Ouvrière très habile; elle travaille 4 heures dans la matinée tous les dimanches; c'est sa mère qui s'occupe du ménage et de la cuisine.
7	561f 50 (plus le logement).	.....	.....	561f 50 (plus le logement).	.....	Rez-de-chaussée.	*Idem.*	Logement gratuit.	*Idem.*	23m3	Gaz et électricité	*Idem.*	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	La maison donne chaque samedi 9 francs d'ouvrage, de façon à ce que l'ouvrière ait du travail juste pour sa semaine. — Cette ouvrière tient la conciergerie d'une cure, ce qui lui vaut le logement gratuit et l'éclairage; elle fait la chambre de deux vicaires à raison de 6 francs l'une par mois.
8	382f 50 (Voy. col. 22.)	1,650f (gain du mari).	.....	2,032f 50 (Voy. col. 22.)	.....	3e étage sur rue.	*Idem.*	.....	*Idem.*	26m3	Pétrole	*Idem.*	.....	Eau sur le palier, cabinets dans l'escalier.	Médiocre.	Médiocre.	L'ouvrière fait ses lessives et le raccommodage du ménage.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataires mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paye-ments.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						GRE					NOBLE. (Suite.)										
						LINGERIE D					TOUS GENRES. (Suite.)										
9	32 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, ponceur de peaux pour la ganterie; 2 enfants de 9 et 5 ans.	Depuis son enfance.	Mêmes articles.	Mêmes prix.	La même.	A volonté.	A volonté.	.....	9 heures.	(1 mois à la campagne chez ses parents.)	1/4 d'heure.	.....	525f	10f	26f 20	35f	453f 75	82f 50 (un ménage).
10	50 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, ouvrier menuisier; 1 fils de 19 ans, employé de commerce.	*Idem.*	Mêmes articles (à la main).....	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	8 heures (toute l'année).	.....	*Idem.*	.....	450f	.....	22f 50	35f	392f 50	302f (Voy. *Observations.*)
11	27 ans.	*Idem.*	Célibataire.	La sœur, repasseuse; son mari, employé de commerce; sont concierges d'une maison de commerce; leurs 2 enfants, 8 et 5 ans.	Depuis 3 ans (auparavant repasseuse).	Mêmes articles...	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures (11 mois).	(1 mois; repassage pour la même maison.)	Nul.	.....	638f	10f	32f	35f	561f	50f (repassage).
12	30 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, plombier zingueur.	Depuis son mariage. (6 ans.)	Finissage de chemises d'homme, shirting ou flanelle, pièce.... *Idem.* Zéphyr ou flanelle coton ...	..... 0f 90 0f 50 et 0f 90	Une monteuse travaillant pour la maison. (A)	Variables.	A la livraison	.....	10 heures (toute l'année).	.....	10 minutes.	.....	368f 25	10f	18f 40	32f	307f 85	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
												GRE	NOBLE. (Suite.)				
												LINGERIE E	TOUS GENRES. (Suite.)				
9	536f 25	1,300f (Gain du mari.)	.....	1,836f 25	.....	3e étage sur rue.	3 pièces.	164f	Clair et aéré.	25m3	Pétrole.	Très propre.	.....	Eau dans une allée, cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	
10	694f 50	1,800f (gain du mari); 960f (gain du fils).	.....	3,454f 50	.....	2e étage sur rue.	*Idem.*	240f	*Idem.*	25m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	Médiocre.	Médiocre.	Le ménage a deux autres fils, l'un marié, l'autre soldat. — Ouvriers aisés. L'ouvrière, travailleuse, économe et propre, estime que le travail du magasin est très ingrat; on est très exigeant et on paye très peu. — Elle fait un ménage et est de plus concierge pour une société de secours mutuels.
11	611f	Gains de la sœur et du beau-frère, inconnus.	.....	611f	.....	Petite maison (conciergerie).	*Idem.*	Logement gratuit.	*Idem.*	26m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Dans la cour.	Bonne.	Bonne.	Ouvrière très travailleuse, qui fait des économies.
12	307f 85	1,500f (gain du mari).	.....	1,807f 85	.....	3e étage sur rue étroite.	2 pièces.	144f	*Idem.*	28m3	*Idem.*	Assez propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans l'escalier.	.....	.....	Le mari de l'ouvrière travaille très régulièrement, mais dissipe une bonne partie de son argent au cabaret; sans cela le ménage, au lieu d'être dans la misère, pourrait vivre convenablement.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.	Gain journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
GRENOBLE. (Suite.)																					
LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)																					
13	27 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, coupeur gantier; 1 enfant de 8 ans.	Depuis son mariage (6 ans) auparavant domestique.	Mêmes articles.	Mêmes prix.	La même.	Variable.	Tous les 15 jours.	.....	12 heures.	(Passe 3 semaines chez ses parents à la campagne.)	10 minutes.	.....	385f	9f	19f25	35f	321f85	.....
14	45 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis son enfance.	Chemises de jour, de femme, linon, percale, batiste (pièce). *Idem.* de nuit (pièce)..... Pantalons blancs, shirting avec plis et points de fantaisie (pièce) (Main et machine.-	..... 1f40 à 2f 3f à 3f50 1f25 et 1f50	Une maison de blanc (B).	2 à 4 fois par semaine.	*Idem.*	.....	12 à 13 heures (toute l'année, dimanches compris).	.....	1 heure.	2f (moyenne).	700f	11f	36f20	24f	629f20	.....
15	50 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé; 1 fille employée; 1 fils (à l'école).	*Idem.*	Chemises de jour de femme, calicot, avec garnitures et points de fantaisie (pièce)..... *Idem.* de nuit (pièce)..... Pantalon (pièce). (Main et machine.)	..... 1f50 et 2f 2f à 2f50 1f50 à 2f	La même.	Presque tous les jours.	1 volume.	.....	8 à 10 heures (toute l'année).	.....	*Idem.*	1f92 (voy. *Observations*).	577f75 (livret de l'ouvrière).	8f50	10f50	.....	558f75	.....
16	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Le frère, employé	*Idem.*	Gilets de flanelle, selon la façon (pièce)..... Caleçons (pièce). (Main et machine.)	..... 0f75 à 1f50 0f75 à 1f50	La même.	4 fois par semaine.	Tous les 15 jours.	.....	10 heures (janvier, mi-mars à juillet, octobre à décembre.)	Variable (février à mi-mars; août et septembre).	*Idem.*	1f25	230f	11f25	29f40	.....	189f35	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES RNNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Nombre d'ouvriers artisans	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
												GR					
												NOBLE. (Suite.)					
												LINGERIE TOUS GENRES. (Suite.)					
13	321f85	1,400f (gain du mari).	.....	1,721f85	.....	3e sur rue et voie ferrée.	3 pièces.	200f	Clair et aéré.	20m3.	Pétri	Propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	.....	Bonne.	Ménage vivant assez bien quand le mari a du travail; mais depuis un an il a eu un chômage inaccoutumé (les années précédentes les ressources du ménage se montaient à 2,000 et 2,200 francs); pour compenser en partie ce moins gagné, l'ouvrière a travaillé davantage.
14	629f20	.....	.....	629f20	.....	4e sur espaces.	1 pièce et 1 cabinet noir.	198f	*Idem.*	126m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	
15	558f75	1,400f (gain du mari); 960f (gain de la fille).	.....	2f958f75	.....	3e sur rue.	Pièce unique.	200f	*Idem.*	60m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Mobilier très modeste.
16	189f35	900f (gain du frère).	.....	1,089f35	.....	4e sur rue.	*Idem.*	260f	*Idem.*	50m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONTITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres perssnnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguille, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	18	20	21	22
GRENOBLE. (Suite.)																					
LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)																					
17	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, peintre en bâtiment; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Serviettes, à la main (douzaine)	..... 0f70 à 1f	La même.	Plusieurs fois par semaine.	1 fois par mois.	.....	6 heures (9 mois).	Rien à faire (juillet à septembre).	1 heure 1/2.	1f	225f	10f50	.....	.....	212f50	.....
						Torchons, à la machine (douzaine)	0f70 à 0f80														
						Draps, à la machine (2 personnes) [paire]	1f00															
						Idem, 1 personne (paire)	0f80															
18	42 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de chemins de fer; 2 enfants de 11 et 9 ans.	*Idem.*	Chemises d'homme, finissage, shirting, flanelle, zéphir (pièce)	.....	Une monteuse travaillant pour la maison (B).	Variables.	2 fois par mois.	.....	8 heures (toute l'année).	.....	.....	.....	282f	10f	14f	35f	223f	.....
						Idem, flanelle coton	0f90 0f75														
19	35 ans.	*Idem.*	Veuve.	2 enfants de 6 et 4 ans.	*Idem.*	Chemises d'homme, finissage, shirting (pièce)	.....	La même.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	14 à 15 heures (toute l'année; 6 heures le dimanche).	.....	10 minutes.	.....	580f	7f50	29f	35f	508f50	.....
						Idem, zéphyr	1f00 0f75														
20	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, charbonnier l'hiver, maçon l'été; 1 enfant de 8 ans.	*Idem.* (Entre temps femme de ménage et blanchisseuse.)	Chemises d'homme, finissage, flanelle coton, (pièce)	..... 0f75	La même.	A volonté.	*Idem*	.....	10 heures (toute l'année).	.....	.....	0f15 l'heure.	410f	8f50	20f50	35f	346f	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.		PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	35	36	37	38	39	40
																GROUPE NOBLE. (Suite.)
																LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)
17	212f50	1,540e (gain du mari).	.....	1,992f50 (dont 240f produit d'une location). [Voy. col. 31 et *Observations.*]	.....	1er sur espaces.	2 pièces.	Le ménage est propriétaire de la maison.	Clair et aéré.	36m3.	Pétrole.	.....	.....	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Situation aisée depuis la mort récente d'un oncle; ce ménage a fait construire une petite maison, dont il loue le rez-de-chaussée; il possède du reste d'autres ressources que celles indiquées. — Le mari est atteint de saturnisme et soumis à un régime spécial assez coûteux.
18	223f00	2,100f (gain du mari).	.....	2,323f	.....	3e sur rue.	3 pièces.	.....	*Idem.*	26m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Ouvriers contents de leur sort.
19	508f50	.....	Secours divers.	508f50 (voy. col. 26).	.....	Rez-de-chaussée sur ruelle étroite.	Pièce unique.	120f	*Idem.*	30m3.	*Idem.*	Sale.	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	Médiocre.	Médiocre.	Cette ouvrière reçoit quelques secours du bureau de bienfaisance; sa fille fréquente la cantine scolaire; des personnes charitables donnent des vêtements aux enfants; malgré cela l'ouvrière arrive péniblement à vivre avec sa famille.
20	346f00	1.200f (gain du mari).	.....	1,546f	.....	4e sur rue.	2 pièces.	144f	*Idem.*	18m3.	*Idem.*	Passable.	.....	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Travail très mal payé, dit cette ouvrière; si sa santé le lui permettait, elle aurait plus d'avantage à faire du lavage et des ménages. — Existence très modeste; le mari s'adonne un peu à la boisson.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paye-ments.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
GR											**NOBLE.** (Suite.)										
											TOUS GENRES. (Suite.)										
21	19 ans.	Valide.	Célibataire.	.....	Depuis 1 an (auparavant au Bon Pasteur).	Chemises d'homme, finissage, flanelle coton, (pièce)..... *Idem*, zéphyr.... *Idem*, blanches...	..... 0f65 0f75 0f90	La même.	A volonté.	1 la livraison.	.....	12 heures toute l'année (y compris le dimanche matin).	.....	1/4 heure.	.....	576f50	28f80	28f80	32f	508f20	.....
22	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé de tramway. 1 enfant de 6 ans.	Depuis son enfance.	Draps, ourlés à jours, selon les jours, le mère..... Taie d'oreiller, à jours ..... Serviettes de toilette, avec marque, suivant les lettres, le chiffre de 2 lettres.... Oreillers cotonnade (pièce)... Traversins (pièce).	..... 0f20 à 2f50 *Idem.* 0f15 à 0f40 0f10 0f15 et 0f20	Les maisons de blanc (A) et (B).	*Idem.*	1 volonté (A) 2 fois par mois (B)	.....	10 heures (11 mois).	7 à 8 heures.	10 minutes.	.....	1,080f	19f	60f	35f	966f	.....
23	29 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, ouvrier imprimeur.	Depuis 6 ans.	Chemises d'homme, montage, suivant le travail et le tissus (pièce)..... (A la machine.)	..... 0f50 à 1f	Une maison de blanc (C).	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	12 heures (11 mois).	(1 mois.)	*Idem.*	.....	950f	11f25	47f50	35f	856f75	.....
24	28 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé dans la maison (C); 2 enfants de 5 et 2 ans.	Depuis 12 ans.	Même article.....	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures (toute l'année).	.....	1/4 d'heure.	.....	870f	10f	43f50	35f	771f50	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membles du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	GRENOBLE. (Suite.)
																	LINGERIE ET TOUS GENRES. (Suite.)
21	508f20	.....	.....	508f20	.....	4e sur courette.	Pièce unique.	120f (chambre garnie).	Clair et aéré.	23m3.	Pétrole.	Sale.	.....	Eau dans la rue; cabinets au rez-de-chaussée	Mauvaise.	Mauvaise.	Jeune fille sans famille, qui vit très péniblement; elle travaille beaucoup, mais l'ouvrage est mal payé. — Maison meublée, en partie habitée par des filles.
22	966f00	1,320f (gain du mari).	.....	2,286f	.....	4e sur rue.	3 pièces.	.....	*Idem.*	15m3.	*Idem.*	Propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	
23	856f75	1,500f (gain du mari).	.....	2,356f75	.....	3e sur avenue.	2 pièces.	.....	*Idem.*	23m3.	*Idem.*	Passable.	.....	Eau dans la cour; cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Ménage qui vit très modestement afin de pouvoir faire des économies et acheter plus tard un petit café.
24	771f50	1,680 (gain du mari).	.....	2,451f50	.....	3e sur rue.	3 pièces.	.....	*Idem.*	29m3.	*Idem.*	Propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						GR					NOBLE. (Suite.)										
						LINGERIE D					TOUS GENRES. (Suite.)										
25	34 ans et âge inconnu (fille et mère).	Valides.	Célibataire; veuve.	.....	Depuis son enfance (la fille).	Chemises de femme (pièce).... Pantalons (pièce). Camisoles (pièce). Jupons..... (Main et machine.)	..... 0f70 à 3f 0f60 à 2f45 1f50 à 2f25 1f50 à 2f75	La même.	A volonté.	A volonté.	.....	13 heures (toute l'année).	.....	10 minutes.	.....	1,251f85 (2 ouvrières).	10f	62f60	35f	1,144f25 (2 ouvrières).	.....
26	25 ans.	Valide.	Célibataire.	Une tante, gantière.....	Depuis son enfance.	Chemises de jour de femme, shirting (pièce)... *Idem*, de nuit (pièce)..... Pantalons (pièce). Camisoles (pièce). (Main et machine.)	..... 1f70 à 2f75 1f50 à 3f 1f40 à 1f50 1f50 à 2f	Une maison de blanc (D).	2 fois par semaine.	2 fois par mois.	.....	13 heures (10 mois).	10 heures (août et septembre).	2 à 3 heures.	.....	525f	8f50	19f	24f	473f50	.....
27	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, teinturier en peaux; 1 fille de 6 ans	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Cache-corset, selon le travail (pièce)..... (Main et machine.)	..... 1f25 à 4f	La même.	A volonté.	A volonté.	.....	Irrégulière.	.....	1/4 d'heure.	.....	750f	10f	37f50	35f	667f50	.....
28	45 ans.	*Idem.*	.....	.....	*Idem.*	Chemises d'homme, blanches (pièce)..... *Idem*, couleur (pièce)..... Chemises blanches, montage (pièce)..... *Idem*, couleur (pièce)..... Chemises blanches, finissage (pièce) *Idem*, couleur (pièce)..... (Main et machine.)	..... 1f90 et 2f. 1f75 1f 0f90 1f 0f90	La même.	Tous les jours.	2 fois par mois.	10 heures (avril à juin).	5 heures (janvier à mars, octobre à décembre).	Presque rien à faire (juillet à septembre).	1 heure.	.....	544f	12f75	55f	.....	476f25	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	GRENOBLE. (Suite.)
																	LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)
25	1,144f25 (2 ouvrières).	.....	.....	1,144f25	.....	4e sur rue.	2 pièces.	132f	Clair et aéré.	30m3.	Pétrole.	Propre.	.....	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	La mère de l'ouvrière s'occupe du ménage et aide sa fille pour les articles courants. — Ouvrières ne vivant que de leur travail; existence des plus modestes pour un travail très soutenu.
26	473f50	300f (gain de la tante).	.....	773f50	.....	1er sur rue.	Pièce unique.	180f	*Idem.*	72m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	Ces ouvrières semblent avoir d'autres ressources, car elles ont dit que leurs économies s'épuisaient, le travail de l'une étant peu rénumérateur, et celui de l'autre faisant défaut pendant une grande partie de l'année.
27	667f50	1,200f (gain du mari).	.....	1,867f50	.....	3e sur rue.	2 pièces.	132f	*Idem.*	23m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets au 2e.	Médiocre.	Médiocre.	La maison ne donne pas le travail très régulièrement; l'ouvrière travaille tantôt 14 à 15 heures, tantôt de 5 à 6 heures dans une journée.
28	476f25	.....	.....	476f25	.....	5e sur rue.	Pièce unique.	210f	*Idem.*	72m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau sur le palier; cabinets dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière, qui se dit très habile, gagne 30 centimes l'heure à faire des chemises complètes et 15 centimes seulement à faire du finissage. — Elle n'a, dit-elle, d'autres ressources que celles de son travail et vit péniblement. — Les cabinets sont dans la pièce même où travaille l'ouvrière et y forment placard.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des pays march.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
GRENOBLE. (Suite.)																					
						LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)															
29	35 ans.	Valide.	.....	Vit maritalement avec un ouvrier gantier.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage, commande (pièce).....	..... 0f80	La même.	A volonté.	A la livraison.	.....	12 heures (toute l'année).	.....	10 minutes.	.....	800f	.....	(Fournitures données.)	35f	765f	.....
						Gilets de flanelle, finissage (pièce).....	0f55 et 0f75														
						Caleçons, finissage (pièce)..... (A la main.)	0f35														
30	45 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de femme, de nuit et jour (pièce)...	..... 2f25 à 3f25	Une maison de blanc (E).	1 ou 2 fois par semaine.	A volonté.	.....	*Idem.*	.....	1 heure.	2f00 à 2f25	640f	8f50	60f	30f	541f50	.....
						Jupons ordinaires (pièce).....	1f50 à 2f														
						Jupons de luxe (pièce) jusqu'à. (Main et machine.)	30f														
31	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Chemises de jour, de femme, linon, batiste (pièce).....	..... 2f et 3f	*Idem.*	1 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	7 à 8 heures (toute l'année).	.....	*Idem.*	2f25	675f	7f25	.....	.....	667f70	.....
						Pantalons, *idem.* (Main et machine.)	2f et 3f														
32	50 et 25 ans (mère et fille).	Valides.	Mariées.	Le mari de la première, coupeur gantier.	Depuis son enfance (la mère).	Chemises de jour d'homme, blanches, montage (pièce).....	..... 0f80 et 1f	*Idem.*	Tous les jours.	2 fois par mois.	.....	10 heures (11 mois).	5 heures (août).	10 minutes.	.....	1,375f (2 ouvrières).	19f (2 machines).	68f80	35f (éclairage); 600f à la fille (piqueuse) [Voy. *Observations.*]	652f80	.....
						Idem, flanelle laine (pièce).....	0f80 et 1f10														
						Idem, flanelle coton (pièce)...	0f60 et 0f80														
						Idem, de nuit (pièce).....	0f80														
						Vestes de cuisinier (pièce)...	1f75														
						Blouses d'épicier. (Main et machine.)	1f75														

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
					GRENOBLE. (Suite.)												
					LINGERIE TOUS GENRES. (Suite.)												
29	765f00	800f (gain de l'ouvrier gantier).	.....	1,565f00	.....	3e sur rue.	Pièce unique.	96f	Clair et aéré.	30 m3.	Pétrole.	Sale.	.....	Eau dans la rue; cabinets sur le palier.	Mauvaise.	Mauvaise.	L'ouvrier gantier avec lequel vit cette ouvrière est fainéant et ivrogne.
30	541f50	1,650f (gain du mari).	.....	2,191f50	.....	4e sur rue.	.....	290f	*Idem.*	72m3.	*Idem.*	Propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière dit que les prix de façon auraient plutôt tendance à augmenter. — Elle montre sur son livre son gain des dernières années: 1903, 614 fr. 50; — 1904: 781 francs (avec une apprentie); — 1905: 976 fr. 45 (avec 2 apprenties); — 1906: 637 fr. 65 avec 1 apprentie). — Elle assure qu'elle fixe elle-même son prix à son patron.
31	667f70	1,560f (gain du mari).	.....	2,227f70	.....	3e sur rue et vastes espaces.	.....	220f	*Idem.*	90m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Dans le logement	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière se dit très habile.
32	652f80	1,500f (gain du mari).	.....	2,152f80	.....	3e sur rue.	.....	204f	*Idem.*	30m3.	*Idem.*	Passable.	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	Médiocre.	Médiocre.	La fille de l'ouvrière n'habite pas la maison; bien que sa mère lui donne un salaire fixe, il ne semble pas qu'on puisse considérer cette dernière comme une entrepreneuse.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	11	17	18	19	20	21	22
						GRI					NOBLE. (Suite.)										
						LINGERIE B					TOUS GENRES. (Suite.)										
33	25 ans.	Valide.	Célibataire.	Les parents de l'ouvrière.	Depuis son enfance.	Chemises de femme (pièce).....	..... 1f25 à 2f50	Une maison de blanc (F).	2 ou 3 fois par semaine.	2 fois par mois.	.....	10 heures (toute l'année).	.....	1 heure 1/2.	1f75	525f	10f50	19f50	.....	495f	.....
						Idem, de nuit (pièce).....	4f														
						Pantalons (pièce). (Main et machine.)	1f25 à 3f														
34	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, homme de peine.	Depuis 8 ans.	Montage de chemises de jour d'homme, couleur, flanelle, confection (pièce).....	..... 0f30, 0f50 et 0f60	Une maison de blanc (G).	Tous les jours (en saison).	A la livraison.	10 heures (mars à mai.	Irrégulière (février, octobre à décembre).	Rien à faire (janvier, juin à septembre).	1 heure.	3f00	375f	18f75	23f90	.....	332f35	.....
						Idem, coton zéphyr, commande (pièce).....	0f75														
						Idem, de jour et de nuit, blanches, commande (pièce).....	0f75														
						(A la machine.)	à 0f90														
35	55 ans.	*Idem.*	Veuve.	.....	Depuis 6 ans.	Monchoirs de poche à ourler, à la main et à marquer (douzaine).....	..... 1f50	Une maison de blanc (H).	Variables.	Tous les mois.	.....	7 ou 8 heures (toute l'année), irrégulièrement.	.....	Nul.	.....	100f	.....	.....	.....	100f	Voy. *Observations.*
						Idem, à ourler à la machine et à marquer (douzaine).....	0f60														
36	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis son enfance. (élevée au couvent)	Chemises de jour de femme (pièce).....	..... 1f75 à 2f50	Une maison de blanc (I).	4 fois par semaine.	A volonté.	.....	12 heures (toute l'année).	.....	1/2 heure.	2f00	600f	8f50	20f	10f50	561f	.....
						Idem, de nuit (pièce).....	2f75														
						(Main et machine.)															
37	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, flanelle coton, selon le plastron (pièce).....	..... 1f25 et 1f50	Une maison de blanc (J).	Tous les jours.	Idem.	.....	12 heures (toute l'année).	.....	10 minutes.	.....	661f25	10f	33f	30f	588f25	.....
						Idem, zéphyr, selon le plastron (pièce	1f35 et 1f50														
						(Main et machine.)															

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
												GRENOBLE. (Suite.)					
												LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)					
33	495f00	Gain des parents, inconnu.	.....	495f00 (voy. col. 25).	.....	3e sur espaces.	.....	.....	Clair et aéré.	75m3.	Électricité.	Propre.	.....	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Réponses pleines de réticences. — La salle à manger où travaille cette ouvrière a un mobilier presque luxueux.
34	332f35	1,200f (gain du mari).	.....	1,522f35	.....	2e sur rue.	.....	288f	*Idem.*	60m3.	Pétrole.	*Idem.*	.....	Eau dans le logement; cabinets dans l'escalier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière se plaint de la diminution du prix des façons depuis qu'elle a commencé à faire de la lingerie.
35	100f00 (voy. *Observations*).	.....	.....	100f00 (Voy. col. 31 et *Observations*)	.....	.....	.....	Cette ouvrière est propriétaire de son logement.	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Cette ouvrière a d'autres ressources que celles de son travail; elle a chez elle 3 jeunes filles comme pensionnaires. — Une jeune fille qui habite près de l'ouvrière est employée dans la maison (H) et apporte l'ouvrage.
36	561f00	.....	.....	561f00	.....	3e sur cour et espaces.	.....	84f	*Idem.*	72m3.	Pétrole.	Propre.	.....	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière est une des pensionnaires de l'ouvrière ci-dessus; c'est grâce à cette organisation de sa vie qu'elle peut subsister dans des conditions relativement bonnes.
37	588f25	.....	.....	588f25	.....	2e sur rue.	Pièce unique.	140f	*Idem.*	30m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets au rez-de-chaussée.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière, qui vit très modestement, trouve que le travail devient de plus en plus difficile et de moins en moins rémunérateur.

IVE PARTIE.

ANALYSE
DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

Dans le département de l'Isère, l'enquête a porté sur la ville de Grenoble, où 40 ouvrières faisant tous les genres de lingerie ont été interrogées; le nombre des questionnaires remplis a été de 37.

I.
Situation personnelle et de famille des ouvrières.

(Colonnes 2 à 6).

Âge. — Entrée dans la profession. — Validité. — Situation à l'égard du mariage.

I. *Âge.* — On n'a pas rencontré d'ouvrière âgée de plus de 55 ans.

II. *Entrée dans la profession.* — La plupart des ouvrières ont signalé qu'elles faisaient de la lingerie à domicile « depuis leur enfance »; voici au surplus les renseignements que donne, pour 38 ouvrières, la comparaison des colonnes 2 et 6. Ont commencé à domicile à faire de la lingerie :

A 18 ans et au-dessus	32	ouvrières.
De 19 à 25 ans	4	—
Au-dessus de 25 ans	2	—
	38	

Donc 84 p. 100 des ouvrières interrogées à Grenoble avaient entrepris la lingerie à 18 ans au plus tard.

On a rencontré 3 ateliers de famille ; 2 composés de la mère et de la fille, 1 de deux sœurs.

III. *Validité.* — 3 ouvrières seulement se sont plaintes de leur santé.

IV. *Situation à l'égard du mariage.* — La situation, au point de vue du mariage, de 33 ouvrières était la suivante :

Ouvrières célibataires	12
— mariées	21
— veuves	3
Total	36

Soit 58 p. 100 d'ouvrières mariées.

Les maris des ouvrières étaient des ouvriers ou des employés.

II.

Nature et conditions générales du travail effectué.

(Colonnes 7 à 11.)

Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières. — Dates des livraisons et des payements.

I. *Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières.* — Les ouvrières travaillent en général pour une maison de blanc (et parfois pour un second établissement ou pour des particuliers) ; quelques-unes, qui font le finissage de la chemise d'homme, sont occupées par des monteuses.

II. *Dates des livraisons et des payements.* — Les livraisons se font le plus souvent, soit à volonté, soit tous les jours, et les payements également à volonté, à la livraison ou tous les 15 jours.

III.

Durée du travail journalier.

(Colonnes 12 à 15.)

Temps de presse, saison et morte-saison. — Durée journalière du travail en saison. — Temps passé pour la livraison.

I. *Temps de presse, saison et morte-saison.* — 3 ouvrières seulement ont signalé une période de presse (1) : de mars à mai, d'avril à juin, ou juin et juillet. Un certain nombre ont indiqué l'existence d'une morte-saison qui, au dire de 10 d'entre elles, aurait une durée ordinaire de deux mois (parfois trois) et se produirait en août et septembre.

II. *Durée journalière du travail en saison.* — Voici, pour 37 ouvrières, la durée quotidienne du travail en saison :

Ouvrières travaillant	6	heures	au plus	5
— —	7	—		2
— —	8	—		3
— —	9	—		2
— —	10	—		10
— —	11	—		1
— —	12	—		8
— —	13	—		5
— —	14	—		1
			TOTAL	37

(1) Nos 6, 28 et 34.

Ces chiffres peuvent être ainsi résumés :

8 heures et moins.....	10 ouvrières	(27 p. 100).
9 et 10 heures.....	12 —	(32 —).
11 heures et plus.....	15 —	(40 —).

Ou encore ainsi :

Moins de 10 heures.....	12 ouvrières	(32 p. 100).
10 heures et plus.....	25 —	(67 —).

III. *Temps passé pour la livraison.* — Le temps passé pour la livraison est généralement minime (souvent il ne dépasse pas un quart d'heure).

IV.

Gain des ouvrières.

(Colonnes 16 à 22.)

Gain à l'heure en travail courant. — Gain net annuel. — Ouvrières se livrant à des travaux divers.

I. *Gain à l'heure en travail courant.* — L'enquête n'a fourni les éléments nécessaires à la détermination du gain horaire que pour 9 ouvrières :

Gains horaires de 0^f 11 à 0^f 15.....	2 ouvrières.
— de 0^f 16 à 0^f 20.....	5 —
— de 0^f 21 à 0^f 25.....	1 —
— de 0^f 26 à 0^f 30.....	// —
— de 0^f 31 à 0^f 35.....	1 —

On peut grouper ces chiffres ainsi :

Gains horaires de 0^f 10 au plus.....	//
— de 0^f 11 à 0^f 20.....	77 p. 100.
— de 0^f 21 et au-dessus.....	22 —

II. *Gain net annuel.* — Voici le classement des gains nets annuels des 40 ouvrières interrogées :

De 100[f] et au-dessous	1 ouvrière.
De 101[f] à 150[f]	//
De 151[f] à 200[f]	1 ouvrière.
De 201[f] à 250[f]	2 ouvrières.
De 251[f] à 300[f]	//
De 301[f] à 350[f]	5 ouvrières.
De 351[f] à 400[f]	3 —
De 401[f] à 450[f]	1 ouvrière.
De 450[f] à 500[f]	5 ouvrières.
De 501[f] à 550[f]	3 —
De 551[f] à 600[f]	8 —
De 601[f] à 650[f]	1 ouvrière.
De 651[f] à 700[f]	4 ouvrières.
De 701[f] à 750[f]	//
De 751[f] à 800[f]	2 ouvrières.
De 801[f] à 850[f]	1 ouvrière.
De 851[f] à 900[f]	1 —
De 901[f] à 950[f]	//
De 951[f] à 1,000[f]	1 ouvrière.
Plus de 1,000[f]	1 —
TOTAL	40 ouvrières.

Ce tableau peut être résumé ainsi :

Ouvrières gagnant 200[f] au plus	2 (5 p. 100).
— — de 201[f] à 400[f]	10 (25 —).
— — plus de 400[f]	28 (70 —).

III. *Ouvrières se livrant à des travaux divers.* — 5 ouvrières ont été rencontrées qui s'adonnaient à des travaux divers, en outre de la lingerie : 3 faisaient des ménages (sur ce nombre, 2 étaient, de plus, concierges), 1 faisait du repassage et 1 avait des pensionnaires.

V.

Ressources annuelles des ménages d'ouvrières.

(Colonnes 24 à 27.)

Secours divers. — Ressources nettes annuelles des ménages d'ouvrières. — Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.

I. *Secours divers.* — Sur 40 ouvrières, 2 seulement recevaient des secours.

II. *Ressources nettes annuelles des ménages d'ouvrières.* — Sur 37 questionnaires, on a trouvé 16 ménages *simples;* en voici le classement :

MÉNAGES.	De 1,501 à 1,750f.	De 1,751 à 2,000f.	De 2,001 à 2,250f.	De 2,251 à 2,500f.	TOTAUX.
Sans enfant	2	1	1	1	5
Avec 1 enfant	2	1	1	1	5
— 2 enfants	"	2 (1)	2	2	6
TOTAUX	4	4	4	4	16

Les ressources annuelles totales de ces ménages varient donc de 1,500 à 2,500 francs, soit dans une proportion maximum de 1,000 francs (ce qui est relativement peu, si on considère la plupart des tableaux analogues établis pour d'autres départements ou localités), et se répartissent également dans les tranches de 250 francs entre lesquelles cette différence de 1,000 francs est divisée.

III. *Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.* — Cette quote-part, établie pour les 16 ménages ci-dessus

(1) Un de ces ménages est propriétaire de la maison qu'il occupe.

par la comparaison des colonnes 27 et 21, donne la matière du résumé suivant :

Quote-part de 10 p. 100 et au-dessous.....	2	ouvrières.
— de 11 à 20 p. 100.....	4	—
— de 21 à 30 —	5	—
— de 31 à 40 —	3	—
— de 41 à 50 —	2	—
TOTAL.....	16	—

9 ouvrières, sur 16 (56 p. 100), fournissent donc à leur ménage de 11 à 30 p. 100 de ses ressources.

VI.

Habitation et hygiène.

(Colonnes 28 à 39.)

Composition, hygiène, etc., des logements. — Familles propriétaires; loyers.

1. *Composition, hygiène, etc., des logements.* — Dans 7 cas, l'hygiène des logements visités a été signalée comme médiocre ou mauvaise. Ces logements se composaient d'ordinaire de 2 ou 3 pièces, dans 10 cas d'une seule pièce, dont 3 avec de mauvaises conditions d'hygiène. L'eau était dans le logement, dans la cour ou dans la rue; les cabinets souvent sur le palier ou dans l'escalier, rarement dans le logement.

2 ouvrières, dont l'une était logée gratuitement, s'éclairaient à l'électricité, les autres se servaient de pétrole.

II. *Familles propriétaires; loyers.* — Un ménage et une ouvrière veuve étaient propriétaires de la maison qu'ils occupaient. Voici le loyer de 24 autres ;

100 francs et au-dessous	2
De 101 à 150 francs	7
De 151 à 200 francs	8
De 201 à 250 francs	5
De 251 à 300 francs	2
	24

Donc 62 p. 100 de ces loyers étaient de 101 à 200 francs.

VII.

Observations.

(Colonne 40.)

Prix de façon. — Hygiène des logements. — Conditions générales d'existence.

I. *Prix de façon.* — Plusieurs ouvrières (1) se sont plaintes des prix de façon payés; une autre (2) a déclaré que ces prix auraient plutôt tendance à augmenter.

II. *Hygiène.* — A signaler sous cette rubrique certains détails donnés par l'ouvrière n° 28.

III. *Conditions générales d'existence.* — Leur gêne à divers degrés a été signalée par certaines ouvrières (3), tandis que d'autres ont indiqué qu'elles se trouvaient dans une situation plus ou moins satisfaisante (4).

(1) N°s 2, 10, 20, 34 et 37.
(2) N° 30.
(3) N°s 2, 3, 4, 12, 19, 21, 23, 25 et 26.
(4) N°s 10, 11, 13, 17, 18, 33 et 35.

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE.

MARSEILLE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Ire PARTIE.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS.

MARSEILLE.

I

Le directeur d'une maison de lingerie en gros.

Cette maison fabrique surtout la chemise d'homme, puis le gilet de flanelle pour homme, enfin le jupon, le pantalon, le corsage, la chemisette de femme. Elle fait la coupe dans ses ateliers et donne directement (c'est-à-dire sans passer par des entrepreneuses) tout l'ouvrage à faire à domicile ; les ouvrières qu'elle occupe ainsi (et qui appartiennent à toutes les classes de la société : pauvres ouvrières, femmes d'ouvriers aisés, petites bourgeoises, etc.) peuvent gagner de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 l'heure. Elle paye les chemises d'homme en tennis (c'est son principal article) 2 fr. 40, 3 fr. 50, 4 fr. 20, 6 francs et 7 fr. 50 la douzaine. Elle a des ouvrières qui font une douzaine à 3 fr. 50 en une journée : mais on ignore de combien d'heures se compose cette journée.

D'après le chef de la maison, le travail en atelier reviendrait certainement plus cher que le travail à domicile à cause de l'augmentation des frais généraux : éclairage, chauffage, loyer, etc. Il croit que la tendance est au travail à domicile, l'ouvrière travaillant ainsi à son gré, sans limitation et sans responsabilité pour l'industriel. Il remarque que, par sa législation ouvrière, la France met ses industriels dans une situation inférieure à l'égard de leurs concurrents étrangères.

La maison recherche surtout et a effectivement une clientèle régionale. Elle lui fournit les chemisettes, les pantalons, les jupons, les corsages de couleur. Pour ces articles, elle ne redoute pas la concurrence parisienne, car elle connaît

le goût spécial de cette clientèle régionale et elle y satisfait. Quant à la chemiserie (homme et femme) et le trousseau, surtout pour le blanc, elle a du mal à lutter. Paris fabrique à meilleur marché et avec plus de « chic ».

La maison fournit, outre la région provençale, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte. Elle y vend surtout des articles de couleur. Toulouse et Avignon y concurrencent Marseille, qui, néanmoins, voit l'industrie de la lingerie se développer de plus en plus. D'une façon générale, la concurrence étrangère, notamment la concurrence allemande et anglaise, oblige la maison à fabriquer toujours à meilleur marché; aussi ses prix de façons sont-ils toujours subordonnés à ses prix de vente.

La maison a deux grandes expéditions par an : mars-avril, août-septembre. Il y a une période de ralentissement en juillet et janvier, époques de l'inventaire. Mais pour épargner le chômage aux ouvrières, la maison fait fabriquer par avance. Il n'y a donc pas de morte-saison pour la main-d'œuvre.

II

L'associé d'une maison de blanc.

Cette maison fait la commande ou la belle confection; en outre elle vend au mètre des tissus à certaines administrations auxquelles elle sert, en quelque sorte, de commissionnaire; cependant, récemment, à la suite de l'expulsion des sœurs, elle a confectionné la layette pour le bureau de bienfaisance; elle a pu soumissionner à un prix plus bas que celui qu'exigeaient précédemment ces religieuses; mais c'est là un fait exceptionnel, et d'ordinaire la maison ne fait pas ce genre d'opérations.

Elle fait tout faire à domicile, sauf la coupe (entièrement à la main) qu'exécutent un coupeur pour homme et une coupeuse pour femme. Les ouvrières à domicile gagneraient de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 l'heure. Les quatorze ouvrières pour la lingerie fine (les bonnes, les *artistes*) touchent de 550 à 600 francs par semaine, soit chacune une quarantaine de francs. Mais on fait remarquer que la plupart d'entre elles se font aider par leur fille, leur sœur, etc. Il paraît donc plus juste de s'en référer, pour cette catégorie d'ouvrières, au taux indiqué ci-dessus de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 l'heure. Les ouvrières de la maison ont donc un salaire suffisamment rémunérateur (3 et 3 fr. 50 et même 4 francs par jour) lorsqu'elles travaillent d'une façon continue.

Il y en a qui, depuis 30 ans sont attachés à la maison. Du reste, c'est l'organisation quasi-familiale : depuis 30 ans les employés participent aux bé-

néfices, et l'associé de la maison assure que tous, les patrons les premiers, s'en trouvent fort bien. Il y aurait même des ouvrières auxquelles on donnerait du travail par pure charité.

Les ouvrières de la maison ont du travail toute l'année, avec ralentissement en juin, juillet, août et janvier; mais elles ne manquent jamais totalement de travail.

L'associé de la maison croit que, dans la lingerie, la tendance est au travail à domicile, qui diminue de beaucoup les frais généraux. Néanmoins, pour la grosse lingerie, où la machine et la division du travail peuvent recevoir une utile application, le travail en atelier, en usine peut présenter quelques avantages pour le fabricant. Il serait dispendieux pour le genre de travail de la maison qui, du reste, y a renoncé: en effet, il y a une vingtaine d'années, elle avait un atelier occupant jusqu'à 60 ouvriers; elle l'a fermé parce que les prix de revient étaient trop élevés.

La maison jouit d'une grande et vieille réputation. Elle a une clientèle régionale et ne craint pas la concurrence. Ses spécialités la mettent à l'abri des concurrences parisiennes et étrangères. Du reste, la maison se procure des modèles de Paris qu'elle exécute.

III

Le directeur d'une fabrique de lingerie.

Cette maison fait faire tout son travail (même la coupe) à domicile, à la main.

Le système le plus avantageux pour la spécialité de la maison (trousseaux, commande et belle confection) est de donner le travail à des entrepreneuses, qui ont la responsabilité de la matière première et de la façon. La maison a 15 entrepreneuses qui occupent de 260 à 300 ouvrières. A Marseille, il y a pénurie de bonnes ouvrières lingères, d'autant plus que l'industrie de la lingerie y est en voie de développement. Depuis la dispersion des congrégations, certaines religieuses, fort habiles, se seraient établies entrepreneuses; la maison alimente l'une d'elles de travail. Le travail doit être extrêmement soigné; aussi beaucoup de ces ouvrières sont de véritables artistes. Un certain nombre d'ouvrières reçoivent directement du travail de la maison, mais leur nombre est relativement restreint. Il n'y a pas de chômage; la maison distribue du travail également toute l'année.

Il y a cinq ans, la maison avait monté un atelier. Au bout d'un an de fonctionnement, elle l'a liquidé. Il y avait trop de « coulage » et les frais généraux

étaient trop élevés. Pour le genre de travail de la maison, l'exécution à domicile est de beaucoup préférable à l'exécution en atelier. Aujourd'hui elle achète ou crée des modèles qu'elle répand.

D'après le directeur de la maison, la tendance, pour sa spécialité, serait la substitution du travail à domicile au travail en atelier.

A l'atelier, l'ouvrière, étant payée à l'heure, n'apporte aucune activité, aucune initiative dans son travail; la façon est souvent mal exécutée; il y a gâchage de la matière première, que l'on peut faire aisément disparaître.

Quand l'atelier de la maison fonctionnait, la moyenne du salaire était de 2 fr. 50 pour 10 heures de travail. A domicile, le gain est plus élevé pour le même laps de temps : l'ouvrière, étant aux pièces, produit davantage.

La maison a tout d'abord une clientèle régionale. Depuis quelques années, elle vend de plus en plus pour les colonies françaises (c'est là l'avenir), particulièrement Madagascar et l'Indo-Chine; en outre pour l'Égypte.

Pour la lingerie « classique » ou ordinaire, la concurrence de Paris et du Nord, surtout Saint-Omer, est redoutable. Les prix de vente de ces régions sont inférieurs à ceux de la maison, la main-d'œuvre y étant moins chère qu'à Marseille. Puis à Paris, le système de coupe employé économise du tissu.

IIe PARTIE

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
MARSEILLE.																					
I. — LINGERIE DE FEMME.																					
1	45 ans.	Valide.	Célibataire.	La mère de l'ouvrière, profession inconnue.	Depuis son enfance.	Chemises de femme, calicot, percale, toile (pièce), selon garniture.... Pantalons, mêmes tissus (pièce)... (Main et machine.)	..... 2f à 5f 1f50 à 4f	Un magasin de détail.	2 fois par semaine.	A volonté.	.....	11 heures avril à décembre inclus.	Rien à faire janvier à mars.	1 heure.	.....	400f	15f •	9f80	.....	375f20	(Revenus personnels, montant inconnu.)
2	40 ans.	*Idem.*	Veuve.	3 enfants de 9 à 3 ans.	*Idem.*	Chemises de femme (pièce)..... Pantalons..... (Main et machine.)	..... 0f50 à 1f50 0f50 à 2f	Divers magasins de confection.	1 fois par semaine.	A la livraison.	.....	12 à 15 heures irrégulièrement.	.....	*Idem.*	1f à 1f50	215f	.....	17f	.....	198f	368f (travaux pour des particuliers).
3	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, mécanicien (travaille chez lui); 1 fils de 8 ans.	Depuis 6 ans.	Jupons de femme, coton, flanelle, etc., tout à faire y compris la coupe (pièce)..... (A la machine.)	..... 1f50 et 1f75	Un magasin de détail.	3 et 6 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	6 heures novembre à janvier et mai à juillet.	3 heures août et octobre; rien à faire février à avril.	2 heures.	0f50 l'heure.	562f50	9f	84f25	.....	469f25	.....
4	18 à 20 ans (sœurs).	Valides.	Célibataires.	La mère, porte le travail et aide un peu à son exécution.	Depuis 3 ans.	Confection : Jupons, flanelle coton, indienne. tout à faire (pièce)..... Chemises de femme, flanelle coton (douzaine)..... Pantalons, sauf la coupe (douzaine). Chemisettes, pilou, jaconas (même la coupe) [douzaine]. (A la machine.)	..... 0f25 à 0f40 2f40 1f80 2f40 à 4f	Un magasin de gros.	Tous les jours.	1 fois par quinzaine.	15 heures septembre et octobre.	11 heures mars à août, novembre et décembre.	Rien à faire janvier et février.	1 heure.	6f à 7f (voy. col. 5.)	1,625f (2 ouvrières, voy. col. 5.)	22f (2 machines.)	53f	12f50	1,537f50 (2 ouvrières, voy. col. 5.)	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maisod.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
					MARSEILLE.												
					I. — LINGERIE DE FEMME.												
1	375f20 (voy. col. 22).	Gain de la mère, inconnu.	.....	375f20 (voy. col. 22 et 25).	Bourse.	5e étage sur rue.	Appartement complet.	500f, plus 92f d'impôts.	Clair et aéré.	.....	Gaz.	Très propre.	Très propre.	Dans l'appartement.	Excellente.	Excellente.	Cette ouvrière déclare faire une chemise de 2 francs en 11 heures (soit 0 fr. 181 l'heure); une chemise de 5 francs en 25 heures (soit 0 fr. 20 de l'heure); un pantalon de 1 fr. 50 en 14 heures (0 fr. 107 l'heure); un pantalon de 4 francs en 25 heures (0 fr. 16 l'heure). — Certaines ouvrières affirment qu'elle est en réalité entrepreneuse.
2	566f	.....	.....	566f	Notre-Dame-du-Mont.	3e étage (vue sur des toits).	2 pièces.	150f	*Idem.*	63m3.	Pétrole.	Très sale.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière travaille 6 mois par an pour des magasins; le reste de l'année pour des particuliers; elle gagne alors de 2 francs à 2 fr. 50 par jour. — Elle travaille très souvent le dimanche. — Elle dit qu'elle ne reçoit aucun secours. — Ses enfants sont d'une saleté repoussante.
3	469f25	Gain du mari, inconnu.	.....	469f25 (voy. col. 25).	Allées de Meilhan.	Rez-de-chaussée sur rue.	3 pièces.	500f	*Idem.*	160m3.	Gaz.	Très propre.	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Ouvrière très habile. — Il y a un an, les jupons étaient payés 0 fr. 25 de plus; la concurrence des ouvrières italiennes serait la cause de cette baisse des prix de façon; malgré cela la maison est encore une de celles qui payent le mieux. — Les ouvrières qui ne font pas la coupe sont payées 0 fr. 25 de moins par jupon.
4	1,537f50 (2 ouvrières, voy. col. 5.)	.....	Mensualité d'un frère au Congo, chiffre inconnu.	1,537f50 (voy. col. 25).	Saint-Martin.	3e étage (rue sale et étroite).	2 pièces, 1 cuisine.	230f	Mal aéré et mal éclairé.	60m3.	Pétrole.	*Idem.*	Très propre.	*Idem.*	Médiocre.	Médiocre.	Il y a un an les chemisettes de 2 fr. 40 étaient payées 2 fr. 50 sans la coupe.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

MARSEILLE. (Suite.)

I. — LINGERIE DE FEMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5	40 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, interprète sur les transatlantiques; 4 enfants, dont 1 (le seul qui gagne) valet de chambre.	Depuis 2 mois (antérieurement coupeuse de chemises d'homme)	Chemises de nuit de femme, nansouk, tout à faire, même la coupe (pièce)..... (A la main.)	..... 3f00 à 9f00	Un magasin de détail.	A volonté.	A la livraison.	.....	10 heures.	.....	.....	.....	100f (2 mois)	3f50 (2 mois)	.....	.....	96f50 (2 mois)	.....
6	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	La mère, fait des ménages.	Depuis son enfance.	Chemises de nuit de femme, finette et calicot, tout à faire, sauf la coupe (commande) [pièce]. Pantalons (pièce). (Machine et main.)	..... 0f30 à 0f55 0f40	Un magasin de gros et de détail.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	13 à 14 heures (10 mois 1/2).	Rien à faire en juillet et moitié de janvier.	1 heure.	.....	320f	(Voy. *Observations.*)	15f	12f	293f	.....
7	45 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 enfant de 10 ans.	*Idem.*	Mêmes articles....	Mêmes prix.	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	16 heures (octobre et novembre).	13 à 14 heures (janvier à juin, août, septembre et décembre).	*Idem.*	*Idem.*	1f15 à 1f20	364f	12f50	33f50	18f	300f	.....
8	40 ans.	*Idem.*	Mariée (abandonnée).	1 fils, quincailler; 1 fille de 13 ans (rapporte l'ouvrage).	Depuis 5 ans (auparavant modiste).	Commande : Chemises de jour de femme, calicot, garnitures et plis, tout à faire (pièce)..... Chemises de nuit de femme (pièce) Pantalons, avec points russes (pièce)..... Pantalons, avec garnitures (pièce) Jupons avec garnitures (pièces)... (A la main principalement.)	..... 1f50 à 3f00 2f50 à 5f00 1f25 3f00 3f00 à 5f00	Une maison de vente.	3 et 4 fois par semaine.	*Idem.*	.....	8 à 9 heure (toute l'année).	.....	*Idem.*	3f20	960f	12f	64f	.....	884f	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

MARSEILLE. (Suite.)

I. — LINGERIE DE FEMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	HABITATION. QUARTIER.	LOGEMENT. Situation.	Composition.	Loyer.	ATELIER. Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	PROPRETÉ ET HYGIÈNE. PROPRETÉ. Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	HYGIÈNE. Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
5	96^{f}50 (2 mois).	Gain du mari et du fils, inconnus.	....	96^{f}50 (2 mois). [Voyez col. 25.]	Castellane.	1er étage sur rue (hôtel meublé).	2 pièces.	40^f par mois. (480^f)	Clair et aéré.	....	Pétrole.	Très propre.	....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière a été vue dans le logement de la maîtresse de l'hôtel.
6	293^f	Gain de la mère, inconnu.	....	293^f (Voy. col. 25.)	Porte d'Aix.	2e étage sur rue.	1 pièce, 1 cuisine.	220^f	*Idem.*	....	*Idem.*	*Idem.*	....	Eau dans le logement, cabinets uniques pour toute la maison.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière n'a pas de machine; elle pique chez une voisine. — Dans le cours de l'année, les chemises ont subi jusqu'à 80 centimes de diminution par douzaine.
7	300^f	....	120^f (secours de la paroisse).	420^f	*Idem.*	3e étage sur rue.	Pièce unique avec alcôve.	180^f	*Idem.*	144^3	*Idem.*	*Idem.*	....	Ni eau, ni cabinets dans la maison.	Médiocre.	Médiocre.	Même indication que ci-dessus pour la diminution des chemises. — Cette ouvrière dit qu'« il y a des jours où elle crève de faim avec son enfant ». Très aigrie, elle proteste contre les couvents, qui payent à un prix encore inférieur à celui des fabricants; contre la « séquestration » des biens du clergé, qui va la priver des secours qu'elle recevait, et elle souhaite la « révolution sociale qui mettra tout à feu et à sang ». — Mobilier misérable, murs en plâtre, dénudés.
8	884^f	960^f (Gain du fils).	....	1,844^f	La Plaine.	1er étage sur grande cour.	2 pièces.	200^f	*Idem.*	48^3	*Idem.*	*Idem.*	....	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière est très habile. D'après les livrets des deux dernières années, elle gagne, en moyenne, 80 francs par mois. Lorsqu'elle travaillait en atelier pour la même maison elle ne gagnait que 2^f 25 pour 9 heures. Elle déclare, du reste, qu'elle était « moins stimulée ».

Dépouillement des questionnaires classés d'aprés la spécialité des ouvrières.

MAI SEILLE. (Suite.)

I. — LINGERIE DE FEMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	7	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
9	25 ans.	Valide.	Célibataire.	Les parents de l'ouvrière.	Depuis son enfance.	Chemises de femme, calicot, tout à faire (confection), avec festons (pièce).... Chemises de femme, avec points russes et festons (pièce)..... (Main et machine.)	..... 0f 90 et 1f 25 1f 35 et 2f 00	Une maison de vente.	1 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	8 à 9 heures (toute l'année).	.....	2 heures.	.....	600f	10f 50	108f 20	.....	481f 30	.....
10	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	Chemises de jour de femme, percale, linon, nansouk, avec garnitures (pièce).... Chemises de nuit de femme (pièce) Pantalons avec garnitures et dentelles (pièce)... Jupons, nansouk (pièce)..... (A la main.)	..... 0f 75 à 3f 00 1f 25 à 4f 50 0f 75 à 3f 00 2f 00 à 8f 00	Deux maisons de vente, dont la précédente.	3 et 4 fois par semaine.	*Idem.*	15 heures (avril et décembre).	12 heures (janvier à mars, mai à juillet, septembre à novembre).	Rien à faire en août.	1 heure.	2f 00	630f	.....	51	9f	570f	.....
11	45 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis 2 ans.	Chemises de femme, calicot, toile, percale, tout à faire sauf la coupe (douzaine) (Machine et main.)	..... 6f 00	Une maison de gros.	3 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.	16 heures (octobre et novembre).	13 à 14 heures (février à septembre, décembre).	Rien à faire en janvier.	*Idem.*	1f 00 à 1f 25	350f	8f 50	30f 50	18f	319f 50	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

MARSEILLE. (Suite.)

I. — Lingerie de femme. (Suite.)

Numéros d'ordre des questionnaires.	Ressources annuelles du ménage. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	Habitation. Quartier.	Logement. Situation.	Logement. Composition.	Logement. Loyer.	Atelier. Clarté, aération.	Atelier. Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Propreté. Logement.	Propreté. Maison.	Eau et cabinets.	Hygiène. Logement.	Hygiène. Maison.	Observations.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
9	481^{f}30	800^{f} (retraite du père, ancien employé d'octroi); autres gains des membres de la famille, inconnus.	....	481^{f}30 (Voy. col. 25 et 31.)	Saint-Maurout.	Rez-de-chaussée sur jardins.	Plusieurs pièces.	(Les parents de l'ouvrière sont propriétaire de la maison)	Clair et aéré.	108^{3}	Pétrole.	Très propre.	Très propre.	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Il y a deux ans, cette ouvrière était sous-maîtresse dans un ouvroir tenu par des religieuses; elle était payée 1^{f} 50 pour 10 heures de travail; les fabricants payaient fort peu leurs façons, par exemple 4 francs la douzaine de chemises (tout à faire, sauf la coupe).
10	570^{f}	....	....	570^{f}	Allées de Meilhan.	1er étage sur rue (maison partie en meublé).	Pièce unique.	25^{f} par mois. (300^{f})	*Idem.*	54^{3}	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Eau au sous-sol, cabinets au rez-de-chaussée.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière, qui a travaillé plusieurs années à Paris, dit que, pour sa spécialité, le salaire y est plus élevé.
11	319^{f}50	....	....	319^{f}50	Joliette.	1er étage sur rue.	*Idem.*	180^{f}	*Idem.*	144^{3}	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière a sous-loué une chambre dans un grand logement occupé par une personne seule. Il y a quelques années elle se trouvait dans une situation aisée. — Elle met environ sept heures pour faire une chemise, et elle en fait une douzaine par semaine quand elle travaille « avec acharnement ».

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.			GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
														GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		17	18	19	20	21	22
MAR																					
						I. — LINGERIE															
12	25 ans.	Valide.	Célibataire.	Vit dans sa famille.	Depuis son enfance.	Chemises de jour de femme, calicot, percale, commande (pièce)..	1f	Une maison de gros.	3 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.											
						Chemises de jour de femme, calicot, percale, confection (pièce)..	0f 50 et 0f 60														
						Pantalons, commande.....	1f														
						Pantalons, confection..... (A la main.)	0f 75														
13	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, ouvrier savonnier; 1 petite fille.	Depuis 7 ans (auparavant dans la confection pour homme).	Chemises de jour de femme, confection, tout à faire sauf la coupe, selon le tissu (douzaine)..... (A la machine.)	2f, 3f et 4f	La même.	*Idem.*	A volonté.	.....	9 heures toute l'année.	.....	2 heures.	1f 25	375f	.....	35f	.....	340f	.....
14	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, coupeur-tailleur.	Depuis son enfance.	Chemisettes ou corsages de femme, confection, tout à faire sauf la coupe, tissus divers, simples (douzaine).....	4f	La même.	*Idem.*	1 fois par quinzaine.	.....	6 à 7 heures toute l'année.	.....	1 heure 1/2.	1f 30	390f	17f 50	80f 50	30f (tramways).	262f	.....
						Chemisettes ou corsages de femme, confection, tout à faire sauf la coupe, tissus divers, avec garnitures (pièce).....	0f 20 à 0f 75				.....	8 heures toute l'année.	.....	*Idem.*	.....	480f	17f 50	73f	.....	389f 50	.....
						Caleçons d'homme, confection, toile, cotonnade (douzaine)..... (Machine et main.)	3f														

SEILLE. (Suite.)

DE FEMME. (Suite.)

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

MARSEILLE. (Suite.)

I. — LINGERIE DE FEMME. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE. Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	HABITATION. QUARTIER.	LOGEMENT. Situation.	Composition.	Loyer.	ATELIER. Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	PROPRETÉ ET HYGIÈNE. PROPRETÉ. Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	HYGIÈNE. Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
12	340f 00	Gain de la famille inconnu.	....	340f 00 (Voy. col. 25.)	Évêché.	2e sur rue.	Appartement.	240f	Clair et aéré.	64^{m3}.	Pétrole.	Très propre.	Dans le logement.	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Ouvrière très habile qui pourrait produire davantage si sa santé lui permettait de faire aller la machine. — La maison pour laquelle elle travaille ne fait de la commande que pour donner satisfaction à quelques-uns de ses clients, et cette ouvrière est une de celles occupées plus particulièrement à ce genre de travail.
13	262 00	1,350f (Gain du mari.)	....	1,612f 00	Catalans.	*Idem.*	4 pièces, 1 cuisine.	200	*Idem.*	36^{m3}.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Eau dans le logement, cabinets au rez-de-chaussée.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière exécute une douzaine de chemises à 3 francs ou à 2 francs en 14 heures, une douzaine à 4 francs en 21 heures.
14	389 50	1,500f (Gain du mari.)	....	1,889 50	Saint-Martin.	3e sur rue.	1 pièce, 1 cuisine.	210	*Idem.*	168^{m3}.	*Idem.*	Médiocre.	Médiocre.	Eau dans le logement, cabinets uniques au rez-de-chaussée.	Mauvaise.	Mauvaise.	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.							
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.						
																	DÉFALCATIONS.					
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	

MAR

I. — LINGERIE

SEILLE. (Suite.)

DE FEMME. (Suite.)

15	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, chaudronnier; 1 jeune enfant.	Depuis son enfance.	Chemises de jour de femme, commande, avec points russes, tout à faire sauf la coupe (pièce)... Chemises de nuit de femme, avec garnitures (pièce)..... Pantalons de femme, ordinaires, confection (pièce). Pantalons de femme, avec points russes (pièce)... (Main et machine.)	..... 1f50 3f 1f 2f	Une maison de vente.	2 et 3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	4 heures toute l'année.	(1906, 3 mois de chômage par suite d'une maladie de l'enfant.)	1/2 heure.	1f00	241f10 (livret de l'ouvrière).	12f50	31f00	.....	197f60	.....
16	40 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de jour de femme, linon, avec garnitures, commande (pièce)..... Chemises de nuit de femme, batiste (pièce).... Pantalons, calicot, batiste (pièce).. (A la main.)	..... 4f50 5f à 6f 2f25	La même.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures toute l'année.	.....	2 heures.	1f50	450f00	.....	13f00	.....	437f00	.....
17	25 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 petite fille.....	Depuis 3 mois.	Chemises de jour de femme, calicot, toile, tout à faire sauf la coupe (pièce)..... Feston, les 6 mètres..... (A la main.)	..... 0f75 0f60	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	6 heures.	.....	*Idem.*	.....	45f00 (3 mois).	.....	15f00 (3 mois).	.....	30f00 (3 mois).	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	MARSEILLE. (Suite.)
																	I. — LINGERIE DE FEMME. (Suite.)
15	197f 00	1,350f 00 (Gain du mari.)	.....	1,547f 60	Belzunce.	3e sur rue.	4 pièces.	290f 00 plus 20f d'impôts.	Peu clair et mal aéré.	75m3.	Pétrole.	Sale.	.....	Dans le logement.	Mauvaise.	Bonne.	Ouvrière très habile qui a dirigé un atelier de lingerie dans un couvent; elle y gagnait 20 francs par mois. — Il y a 3 ans, la chemise de 3 francs était payée 3 fr. 50 et 4 francs, celle de 1 fr. 50 était payée 2 francs.
16	437 00	.....	.....	437 00	Condamine.	4e sous les combles.	1 pièce, 1 cuisine.	80 00	*Iden* (tabatière).	30m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière exécute en 5 jours 1 chemise à 4 fr. 50 (1 fr. 80 par jour); — en 3 jours 2 pantalons à 2 fr. 25 (1 fr. 50 par jour); — en 3 jours 1 chemise à 5 francs ou 6 francs (1 fr. 83 en moyenne par jour).
17	30 00 (3 mois).	.....	.....	30 00 (3 mois).	Menpenti.	5e sous les toits.	2 pièces.	162 00	Clair, mais peu aéré.	48m3.	*Idem.*	Sale.	.....	*Idem.*	Bonne.	*Idem.*	Auparavant cette ouvrière faisait de la lingerie pour son agrément. — Elle est de nouveau enceinte. — Situation et intérieur misérables. — Quand l'ouvrière fait 6 mètres de feston (60 centimes en 2 jours), elle dépense 2 écheveaux de fil à 15 centimes; il lui reste donc 15 centimes par jour. Quand elle fait des chemises, elle gagne 75 centimes par jour.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE. Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ. Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER. En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.	Gain journalier en travail courant.	GAIN DE L'OUVRIÈRE. GAIN ANNUEL. Brut.	DÉFALCATIONS. Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

MARSEILLE. (Suite.)

I. — Lingerie de femme. (Suite.)

18	18 ans.	Valide.	Célibataire.	La sœur, mariée, de l'ouvrière.	Depuis 1 mois.	Feston pour garniture de chemises de femme (par chemise).......	.... $0^f 40$	Un magasin de gros.	2 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.	....	12 heures.	....	1 heure.	....	20^f (1 mois).	....	$2^f 10$ (1 mois).	1^f	$16^f 90$ (4 mois).	....
19	25 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 enfant de 2 ans.	Depuis 4 ans.	Feston pour chemises de femme (pièce)........ Festons pour pantalon d'enfant (douzaine)......... Feston pour pantalons de femme (douzaine)..... Feston pour jupons de femme (pièce).	.... $0^f 40$ et $0^f 50$ $1^f 80$ $2^f 40$ $0^f 45$ et $0^f 50$	Plusieurs entrepreneuses et un magasin de gros.	Tous les jours ou tous les 2 jours.	1 fois par semaine ou par quinzaine.	....	7 heures (11 mois).	Rien à faire en janvier.	*Idem.*	$1^f 50$ (net).	540^f	$1^f 25$ (moule à feston).	$81^f 10$	....	$457^f 65$	....
20	30 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, ouvrier boucher; 4 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Feston non bourré, commande (mètre) Feston bourré.... Chiffres divers ...	.... $0^f 40$ $0^f 60$ et $0^f 75$ Variable	Un magasin de vente.	2 et 3 fois par jour.	A volonté.	....	10 heures toute l'année.	....	1/4 d'heure.	....	720^f	....	138^f	....	582^f	....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
					MAI							SEILLE. (Suite.)					
					I. — LINGÈRE							DE FEMME. (Suite.)					
18	16f 90 (1 mois).	Gain des autres membres du ménage, inconnu.	.....	16f 90 (1 mois). [Voy. col. 25.]	Joliette.	5e sur rue.	Appartement.	270f	Clair et aéré.	60m3.	Pétrole.	Très propre.	Très propre.	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière met 12 heures pour faire le feston de 2 chemises, elle dépense 50 centimes de fil par douzaine. — Elle dit qu'elle « n'attend pas après ce travail pour manger ».
19	457f 65	.....	.....	457f 65	Belzunce.	2e sur rue.	1 pièce, 1 cuisine.	180f	*Idem.*	100m3.	*Idem.*	Sale.	Sale.	Eau dans le logement, cabinets dans l'escalier.	*Idem.*	*Idem.*	Pendant 8 mois cette ouvrière fait des pantalons (une douzaine par jour en moyenne); pendant 3 mois des chemises ou des jupons. — Depuis un an les prix ont baissé (les jupons à 45 centimes étaient payés 60 centimes; les pantalons à 1 fr. 80 la douzaine, 2 fr. 40 et 3 francs); cette diminution serait due à la concurrence d'ouvrières étrangères. — L'année dernière cette ouvrière recevait 20 francs par mois du bureau de bienfaisance. — Son enfant est resté près d'un an aveugle. — L'ouvrière vit exclusivement du produit de son travail; elle est émaciée et flétrie.
20	582f	2,600f (Gain du mari.)	.....	3,182f	Hôtel-de-Ville.	4e sur rue.	Appartement.	550f plus 103f d'impôts. (Voy. *Observations.*)	*Idem.*	120m3.	*Idem.*	Très propre.	Propre.	Dans l'appartement.	*Idem.*	*Idem.*	Des parents de l'ouvrière occupent une partie du logement. — Elle met 3 heures pour faire 1 mètre de feston. — Il y a 10 ans le feston à 40 centimes était payé 75 centimes.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
MARSEILLE. (Suite.)																					
II. — LINGERIE D'HOMME.																					
21	40 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, ouvrier au port.	Depuis 16 ans.	Chemises d'homme flanelle coton (couleur), confection, tout à faire (douzaine)	2f 75	Deux magasins de détail.	3 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.	.....	10 heures (toute l'année.	.....	1/2 heure.	1f 50	450f	11f 25	27f 50	.....	411f 25	.....
						Chemises d'homme zéphyr, triplées au plastron, aux poignets et au col, etc. (douzaine)	6f														
						Chemises de femme, calicot et cretonne (douzaine)	2f 75														
						(Main et machine.)															
22	30 ans.	Valide (paraît exténuée).	*Idem.*	Le mari, garçon de restaurant; 1 fille de 7 ans.	Depuis 4 ans.	Chemises d'homme de commande, finissage avec plis ordinaires et petits plis :	.....	Un magasin de détail.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	13 heures (et plus) toute l'année.	.....	1 heure.	.....	410f	14f	65f 30	34f	296f 50	.....
						Shirting blanc (pièce).....	0f 75 et 0f 85														
						Zéphyr (pièce)...	0f 75														
						Soie, couleur (pièce).....	0f 90														
						Flanelle (pièce)..	0f 60 à 0f 75														
						(Machine et main.)															
23	30 et 45 ans (sœurs).	Valide, maladive.	Célibataires.	.....	Depuis 8 ans.	Chemises d'homme. confection, tout à faire sauf la coupe, flanelle couleur (pièce).....	..... 0f 50	Un magasin de détail.	*Idem.*	A volonté.	.....	12 et 13 heures mars à juillet, octobre à décembre.	Peu à faire janvier et février, août et septembre.	1/2 heure.	3f 60 (2 ouvrières).	820f (2 ouvrières).	27f 50 (2 machines).	92f	10f	690f 50 (2 ouvrières).	.....
						Chemises de jeune garçon (pièce).	0f 40														
						(Surtout à la machine.)															

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	NOM d'échan artific	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
MA																	SEILLE. (Suite.)
																	II. — LINGE D'HOMME.
21	411f25	1,800f (Gain du mari.)	.....	2,211f25	Saint-Martin.	1er sur rue.	Pièce unique.	140f	Mal éclairé et mal aéré.	100m3.	Pétrol	Très sale.	Très sale.	Eau et cabinets au rez-de-chaussée.	Mauvaise.	Mauvaise.	Ouvrière très habile : elle fait une douzaine de chemises à 6 francs en 24 heures; une douzaine à 2 fr. 75 en 12 heures, etc. — Il y a 1 an les chemises à 2 fr. 75 étaient payées 3 francs; celles à 6 francs étaient données coupées; cette baisse des prix serait due à la concurrence des ouvrières italiennes. — Intérieur infect, la maison aussi; la rue est étroite, avec des maisons élevées.
22	296f50	1,450f (Gain du mari, plus la nourriture.)	.....	1,746f50 plus la nourriture du mari.	Bourse.	5e sur cour moyenne.	2 pièces, 1 entrée, 1 cuisine.	280f plus 30f d'impôts.	Clair et aéré.	40m3.	Gaz.	Très propre.	Très propre.	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière fait par jour 2 chemises à 60 centimes et 1 1/2 à 90 centimes. — Elle dit qu'elle a refusé dans un autre magasin des chemises blanches que les ouvrières italiennes exécutaient à 65 centimes au lieu de 85 centimes.
23	690f50 (2 ouvrières).	.....	.....	690f50	Saint-Martin.	2e sur rue.	2e pièces.	200f	Aéré mais sombre.	128m3.	Pétrol	*Idem.*	Sale.	*Idem.*	Mauvaise.	Mauvaise.	Pendant 8 mois ces ouvrières font 8 chemises par jour. — En morte-saison elles ne gagnent que 1 franc par jour à elles deux. — Il y a quelques années elles habitaient Paris et avaient une excellente situation. Elles ne font pas de cuisine; elles mangent des crudités, de la charcuterie, etc; quand par hasard elles font cuire quelque chose, elles se servent d'un petit fourneau à pétrole; elles ne se chauffent jamais.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EXÉCUTÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
MARSEILLE. (Suite.)																					
II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)																					
24	45 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, musicien.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, montage, confection, flanelle (douzaine).	..... 2f 40	Une maison de détail.	2 et 3 fois par semaine.	A volonté.	.....	6 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	1f	300f	12f 50	35f	.....	252f 50	.....
						Idem zéphyr (douzaine). ..... 4f 80 (A la machine.)															
25	40 ans.	Vue fatiguée.	Veuve.	.....	Depuis 20 ans.	Chemises d'homme, confection, tout à faire sauf la coupe, zéphyr (pièce).....	..... 0f 50	Un magasin de détail.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	14 heures; janvier à juin, octobre à décembre.	Rien à faire juillet à septembre.	*Idem.*	.....	405f	11f 25	37f	37f 50	319f 25	.....
						Idem sauf flanelle de coton (pièce). 0f 40 (Machine et main.)															
26	17 ans.	Valide.	Célibataire.	Vit chez ses parents.	Depuis 2 ans., depuis 3 mois chez elle.	Chemises de femme de commande, montage, flanelle à plis (pièce)...	..... 0f 60	Un magasin de détail.	*Idem.*	A volonté.	.....	10 heures, octobre et novembre.	8 heures (décembre).	1/2 heure.	3f	210f (3 mois).	3f (3 mois).	3f 75 (3 mois).	3f (3 mois).	200f 25 (3 mois).	.....
						Idem flanelle sans plis (pièce) 0f 50															
						Idem zéphyr (pièce) 0f 50															
						Idem commande, calicot (pièce).. 0f 50															
						Idem confection, calicot (pièce)... 0f 40 (A la machine.)															

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

MAI

II. — LINGERIE

SEILLE. (Suite.)

D'HOMME. (Suite.)

24	252f 50c	Le mari, gain inconnu.	.....	252f 50c (Voy. col. 25.)	Saint-Martin.	5e sur rue.	1 pièce avec alcôve, 1 cuisine.	150f	Clair et aéré.	72m3.	Pétrole.	Très propre.	Très propre.	Au rez-de-chaussée.	Médiocre.	Mauvaise.	Cette ouvrière met 18 heures pour monter une douzaine de chemises à 2 fr. 40 et 24 heures pour une douzaine à 4 fr. 80.
25	319f 25c	.....	.....	319f 25c	Poste.	1er sur rue.	1 pièce mansardée, 1 cuisine.	180	Défectueux.	60m3.	*Idem.*	Très sale.	Sale.	Eau dans la rue, cabinets dans l'escalier.	Mauvaise.	*Idem.*	Cette ouvrière fait 4 chemises par jour. — Logement sombre; les fenêtres y sont beaucoup plus basses que la voûte; maison à escaliers étroits et noirs.
26	200f 25c (3 mois).	Gain du reste de la famille inconnu.	.....	200f 25c (3 mois). [Voy. col. 25.)	Corderie.	1er sur cour.	3 pièces.	265 plus 19f d'impôts.	Clair et aéré.	24m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière monte, en 2 heures, 1 chemise zéphir à plis en 1 heure, les chemises à 40 centimes ou à 50 centimes; mais elle monte surtout des chemises à plis.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EXÉCUTÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour les livraisons.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						MARSEILLE. (Suite.)															
						II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)															
27	45 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, chauffeur au port; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de confection, tout à faire sauf la coupe, flanelle ordinaire ou zéphyr (douzaine).	..... 1f 30	Un magasin de gros.	A volonté.	1 fois par quinzaine.	.....	8 heures toute l'année.	.....	1 h. 1/2.	.....	400f	11f 25	63f	.....	315f 75	.....
						Idem, avec pattes et 16 boutonnières (douzaine)..... 2f 50 (Presque entièrement à la machine.)															
28	35 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, journalier au P.-L.-M.; fréquents chômages; pique à la machine pour l'ouvrière.	*Idem.*	Chemises d'homme de confection, tout à faire sauf la coupe, flanelle, calicot et tissus divers, suivant le travail (douzaine)..... 3f 60, 4f et 6f (A la machine.)	.....	Le même.	3 et 4 fois par semaine.	*Idem.*	.....	à 7 heures (10 mois).	4 heures en juillet. Rien à faire en janvier.	1/2 heure.	2f (Voy. col. 5.)	530f (Voy. col. 5.)	24f 25 (2 machines).	36f 50	.....	469f 25 (Voy. col. 5.)	.....
29	27 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis 2 ans.	Chemises d'homme flanelle coton, tout à faire sauf la coupe (pièce). 0f 155 et 0f 20	.....	Le même et d'autres maisons de gros.	3 et 6 fois par semaine.	1 fois par semaine.	14 et 15 heures (époques variables).	11 heures.	.....	1 h. 1/2.	2f	600f	12f 50	65f 40	.....	522f 10	.....
						Caleçons d'homme flanelle coton, tout à faire sauf la coupe, suivant qualité (douzaine) 1f 60, 2f et 3f															
						Chemises de femme (pièce)..... 0f 35 à 0f 75															
						Pantalons de femme (pièce)..... 0f 15 à 0f 45															
						(Machine et main.)															

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

MARSEILLE. (Suite.)

II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)

27	315f 75c	2,016f (Gain du mari.)	.... ..	2,331f75c	Saint-Martin.	3e sur rue.	2 pièces, 1 entrée et 1 cuisine.	180f	Clair et aéré.	24m3.	Pétrole.	Très sale.	Sale.	Eau dans le logement, cabinets au 1er et au 4e.	Mauvaise.	Mauvaise.	Une douzaine de chemises à 1 fr. 30 par jour. Cette ouvrière en fait rarement d'autres. — Mobilier en mauvais état, toutes les pièces sont délabrées; odeur nauséabonde; fers à cheval accrochés aux portes pour porter bonheur. — Vieille maison ouvrière; escalier complètement sombre.
28	469 25 (Voy. col. 5.)	720f (Gain du mari.)	.....	1,189f25c	Belzunce.	2e sur cours.	Pièce unique (en meublé).	384	*Idem.*	1m44³.	*Idem.*	Très propre.	Propre.	Dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	D'après le livret de cette ouvrière, on voit que ses quinzaines seraient de 20 à 28 francs. Aidée par son mari (qui pique souvent à une machine tandis qu'elle pique à l'autre), elle met 2 jours pour faire une douzaine de chemises à 3 fr. 60 ou une douzaine à 4 fr. 21 et 3 jours pour une douzaine à 6 francs. — Assez beau mobilier, dont une partie appartient au propriétaire.
29	522f 10c	.....	.....	522f10c	Saint-Lazare	3e sur courette.	2 pièces, 1 entrée, 1 cuisine.	200	Sombre et mal aéré.	80m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Dans le logement.	Mauvaise.	Mauvaise.	Maison à escaliers étroits et sombres.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															Gain journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						MARSEILLE. (Suite.)															
						II. — LINGERIE D'HOMME. (Suite.)															
30	40 ans.	Valide.	Veuve.	.....	Depuis son enfance.	Gilets de flanelle d'homme, confection, tout à faire, avec manches, douzaine.....	..... 2f50	Un magasin de gros (exportation).	Jusqu'à 4 fois par jour (en saison).	1 fois par quinzaine.	.....	13 heures, juillet à décembre.	4 heures, janvier à juin.	1/4 d'heure.	1f75 (moyenne).	580f	12f	35f	12f	521f00	25f (vente de morceaux d'étoffe).
						Idem, sans manches (douzaine).....	1f50														
						Gilets de flanelle de femme, avec manches (douzaine).	2f50														
						Idem, avec mi-manches (douzaine)..	2f00														
						Idem, sans manches (douzaine).....	1f50														
						(A la machine.)															
31	50 ans.	*Idem.*	*Idem.*	3 [fils, dont 2 ouvriers; le 3e a 7 ans.	Depuis 25 ans.	Gilets de flanelle d'homme, tout à faire, avec manches (douzaine).	..... 2f50	Le même.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	14 heures avril, mai, et novembre.	10 heures, février et mars, juin à octobre.	6 heures, décembre et janvier.	1 heure.	(Voy. *Observations.*)	650f	11f25	33f	.....	605 75	.....
						Idem, sans manches (douzaine).....	1f50														
						Idem, tissus de coton, sans manches, (douzaine).....	1f25														
						Chemisettes-camisoles de femme, selon la façon (pièce)	0f20 à 0f75														
						(A la machine.)															
						III. — LINGE DE MÉNAGE.															
32	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, pompier; 2 fils de 14 et 12 ans.	Depuis son enfance.	Draps toile, commande et confection (paire).....	..... 0f70	Un magasin de vente au détail.	2 et 3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	5 heures toute l'année.	.....	1 heure 1/2.	0f75	225f	11f25	37f50	.....	176 25	.....
						Taies d'oreiller, calicot (douzaine).	0f90 à 1f00														
						Torchons toile, avec attaches (douzaine)	0f35 et 0f40														
						(Machine et main.)															

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.				OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	MAR
																	II. — LINGERE
30	546f 00c	.....	.....	546f 00c	Saint-Martin.	2e sur cour.	2 pièces, 1 cuisine.	250f	Clair et aéré.	60m3	Pétrole.	Médiocre.	Sale.	Eau dans le logement, pas de cabinets dans la maison.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière donne parfois les boutonnières à faire au prix de 50 centimes la douzaine de gilets avec manches (7 boutonnières) et de 30 à 40 centimes la douzaine de gilets sans manches (5 boutonnières). Avec ou sans la coupe, les prix sont les mêmes; on estime que les morceaux qui restent à l'ouvrière lorsqu'elle coupe la rénumèrent suffisamment pour ce travail. — Il y a quatre ans, les chemises payées 2 fr. 50 la douzaine étaient payées 3 fr. 60, celles à 1 fr. 50, 2 francs; cette baisse des prix serait due à la concurrence des ouvrières entre elles, surtout à celle des femmes mariées ou jeunes filles dont les maris ou parents gagnent bien leur vie. — Au rez-de-chaussé, une tinette qu'on vide tous les jours, tient lieu de cabinets; les habitants de la maison y viennent vider leurs matières.
31	605 75	Gain des fils inconnu.	.....	605f 75c (Voy. col. 25).	Chartreux.	1er sur rue.	3 pièces.	230f	*Idem.*	32m3	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	Quand cette ouvrière fait des chemisettes (huit mois par an), elle gagne 2 fr. 50 en dix heures; le reste de l'année, avec des gilets, elle ne gagne que 1 fr. 50. — Il y a dix ans, la douzaine de gilets de flanelle était payée 3 fr. 60 (au lieu de 2 fr. 50).
																	III. — LINGE
32	176 25	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,376f 25c	Belzunce.	3e sur grande cour.	3 pièces, 1 cuisine.	180f	Sombre, peu aéré (tabatières).	36m3	Pétrole.	*Idem.*	.....	*Idem.*	Médiocre.	*Idem.*	Cette ouvrière met 5 heures pour faire une paire de draps, 3 heures pour une douzaine de torchons, 7 heures pour une douzaine de taies d'oreiller.

SEILLE. (Suite.)

D'HOMME. (Suite.)

DE MÉNAGE.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															Gain journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En saison.	En morte-saison.	Temps passé pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
																MAR	SEILLE. (Suite.)				
																III. — Lingerie de ménage. (Suite.)					
33	22 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, au service militaire.	Depuis son enfance.	Draps toile, à jours (main) [pièce]. .	..... 0f 60	Le même.	1 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	10 heures toute l'année.	.....	2 heures.	1f 60	480f	9f	43f 35	.....	427f 65	.....
						Draps toile, à jours et brodés, sans surjet (main) [pièce]	2f 50 et 3f 00														
						Draps coton (machine).	0f 35														
						Feston (la bande de 1m 60)	0f 60														
34	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari (sourd), fait un peu de courtage.	Depuis son enfance (pour la même maison).	Draps toile, coupés, à ourler (pièce).	..... 0f 20	Un magasin de détail.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures (9 mois).	Rien à faire 1er juillet au 19 août, 1er décembre au 15 janvier.	1 heure.	.....	500f	11f 25	36f	.....	452f 75	.....
						Serviettes, damassé (douzaine)	0f 30														
						Serviettes d'enfant (douzaine)	0f 60														
						Tabliers de cuisine, toile et cotonnade (pièce).	0f 10														
						Tabliers de valet, toile (pièce). ...	0f 20														
						Peignoirs de bain, éponge, avec manches (pièce). ...	0f 60														
						Idem. sans manches (pièce)															
						(Surtout à la machine).	0f 25														
																IV. — Œuvres d'assistance.					
35	55 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, veilleur de nuit; 1 fille de 17 ans (employée de commerce depuis 2 mois, gain minime).	Depuis 1 an.	Chemises de femme toile et calicot, tout à faire, sauf la coupe (pièce).	..... 0f 50	Une œuvre d'assistance par le travail.	À volonté.	1 fois par semaine.	.....	6 heures toute l'année.	.....	.....	0f 50	150f	.....	19f 75	.....	130f 25	.....
						Feston (le mètre). (A la main.)	0f 40														

Dépouillement des questionnaires, classée d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.				
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
MARSEILLE. (Suite.)																	
III. — LINGE DE MÉNAGE. (Suite.)																	
33	427f 65c	.....	.....	427f 65c	Saint-Géniez.	Rez-de-chaussée sur rue.	5 pièces.	225f	Clair et aéré.	*Idem.*	Pétrole.	Sale.	.....	Dans la cour.	Bonne.	Bonne.	Il y a un an, les draps payés aujourd'hui 3 francs étaient payés 3 fr. 50.
34	452 75	Gain du mari, inconnu.	.....	452f 75c (Voy. col. 25.)	Notre-Dame du-Mont.	2e sur rue.	1 pièce (divisée en compartiments), 1 cuisine.	200f	*Idem.*	120m3	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans le logement, cabinets (particuliers) sur le palier.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière peut faire par jour 2 douzaines de tabliers à 0 fr. 10 pièce et 1 douzaine à 0 fr. 20; 16 draps; 4 douzaines de serviettes à 0 fr. 30 la douzaine et 2 douzaines de serviettes à 0 fr. 60; 10 peignoirs à 0 fr. 25 pièce et 4 à 0 fr. 60. — Il y a eu baisse de prix, depuis trois ans, sur la plupart de ces articles; c'est ce qui a obligé l'ouvrière, dit-elle, à déménager sans pouvoir payer son dernier semestre de loyer; elle a dû abandonner une partie de son mobilier au propriétaire; elle en garde encore des vestiges (par exemple un canapé).
IV. — ŒUVRES D'ASSISTANCE.																	
35	130 25	1460f (Gain du mari.)	.....	1,590f 25c	Vauban.	*Idem.*	3 pièces.	260f, plus 32f d'impôts.	*Idem.*	48m2	Pétrole.	*Idem.*	Très propre.	Dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
												MARSEILLE. (Suite.)									
												IV. — Œuvre d'assistance. (Suite.)									
36	45 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, peintre en bâtiment; 1 fils de 8 ans.	Depuis 2 ans.	Chemises de femme (toile) ou d'homme (flanelle coton) [pièce]. ..... Torchons (toile) [douzaine]. ..... Tabliers de valet toile, avec poches et cordons [pièce]. (A la main.)	..... 0f 50 0f 60 0f 25	Une œuvre d'assistance par le travail.	1 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	5 à 6 heures (11 mois).	Rien à faire en janvier.	.....	.....	170f	.....	10f 60	.....	159f 40	.....
37	60 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 fille, veuve, employée aux postes et télégraphes.	Depuis 1 an.	Chemises de fillette, cotonnade blanche (pièce). Tabliers de femme, toile et percale, pose de ceinture et poches (pièce). (A la main.)	..... 0f 25 0f 15	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	6 heures toute l'année (pas tous les jours).	.....	.....	1f 50	80f	.....	4f	.....	76f	.....
38	67 ans.	Vue affaiblie.	Veuve.	.....	Depuis son enfance.	Festons, le mètre. Chiffres.....	0f 35 Variables.	La même et des particuliers.	*Idem.*	*Idem.*	.....	14 à 15 heures, mai à août inclus.	Variable.	1 heure.	0f 70 (Œuvre) 1f 50 (clientèle).	255f	.....	27f 10	.....	227f 90	(Produit, compris dans le chiffre de la colonne 21, de travaux pour des particuliers.)
39	30 ans.	Valide.	Mariée, (abandonnée et en instance de divorce).	.....	*Idem.*	Torchons toile, marque (douzaine)..... Tabliers de cuisine, toile de Vichy (pièce)..... (A la main.)	..... 0f 85 0f 15	Une œuvre d'assistance par le travail,	3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	12 heures toute l'année.	.....	.....	.....	312f	.....	19f 40	.....	292f 60	.....

Dépouillement des questionnaires

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION						
						LOGEMENT.			ATELIER.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération,	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
											MI
											IV. — Œuv
36	159f 40	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,359f 40	Grand-Théâtre.	5e étage sous les toits.	2 pièces, 1 cuisine, 1 entrée.	220f	Clair et aéré.	108m3.	Pétrole
37	76f 00	Gain de la fille, inconnu.	.....	76f (Voy. col. 25.)	*Idem.*	3e étage sur la rue.	Appartement.	400f	*Idem.*	90m3.	*Idem.*
38	227f 90	.....	.....	217f 90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
39	292f 60	.....	Secours d'une amie. (Voy. *Observations.*)	292f 60 (Voy. col. 26.)	Castellane.	2e étage sur la rue (hôtel meublé).	Pièce unique.	300f	.....	48m3.	*Idem.*

classés d'après la spécialité des ouvrières.

PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
35	36	37	38	39	40
SEILLE. (Suite.)					
D'ASSISTANCE. (Suite.)					
Très propre.	Très propre.	Dans le logement.	Bonne.	Bonne.	
Idem.	Très sale.	*Idem.*	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière, d'origine italienne, est difficile à comprendre dans ses réponses. — Famille ruinée; vestiges d'un mobilier de salon. — Maison mal tenue, escaliers étroits et sombres.
.....	.....	.....	.....	.....	Ouvrière vue chez un marchand de vin, car depuis quelque temps elle n'a plus de domicile; des amis lui donnent asile et elle couche par terre dans une cuisine. — 5 heures pour 1 mètre de feston. — Originaire des Vosges, cette ouvrière a été une véritable « artiste » dans sa profession, tombée depuis l'introduction de la machine à broder. — Elle aurait été ruinée par la guerre de 1870; elle avait eu 10,000 francs de dot.
.....	.....	Sur le palier.	.....	.....	Cette ouvrière est aidée par son hôtelière, qu'elle connaît depuis longtemps.

IIIe PARTIE.

ANALYSE

DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

L'enquête sur l'industrie de la lingerie à domicile dans le département des Bouches-du-Rhône a été faite seulement à Marseille : les renseignements recueillis près de 41 ouvrières ont donné lieu à l'établissement de 39 questionnaires, soit :

	OUVRIÈRES.	QUESTIONNAIRES.
	—	—
Lingerie de femme	21	20
Lingerie d'homme	12	11
Linge de ménage	3	3
Œuvres d'assistance	5	5
TOTAUX	41	39

I.

Situation personnelle et de famille des ouvrières.

(Colonnes 2 à 6.)

Âge. — Entrée dans la profession. — Validité. — Situation à l'égard du mariage.

I. *Âge.* — On n'a rencontré d'ouvrière âgée de plus de 50 ans que parmi celles qui étaient occupées par des œuvres d'assistance : sur les 5 ouvrières composant ce groupe, 3 avaient de 55 à 67 ans.

II. *Entrée dans la profession.* — On a établi pour chacun des 4 groupes indiqués ci-dessus la statistique des ouvrières d'après l'âge auquel elles ont entrepris la lingerie :

GROUPES.	A 18 ans et au-dessous.	De 19 à 25 ans.	Au-dessus de 25 ans.	TOTAUX.
I. Lingerie de femme	14	2	5	21
II. Lingerie d'homme	6	4	2	12
III. Linge de ménage	3	"	"	3
IV. Œuvres d'assistance	2	"	3	5
TOTAUX	25	6	10	41

Dans l'ensemble, ont entrepris la lingerie :

A 18 ans et au-dessous	61 p. 100	des ouvrières.
De 19 à 25 ans	14 —	—
Après 25 ans	24 —	—

Pour le premier groupe (lingerie de femme), la proportion des profession-

nelles (1), c'est-à-dire des ouvrières qui ont commencé la lingerie à 25 ans au plus tard, est de 76 p. 100, pour le second (lingerie d'homme) de 82 p. 100; les deux derniers groupes sont trop peu importants pour qu'on puisse utilement analyser les chiffres qui les concernent.

On a rencontré 2 ateliers de famille, l'un et l'autre composés de 2 sœurs.

III. *Validité.* — 2 ouvrières possédaient une mauvaise santé, et 2 une mauvaise vue.

IV. *Situation à l'égard du mariage.* — Voici quelle était, au point de vue du mariage, la situation de 40 ouvrières (sur 41) :

GROUPES.	CÉLIBATAIRES.	MARIÉES.	VEUVES.	TOTAUX.
I.....	12	7	1	20
II.....	4	5	3	12
III.....	"	3	"	3
IV.....	"	4	1	5
TOTAUX.....	16	19	5	40

Les célibataires dominent donc dans le groupe de la lingerie de femme (60 p. 100), et les femmes mariées dans les 3 autres groupes (surtout dans celui du linge de ménage et celui des œuvres d'assistance).

Dans l'ensemble, on trouve 47 p. 100 de femmes mariées, 40 p. 100 de célibataires et 12 p. 100 de veuves.

Les maris des ouvrières étaient pour la plupart des ouvriers.

(1) Voy. Tome Ier, p. 729.

II.

Nature et conditions générales du travail effectué.

(Colonnes 7 à 11.)

Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières. — Dates des livraisons et des payements.

I. *Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières.* — Les ouvrières étaient occupées généralement (sans parler des œuvres d'assistance) par un magasin de gros ou de détail, parfois par plusieurs, et dans un seul cas par des entrepreneuses.

II. *Dates des livraisons et des payements.* — Les livraisons se font toujours une fois par semaine au moins; mais elles ont lieu, aussi, tous les jours, tous les 2 ou 3 jours, exceptionnellement 2, 3 et 4 fois par jour.

Les payements sont effectués d'ordinaire toutes les semaines ou tous les 15 jours, parfois à volonté ou à la livraison.

III.

Durée du travail journalier.

(Colonnes 12 à 15.)

Temps de presse, saison et morte-saison. — Durée journalière du travail en saison. — Temps passé pour la livraison.

I. *Temps de presse, saison et morte-saison.* — 5 ouvrières en lingerie de femme ont signalé une période annuelle de presse, qui se placerait entre sep-

tembre et décembre. Dans la même spécialité il y aurait chômage au début de l'année (2 ou 3 mois entre janvier et avril) et parfois en juillet ou août. A diverses époques, notamment vers août et septembre, il y aurait également une morte-saison pour les ouvrières qui font la chemise d'homme.

II. *Durée journalière du travail en saison.* — Le résumé de la colonne 13 est présenté dans le tableau suivant :

GROUPES.	6 HEURES et au-dessous.	7 HEURES.	8 HEURES.	9 HEURES.	10 HEURES.	11 HEURES.	12 HEURES.	13 HEURES.	14 HEURES.	TOTAUX.
I.....	4	1	3	1	2	3	2	4	"	20
II.....	2	"	1	"	3	1	2	2	1	12
III.....	1	"	"	"	2	"	"	"	"	3
IV.....	3	"	"	"	"	"	1	"	1	5
TOTAUX.....	10	1	4	1	7	4	5	6	2	40

Ce tableau peut se résumer ainsi :

8 heures de travail et moins.....	15 ouvrières	(37 p. 100).
9 et 10 heures.....	8 —	(20 —).
11 heures et plus.....	17 —	(42 —).

Ou encore ainsi :

Moins de 10 heures de travail.....	16 ouvrières	(40 p. 100).
10 heures plus.....	24 —	(60 —).

55 p. 100 des ouvrières du premier groupe travailleraient 10 heures par jour et plus ; cette proportion serait de 75 p. 100 pour le second groupe.

III. *Temps passé pour la livraison.* — Le temps le plus ordinairement passé pour la livraison est de 1 ou 2 heures.

VI.

Gain des ouvrières.

(Colonnes 6 à 22.)

Gain à l'heure en travail courant. — Gain net annuel. — Ouvrières se livrant à des travaux divers.

I. *Gain à l'heure en travail courant.* — Par la comparaison des colonnes 13 et 16, on a pu obtenir le gain horaire, en travail courant, pour 25 ouvrières :

GROUPES.	0f 05 ET AU-DESSOUS.	DE 0f 06 À 0f 10.	DE 0f 11 À 0f 15.	DE 0f 16 À 0f 20.	DE 0f 21 À 0f 25.	DE 0f 26 À 0f 30.	DE 0f 31 À 0f 35.	DE 0f 36 À 0f 40.	PLUS DE 0f 40.	TOTAUX.
I.....	"	3	2	2	2	2	"	1	(1) 1	13
II.....	"	"	4	2	"	1	"	"	"	7
III.....	"	"	1	1	"	"	"	"	"	2
IV.....	1	1	"	"	1	"	"	"	"	3
TOTAUX.....	1	4	7	5	3	3	"	1	1	25

(1) 0 fr. 50.

On peut résumer ainsi ce tableau :

Gains horaires de 0 fr. 10 au plus.....	20	p. 100.
— de 0 fr. 11 à 0 fr. 20.....	48	—
— de 0 fr. 21 et au-dessus.....	32	—

Sur 8 ouvrières dont les gains horaires dépassent 0 fr. 20, il y en a 6 (soit 75 p. 100) qui appartiennent au premier groupe (lingerie de femme), et ces

6 ouvrières représentent 46 p. 100 des ouvrières du groupe ; au contraire, dans le second groupe (lingerie d'homme), la proportion des ouvrières qui gagnent plus de 0 fr. 20 l'heure n'est que de 14 p. 100.

II. *Gain net annuel.* — Les gains nets réalisés par 35 ouvrières sont classés dans le tableau ci-dessous :

GROUPES.	100f ET AU-DESSOUS.	DE 101 À 150f.	DE 151 À 200f.	DE 201 À 250f.	DE 251 À 300f.	DE 301 À 350f.	DE 351 À 400f.	DE 401 À 450f.	DE 451 À 500f.	DE 501 À 550f.	DE 551 À 600f.	DE 601 À 650f.	DE 651 À 700f.	DE 701 À 750f.	DE 751 À 800f.	DE 801 À 850f.	DE 851 À 900f.	TOTAUX.
I.....	"	"	2	"	3	2	2	1	3	"	2	"	"	"	2	"	1	18
II.....	"	"	"	"	2	3	"	1	"	2	"	1	"	"	"	"	"	9
III.....	"	"	1	"	"	"	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3
IV.....	1	1	1	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5
TOTAUX.....	1	1	4	1	6	5	2	3	4	2	2	1	"	"	2	"	1	35

Ce tableau peut être résumé ainsi :

Ouvrières gagnant 200 francs au plus..... 6 (17 p. 100).
— — de 201 à 400 francs..... 14 (40 —).
— — plus de 400 francs..... 15 (43 —).

III. *Ouvrières se livrant à des travaux divers.* — 2 ouvrières travaillaient accessoirement pour des particuliers (1).

(1) Une ouvrière gagnait 25 francs par an à vendre des morceaux d'étoffe qui lui restaient de son travail.

V.

Ressources annuelles des ménages d'ouvrières.

(Colonnes 24 à 27.)

Secours divers. — Ressources nettes annuelles des ménages d'ouvrières. — Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.

I. *Secours divers.* — 4 ouvrières ont signalé qu'elles recevaient des secours : l'une était aidée par sa paroisse, 2 autres par leur frère, la quatrième par une amie.

II. *Ressources nettes annuelles des ménages.* — Sur les 39 ménages visités à Marseille, on n'en a trouvé que 10 rentrant dans la définition précédemment donnée du ménage *simple;* en voici le classement au point de vue des ressources nettes annuelles :

MÉNAGES.	DE 1,001 À 1,250f.	DE 1,251 À 1,500f.	DE 1,501 À 1,750f.	DE 1,751 À 2,000f.	DE 2,001 À 2,250f.	DE 2,251 À 2,500f.	DE 2,501 À 2,750f.	DE 2,751 À 3,000f.	DE 3,001 À 3,250f.	TOTAUX.
Sans enfant	1	"	"	1	"	1	"	"	"	3
Avec 1 enfant	"	1	3	"	"	"	"	"	"	4
— 2 enfants	"	1	"	"	"	1	"	"	"	2
— 4 —	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1
TOTAUX	1	2	3	1	"	2	"	"	1	10

Les ressources annuelles de ces ménages étaient donc, dans 60 p. 100 des cas, inférieures à 1,750 francs.

III. *Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.* — Cette quote-part, pour 9 des 10 ménages portés au tableau précédent, est la suivante :

Quote-part de 10 p. 100 et au-dessous	1 ouvrière.
— de 11 à 20 p. 100	8 ouvrières.
Total	9 ouvrières.

VI.

Habitation et hygiène.

(Colonnes 28 à 39.)

Composition, hygiène, etc., des logements. — Familles propriétaires; loyers.

I. *Composition, hygiène, etc., des logements.* — Les logements visités se composaient ordinairement de 2, 3 ou 4 pièces (dans 6 cas d'une seule pièce), avec l'eau le plus souvent dans le logement et les cabinets sur le palier ou dans l'escalier. Sur 37 logements pour lesquels les conditions d'hygiène ont été indiquées par l'enquête, 14 (soit une proportion de près de 38 p. 100) étaient dans des conditions médiocres ou mauvaises.

3 ouvrières s'éclairaient au gaz, les autres au pétrole.

II. *Familles propriétaires; loyers.* — Une seule famille a été rencontrée qui fût propriétaire de la maison qu'elle occupait; voici les loyers payés par 37 autres familles :

Loyers de 100^{f} et au-dessous	1
— 101 à 150	4
— 151 à 200	12
A reporter	17

Report	17
— 201 à 250	7
— 251 à 300	7
— 301 à 350	//
— 351 à 400	2
— 401 à 450	//
— 451 à 500	3
— 501 à 550	1
TOTAL	37

On voit que les loyers les plus fréquents sont ceux de 151 à 300 francs (70 p. 100).

VII.

Observations.

(Colonne. 40.)

Prix de façon ; diminution. — Difficultés des conditions d'existence.

I. *Prix de façon ; diminution.* — De nombreuses ouvrières (1) se sont plaintes de la baisse des prix de façon, attribuable, d'après quelques-unes d'entre elles (2), à la concurrence que font aux ouvrières françaises les ouvrières italiennes.

D'après une ouvrière (3), les gains des ouvrières à domicile pourraient être supérieurs à ceux des ouvrières en atelier.

(1) N°s 4, 6, 7, 15, 20, 30, 31, 33 et 34.
(2) N°s 3, 19, 21, 22.
(3) N° 8.

II. *Difficultés des conditions d'existence.* — Si une ouvrière (1) fait de la lingerie sans y être absolument obligée par le besoin, il en est beaucoup d'autres dont la vie, même avec le produit de leurs travaux de lingerie, est difficile et qui ont donné des renseignements sur leur situation plus ou moins misérable (2).

(1) N° 18.

(2) N°s 7, 17, 19, 23, 27, 37, 38 et 39.

DÉPARTEMENT DU GARD.

NÎMES.

DÉPARTEMENT DU GARD.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS.

NÎMES.

I

Le directeur d'une maison de vente.

Cette maison, la plus importante de Nîmes, vend, dit son directeur, tous les genres de lingerie; elle n'a pas d'atelier et fait tout fabriquer au dehors, sauf pour la coupe, qui se fait à la maison.

Sa clientèle ne s'étend pas au delà du département.

Une entrepreneuse occupant quelques ouvrières, de petits ateliers et même, parfois, quelques ouvrières à domicile travaillent pour la maison. On peut évaluer le chiffre global de toutes ces ouvrières à une cinquantaine au maximum, y compris une quinzaine d'isolées.

Il n'y a pas de bonnes ouvrières à Nîmes; en outre, elles travaillent avec beaucoup d'irrégularité; on ne peut pas compter sur elles. Aussi est-on obligé d'avoir recours aux couvents (transformés en ouvroirs), qui exécutent la plus grande partie du travail, surtout la chemise d'homme.

Toutefois avec les couvents, il y a encore des difficultés pour l'exactitude des livraisons. Ces établissements, travaillant beaucoup pour les particuliers, car c'est une habitude des habitants du pays d'y faire exécuter leur lingerie, s'empressent d'abord de leur donner satisfaction, sachant que le fabricant ne peut s'adresser ailleurs.

Les prix demandés par les couvents aux fabricants sont de beaucoup inférieurs à ceux qui sont ordinairement payés aux ouvrières; ces dernières ne pourraient pas vivre avec de tels prix de façon.

La concurrence des couvents est la plus redoutable pour les fabricants-marchands de lingerie de Nîmes. Aussi, le Gouvernement devrait-il y mettre un frein, en leur interdisant de travailler pour des particuliers.

D'après cet industriel, l'ouvrière qui fait la belle lingerie (trousseau et layette) arriverait, étant habile, à gagner sa vie. Quant à la finissseuse de chemises, elle ne pourrait faire, par jour, plus de 2 chemises à 0 fr. 50 l'une, soit 0 fr. 10 l'heure.

Le meilleur procédé pour le fabricant serait d'avoir, pour chaque spécialité, une ou plusieurs entrepreneuses ayant la responsabilité du travail à exécuter.

En résumé : Nîmes n'est pas un centre de lingerie; les ouvrières isolées y sont rares et ne travaillent, en général, qu'irrégulièrement. Ce sont les couvents qui absorbent toute la fabrication.

Quant à avoir un grand atelier, il n'y aurait que désavantages et soucis.

II

Un employé de la même maison.

Cet établissement, dit un de ses employés, fait toute la lingerie (trousseau, layette, chemises d'hommes et lingerie de ménage),

Le fabricant fait faire le montage et la coupe dans un atelier dépendant de sa maison et qui occupe 6 personnes; le finissage est donné à des couvents, à des ouvroirs et à une entrepreneuse qui occupe 4 ouvrières et une apprentie et ne fait pas travailler à domicile.

Toute la chemiserie est faite par les couvents et par les ouvroirs. L'ouvrière à domicile coûterait beaucoup plus cher que ces derniers établissements et n'arriverait pas à gagner sa vie; c'est pour cela qu'il y en a fort peu. En outre, un grand nombre de particuliers donnent leur lingerie à faire aux couvents, qui concurrencent ainsi les fabricants. Il n'y aurait pas, d'après cet employé, de ville en France où l'on fabriquerait la chemise d'homme « cousu-main » à aussi bon marché et aussi bien qu'à Nîmes : 0 fr. 25 par chemise à la main, avec 14 boutonnières, voilà les prix des couvents. L'ouvrière à domicile recevrait 0 fr. 75 pour le même travail et n'arriverait à gagner que 0 fr. 10 l'heure au maximun, et en étant malade.

Enfin le détail, à Nîmes, peut rivaliser avec le gros des autres villes tant les prix de main-d'œuvre des couvents et des ouvroirs sont minimes.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

MONTPELLIER.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

1RE PARTIE.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS.

MONTPELLIER.

I

Le directeur d'une fabrique de lingerie.

Cette maison, dit son chef, fait tous les genres de lingerie : chemises, layettes, trousseaux. etc., commande et confection (belle marchandise). La plus grande partie du travail s'exécute à l'atelier, qui compte actuellement 47 ouvrières; c'est le plus important de la ville. La clientèle de la maison est locale et régionale.

Les ouvrières qui travaillent à domicile (une dizaine environ pendant la saison) ne font que la broderie, les boutonnières des chemises et la pose des boutons, avec les arrêtements aux poignets, au col et à la patte, et la marque; tous les autres travaux se font à l'atelier, où le repassage s'exécute mécaniquement; les rabattements sont exécutés à la machine, ainsi que les grandes coutures. Ce genre de travail demande des ouvrières fort expérimentées, que la maison forme elle même. Pour les caleçons et les gilets de flanelle, les boutons sont posés à la machine. La coupe est effectuée à la machine à découper (scie à ruban) et aux ciseaux.

Le travail à domicile est donné directement à l'ouvrière qui l'exécute. La maison préfère l'exécution dans son atelier, où elle n'a pas à redouter les malfaçons, ses ouvrières étant choisies et dressées pour son genre de travail.

La spécialité de la boutonnière, qui se fait à domicile, constitue une des parties les plus ingrates de la lingerie; l'ouvrière reçoit 0 fr. 25 par chemise de 14 boutonnières et de 7 avec les boutons; le gain est subordonné à l'habileté de l'ouvrière et à son assiduité au travail, ce qui fait que le salaire des ouvrières varie de 0 fr. 50 à 0 fr. 35 pour aller, exceptionnellement, à 3 francs. Le directeur de la maison estime qu'en somme l'ouvrière peut arriver à gagner sa vie. Du reste, quand, en morte-saison, ce travail s'exécute chez lui, il est payé le même prix; les ouvrières n'ont que l'avantage du fil et des aiguilles.

Le chômage a lieu de janvier à fin mars et en septembre; pendant cette période, les ouvrières de l'atelier ne travaillent que 5 jours par semaine; l'essentiel est d'alimenter le plus possible l'atelier; celles du dehors sont soumises à peu près aux mêmes variations. Le prix de revient est le même dans les deux cas (atelier ou domicile) les prix étant identiques. Le salaire moyen des ouvrières de l'atelier (qui sont toutes aux pièces) est de 2 francs pour une journée de 8 h. 1/2.

La maison n'a qu'une clientèle locale et régionale, qui a beaucoup diminué en ces dernières années. Cette diminution est due, d'une part, à la crise viticole et à la fermeture des maisons des congrégations enseignantes de la région, qui fournissaient une très importante clientèle pour les trousseaux de pensionnaires; et, d'autre part, à l'installation dans la ville de grands magasins, possédant des rayons de lingerie et vendant à bien meilleur marché que les fabricants de la région. Cette concurrence est telle que l'on peut envisager, avant peu d'années, la disparition de ces derniers. Comme ces grands magasins ne font pas exécuter la lingerie qu'ils écoulent, qu'ils l'achètent toute faite, probablement à l'étranger, ce serait également la disparition des ouvrières.

En outre, la ville de Montpellier se trouve concurrencée par Toulouse, Lyon et Paris, et aussi, d'une manière redoutable, par l'Autriche et l'Allemagne. Il faudrait garantir le fabricant contre cette concurrence étrangère par des tarifs protecteurs.

Pour cet industriel, le bas salaire des ouvrières à domicile résulte de leur inhabileté et de leur instabilité au travail.

Peut-être aurait-il plus d'avantage à faire exécuter son travail au dehors par une entrepreneuse qui aurait la responsabilité de la matière première et des malfaçons; il supprimerait ainsi la plus grande partie de ses frais généraux; mais il n'aurait aucune sécurité; comme il ne pourrait remplacer cette entrepreneuse du jour au lendemain, il serait à la merci des exigences qu'elle pourrait avoir.

Le directeur de cette maison est obligé de former des apprenties pour pouvoir renouveler son personnel quand des vacances s'y produisent. Cette question de

l'apprentissage est la pierre d'achoppement de sa fabrication. Il estime qu'il lui faut cinq ans pour faire une ouvrière. Et souvent il ne recueille pas le bénéfice de l'apprentissage qu'il a fait faire : l'ouvrière se marie ou le quitte pour d'autres raisons. Et pourtant, il fait tout ce qui lui est possible pour donner satisfaction à son personnel. Mais il y a pénurie de véritables ouvrières : Montpellier n'est pas un centre de lingerie.

II

Le directeur d'une fabrique de lingerie.

Cette maison vend diverses spécialités de lingerie, mais ne fabrique que les chemises d'homme, les caleçons, les tricots, les faux-cols et les poignets.

Le travail est exécuté par 22 ouvrières en atelier; à domicile, 2 ouvrières font les boutonnières (avec arrêtements aux poignets et à la patte et la marque), une autre fait toute la couture des caleçons. D'autres ouvrières à domicile peuvent être occupées selon les exigences du travail, surtout d'avril à juin. Le blanchissage se fait au dehors. La maison ne se sert que de machines à coudre; on y coupe aux ciseaux. Elle fait de la belle lingerie, ce qui lui a permis de maintenir ses prix. Sa clientèle est locale et régionale.

Le manque d'ouvrières oblige la maison à en former et à les maintenir dans son atelier.

Les ouvrières de l'atelier sont à la tâche; elles gagnent environ 2 francs en 8 h. 1/2 (la journée est de 9 heures avec deux arrêts de 1/4 d'heure). Lorsque ces ouvrières font le travail des ouvrières à domicile, elles sont payées comme celles-ci : 0 fr. 15 pour la marque et 0 fr. 25 pour les 14 boutonnières sans les boutons avec les arrêtements. Les boutonnières des poignets et des faux-cols se font à l'atelier à raison de 1 fr. 65 le cent.

Quand les ouvrières font des boutonnières, leur gain moyen peut être évalué également à 2 francs par jour, mais en travaillant avec assiduité. Cette spécialité est une des plus ingrates de la profession, et les ouvrières à domicile n'atteignent pas cette moyenne.

L'ouvrière qui coud les caleçons de commande (à raison de 0 fr. 70 pièce) arrive parfois à gagner jusqu'à 4 francs par jour; mais elle doit être extrêmement habile.

Pendant le chômage (du 15 juillet au 15 octobre, janvier et février), les ouvrières de l'atelier font une heure de moins par jour; les ouvrières à domicile ne travaillent pour ainsi dire pas.

De toutes façons l'ouvrière a plus d'avantage à travailler en atelier. Quant au

patron, s'il pouvait être sûr de la honne exécution du travail, il aurait tout bénéfice, dit-il, à le faire faire à domicile; il diminuerait ainsi de beaucoup ses frais généraux. Mais, ici, ce n'est pas possible; il y a pénurie d'ouvrières, et les malfaçons sont trop à redouter.

Montpellier est concurrencé par Toulouse, Lyon et Paris; son débouché est la région du Midi. C'est en 1896 (année de l'exposition régionale) que la maison a atteint son maximum de vente; actuellement, elle fait annuellement 120,000 francs d'affaires; ce qui, depuis trois ans, correspond à une baisse de 25,000 francs. La crise viticole serait la cause de cette diminution.

Les ouvrières à domicile n'auraient pas d'aussi bas salaires si elles étaient plus habiles et si elles travaillaient avec assiduité; elles pourraient gagner de 1 fr. 75 à 2 fr. par jour en faisant même des boutonnières.

La maison donnait jadis à finir les chemises et autres pièces à un couvent, auquel elle payait le même prix qu'aux ouvrières; elle y trouvait tout avantage, car elle n'avait pas à craindre les malfaçons et était sûre de l'exécution du travail en temps opportun. Elle ne s'est jamais servie d'entrepreneuses.

Montpellier n'est pas un centre pour la lingerie.

Les fabricants auraient tout intérêt au maintien ou même à l'augmentation des tarifs protecteurs.

IIe PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
																GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.	GAIN journalier en travail courant.	Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
MONTPELLIER.																					
LINGERIE EN TOUS GENRES.																					
1	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, homme peine.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Robes d'enfant, piqué (pièce)... Pantalons de femme..... (A la main.)	..... 1f 50 à 2f 50 Prix divers.	Plusieurs magasins et des particuliers.	Tous les jours.	A volonté.	.....	Inappréciée. (3 mois par an seulement).	.....	1[2 heure.	.....	.....	.....	.....	.....	80f (3 mois)	Travaux divers, 9 mois (gain inconnu). [Voy. *Observations*].
2	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Vit chez ses parents (le père est établi).	Depuis son enfance.	Cache-corset, percale (pièce).... Robes d'enfant, nansouk (pièce).... (Surtout à la main.)	..... 2f 50 à 3f 50 2f 50 à 3f	Un magasin de vente et des particuliers.	*Idem.*		.....	9 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	.....	450f (gain pour le magasin).	5f	37f 00	.....	408f	Travaux pour des particuliers (gain inconnu).
3	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé de chemin de fer.	*Idem.*	Chemises d'homme; boutonnières, boutons, rabattements, arrêts, calicot ou zéphir, confection (pièce) *Idem*, commande, avec la marque. (A la main.)	..... 0f 20 0f 25	Un magasin de vente.	*Idem.*	1 fois par semaine.	.....	7 et 8 heures (11 mois).	Rien à faire en septembre.	*Idem.*	0f 75	210f	.....	6f 00	.....	204f	.....
4	50 ans.	Épuisée.	Veuve.	3 enfants de 12 à 5 ans.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Mêmes articles.	Mêmes prix.	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures (janvier à mai, septembre à décembre).	8 heures (juin et août).	*Idem.*	1f 25	375f	.....	12f 00	.....	363f	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
MONTPELLIER.																	
LINGERIE ET DIVERS GENRES.																	
1	80f 3 mois. (Voy. col. 22.)	900f (Gain du mari.)	.....	980f (Voy. col. 22.)	.....	2e étage sur cour étroite	Pièce unique.	90f	Sombre et sans air.	27m3.	Pétrole.	Propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets sur le palier.	Mauvaise.	Mauvaise.	Ouvrière très défiante. — Pendant 9 mois elle fait des raccommodages, des journées et va en vendanges. — Maison ouvrière aux escaliers étroits et sombres, odeurs nauséabondes.
2	408f (Voy. col. 22.)	Gain de la famille, inconnu.	.....	408f (Voy. col. 22 et 25.)	.....	3e étage très grands espaces.	Appartement.	.....	Clair et aéré.	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Dans l'appartement.	Bonne.	Bonne.	Ouvrière très habile.
3	204f	1,260f (Gain du mari.)	.....	1,464f	.....	*Idem.*	*Idem.*	176f	*Idem.*	36m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	
	363f	.....	.....	363f	.....	1er étage sur rue.	2 pièces, 1 cuisine.	100f	*Idem.*	18m3.	*Idem.*	*Idem.*	Sale.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière a dû vendre ses meubles peu à peu et s'endetter pour vivre. Pourtant la famille ne se nourrit que de pommes de terre et de haricots; jamais de viande; parfois on achète un litre de vin à 15 centimes. L'ouvrière n'a jamais rien demandé à l'assistance; c'est en pleurant qu'elle expose sa situation. Comme ouvrière, elle se dit très habile.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						MONTPELLIER. (Suite.)															
						LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)															
5	40 ans.	Valide.	Veuve.	.....	Depuis son enfance.	Mêmes articles.	Mêmes prix.	Le même.	Plusieurs fois par jour.	1 fois par semaine.	.....	12 heures, été; 10 heures, hiver (11 mois).	Rien à faire en septembre.	1 h. 1/2.	1f25	350f00	.....	9f30	.....	340f70	.....
6	*Idem.*	*Idem.*	Célibataire.	.....	*Idem.*	Mêmes articles.	Mêmes prix.	Le même.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	12 heures (janvier à mai, septembre à décembre).	10 heures (juin et août).	1/2 heure.	.....	431f25	.....	11f25	7f	413f00	.....
7	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	Mêmes articles; de plus : Chemises de femme, calicot coutures à rabattre, ourlet, emmanchures et festons (pièce)..... (A la main.)	..... 2f25 à 3f	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	12 heures (11 mois).	Rien à faire 1 mois.	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	480f00	.....
8	24 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le père, ouvrier; 1 sœur et 2 frères, professions inconnues et leurs femmes.	*Idem.*	Chemises d'homme, flanelle, calicot, etc.; montage, commande (pièce)..... (A la main.)	..... 1f10	Un magasin de vente.	*Idem.*	Tous les mois.	.....	10 heures toute l'année (irrégulièrement).	.....	1 h. 1/2.	.....	200f00	.....	19f50	14f	166f50	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	OBSERVATIONS.
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
																	MONTPELLIER. (Suite.)
																	LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)
5	340f70	.....	.....	340f70	.....	2e étage sur jardin.	Pièce unique.	130f	Clair et aéré.	108m3.	Pétrole.	Propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière se plaint de la concurrence des couvents. — Elle doit avoir d'autres ressources que celles qui proviennent de son travail; il y a 4 ans elle tenait un commerce de boulangerie avec son mari; lui mort, elle n'a pas pu continuer et a cédé son fonds.
6	413f00	.....	.....	413f00	.....	1er étage sur courette.	2 pièces, 1 entrée.	100f	Sombre et mal aéré.	36m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue, cabinets au 4e étage.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière se prétend très habile; elle dit que jadis, à Paris, elle gagnait jusqu'à 5 francs par jour en atelier. — Vieille maison ouvrière avec escaliers sombres et étroits; plafonds bas; odeurs nauséabondes.
7	480f00	.....	.....	480f00	.....	1er étage sur rue.	Pièce unique.	90f	Clair et aéré.	90m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans la rue, cabinets au 3e étage.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière vient d'abandonner la maison pour laquelle elle travaillait; elle fait des journées bourgeoises et travaille pour une clientèle particulière.
	166f50	1,350f (gain du père); 120f (gain de la sœur); gain des 2 frères, inconnu.	.....	1,636f50 plus le gain des 2 frères.	.....	Rez-de-chaussée sur rue.	3 pièces.	350f	*Idem.*	75m3.	*Idem.*	Insuffisante.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans le logement.	Bonne.	Bonne.	Famille de 8 enfants; 2 d'entre eux, mariés, vivent encore chez leurs parents. — Cette ouvrière vient de se mettre à travailler pour des clients, elle a quitté la maison pour laquelle elle faisait des chemises, le salaire y étant trop modique (elle travaillait 10 heures pour faire une chemise de 1 fr. 10), puis les pertes de temps y étaient considérables (un jour sur deux environ); enfin le travail n'y était jamais donné avant 10 h. 1/2 ou 11 heures du matin, et même 2 heures de l'après-midi, ce qui obligeait l'ouvrière à veiller.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						MONTPELLIER. (Suite.)															
						LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)															
9	60 ans.	Valide.	Célibataire.	Une sœur.	Depuis 12 ans.	Chemises d'homme, boutonnières, boutons (pièce). Gilets de flanelle, arrêtements de boutonnières, boutons (pièce).... Cache-corset, boutonnières et boutons (pièce).... (A la main.)	..... 0f 25 0f 10 0f 15	Un magasin de vente,	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	6 heures (janvier à avril, août à décembre).	4 heures (mai à juillet).	1/2 heure.	0f 70	200f	.....	(Fil fourni).	.....	200f	.....
10	.....	*Idem.*	Mariée.	Le mari, travaille dans une usine.	Depuis 4 ans (à domicile).	Chemises d'homme, montage (pièce)..... Gilets de flanelle, montage (pièce). Pantalons de femme, montage... Caleçons, montage (A la machine.)	..... 0f 60 0f 50 0f 50 0f 50	Un magasin de vente et des particuliers.	Variables.	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Travaux pour des particuliers, gain inconnu.
11	.....	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis 5 ans.	Chemise de femme, toile (pièce). *Idem*, nansouk (pièce)..... Pantalons nansouk (pièce)..... Mouchoirs batiste (ourlage et broderie à 2 lettres) (douzaine)..... (A la main.)	..... 1f 1f 50 0f 75 1f 50	Deux maisons de vente.	*Idem.*	Par semaine ou par quinzaine.	10 à 12 heures (juin).	8 heures.	Irrégulière.	1 heure.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	Marque pour linge brodé.	Prix divers.	Plusieurs maisons de vente et des particuliers.	.....	A la livraison.	.....	9 heures.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Travaux pour des particuliers, gain inconnu.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Mode d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
								MONTPELLIER. (Suite.)									
								LINGERIE DE TOUS GENRES. (Suite.)									
9	200f 00	.....	.....	200f	.....	3e étage sur rue.	3 pièces.	150f	Clair et aéré.	24m3.	Pétrole.	Très sale.	.....	Eau dans la rue, cabinets au 4e étage.	Bonne.	Bonne.	La sœur de cette ouvrière doit avoir quelques ressources. — Le patron qui lui fournit l'ouvrage a, paraît-il, une considération toute particulière pour la situation de cette ouvrière.
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 chambres, 1 cuisine.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
11	.....	.....	.....	.....	.....	1er étage sur rue.	2 pièces.	110f	.....	.....	.....	.....	.....	Pas d'eau, cabinets dans l'escalier.	Bonne.	Bonne.	
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 pièces.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

IIIe PARTIE.

ANALYSE

DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

L'enquête sur l'industrie de la lingerie à domicile dans le département de l'Hérault a été faite à Montpellier; elle a porté sur 12 ouvrières (12 questionnaires) faisant de la lingerie en tous genres.

I. *Situation personnelle et de famille des ouvrières* (colonnes 2 à 6). — On n'a pas rencontré d'ouvrières âgées de plus de 60 ans.

Sur 9 ouvrières dont on a pu connaître l'âge d'entrée dans la profession, 8 faisaient de la lingerie depuis leur enfance.

Sauf 1, toutes étaient valides.

11 d'entre elles étaient, au point de vue du mariage, dans la situation suivante :

Célibataires	6
Mariées	3
Veuves	2

Ce qui indique une prédominance des célibataires (54 p. 100).

II. *Nature et conditions générales du travail effectué* (colonnes 7 à 11). — Les ouvrières étaient occupées par un ou plusieurs magasins de vente, et 4 d'entre elles travaillaient, en outre, pour des particuliers.

Le plus souvent les livraisons avaient lieu tous les jours, et les payements tantôt à la livraison, tantôt une fois par semaine ou par mois.

III. *Durée du travail journalier* (colonnes 12 à 15). — 1 seule ouvrière a signalé une période annuelle de presse (le mois de juin) ; 5 autres ouvrières ont déclaré une morte-saison d'un ou deux mois en été.

Voici, pour 10 ouvrières, la durée de la journée de travail en saison :

6 heures et au-dessous	1 ouvrière.
7 heures	1 —
8 —	1 —
9 —	2 ouvrières.
10 —	2 —
11 —	1 ouvrière.
12 —	2 ouvrières.
TOTAL	10 ouvrières.

Ces chiffres donnent les éléments du tableau suivant :

8 heures de travail et au-dessous	3 ouvrières	(30 p. 100)
9 et 10 heures	4 —	(40 —)
11 heures et plus	3 —	(30 —)

Autrement dit :

Moins de 10 heures de travail	5 ouvrières	(50 p. 100)
10 heures de travail et plus	5 —	(50 —)

Le temps passé pour les livraisons varie de 1/2 heure à 1 h. 1/2.

IV. *Gain des ouvrières* (colonnes 16 à 22). — Les gains nets annuels de 8 ouvrières sont classés ci-dessous :

De 151 à 200f	2 ouvrières.
De 201 à 250	1 ouvrière.
De 251 à 300	//
De 301 à 350	1 —
De 351 à 400	1 —
De 401 à 450	2 ouvrières.
De 451 à 500	1 ouvrière.
TOTAL	8 ouvrières.

Cette énumération peut être résumée ainsi :

Ouvrières gagnant 200[f] au plus.....	2	(25 p. 100)
— de 201 à 400.....	3	(37 —)
— plus de 401.....	3	(37 —)

Comme on l'a déjà indiqué, 4 ouvrières (1) travaillaient pour des particuliers en même temps que pour un magasin.

V. *Habitation et hygiène* (colonnes 28 à 39). — Sur 12 ménages ou ouvrières, 3 habitaient une pièce unique, les logements étant ordinairement composés de 3 pièces. Dans 7 cas sur 10, l'eau était dans la rue, et pour 3 logements les conditions d'hygiène étaient mauvaises.

Voici le classement des 9 loyers qui ont été indiqués lors de l'enquête :

100 francs et au-dessous.....	4
De 101 à 150 francs.....	3
De 151 à 200 francs.....	1
Plus de 200 francs (2).....	1
TOTAL.....	9

VI. *Observations* (colonne 40). — A noter les plaintes d'une ouvrière contre la concurrence des couvents (3), la mauvaise organisation du travail dénoncée par une ouvrière en ce qui concerne la maison pour laquelle elle travaille (4), la situation misérable d'une famille (5).

(1) Voy. aussi n°s 7 et 8, colonne 40.
(2) Loyer de 350 francs.
(3) N° 5.
(4) N° 8.
(5) N° 4.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

CARCASSONNE.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

CARCASSONNE.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

INTRODUCTION.

Note sur l'industrie de la lingerie à Carcassonne.

D'après des renseignements recueillis à Carcassonne, le nombre des ouvrières, dans cette ville, ne serait guère que de 150 environ pour la belle lingerie.

Aucune maison de lingerie n'a d'atelier; les pièces sont coupées au magasin et données aux ouvrières, qui les exécutent à domicile; les unes font le montage, les autres le finissage; certaines emploient une ou deux apprenties et constituent ainsi le « petit atelier ». La plus importante maison de Carcassonne pour la belle lingerie travaille pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie; elle a dû ainsi étendre le champ de ses opérations commerciales, sa clientèle régionale achetant beaucoup moins depuis la crise viticole, qui, depuis cinq ou six ans, a amené une baisse annuelle de 50 à 60,000 francs sur le chiffre de ses affaires. Cette maison occupe une trentaine d'ouvrières à domicile; mais elle a dû diminuer leur somme de travail. Les chemisières peuvent gagner environ 1 fr. 50 par jour en 10 heures d'un travail effectif. Les ouvrières pour le trousseau gagnent un peu plus.

Dans une lettre reçue au cours de l'enquête on trouve les renseignements généraux suivants :

Lingerie fine pour homme. — Ce sont les maisons qui distribuent le travail à toutes les ouvrières. Le travail, coupé par le personnel de la maison, est donné à la monteuse, qui fait les cols, poignets et devants et les monte à la chemise. Elle porte ces chemises le lendemain au coupeur, qui trace les boutonnières et donne le travail aux finisseuses. Celles-ci le rapportent à visiter. Il est remis aux brodeuses, et ensuite aux repasseuses. Après vérification des encolures, les chemises sont envoyées à leur destination.

Cette spécialisation du travail permet le meilleur rendement et le mieux fini.

Lingerie fine pour dame. — Ici encore, c'est la coupeuse qui règle tout. Elle choisit les modèles nouveaux que présentent les voyageurs, les fait reproduire ou en crée, et

fait passer ce travail entre les mains des différentes ouvrières qui ont à y travailler: plisseuses, lingères, finisseuses et brodeuses.

Ces ouvrières travaillent généralement seules dans une des pièces de leur appartement, et en vaquant aux soins familiaux.

Lingerie de confection : chemises d'homme. — Dans ce genre de travail, il est bien plus difficile de gagner sa vie que dans le précédent. Vu les prix de façon très réduits, il faut que les ouvrières s'attellent dès le matin à leur travail et elles n'en peuvent sortir que le soir. Leur ménage est obligé de se ressentir de ce travail intensif.

Les maisons de cette place donnent le travail coupé, et l'ouvrière a tout à faire, généralement à la machine, sauf les boutonnières et la marque.

Chemises de femme; camisoles, pantalons. — Pour celles-ci, les moyens d'appréciation manquent presque totalement. On n'a pu rencontrer que des ouvrières de la campagne qui utilisent leurs soirées d'hiver et les jours où les travaux des champs ne les occupent pas pour faire quelques travaux supplémentaires.

Habituellement, les magasins qui les occupent leur donnent des chemises par séries, avec les bandes brodées à appliquer ensuite. Lorsque le travail est fini (au bout de trois semaines ou un mois), elles viennent le rendre et en prennent d'autre.

Ce travail n'est presque jamais pressé. Il se fait au temps perdu et est destiné seulement à garnir les rayons, pour n'avoir pas à faire confectionner au moment de la grande vente.

I^RE PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, marié, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huiles à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
CARCASSONNE.																					
LINGERIE DE FEMME ET D'HOMME.																					
1	35 ans.	Valide.	Célibataire.	Le père, cultivateur; la mère.	Depuis 17 ans.	Coupe de chemises de femme, selon la façon (pièce). (Main et machine.)	3f 00 à 10f 00	Une maison de lingerie fine.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	12 à 14 heures (avril, mai, novembre, décembre).	10 heures.	7 à 8 heures.	1/2 heure.	.....	.....	.....	.....	.....	870f	.....
2	25 ans.	*Idem*	*Idem.*	Le père et la mère, cultivateurs.	Depuis 9 ans.	Coupe de chemises de femme, sans manches (pièce). *Idem*, avec manches (pièce).... (A la main.)	..... 0f 30 0f 40	Une maison de vente.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	*Idem.*	.....	1 h. 1/2.	.....	.....	.....	.....	.....	300f	Travaux des champs l'été.
3	50 et 29 ans (mère et fille).	Valides.	Mariées	Le mari de la mère, cultivateur; le mari de la fille, peintre.	Depuis 25 ans (la mère).	Finissage de chemises d'homme, calicot (pièce).. *Idem*, zéphir, oxford..... *Idem*, flanelle.... (Main et machine.)	..... 0f 80 0f 75 1f 00 et 1f 29	Une chemiserie (commande).	Tous les jours.	*Idem.*	.....	10 heures (avril à juin et novembre).	.....	1/2 heure.	.....	270f (18 semaines; 2 ouvrières).	6f	4f	.....	264f (18 semaines, 2 ouvrières).	Travaux des champs l'été.
4	38 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, imprimeur; 2 filles de 12 et 9 ans.	Depuis son enfance.	Finissage de chemises d'homme, couleur (pièce). *Idem*, blanches, (pièce)..... (Main et machine.)	..... 0f 75 1f 00	Une chemiserie et des particuliers.	Tous les 2 ou 3 jours.	*Idem.*	.....	10 heures.	.....	*Idem.*	1f 50	450f	23f (y compris les fournitures).	.....	36f	391f	Voy. Observations.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

CARCASSONNE.

LINGERIE DE FEMME ET D'HOMME.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	870f	600f (Gain du père.)	.....	1,470f	.....	2e étage sur rue.	3 pièces.	.....	.....	.....	Gaz.	.....	Assez propre.	Pas dans le logement.	.....	Bonne.	Comme dans beaucoup de maisons, l'absence de cabinets oblige cette ouvrière a remplir un seau et à le vider matin et soir dans le ruisseau de la rue.
2	300f	600f (Gain du père et de la mère.)	.....	900f	.....	Petite maison (banlieue).	1 grande cuisine, 2 chambres, 1 grange et 1 remise.	.....	.....	.....	Pétrole.	.....	.....	.....	.....	.....	En août et en octobre, cette ouvrière aide ses parents aux travaux des champs.
3	264f (18 semaines, 2 ouvrières).	300f (Gain du père.) 1,000f (Gain du gendre.)	.....	1,564f	.....	Rez-de-chaussée et 1er étage (banlieue).	1 cuisine, 3 pièces, 1 grange, 1 grenier, 1 jardin.	.....	Clair et aéré.	168m3.	*Idem.*	.....	.....	Dans le jardin.	.....	Bonne.	Quand ces ouvrières ne font pas de chemises, la mère s'occupe du ménage, la fille aide son père surtout à l'époque des moissons et vendanges.
4	391f	1,080f (Gain du mari.)	.....	1,471f	.....	Rez-de-chaussée sur rue et cour.	3 pièces.	120f	.....	56m3.	Gaz.	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	.....	*Idem.*	Cette ouvrière travaille 10 mois pour le magasin et 2 mois pour sa propre clientèle ; on n'a pu faire le partage de ces deux natures de gains.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des paiements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Location, entretien et amortissement à 5 p. % du matériel.	Fil et aiguilles, huile à machine.	Éclairage (pour le travail seulement) et divers.	Net.	Ressources provenant d'autres travaux que ceux de lingerie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

CARCASSONNE. (Suite.)

LINGERIE DE FEMME ET D'HOMME. (Suite.)

5	45 ans.	Valide.	Veuve.	.....	Depuis son enfance.	Finissage de chemises d'homme, confection (pièce) *Idem*, commande (pièce)..... (Main et machine.)	..... 0f 20 et 0f 35 1f 00, 1f 25 et 1f 50	Une maison de nouveautés et des particuliers.	2 fois par semaine.	Au chômage.	.....	12 heures.	.....	1 heure.	.....	360f	41f	27f	36f	283f	.....
6	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	La mère; 1 sœur de 28 ans, malade; 1 frère de 19 ans, apprenti mécanicien.	Depuis 5 ans.	Montage de faux-cols et manchettes (douzaine) (Main et machine.)	..... 1f 20 à 1f 80	Une chemiserie.	Tous les jours.	Tous les mois.	13 à 14 heures (mai à juillet, novembre, décembre).	10 heures (février à avril, septembre, octobre).	8 heures (janvier et août).	1/4 heure.	.....	1,080f	20f	18f	12f	1,030f	.....
7	50 et 52 ans (sœurs).	Valides.	Célibataires.	La mère, 86 ans..	Depuis 28 ans.	Montage de chemises d'homme (pièce).....	..... 0f 40	Une chemiserie.	*Idem.*	*Idem.*	14 à 15 heures (6 mois).	10 heures (4 mois).	7 à 8 heures (2 mois).	*Idem.*	.....	1,200f (2 ouvrières).	20f	12f	30f	1,150f (2 ouvrières).	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes annuelles.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	MODE d'éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

CARCASSONNE. (Suite.)

LINGERIE DE FEMME ET D'HOMME. (Suite.)

5	283f	.....	.....	283f	.....	2e étage sur cour.	1 cuisine, 1 chambre.	100f	Clair et aéré.	84m3.	Pétrole.	.....	Sale.	Pas de cabinets.	.....	Bonne.	Voyez l'observation du n° 1 et celle du n° 4.
6	1,030f	600f (gain du frère).	.....	1,630f	.....	Rez-de-chaussée sur cour et rue.	*Idem.*	.....	*Idem.*	60m3.	*Idem.*	.....	*Idem.*	Eau dans la rue, cabinets dans le jardin.	.....	Médiocre.	La sœur, malade, de l'ouvrière l'aide parfois dans son travail.
7	1,150f (2 ouvrières).	.....	.....	1,150f	.....	Petite maison.	1 cuisine, 2 chambres.	.....	.....	50m3.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la maison voisine (autorisation).	.....	Bonne.	

IIe PARTIE.

ANALYSE
DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

A Carcassonne 9 ouvrières faisant à domicile de la lingerie de femme ou d'homme ont été interrogées et leurs déclarations ont fourni les éléments de 7 questionnaires.

I. *Situation personnelle et de famille des ouvrières* (colonnes 2 à 6). — Aucune ouvrière de plus de 50 ans n'a été rencontrée.

Sur 8 d'entre elles, 4 avaient entrepris la lingerie à 18 ans au plus tard et les 4 autres de 19 à 25 ans.

Toutes jouissaient d'une bonne santé.

5 (soit 55 p. 100) étaient célibataires, 3 mariées et 1 veuve.

II. *Nature et conditions générales du travail effectué* (colonnes 7 à 11). — Les ouvrières travaillaient pour une maison de vente ou de nouveautés; 2 d'entre elles travaillaient en outre pour des particuliers.

Les livraisons s'effectuaient tous les jours ou 2 ou 3 fois par semaine, et les payements 1 fois par semaine ou même 1 fois par mois.

III. *Durée du travail journalier* (colonnes 12 à 15). — 5 ouvrières ont signalé l'existence de deux époques annuelles de presse : vers mai-juin et en novembre-décembre; 4 ont déclaré qu'à certains moments de l'année il y avait, non pas morte-saison, mais ralentissement du travail.

Les 9 ouvrières ont indiqué qu'en saison elles travaillent 10 heures par jour.

Le temps passé pour la livraison varie de 1/4 d'heure à 1 heure 1/2.

IV. *Gain des ouvrières* (colonnes 16 à 22). — Les gains annuels nets de 7 ouvrières vont de 283 à 1,030 francs (1) et peuvent être groupés ainsi :

Gains de 200 francs et au-dessous	//
— 201 francs à 400 francs	3
— plus de 400 francs	4

Comme on l'a déjà dit, 2 ouvrières travaillaient pour des particuliers en même temps que pour un magasin ; 2 autres vont aux champs l'été.

V. *Habitation et hygiène* (colonnes 28 à 39). — 2 familles habitaient une maison indépendante, les autres occupaient 2 ou 3 pièces. Généralement il n'y avait ni eau ni cabinets dans les logements. De mauvaises conditions d'hygiène ont été signalées dans un seul cas.

VI. *Observations* (colonne 40). — 2 ouvrières (2) ont signalé quelques-unes des conséquences qu'entraîne l'absence de cabinets dans leurs logements.

---

(1) 283 francs, 300 francs. 391 francs, 575 francs, 575 francs, 870 et 1,030 francs.

(2) N°s 1 et 5.

DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-GARONNE.

TOULOUSE.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ire PARTIE.

OPINIONS
DES FABRICANTS ET DES COMMERÇANTS
ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS.

TOULOUSE.

I.

Le directeur d'une maison de vente et d'exportation.

Cette maison, déclare son directeur, fait le trousseau de femme et la lingerie d'homme, dont la chemise constitue l'élément essentiel, commande et confection, gros et détail. Pour la commande, clientèle locale, régionale et même parisienne; pour la confection, des voyageurs recrutent des clients dans la France entièreet à l'étranger, mais plus particulièrement en Espagne et en Portugal. La maison exporte beaucoup, surtout le trousseau. Vente à des particuliers et à des magasins de détail.

Le travail s'exécute de trois manières: 1° dans un grand atelier situé en ville, dont toutes les machines (scies à ruban, machines à boutonnières et à

boutons, machines à coudre, etc.) sont actionnées par la force motrice; 2° par des entrepreneuses de la ville et surtout des environs; 3° par des ouvrières isolées.

L'atelier occupe de 60 à 70 ouvrières, soit à peu près le dixième des ouvrières travaillant directement ou indirectement pour la maison, et dont le nombre peut être évalué à environ 600.

Toute la lingerie de femme est faite au dehors par des entrepreneuses ou dans de petits ateliers. Le finissage de la chemise est seul donné à des ouvrières isolées, ainsi qu'à des entrepreneuses. L'atelier fait le montage, les fournitures (cols, poignets, devants) et les boutonnières.

Malgré le développement du machinisme et les conditions de bon marché dans lesquelles il permet de fabriquer, le travail à domicile présenterait encore plus d'avantages pour le fabricant, surtout en ce qui concerne certains articles.

Il y aurait, du reste, une tendance à réduire le nombre des ateliers : 1° pour diminuer les frais généraux; 2° pour échapper à la réglementation de la législation ouvrière, qui contribue à faire augmenter ces mêmes frais. Chez les jeunes ouvrières, une tendance contraire se marquerait : elles préfèrent de plus en plus le travail à l'atelier.

Des deux modes employés pour la répartition du travail au dehors : entrepreneuses et ouvrières isolées, le premier est de beaucoup préférable. Il diminue encore les frais généraux (comptabilité, manutention, service des livraisons, etc.), en restreignant le nombre des personnes chargées de son exécution. En outre, les entrepreneuses ont la responsabilité effective des matières premières, des malfaçons et de l'exactitude des livraisons, responsabilité qui serait illusoire chez l'ouvrière isolée.

Il faut remarquer aussi que, parallèlement au développement du machinisme à l'atelier, la division du travail s'effectue de plus en plus à l'extérieur pour arriver à un plus grand rendement et à une meilleure exécution. Cette spécialisation même ne permet pas pour certains articles, la chemise d'homme, par exemple, de donner du travail à exécuter complètement à des ouvrières isolées : l'intervention de l'entrepreneuse est de toute nécessité.

Pour l'ouvrière, cette intervention, lorsque l'entrepreneuse est consciencieuse, n'est pas aussi préjudiciable qu'on le pourrait croire, au contraire : le bénéfice que l'entrepreneuse prélève sur elle est compensé par les pertes de temps qui lui sont épargnées et qui résulteraient de la livraison au magasin. Puis l'entrepreneuse, dans son intérêt même, doit chercher à conserver les mêmes ouvrières et à discerner les aptitudes de chacune d'elles; elle contribue donc à les former, en rectifiant parfois certaines parties de leur travail que le magasin ne saurait accepter.

Le travail à domicile, n'étant pas réglementé, permet à l'ouvrière besogneuse d'augmenter ses ressources, en prolongeant sa journée au delà du maximum d'heures fixé légalement pour les ateliers.

Les entrepreneuses reçoivent les chemises coupées avec les fournitures (cols, poignets, devants); elles doivent les livrer complètement terminées.

Le salaire moyen de l'ouvrière en atelier (de 2 francs à 2 fr. 50 pour 9 heures) est généralement supérieur à celui de l'ouvrière à domicile, qui peut être évalué à 18 centimes l'heure environ (1 fr. 62), soit, selon l'habileté, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 pour à peu près dix heures de travail effectif.

Il y a certaines différences dans les prix, selon que le travail est exécuté à la main ou à la machine; par exemple, une chemise dont les rabattements seront faits à la main sera payée de 60 à 70 centimes de plus que si on avait recours à la machine. Les boutonnières à la main, toujours faites à domicile, sont payées 50 centimes la douzaine; une ouvrière en peut faire 5 douzaines, soit 2 fr. 50 en dix heures ou 25 centimes l'heure. Celles qui sont faites à la machine (à l'atelier) sont payées 0 fr. 05 centimes la douzaine; une habile ouvrière peut en faire 50 douzaines (600) en sa journée de neuf heures, soit 2 fr. 50, ou 0 fr. 273 l'heure.

La chemise cousue à la main est presque exclusivement faite pour la clientèle bourgeoise.

Il n'y a pas de morte-saison, au sens général du mot, c'est-à-dire de chômage complet, pour les ouvrières. Il y aurait, du fait des retards dans la livraison des tissus, un ralentissement dans la production du 1er janvier au 15 février et du 15 juillet au 15 septembre.

L'Allemagne et l'Autriche ne concurrencent pas encore la lingerie toulousaine; leur fabrication est plus solide, mais beaucoup moins élégante. La France a toujours conservé sa suprématie, surtout pour la lingerie de femme, grâce à l'excellence de ses ouvrières, particulièrement des ouvrières parisiennes et toulousaines.

Toutefois, cette habileté et ce goût particulier des ouvrières françaises tendent à diminuer. C'est avec plus de difficulté qu'autrefois qu'on trouve de « bonnes mains »; les jeunes filles se portent de plus en plus vers l'usine, le recrutement des bonnes lingères va se raréfiant. Aussi à Toulouse on peut prévoir qu'avant peu il y aura pénurie d'ouvrières.

Paris peut concurrencer Toulouse pour l'article ordinaire de la lingerie de femme, qui y est fabriqué à meilleur marché; par contre, pour la lingerie d'homme, Toulouse fabrique à plus bas prix. Pour les belles chemises d'homme, vendues à des prix élevés, Paris est sans rival; et, les ouvrières de cette spécialité reçoivent des prix de façon que la clientèle des fabricants toulousains ne permettrait pas de leur payer.

A Toulouse, la condition des *véritables* ouvrières qui travaillent sérieusement pour la maison n'apparaît pas comme particulièrement malheureuse : elle est normale et correspond aux besoins de la vie dans la région.

La maison donne du travail à des couvents, actuellement transformés en ouvroirs laïques avec le même personnel qu'auparavant, de la Haute-Garonne,

du Gers, de l'Aude, du Tarn et du Gard. Ces établissements exécutent le quart ou le cinquième de la totalité de sa production. Ils ne font que la lingerie de femme, surtout la chemise, non pas la lingerie fine et de luxe, mais le « bon courant ».

Le travail exécuté par ces couvents revient de 15 à 25 p. 100 meilleur marché que celui qui est exécuté par les procédés ordinaires.

Bien que la maison ne fasse par faire de travail par des associations charitables, il est néanmoins certain que les salaires distribués par ces associations sont inférieurs à ceux que payent ordinairement les patrons et les entrepreneuses.

II.

La directrice d'une maison de vente et d'exportation.

Cette maison, dit Mme A..., fait le trousseau, en lingerie fine (genre « Cour Batave »), commande et demi-gros; elle travaille pour toute la France, sauf pour Paris, où elle a néanmoins quelques clients, et pour l'Algérie.

Elle n'a jamais eu d'atelier, sauf un petit atelier pour la coupe, la retouche et le repassage.

Elle remet son travail à une douzaine d'entrepreneuses, qui emploient un grand nombre d'ouvrières; elle en distribue aussi à une vingtaine d'ouvrières isolées.

Le travail est exécuté partie à la main, partie à la machine. Parfois l'ouvrière doit faire la coupe elle-même. La maison ne coupe pas toujours : pour certaines pièces, elle se borne à donner le tissu.

Le travail à domicile est de beaucoup préférable au travail en atelier : il diminue les frais généraux et épargne les tracas.

Les ouvrières de la maison ne connaissent pas le chômage.

Leur gain est suffisamment rémunérateur. Une ouvrière moyenne peut gagner de 2 francs à 2 fr. 50 par jour. Ainsi la chemise de femme qui se fait le plus est payée 2 fr. 50 de façon (elle est presque toujours coupée), et l'ouvrière ordinaire peut la faire dans sa journée. Les ouvrières plus habiles peuvent gagner 3 francs et 3 fr. 50.

A Toulouse, l'ouvrière a une excellente main. Mais il y a une tendance marquée à abandonner la profession, que les femmes trouvent trop difficile, exigeant des soins trop minutieux et une attention trop soutenue. Elles préfèrent

aller travailler en usine ou en atelier dans des professions diverses. Il en résulte qu'il y a pénurie d'ouvrières, pénurie qui ira s'accentuant.

L'étranger et Paris ne concurrencent pas la maison. Elle fabrique à meilleur marché que Paris; et la « Cour Batave », qui tient la même lingerie, vend plus cher qu'elle; aussi ne redoute-t-elle pas sa concurrence, même pour ses clients parisiens. Il n'y a de concurrence que celle que se font entre eux les fabricants toulousains, et peut-être aussi celle de Bordeaux, ville qui ne fabrique pas, mais qui vend à une clientèle bourgeoise et régionale.

La lingerie, à Toulouse, est en pleine voie de développement.

La maison donnait jadis sa lingerie ordinaire à exécuter dans les couvents; aujourd'hui certains de ces couvents se sont transformés en ouvroirs laïques, mais les prix y sont restés inférieurs d'un tiers environ aux prix payés aux entrepreneuses et aux ouvrières à domicile.

III.

Le directeur d'une fabrique de lingerie (blanc).

La maison, dit M. B....., ne fabrique que le trousseau de femme, articles de luxe brodés. Elle ne fait la commande que pour la place de Toulouse; elle fait le gros, mais toujours les mêmes articles de luxe, pour d'autres magasins répandus dans toute la France, sauf Paris, qu'elle ne fournit pas et ne tient pas à fournir.

Elle ne fait pas l'exportation étrangère; des engagements le lui défendent.

Elle n'a pas d'atelier; au magasin, des manutentionnaires et deux repasseuses sont occupées. Tout le travail est exécuté au dehors, soit par l'intermédiaire d'entrepreneuses travaillant exclusivement pour la maison, soit par des ouvrières à domicile.

La maison a deux entrepreneuses en ville et quatre dans les environs; ces dernières sont de beaucoup les plus importantes; les ouvrières qu'elles emploient ont un salaire inférieur à celui des ouvrières de la ville; on peut l'évaluer à 1 fr. 25 ou 1 fr. 50.

La maison donne directement du travail en ville à une centaine d'ouvrières, dont le salaire moyen est de 1 fr. 75 à 2 francs pour les lingères.

La maison occupe en tout 250 ouvrières, tant brodeuses que lingères.

Tout le travail est fait à la main; la machine n'a jamais été employée. Mais, pour obtenir une production plus rapide et plus parfaite, on a spécialisé les ouvrières.

La maison n'ayant jamais eu d'atelier, M. B..... ne peut établir d'une

manière précise la différence du prix de revient entre les deux modes d'exécution : atelier et domicile. Toutefois, il lui apparaît avec évidence qu'il y a plus d'avantages à faire fabriquer au dehors, puisque les frais généraux se trouvent ainsi réduits de beaucoup.

Il n'y a pas de chômage à la maison; il y aurait plutôt pénurie d'ouvrières.

Pour la concurrence, la maison n'a guère à redouter que les autres maisons toulousaines de sa spécialité, Paris ne la gêne en rien.

La bonne ouvrière (et, pour la spécialité de la maison, l'ouvrière doit toujours être soigneuse, propre et habile, en un mot, une ouvrière d'élite) reçoit un salaire suffisamment rémunérateur (1 fr. 75 à 2 francs). Les brodeuses gagnent encore davantage (2 francs, 2 fr. 50, 3 francs et plus).

Quant aux entrepreneuses, elles ne prélèveraient pas sur les ouvrières un gros bénéfice; elles ne gagneraient, par exemple, que de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 sur une chemise dont la façon leur est payée 3 francs (cette chemise est vendue 12, 13 et 14 francs.) La proportion serait la même pour les autres articles.

La maison fait exécuter du travail dans un couvent, à Albi. Ce moyen de fabriquer revient plus cher que l'emploi des entrepreneuses ou des ouvrières; mais le travail est extrêmement bien fait.

Les couvents concurrençaient les maisons de la spécialité, en travaillant directement pour une clientèle qui leur apportait le tissu; et la grande poussée d'affaires, qui dure depuis un certain temps, pourrait en partie être attribuée à la disparition d'un grand nombre de ces établissements. La plupart des ouvrières employées par la maison ont travaillé dans les couvents, où elles ne gagnaient presque rien.

IV.

Le directeur d'une maison de lingerie.

Cette maison, déclare M. C...., a un rayon de lingerie pour dame (trousseau); elle fait peu la layette. Elle vend de la confection et exécute la commande. Son genre est la lingerie moyenne, tirant sur le beau, confectionnée à la main et à la machine.

Elle a un atelier de retouche employant une dizaine de personnes de diverses spécialités. Au dehors, pour sa commande, elle a une dizaine de petites entrepreneuses ou «chefs d'atelier», qui occupent en tout environ 30 ouvrières.

Quant à la confection, elle est achetée, à Paris, à des industriels qui font fabriquer dans le centre de la France à des prix très bas.

La clientèle de la maison est toute locale.

Sauf l'atelier de retouche, la maison a toujours fait faire le travail par des « chefs d'atelier »; jamais on ne donne d'ouvrage à une ouvrière isolée. Depuis trente ans, ce système d'exécution du travail n'a pas changé. L'entrepreneuse fait les pièces entières; on se borne à lui donner le tissu. Les ouvrières qu'elle occupe doivent gagner, soit chez elle, soit surtout à leur domicile, une moyenne de 1 fr. 50 par jour, ce qui représente le prix de façon de la chemise le plus communément exécutée. Les prix de façon, pour la chemise de femme, varient, en effet, de 0,75 centimes à 10 francs pièce; mais c'est le prix de 1 fr. 50 que l'on doit prendre pour base. Il s'agit là du prix payé à l'entrepreneuse, laquelle fait forcément subir une diminution à l'ouvrière.

Quant à l'avantage, pour le fabricant, à donner son travail au dehors, il est évident: moins de tracas et de frais généraux, l'entrepreneuse ayant la responsabilité du tissu et de la malfaçon et devant livrer le travail en temps opportun

Bien que la maison donne à ses entrepreneuses du travail toute l'année d'une manière à peu près égale et qu'il n'y ait pas de morte-saison véritable, M. C..... estime qu'il est impossible à une ouvrière lingère de vivre seule du produit de son travail. Il en est, du reste, de même pour les autres professions féminines; les bas salaires ne sont pas particuliers aux lingères, c'est le fait de la situation de la femme dans la société actuelle. Une « commise » gagne par exemple, de 45 à 60, 70 francs par mois; quand elle arrive à 100 francs, c'est une exception.

Les couvents faisaient le travail à peu près aux mêmes prix que les entrepreneuses, dans d'excellentes conditions d'exécution et de régularité; leur production était plus grande et plus rapide. La maison y avait parfois recours.

La maison n'a pas de concurrence; elle est déjà ancienne et possède une fidèle clientèle; puis la lingerie de Toulouse a une excellente réputation, réputation due aux ouvrières de la région, qui sont de premier ordre. Malheureusement, leur nombre va diminuant, en raison de la fermeture des couvents, d'où elles sortaient presque toutes. Paris n'a aucune influence sur la vente de la maison.

V.

Le directeur d'une maison de vente.

Cette maison, qui confectionne le vêtement, fait aussi la chemise d'homme en gros; chemise blanche et de couleur (travail), en toile, calicot, shirting, zéphyr, flanelle, belle confection, surtout pour l'article en blanc.

En 1906, elle a vendu 15,000 douzaines de chemises, tant blanches que de couleur. Elle fournit Toulouse et la région du Midi, et sa clientèle s'étend à 60 départements, en Corse, en Algérie et en Tunisie.

Cette maison n'a pas d'atelier de lingerie; elle donne le tissu à quatre entrepreneuses, qui doivent rendre la chemise complètement terminée. Le blanchissage et le repassage se font mécaniquement à la maison.

Les entrepreneuses travaillent avec leurs maris; elles emploient chacune environ 25 ouvrières. L'une d'elles, qui habite Toulouse, fait la chemise blanche; deux autres sont installées dans les environs, et la quatrième dans l'Ariège. Ces trois dernières font la chemise ordinaire et à bas prix.

Ces entrepreneuses s'engagent à livrer une quantité minimum de chemises et à ne travailler que pour la maison, qui, de son côté, doit leur fournir du travail toute l'année, sans avoir recours à d'autres personnes, à moins qu'elles ne puissent assurer la production nécessaire, ce qui arrive à certaines époques.

La chemise est coupée et montée chez l'entrepreneuse et terminée à domicile par des ouvrières spécialisées afin d'obtenir un plus grand rendement.

La chemise est coupée au «sabre». Pourtant une des entrepreneuses des environs procède ainsi : son mari va avec une voiture chercher le tissu, et, dès le lendemain, il fait la coupe; les ouvrières qu'il emploie au dehors doivent venir à tour de rôle pendant deux jours (vendredi et samedi) pour l'aider à cette besogne; ce n'est qu'à cette condition qu'il leur fournit du travail.

Une seule entrepreneuse des environs a un atelier actionné par la force motrice; chez les autres les machines sont mues au pied.

La production hebdomadaire, pour chaque entrepreneuse, est d'environ 70 douzaines de chemises blanches et de 120 douzaines de chemises de couleur, soit 3,640 douzaines de chemises blanches (1 entrepreneuse) et 18,720 douzaines de couleur (3 entrepreneuses); total : 22,360 douzaines. On fait toujours fabriquer d'avance, afin d'avoir un stock suffisant pour parer à toute éventualité; aussi, n'y a-t-il jamais de morte-saison pour les entrepreneuses et pour leurs ouvrières.

La chemise blanche, qui est faite à Toulouse même, est payée 10 et 12 francs la douzaine; celle de couleur 2 fr. 40. On estime que l'entrepreneuse prélève un bénéfice de 25 p. 100 sur les premières et de 0,40 centimes par douzaine sur les secondes.

L'avantage de la fabrication par les entrepreneuses est évident, indiscutable. Aussi la maison n'a-t-elle jamais songé à monter un atelier, qui aurait augmenté ses frais généraux et dans lequel elle n'aurait jamais pu obtenir un prix de revient aussi bas que par ses entrepreneuses. Avec les engagements pris par ces dernières, elle est sûre de la bonne exécution de son travail et de la livraison en temps voulu; puis, ainsi, elle n'a affaire qu'à quatre personnes; avec un atelier, elle aurait à en diriger plus de cent.

La maison est obligée de faire faire ses chemises de couleur hors de Tou-

louse pour avoir la main-d'œuvre à bon marché; mais, pour la chemise blanche, elle la fait exécuter en ville, où se trouvent les bonnes ouvrières.

Paris ne peut concurrencer la maison à cause de la grande différence des salaires des ouvrières blanchisseuses et repasseuses. L'étranger ne lui fait pas non plus concurrence.

Quant au gain des ouvrières, il serait suffisant pour permettre à celles de la ville de vivre; mais, pour celles de la campagne, de beaucoup les plus nombreuses en ce qui concerne la maison, il ne peut être considéré que comme un salaire d'appoint.

La maison a pendant quelque temps donné du travail à des couvents. Elle a dû y renoncer à cause du manque d'unité dans la fabrication. Cet inconvénient résulterait des fréquents changements qui se produisaient parmi les sœurs chargées de la direction des ateliers; chacune d'elles venait avec sa conception particulière du travail et le faisait exécuter d'une autre manière que son prédécesseur; le type de chemise adopté par la maison se trouvait ainsi constamment modifié et dénaturé.

VI.

Un employé d'une maison d'exportation.

Cette maison paye indistinctement le même prix à l'ouvrière travaillant seule et à l'entrepreneuse : c'est donc une diminution pour l'ouvrière lorsqu'elle reçoit le travail de la main de l'entrepreneuse. En général, l'entrepreneuse prend le travail, le coupe et le remet à l'ouvrière en prélevant sur le prix de la douzaine de chemises 0 fr. 10 à 0 fr. 15 pour le transport et 0 fr. 25, 0 fr. 30 ou 0 fr. 35 pour la coupe, suivant la façon.

Pour les chemises d'ouvrier, la maison livre l'étoffe sans tailler la chemise. Elle paye, suivant les différentes façons, 1 fr. 50, 1 fr. 90, 2 fr. 15, 2 fr. 65, 3 fr. 15 et 3 fr. 65 la douzaine de chemises.

L'ouvrière rend les chemises confectionnées sans faire les boutonnières, qui sont exécutées à la maison au moyen de machines à boutonnières mues par un moteur. Les ouvrières occupées à ce travail sont aux pièces; leur salaire varie entre 9 francs et 16 francs par semaine, suivant leur dextérité, le travail bon ou mauvais leur étant réparti équitablement.

Pour la chemise fine, toujours faite sans boutonnières, le travail est livré coupé; les prix de façon varient entre 3 fr. 60, 4 fr. 20 et 4 fr. 80 la douzaine.

APPENDICE.

Note d'un membre du Syndicat des coupeurs-chemisiers sur la lingerie à Toulouse.

..... A Toulouse, la plupart des ménagères sont lingères et plus particulièrement chemisières; je ne crois pas exagérer en disant que dans notre ville il y a au moins dix mille femmes occupées à cette industrie.

La femme mariée qui a un ménage travaille chez elle, au moins pendant les premières années de son mariage; après, lorsque les enfants peuvent aller à l'école, elle reprend bien souvent le chemin de l'usine où elle a été jeune fille.....

Quant à la jeune ouvrière, à peine âgée de 13 ans, ses parents l'envoient à l'usine ou dans les ateliers; là, sous prétexte de lui apprendre un métier, on l'exploite pendant deux ou trois ans, sans lui donner un centime. (Je parle en général, car je connais des usines où des enfants de 14 à 15 ans gagnent de 2 à 3 francs par semaine.)

L'atelier, pour les jeunes filles, c'est bien souvent leur perte..... Mais, que les parents le veuillent ou non, il faut que les enfants, sitôt leurs 13 ans, travaillent et rapportent leur salaire au foyer.

L'industrie de la chemise pour homme se divise en deux genres bien différents : 1° la chemise de commande, c'est-à-dire celle qui est confectionnée après avoir été vendue à un client sur les mesures de ce client : 2° la chemise de confection, c'est-à-dire celle qui est confectionnée par des négociants en gros et vendue ensuite à des magasins qui revendent ces chemises toutes faites à leurs clients.

Nous parlons toujours des généralités, sans nous occuper des exceptions.

Chemise de commande. — La chemise de commande se fait dans de petits ateliers, où il y a la patronne, 2 ou 3 ouvrières, dont 1 apprentie; puis il y a les ouvrières qui travaillent à leur domicile.

La patronne reçoit le travail de la maison de commerce et devient ainsi entrepreneuse. Que se passe-t-il dans cet atelier?

L'entrepreneuse a une apprentie qui fait toutes les commissions ; cette enfant passe bien souvent plus de la moitié de la journée dehors; elle va au

magasin, souvent deux fois, chercher ou rapporter le travail; elle va chez les ouvrières réclamer les chemises pressées; en plus, elle fait les courses pour les besoins du ménage. Voilà donc déjà une enfant qui se fatigue, prend de la peine, apprend peu son métier et est en butte à toutes les tracasseries des grandes de l'atelier.

Après cette apprentie l'entrepreneuse a une mécanicienne qui, courbée sur sa machine toute la journée pendant la saison, se fatigue; car, dans ces petits ateliers, il n'est pas question de force motrice, et après une journée de dix heures ces mécaniciennes gagnent 1 fr. 75 par jour au maximum; et il faut compter avec la morte-saison, qui est de deux mois l'hiver (janvier et février), trois mois l'été (juillet, août et septembre). Ainsi donc ce salaire se réduit à une moyenne de 1 franc par jour.

L'entrepreneuse a ensuite une monteuse; cette ouvrière (son nom l'indique) faufile la chemise, en assemble les différentes partie et prépare tout le travail que la mécanicienne pique. La monteuse gagne, suivant son âge, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 par jour.

Ensuite la chemise passe entre les mains de la finisseuse, qui doit coudre toute la chemise à la main et faire toutes les boutonnières. Ce travail est le plus dur, le plus pénible et le moins rémunérateur, aussi ne se fait-il qu'à domicile; pour qu'une ouvrière gagne de quoi vivre à faire ce travail, il lui faut travailler de 12 à 14 heures par jour, et elle gagnera 1 fr. 70 au maximum.

Le nombre des ouvrières du dehors est dans la proportion de 1 à 8 avec celles de l'atelier.

Voilà où le législateur ne peut frapper, puisque le travail ne se fait pas dans les ateliers; et nous savons tous que, pour tourner la loi, des patrons ont supprimé leurs ateliers, ont donné des machines à des ouvrières chez elles, où elles sont obligées de travailler 14 heures pour un salaire de 1 franc à 1 fr. 20 par jour; nous parlerons de ces cas un peu plus loin.

Pour nous résumer, un atelier ayant 2 ou 4 ouvrières travaillant dedans aura 16 ou 32 ouvrières en dehors, soit 2 ou 4 défendues par la loi et 16 ou 32 pour lesquelles la loi est impuissante.

Voilà où nous en sommes, et pourtant la chemise de commande n'est rien à côté de la chemise de confection.

Nous avons dit que les ouvrières travaillant chez elles pouvaient gagner 1 fr. 70 en travaillant 12 à 14 heures par jour : ce gain est un maximum, c'est en faisant les plus belles chemises; la femme jeune qui a bonne vue peut espérer gagner cette somme; mais la femme d'un certain âge ne coud plus aussi vite, ni aussi finement; aussi on ne lui donne que du travail moins payé, et elle peut se faire des journées de 1 fr. 10 à 1 fr. 40 pas plus, parce qu'on ne lui donne plus que des chemises payées 0 fr. 55 ou 0 fr. 70 au lieu de 0 fr. 85. Les ouvrières travaillant chez elles doivent se fournir de fil, ce qui est à déduire de leur salaire.

Chemise de confection. — Le travail de la chemise de confection se divise en deux catégories : 1re catégorie : ce travail se fait à Toulouse dans des usines ou de grands ateliers; c'est le travail le plus soigné et par conséquent le plus payé ; 2me catégorie : ce travail se fait dans les environs; c'est le plus ordinaire et le moins payé.

Il faut avoir vécu des années dans le commerce pour se rendre compte de la difficulté des affaires. Je cherche à être absolument impartial et je dis : les patrons, pour vendre et éviter la concurrence, sont obligés d'offrir leurs marchandises à des prix très bas, il faut que le prix de revient de cette marchandise soit pressuré de tous les côtés, d'où la diminution des salaires et l'extension de la machinerie. Il faut fabriquer bon marché si l'on veut que la maison de commerce vende ; on arrivera ainsi à se créer des débouchés commerciaux. La machine est une perte pour la classe ouvrière. Chaque machine retire le travail à 20 ouvrières; si une machine retire le travail à 20 ouvrières, ce sont 20 ouvrières qui auront besoin de vivre; il y aura donc surcroît d'ouvrières, d'où facilité pour les usines de les avoir à des prix très bas, car il faut travailler quand même.

Nous venons de dire qu'une partie de la chemise de confection se faisait dans les usines ou dans de grands ateliers à Toulouse; nous allons suivre le travail dans ses différentes transformations.

Dans les usines de la ville, la confection de la chemise comprend des métiers différents : il y a des ouvrières qui font exclusivement les cols et les poignets (gain 1 fr. 50 à 1 fr. 75 par jour); d'autres les devants, soit unis, soit à plis, soit en couleur (gain 1 fr. 75 à 2 fr. 25 par jour); puis viennent les faufileuses, qui assemblent ces différentes parties (gain 1 fr. 20 à 1 fr. 50 par jour), et les mécaniciennes, qui piquent la chemise (gain 1 fr. 50 à 1 fr. 75 par jour).

A ce moment toutes les parties de la chemise sont assemblées, il n'y a plus qu'à les donner à la finisseuse. Le travail de celle-ci se fait à domicile; ce sont généralement des femmes d'un certain âge, et bien modeste est leur salaire; mais elles s'occupent généralement de leur ménage et arrivent à gagner 0 fr. 50 à 0 fr. 60 par jour, pour un travail de 7 à 8 heures.

Toutes les ouvrières des usines travaillent de 9 à 10 heures par jour; il y a peu de morte-saison; ce travail est satisfaisant sous tous les rapports; il y a cependant une légère diminution sur les salaires depuis 2 ans. Les machines sont actionnées par des moteurs, le travail est plus régulier et se fait plus vite.

Le travail ordinaire de la chemise de confection, c'est le travail qui se fait dans les villages environnants; deux mille ouvrières environ y sont occupées.

Si les négociants veulent vendre ce genre de chemises, il faut qu'ils vendent à des prix absolument bas, car il y a une concurrence énorme dans toute

la France pour cet article; aussi ce sont les ouvrières qui en subissent les premières les conséquences.

Tous les ateliers des villages ont été supprimés pour faire ce genre de travail; les ouvrières travaillent chez elles; ce travail est fait généralement par des jeunes filles de 16 à 21 ans, et les mères de ces enfants les aident.

Dans chaque village, il y a 2 ou 3 entrepreneurs qui groupent le travail de ces ouvrières pour le rapporter ensuite dans des voitures à la ville. L'entrepreneur reçoit les chemises de la maison de commerce et les distribue aux différentes ouvrières qui travaillent par le fait pour lui; mais il ne fait absolument rien, il sert simplement d'intermédiaire.

L'ouvrage est donc remis à l'ouvrière : ce sont des étoffes; car l'ouvrière doit tailler toute la chemise, la piquer et la coudre de toutes parts, faire toutes les boutonnières, puis plier la chemise au fer, en un mot elle prend l'étoffe pour faire une douzaine de chemises et doit rendre la douzaine prête à être livrée au client. Ce travail n'est pas désagréable à faire, parce qu'on ne fait pas toujours la même chose toute la journée; l'ouvrière qui le fait gagne très peu, et une ouvrière de la ville ne pourrait pas y tenir.

Une douzaine de chemises ainsi confectionnées est payée de 1 fr. 75 à 2 fr. 20 à l'entrepreneur, qui prélève une certaine somme pour ses frais de déplacement et sa responsabilité.

Pour faire 12 chemises, il faut 15 heures de travail; ces chemises sont payées aux ouvrières 1 fr. 50 à 1 fr. 95; il faut déduire le fil, soit 0 fr. 15 par jour, les réparations et l'usure de la machine. Une bonne machine ne peut durer plus de 10 ans; c'est une perte pour l'ouvrière d'au moins 25 francs par an, presque un mois de salaire.

Pour nous résumer, dans notre industrie, le travail qui se fait à domicile n'est pas rémunéré, et les ouvrières font ce travail parce qu'elles y sont obligées : à la ville parce qu'elles ont leur ménage, à la campagne parce qu'il n'y a pas d'ateliers. Et toutes ces ouvrières ont le droit de se plaindre de la diminution des salaires et de ne pas être protégées par les lois.

Le travail des ateliers et des usines de Toulouse est similaire aux autres centres industriels. Comment, maintenant, réagir contre cette organisation? Nous y venons en forme de conclusions.

Mais, avant de développer ces conclusions, je viens protester au nom de la classe ouvrière tout entière contre les abus de tolérance qui permettent aux couvents et aux prisons de faire du travail sans aucune surveillance et à des prix dérisoires.

Le Gouvernement, et c'est le rôle du Ministère du travail, devrait faire adopter une loi empêchant les couvents, les ouvroirs et les prisons de devenir de véritables maisons de commerce, et faire tort ainsi à tous les ouvriers et ouvrières qui font un travail similaire.

Conclusions. — Pour tous, nos conclusions sont : un appel syndicaliste. Cela est vrai, mais ce n'est que la première étape. On crée un syndicat dans une ville, on se compte, on échange ses idées, on fait de la propagande pour engager tous les membres de la corporation à se syndiquer. Qu'obtenons-nous? quel est le résultat de cet appel? L'indifférence des uns et le manque de foi des autres font que bien souvent un quart seulement des travailleurs sont syndiqués. Pourquoi? Parce que l'intérêt guide presque tout dans ce monde et que, le jour où la classe ouvrière reconnaîtra que son unique intérêt est de se syndiquer, tous viendront à nous.

Il y a deux écoles bien différentes dans notre classe, dans nos syndicats.

Les uns veulent le chambardement par la grève générale et rétablir la société sur des ruines; nous respectons toutes les opinions, mais nous ne croyons pas qu'il y ait un peuple au monde qui soit assez stylé pour en arriver là.

Il y a un autre moyen de trancher la difficulté : c'est la création de coopératives.

Les premières coopératives en France sont les administrations de l'État. Est-ce que tous ne coopèrent pas, par une retenue sur leurs salaires, à se créer des retraites? Et alors, puisque l'État est le premier à bénéficier de ces coopératives, pourquoi ne va-t-il pas de l'avant et ne fonde-t-il pas des coopératives ouvrières industrielles?

La coopération, c'est la lutte du prolétariat contre le capital; pour vaincre son ennemi, il faut entrer dans la place, et, pour entrer dans la place, il faut que les syndicats puissent lutter à armes égales contre les patrons. Comment les ouvriers arriveront-ils à être les maîtres d'eux-mêmes? Par les coopératives industrielles.

Oui, ce n'est que lorsque les syndicats auront leurs usines, leurs maisons de vente pour l'écoulement des produits fabriqués, ce n'est qu'à ce moment que le prolétariat deviendra son maître et que les haines de classe disparaîtront. Et ainsi s'opérera la transformation de la société.

Lorsque les coopératives industrielles fonctionneront, qui en bénéficiera le premier? L'État. A l'heure actuelle, un patron qui occupe 1,000 ouvriers est seul à avoir des bénéfices; les autres vivent plus ou moins difficilement. Si ces 1,000 ouvriers étaient en coopération, si, par leur association, ils avaient droit à une retraite, l'État ne serait pas obligé de leur en faire une. Nous parlons lorsque la loi sur les retraites ouvrières existera.

Et puis, est-ce que la femme n'a pas des droits égaux à l'homme? L'État pense-t-il à ces droits? Non, pour la femme, l'État n'a jamais rien fait; et nous, qui ne sommes pas égoïstes, nous prétendons que nos femmes et nos filles, qui collaborent avec nous, ont les mêmes droits que nous à l'association.

Que devons-nous faire, nous, coupeurs-chemisiers, qui vivons constamment avec les ouvrières? Notre devoir est de les faire se syndiquer et de créer une coopérative commune.

Nous sommes absolument décidés à créer une coopérative industrielle, et, que l'État nous aide ou ne nous aide pas, nous la ferons — toute petite, pour commencer, si nos ressources sont petites — et, par notre travail et notre propagande, nous triompherons. Oui, nous abattrons tous les obstacles, parce que nous avons pour nous l'abnégation syndicale; et nous avons la foi que ce que nous aurons créé, d'autres viendront après nous en étendant notre œuvre, et que les ouvrières chemisières, enfin débarrassées de l'entrave patronale, viendront toutes à nos syndicats et à nos coopératives.

Nous voulons créer des coopératives où le coupeur-chemisier et l'ouvrière chemisière entreront à 13 ans et que ces enfants y grandissent et y passent leur vie; qu'une légère retenue soit faite sur leurs salaires et que, lorsqu'ils ne pourront plus travailler, ils reçoivent une retraite uniforme, pas une retraite en rapport avec leurs salaires, comme dans les conventions de notre société, mais une retraite unique, car ce sont les humbles, ceux qui gagnent le moins qui ont le plus besoin de cette retraite.

Cette coopérative industrielle que nous voulons créer comporte donc deux éléments : le travail de l'homme et de la femme, l'homme pour couper les étoffes, la femme pour confectionner les chemises, le tout sous une direction unique. Nous n'avons pas ici à développer les statuts de notre coopérative; mais notre but à atteindre, c'est l'amélioration et la justice des salaires.

Lorsque la jeune fille se mariera, elle quittera l'usine, et l'usine lui fournira chez elle un travail équivalent à celui qu'elle avait. A ce moment-là, elle aura un salaire en rapport avec le travail qu'elle fera, et, quoique travaillant à domicile, elle ne sera plus exploitée.

Comment organiser notre coopérative industrielle? Nous fabriquerions des chemises, que nous vendrions à toutes les coopératives de France, et nous trouverions un débouché énorme, car nous vendrions meilleur marché que n'importe quelle maison de commerce. Pourquoi vendrions-nous meilleur marché? Parce que nos articles seront vendus par l'usine sans passer par aucun intermédiaire; tandis que sur la chemise de confection est prélevé un bénéfice de 10 p. 100 sur l'usine; le négociant en gros prélève au moins 20 p. 100 de bénéfice, et le commerçant de détail vend à 25 ou 30 p. 100 de bénéfice. Que l'on ne croie pas que j'exagère; je suis absolument sûr de ce que j'avance : d'où il s'ensuit qu'une marchandise est vendue au consommateur avec 50 p. 100 de majoration, soit le double de qu'elle coûte. Eh bien! nous, nous pouvons vendre, ou par nos coopératives de consommation, ou directement, avec un bénéfice de 25 p. 100, et couvrir et au delà tous nos frais. Nous vendrons donc un quart moins cher que tous nos concurrents.

Pour que nos coopératives fonctionnent immédiatement, il nous faudrait, beaucoup d'argent, et les ouvriers n'en ont pas. L'État subventionne le commerce, la marine marchande, l'agriculture, les concours agricoles, les courses de chevaux, les théâtres, les académies, les conservatoires, les écoles, etc.; il

jette l'argent à profusion. Où vont les trois quarts de cet argent? au capital. Et à la classe ouvrière, que lui donne-t-il? Trois cent mille francs pour les coopératives et cent mille francs pour les caisses de chômage, et c'est cette somme infime que les ouvriers de toute la France ont à se partager.

Eh bien! nous, nous disons à l'État que c'est une injustice profonde.

Au lieu de trois cent mille francs, il faudrait annuellement quinze millions pour les coopératives industrielles et la création d'une banque ouvrière industrielle qui fournirait des capitaux pour acheter exclusivement des machines, machines qui deviendraient la garantie du prêt.

Il y a là une grande tâche à accomplir pour le Ministère du travail, mais il faut d'abord faire des essais dans quelques centres industriels.

IIE PARTIE.

MONOGRAPHIES D'ENTREPRENEUSES.

I.

Mme T..., femme veuve, fait de la lingerie d'homme depuis son enfance, actuellement, elle confectionne entièrement (sauf la coupe), pour le compte d'une maison de vente, des chemises qui lui sont payées 75 centimes ou 1 fr. 25 pièce, suivant qu'elles sont de couleur ou blanches. Elle occupe 4 ouvrières, dont 2 chez elle et 2 au dehors. Elle est amplement fournie de travail pendant huit mois de l'année et travaille alors douze heures par jour; en janvier et de juillet à septembre, elle ne travaille que trois heures. Tous les jours, elle perd une heure et demie à aller livrer au magasin; on la paye régulièrement le samedi.

Mme T... reçoit fort mal qui vient lui demander ce qu'elle gagne; très défiante, elle croit qu'on prend des renseignements pour la frapper d'une patente. Elle assure que, pour une chemise qui lui est payée 1 fr. 25, elle donne 0 fr. 65 à la finisseuse, que, pour celle à 0 fr. 75 elle donne 0 fr. 40, qu'en définitive elle ne gagne qu'une moyenne annuelle de 2 fr. 50 par jour, mais que « dans le temps, lorsqu'elle était une véritable entrepreneuse, elle n'aurait pas donné sa journée pour 10 francs ». A l'heure actuelle, elle a un gain minime et beaucoup d'ennuis, qu'elle énumère en des termes impossibles à reproduire : à son magasin, on la prend à partie et on lui inflige des amendes; elle risque même, si elle n'est pas contente, d'être mise à pied huit jours et même renvoyée. Elle prétend que les prix de façon diminuent beaucoup et que la cause en est dans la concurrence des prisons et des campagnes.

A l'en croire, Mme T... gagnerait donc par an 750 francs, défalcation faite des prix de façon payés à ses ouvrières; mais, sur cette somme, elle aurait à prélever les dépenses suivantes :

Fil	45f 20
Amortissement de l'outillage	13 50
Pétrole	26 50
Amendes pour malfaçons et retards dans les livraisons (à 25 centimes chaque)	20 00
TOTAL	105f 20

soit en définitive un gain net de 644 fr. 80.

Mme T... habite une pièce unique (72m3) d'un loyer annuel de 96 francs et qui présente de bonnes conditions d'hygiène.

II.

Mme R..., femme d'un homme de peine et mère d'une fille qui va encore à l'école, confectionne pour une maison de vente des chemises d'homme entières, y compris la coupe, à raison de 2 fr. 25 (couleur) et 3 francs (blanches) la douzaine. En mars, août et septembre, elle travaille neuf heures par jour; d'avril à juillet, en octobre et novembre, huit heures; de décembre à février, trois heures. Elle fait ainsi par an 246 douzaines de chemises, qui lui rapportent 553 fr. 50; il est vrai qu'elle fait faire les boutonnières par une ouvrière, à qui elle donne 0 fr. 50 par douzaine de chemises. De son gain brut, il faut donc déduire :

Prix de façon à une ouvrière	123f 00
Fil	26 20
Amortissement de la machine	10 00
Gaz	4 50
TOTAL	163f 70

Ce qui laisse à Mme R... un bénéfice de 389 fr. 80.

Le salaire de son mari étant de 1,200 francs, les ressources annuelles du ménage s'élèvent à 1,589 fr. 80.

Il y a une quinzaine d'années, dit Mme R..., la douzaine de chemises, aujourd'hui payée 2 fr. 25, était payée 3 fr. 50; cette baisse tient à ce que, à l'époque du phylloxéra, un grand nombre de jeunes filles et de femmes de la campage trouvèrent dans la lingerie le complément des ressources qui manquaient à leur famille.

Le ménage occupe un logement composé d'une chambre et d'une cuisine, situé au rez-de-chaussée en contre-bas de la rue, entre une rue étroite et un jardin d'une dizaine de mètres de long. La rue n'est bordée que de maisons à un étage, ayant presque toutes un jardin. Le loyer de ce logement est de 100 francs par an. M. et Mme R... s'éclairent au gaz et se chauffent au bois. Le quartier est très sain.

III.

Mme H... fait, avec sa fille âgée de 22 ans, des chemises de couleur, qui lui sont payées par un magasin 1 franc la pièce (confection presque entièrement à la machine). Pendant cinq mois de l'année, elle a fort peu de travail : de 7 à 10 chemises par semaine; de septembre à décembre, les 2 ouvrières travaillent sept heures par jour; en juin, juillet et août, dix heures; de plus, pendant ces trois mois, elles prennent une mécanicienne, qu'elles payent 2 francs par jour. La confection totale est de 590 chemises par an, qui donnent un gain brut de 590 francs.

De ce chiffre, il faut déduire les sommes ci-dessous :

Fil et aiguilles	52f 90
Entretien et amortissement du matériel	55 00
Éclairage pour le travail	8 40
Salaire de la mécanicienne	75 00
TOTAL	191f 30

Il reste donc à MMmes H... un gain net de 398 fr. 70 par an; à cette somme, il faut ajouter 338 francs gagnés par une autre fille de Mme H..., qui est femme de ménage et nourrie par la personne qui l'emploie, mais elle a une

petite fille. En résumé, ces 3 ouvrières et l'enfant ont, pour vivre, 736 fr. 70, plus la nourriture d'une de ces ouvrières.

La famille occupe un logement de 2 pièces, mal aéré, mal éclairé, humide et malsain (il est situé au-dessus d'une étable sans plafond), et dont le loyer est de 150 francs, plus 6 francs pour l'eau, qui est dans la cour. Le quartier est insalubre et sale.

IIIE PARTIE.

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

CLASSÉS

D'APRÈS LA SPÉCIALITÉ DES OUVRIÈRES.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Gain.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS.

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT.

1	45 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, manœuvre; la mère, très âgée.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme à finir, commande : Confection (exportation), pièce..... Commande (blanches), pièce. (Surtout à la main.)	..... 0f 75 0f 85	Une maison de vente et d'exportation.	Tous les jours.	2 fois par semaine.	.....	11 à 12 heures (8 mois).	Rien à faire (durée de 4 mois par an).	1/2 heure.	0f 50	160f	10f 60	Inconnues.	.....	149f 60 (voy. col. 19.)	.....
2	48 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	*Idem.*	Chemises d'homme à finir, confection, suivant le travail, pièce..... *Idem*, les 2..... *Idem*, la douzaine..... (A la main.)	..... 0f 05 0f 25 1f 50	La même.	*Idem.*	1 fois par semaine.	.....	10 heures	Peu à faire (août et septembre).	1 heure.	1f	300f	.....	3f	.....	297f	.....
3	35 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, chapelier.	Depuis 12 ans.	Chemises d'homme de commande, finissage : Flanelle, pièce..... Percale, calicot, shirting, pièce..... Couleur, pièce..... (A la main.)	..... 0f 65 0f 80 0f 75 et 0f 80	La même.	3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	9 heures.	*Idem.*	1 à 2 heures.	.....	260f	.....	5f	26f (tramways).	229f	.....
4	45 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, boulanger (souvent malade); 1 fils de 18 ans, comptable.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage : Zéphyr blanc, petits poignets, pièce..... Toile, grands poignets, pièce..... Exportation, pièce..... (A la main.)	..... 0f 70 0f 80 0f 50	La même.	*Idem.*	*Idem.*	de 7 heures (février à mi-juillet; mi-septembre à décembre).	3 heures (janvier, mi-juillet et mi-septembre).	Rien à faire en août.	2 heures.	.....	200f	.....	8f 50	.....	191f 50	.....
5	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, homme de peine (travail irrégulier); 1 enfant de 13 ans.	Depuis 15 ans.	Chemises d'homme, finissage : Blanches, calicot, poignets hauts, pièce..... *Idem*, 13 et 17 boutonnière, poignets bas, pièce..... Couleur, *idem*, poignets hauts, pièce..... *Idem*, poignets bas, pièce.. (A la main.)	..... 0f 80 0f 75 0f 75 0f 70	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	8 à 9 heures (9 mois).	3 à 4 heures (août à octobre).	1 heure 1/2.	.....	250f	.....	14f	.....	236f	.....
6	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, homme de peine.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, confection, finissage, suivant le travail, pièce..... *Idem*, les 2..... (A la main.)	..... 0f 25 0f 25	La même.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	7 heures (irrégulièrement), janvier à mai; octobre à décembre.	3 à 4 heures (irrégulièrement), juin à septembre.	1/4 heure.	.....	285f	.....	4f 50	.....	280f 50	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS.

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT.

1	149f50 (Voy. col. 19.)	Gain du mari, inconnu; pension de la mère, chiffre inconnu.	.....	149f60 (Voy. col. 19, 25 et 31).	Saint-Cyprien.	Petite maison	.....	La maison appartient au ménage.	Clair et aéré.	72m3	Pétrole.	.....	Très propre.	Eau dans la rue; cabinets au rez-de-chaussée.	.....	Bonne.	Cette ouvrière a été incapable de donner la moindre indication pour ses dépenses de fil et d'aiguilles. — Son mari gagne très difficilement 3 francs par jour. — Elle vient de quitter le magasin pour une petite clientèle personnelle.
2	297f	.....	.....	297f (Voy. *Observations.*)	Saint-Étienne.	1er de maison ouvrière.	Pièce unique.	(Voy. *Observations.*)	*Idem.*	.....	*Idem.*	Très propre.	.....	Dans la maison.	Bonne.	.....	Cette ouvrière a quelques ressources personnelles. Elle n'a pas de loyer à payer parce qu'elle est chargée du nettoyage de la maison.
3	229f	1,500f (Gain du mari.)	.....	1,729f (Voy. *Observations.*)	Dupuy.	2e étage.	.....	300f	*Idem.*	144m3	Gaz.	*Idem.*	.....	Dans le logement.	*Idem.*	.....	Ménage qui a d'autres ressources. — Cette ouvrière se dit très habile.
4	191f50	660f (Gain du mari.)	.....	851f50	Colonne.	1er étage de maison ouvrière.	Pièce unique.	90f	*Idem.*	60m3	Pétrole.	Médiocrement propre	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	D'après cette ouvrière, les prix ont baissé et le travail a changé depuis quelques années : au lieu de 4 fr. 50 à 5 francs par semaine, elle gagnait jadis de 8 à 9 francs — Chauffage au charbon de terre et au bois.
5	236f	625f (Gain du mari.)	.....	861f (Voy. col. 31.)	*Idem.*	Petite maison ouvrière.	.....	Le ménage est propriétaire de la maison.	*Idem.*	60m3	*Idem.*	.....	Très propre.	*Idem.*	.....	Bonne.	
6	280f50	1,040f (Gain du mari.)	.....	1,320f50	Saint-Michel.	1er de maison ouvrière.	Pièce unique.	100f	*Idem.*	75m3	*Idem.*	Très propre.	.....	*Idem.*	Bonne.	.....	Chauffage au bois.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
																	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
	Age.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.							
1	2	3	4	8	6	7	8	9	10	11	13	10	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)															
						LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)															
7	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari fait marcher une machine à découper.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises d'homme, confection, finissage, pièce. : — flanelle couleur.. — zéphyr, petits poignets..... — *idem*, grands poignets..... — calicot, petits poignets..... — *idem*, grands poignets.....	..... 0f65 0f70 0f75 0f75 0f80	La même.	3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	8 à 9 heures (avril à juillet; mi-octobre à décembre).	Rien à faire (janvier à mars, août à mi-octobre).	1 heure.	1f	140f	.....	4f40	.....	135f60	.....
8	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé d'octroi; 1 fille à l'école.	Depuis 12 ans.	Chemises d'homme, confection, finissage, pièce.... (A la main.)	..... 0f05	La même.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	8 heures (11 mois).	Rien à faire (15 décembre à 15 janvier).	*Idem.*	1f	275f	.....	6f	.....	269f	.....
9	57 ans.	*Idem.*	Veuve.	.....	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage, suivant le travail, pièce..... Les 2..... (A la main).	..... 0f05 et 0f20 0f25	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	7 heures (toute l'année).	.....	*Idem.*	1f	300f	.....	5f25	.....	294f75	.....
10	50 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, pensionné de l'octroi; 1 fils, marié et père de 2 enfants.	*Idem.*	Mêmes articles.....	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	6 heures (janvier à juin, octobre à décembre).	3 heures (juillet à septembre).	2 heures.	1f90	225f	.....	.....	.....	225f	.....
11	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé au gaz; 1 enfant; la belle-mère (à la charge du ménage).	Depuis 8 ans.	Mêmes articles.....	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	.....	1 heure 1/2.	1f	270f	.....	.....	.....	270f	.....
12	25 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé municipal; 1 enfant en bas âge.	Depuis son enfance.	Mêmes articles.....	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	.....	.....	1 heure.	.....	208f	.....	.....	.....	207f	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

7	135f 60	783f 75 (Gain du mari.)	.....	919f 35	Musée.	Rez-de-chaussée de maison bourgeoise.	Pièce unique.	(Voy. *Observations.*)	Clair et aéré.	100³	Gaz.	Très propre.	.....	Eau dans le logement; cabinets dans la cour.	Bonne.	.....	Cette ouvrière, qui nettoie la maison, est, en échange de ce service, logée gratuitement. — Elle se plaint qu'au couvent on l'ait spécialisée dans la couture et qu'on ne lui ait pas appris la coupe; pour le reste, elle se prétend très habile. — Chauffage au bois.
8	269f	1,800f (Gain du mari.)	.....	2,069f	Saint-Michel.	1er de maison ouvrière.	3 pièces, 1 cuisine.	200f	*Idem.*	.....	Pétrole et gaz.	*Idem.*	.....	Dans le logement.	*Idem.*	.....	
9	294f 75	.....	.....	294f 75 (Voy. *Observations.*)	*Idem.*	*Idem.*	Pièce unique.	80f	*Idem.*	105³	Pétrole.	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière doit avoir d'autres ressources que celles que lui fournit son travail, car elle dit que son adresse a dû être fournie par l'administration des contributions comme « ancienne propriétaire ».
10	225f	700f (pension du mari); gains du fils et de la belle-fille inconnus	.....	925f (plus les gains du fils et de la belle-fille).	Sainte-Agne (hors barrières).	Rez-de-chaussée (pavillon sans étage).	.....	110f	*Idem.*	126³	*Idem.*	Sale.	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Ce ménage habite chez le fils et la belle-fille.
11	270f	1,350f (Gain du mari.)	.....	1,620f (Voy. col. 31.)	*Idem.*	*Idem.*	.....	La maison appartient à la belle-mère.	*Idem.*	72³	Gaz.	*Idem.*	.....	Eau dans la rue; cabinets dans le jardin.	*Idem.*	.....	
12	207f	1,008f (Gain du mari.)	.....	1,215f	*Idem.*	*Idem.*	.....	120f	*Idem.*	60³	Pétrole.	Mal tenu.	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Le mari de cette ouvrière se dit très heureux de voir faire une enquête sur le travail de la lingerie à domicile.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
1	1	3	4	4	6	7	8	9	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

13	50 ans.	Valide.	Veuve.	1 fille, ouvrière lingère à domicile (voy. n° 26); 1 fille dans une fabrique.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de commande, finissage, suivant le travail, pièce..... (Surtout à la main.)	..... 0f 70 à 1f	La même.	3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	10 heures (janvier à juin, octobre à décembre).	(Juillet à septembre).	3 heures.	.....	172f 35 (7 mois 1/2).	.....	.....	.....	172f 35 (7 mois 1/2).	63f (ménages).
14	45 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé de chemin de fer; 1 fille, fait de la confection en atelier.	Depuis 26 ans.	Même article.....	0f 75 et 0f 80	La même.	2 fois par semaine.	*Idem.*	.....	5 à 6 heures (janvier à juin, octobre à décembre).	Rien à faire (juillet à septembre).	1 heure 1/2.	.....	130f	.....	8f 60	.....	121f 40	.....
15	52 ans.	*Idem.*	Veuve.	2 filles, culottières.	Depuis 20 ans.	Chemises d'homme de commande, finissage, selon le tissu, pièce..... *Idem*, confection (sauf les coutures des manches et les boutonnières), pièce.. (A la main.)	..... 0f 70 à 0f 80 0f 50	La même.	3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	12 heures (octobre à décembre, mai à mi-août).	Presque rien à faire (janvier à avril, septembre).	1 heure 1/2.	.....	286f	.....	20f 10	.....	265f 90	.....
16	26 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, profession inconnue.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de commande, finissage, blanches, pièce..... *Idem*, couleur, pièce..... (A la main.)	..... 0f 80 0f 70 et 0f 73	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	12 heures.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de tramway; 1 fils de 15 ans, employé de banque.	Depuis 6 ans (auparavant femme de chambre)	Chemises d'homme, finissage selon le travail, pièce.. *Idem*, les 2..... (A la main.)	..... 0f 05 et 0f 20 0f 25	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	8 heures (janvier à juin, octobre à décembre).	5 à 6 heures (juillet à septembre).	1 heure.	.....	300f	.....	6f	.....	294f	.....
18	35 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, couleur, selon le travail, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f 60 à 0f 80	La même.	*Idem.*	*Idem.*	8 à 11 heures (janvier à avril).	6 à 7 heures (mai à juillet, novembre et mi-décembre)	Rien à faire (août à octobre, mi-décembre)	1/2 journée.	.....	280f	10f	10f 75	4f 80	254f 45	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

13	235f35 (Voy. *Observations*).	718f45 (Gain de la fille aînée.) 490f20 (Gain de la fille plus jeune, voy. n° 26.)	.....	1,453f	Griffoulet.	Petite maison sans étage.	Plusieurs pièces.	La maison appartient à l'ouvrière.	Clair et aéré.	70m3.	Gaz.	.....	Très propre.	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	.....	Bonne.	Cette ouvrière a récemment abandonné la lingerie pour faire des ménages; quand elle en a le temps, elle aide sa fille aînée. — Elle a voulu se rendre compte du nombre de points nécessaires pour le finissage d'une chemise. Voici les chiffres qu'elle a trouvés : Rabattement du col..... 190 points. Hirondelles (petites pièces aux pans).. 180 — Ourlet du dos..... 700 — Rabattage du plastron..... 260 — Coutures des manches..... 1,040 — Coutures de côté..... 400 — Entournures des manches..... 690 — Fronces du dos..... 350 — Pose des épaulettes dessous..... 385 — Pose des poignets..... 367 — Devant (ourlet)..... 500 — Boutonnières..... 1,200 — TOTAL..... 6,262 —
14	121f40	1,200f (Gain du mari.) 225f (Gain de la fille.)	.....	1546f40	Marengo.	1er de maison ouvrière.	2 pièces.	100f	*Idem.*	144m3.	Pétrole.	Très propre.	.....	*Idem.*	Bonne.	.....	Chauffage au bois. — Il est probable que cette famille a d'autres ressources que celles qui ont été déclarées.
15	265f90	360f (Gain des filles.)	.....	625f90	Colonne	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	165f	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	
16	.....	.....	.....	.....	Guilhemery.	.....	.....	140f	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	*Idem.*	.....	
17	294f	1,014f (Gain du mari.) 240f (Gain du fils.)	.....	1548f	Saint-Étienne.	1er de vieille maison ouvrière.	2 pièces.	110f	Médiocres.	37m3.	Pétrole.	Médiocre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	
18	254f45	1,050f (Gain du mari.)	.....	1304f45	Saint-Michel.	1er de petite maison ouvrière.	2 pièces, 1 cuisine.	120f	Clair et aéré.	48m3.	Pétrole et gaz.	Très propre.	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	

Dépouillement des questionnaires, ssés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Age.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

19	25 ans.	Valide.	Célibataire.	La mère, marchande de paille; 1 sœur lingère à domicile (voy. n° 86.)	Depuis son enfance.	Plastrons de chemise, blancs, douzaine..... *Idem*, couleur, douzaine... (Main et machine.)	..... 1f 0f50	La même.	Tous les jours.	1 fois par mois.	.....	8 à 9 heures (mars à mai, septembre à décembre).	2 heures (juin à août, janvier et février).	1 heure.	2f	400f	43f	24f50	.....	332f50	.....
20	37 ans.	*Idem.*	Veuve.	3 enfants de 12 ans et au-dessous.	Depuis 6 mois.	Chemises de femme, entière, pièce ..... (A la main.)	..... 0f75	La même.	Variables.	1 fois par semaine.	.....	14 heures.	Rien à faire (août et septembre).	.....	.....	108f (6 mois).	.....	8f	.....	100f (6 mois).	.....
21	33 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, ajusteur; 2 jeunes enfants.	Depuis 20 ans.	Chemises de femme, fines: pièce..... (Main et machine.)	..... 0f75 à 3f	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures (10 mois 1/2)	2 journées par semaine (15 juillet à fin août).	.....	.....	720f	14f55	15f50	5f25	784f70	.....
22	35 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé d'octroi; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance, (élevée au couvent.)	Chemises d'homme, confection, finissage simple, pièce..... *Idem*, avec poignets à rabattre, les 2..... *Idem*, manches et poignets à rabattre et faire les fronces, pièce..... (A la main.)	..... 0f05 0f15 0f20	Une entrepreneuse pour la maison précédente.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	5 heures toute l'année.	2 h. 1/2 (juin à septembre).	1/2 heure.	1f25	310f	.....	6f.	.....	304f	.....
23	.....	*Idem.*	Célibataire.	La mère et la tante, ouvrières à la manufacture des tabacs; 1 sœur, cartonnière.	Depuis 4 ans.	Chemises de femme, pièce. (Main et machine).	0f40 à 0f50	Une fabrique de lingerie.	*Idem.*	*Idem.*	heures 2 mois (depuis Noël).	3 à 5 heures.	Rien à faire (août).	1 heure.	.....	304f80	5f	34f	12f80	258f	.....
24	24 ans.	*Idem.*	*Idem.*	1 sœur, ouvrière à la manufacture des tabacs.	Depuis 8 ans.	Chemises de femme, modèles..... (Main et machine.)	..... Prix variables.	La même.	.....	*Idem.*	.....	10 heures (régulièrement).	.....	(On apporte l'ouvrage.)	.....	520f	17f30	23f50	7f	452f20	.....
25	42, 22 et 20 ans (mère et filles).	Valides.	Mariée; célibataires.	Le mari, au Mont-de-Piété; 1 fille de 1 ans.	Depuis 15 ans (la mère).	Chemises d'homme, finissage, selon le travail, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f70 à 1f	Une fabrique de lingerie.	Tous les jours.	*Idem.*	heures.	4 heures (6 mois).	Rien à faire (avril et septembre).	2 heures.	.....	418f20 (3 ouvrières).	15f15	58f75	34f80 (éclairage); 12f (Voy. *Observat*	297f50 (3 ouvrières).	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.			
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

19	332f50	140f (Gain de la sœur.) Gain de la mère, inconnu.	.....	472f50 (plus le gain de la mère.) [Voy. col. 31.]	Providence.	Petite maison ouvrière.	.....	La mère est propriétaire de la maison.	Clair et aéré.	27m3.	Pétrole.	.....	Très propre.	Eau dans la rue; cabinets dans l'escalier.	.....	Bonne.	Chauffage au bois.
20	100f (6 mois).	.....	.....	100f (6 mois).	Gare.	3e étage.	3 pièces, dont 1 noire.	220f	*Idem.*	28m3.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	.....	
21	784f70	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,984f70	Arnaud-Bernard	1er étage.	3 pièces.	170f	*Idem.*	65m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Ouvrière contente de son travail et de son patron.
22	304f	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,504f	Saint-Michel.	1er étage de maison ouvrière.	.....	140f	*Idem.*	79m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	Il y a deux ans, la chemise payée 5 centimes, était payée 10 et 15 centimes.
23	258f	550f (Gain de la mère.) 1,100f (Gain de la tante.) 140f (Gain de la sœur.)	.....	2,048f	Saint-Pierre.	2e étage (sous le toit).	Pièce unique.	80f	*Idem.*	70m3.	Pétrole.	.....	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	
24	452f20	Gain de la sœur, inconnu.	.....	452f20 (Voy. col. 25).	Lancefoc.	2e étage.	Pièce avec vestibule et alcôve.	.....	*Idem.*	18m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans un galetas.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière, ancienne lingère des ouvroirs religieux, estime que ces ouvroirs ne peuvent pas concurrencer les ouvrières de la ville qui font de la lingerie fine, les religieuses ne sachant pas donner la tournure nécessaire; mais que leur concurrence est sérieuse pour le linge de femme ordinaire.
25	297f50 (3 ouvrières).	1,700f (Gain du mari.)	.....	1,997f50	Peyrou.	Rez-de-chaussée.	5 pièces et 1 chambre noire.	270f	Suffisantes.	60m3.	Gaz.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Les 12 francs portés à la colonne 20 sont la prime annuelle d'assurance contre l'incendie de l'ouvrage.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)																					
LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																					
26	25 ans.	Valide.	Veuve.	La mère et 1 sœur. (Voy. n° 13.)	Depuis son enfance.	Chemises d'homme de commande, montage, blanches, douzaine..... *Idem*, couleur, douzaine... (A la machine.)	..... 3f50 à 5f 3f50 à 4f	La même.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	1 heures (avril à juin, octobre à décembre)	6 heures (janvier à mars, juillet et septembre).	Rien à faire (août)	2 heures.	0f29 l'heure.	758f45	10f75	40f	24f	718f45	.....
27	39 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Le père, retraité des chemins de fer; la mère, aide un peu; 1 sœur, professeur de piano et de mandoline.	Depuis 20 ans.	Chemises d'homme, finissage, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f70 à 0f90	La même.	2 ou 3 fois par semaine.	A volonté.	1 heures (novembre, mai).	8 heures (6 mois).	Rien à faire janvier, juillet à septembre.	3 heures.	.....	195f	20f	26f25	7f80 (éclairage); 16f (tramway).	124f95	.....
28	55 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fils, homme de peine, marié avec 2 enfants.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage (main et machine), pièce..... *Idem*, à la main, pièce	..... 0f20 0f65	Un magasin.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	14 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	1f45	375f	10f	51f	7f	307f	.....
29	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, électricien; 2 jeunes enfants.	Depuis 7 ans. (auparavant couturière.)	Chemises d'homme, finissage, blanches, confection, pièce..... Blanches, commande, pièce (à la main)..... Couleur, confection, main et machine, pièce.....	..... 0f25 à 0f33 0f60 0f20	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	9 à 10 heures (9 mois).	7 à 8 heures (juin à août).	*Idem.*	.....	360f	20f20	11f25	.....	328f55	.....
30	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, garçon de bureau	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage, zéphyr, pièce..... *Idem*, flanelle coton, pièce. (Main et machine.)	..... 0f20 0f25	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	6 à 7 heures (11 mois).	(Pertes de temps diverses, 1 mois).	1/4 heure.	1f45	440f	11f	36f25	.....	392f75	.....
31	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de chemin de fer; 1 jeune enfant.	*Idem.*	Chemises d'homme, entières, douzaine, oxford... Flanelle..... Zéphyr..... (A la machine.)	..... 1f75 2f25 3f à 3f60	Le même.	*Idem.*	A volonté.	.....	8 heures (janvier et février; avril à juillet; novembre et décembre).	2 à 3 heures (mars, août à octobre).	1 heure.	1f30	390f	11f25	65f	.....	313f75	.....
32	42 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé; 1 fille, ouvrière; 1 autre fille avec 1 enfant en bas âge (ne gagne rien).	Depuis 10 ans.	Chemises d'homme, entières, confection, douzaine..... (A la machine.)	..... 2f à 2f50	Le même.	2 fois par semaine.	*Idem.*	.....	5 à 6 heures (10 mois).	2 h. 1/2 (juin et juillet).	*Idem.*	1f55	400f	11f25	41f50	.....	347f25	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

26	718f45	.....	.....	(Voy. col. 13.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Voy. nº 13 pour le logement et l'hygiène. — Sur le livret de cette ouvrière on a pu relever ses gains bruts du 13 octobre 1906 au 30 novembre 1907; ce total est de 858 fr. 35. Du 11 septembre au 8 décembre 1907 elle a marqué ses dépenses d'atelier, qui ont atteint 10 francs. — Depuis que la mère de cette ouvrière a abandonné la lingerie, elle aide sa fille quand elle en a le temps.
27	124f95	1,100f (Retraite du père.) 1,200f (Gain de la sœur.)	.....	2,424f95	Minimes	1er étage.	4 pièces.	170f	Clair et aéré.	64m3	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	Bonne.	.....	
28	307f	Gain du fils, inconnu.	.....	307f (Voy. col. 25.)	Colonne	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	150f	*Idem.*	84m3	*Idem.*	Très propre.	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Il y a 15 ans, dit cette ouvrière, la façon de 20 centimes était payée 50 centimes; cette baisse est due à la concurrence que font les ouvrières des campagnes.
29	328f55	1,440f (Gain du mari.)	.....	1,768f55	Saint-Pierre.	1er étage de maison ouvrière.	.....	200f	*Idem.*	90m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	*Idem.*	.....	Il y a 2 ans la chemise que l'on fait le plus souvent était payée 25 centimes au lieu de 20 centimes. Cette diminution tient à la concurrence que se font les ouvrières entre elles et surtout à la distribution du travail à la campagne.
30	392f75	1,000f (Gain du mari.)	.....	1,392f75	Capitole	4e étage de maison ouvrière.	.....	100f	*Idem.*	36m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Il y a 5 ans, la chemise de 20 centimes était payée 30 centimes; celle de 60 centimes, 80 centimes. La cause principale de cette diminution serait la concurrence que l'ouvrière de la campagne fait à l'ouvrière de la ville, même à celle de l'atelier. Ainsi, il a 6 ans, la maison occupait 20 mécaniciennes en atelier; aujourd'hui elle n'en a plus que 2.
31	313f75	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,525f	Saint-Cyprien.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	120f	*Idem.*	72m3	Pétrole.	*Idem.*	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	
32	347f25	480f (Gain du mari, plus la nourriture.) 375f (Gain de la fille.)	.....	1,202f25 (plus la nourriture du mari).	Daurade.	4e étage de maison ouvrière.	.....	150f	Médiocres.	40m3	Pétrole et gaz.	*Idem.*	.....	Eau dans le logement, cabinets au 1er.	*Idem.*	.....	Il y a 6 ans, les chemises de 2 fr. 25 étaient payées 2 fr. 40; la concurrence de la campagne est cause de cette diminution.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIERE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
																	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payement.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

33	30 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, mécanicien; 1 enfant de 12 ans.	Depuis son enfance.	Devants de chemises d'homme, à petits plis: à 12 plis, douzaine *Idem*, à 16 plis, douzaine. *dIem*, à 18 et 20 plis, douzaine *Idem*, à 24 et 26 plis, douzaine (A la machine).	1f 1f50 1f80 2f	Le même.	2 fois par semaine.	1 fois par semaine.	3 heures (juin à octobre).	4 heures (janvier à mai).	2 heures (novembre et décembre).	1 heure.	2f50 (moyenne annuelle).	920	26f	65f	.....	829f	.....
34	29 et 25 ans (sœurs).	Valides.	Mariée; célibataire.	Le mari, camionneur.	Depuis son enfance (l'aînée).	Chemises d'homme, cols ou poignets, pièce (A la machine.)	0f05	Le même.	2 fois par jour.	*Idem.*	.....	11 heures (février, avril à juin, septembre à décembre).	Irrégulière (janvier, mars, juillet à septembre).	3 heures.	1f net (2 ouvrières).	450f (2 ouvriers).	28f	75f	9f	288f (2 ouvrières).	.....
35	27 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, employé d'octroi; la mère de l'ouvrière; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Pantalons de femme, finette, douzaine *Idem*, calicot, douzaine Chemises de femme, calicot, douzaine *Idem*, avec petits plis, pièce. Tabliers, satinette, douzaine *Idem*, toile, douzaine Caleçons d'homme, zéphyr, pièce (A la machine.)	1f10 2f 1f60 0f25 1f10 0f40 0f25	Le même.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	14 heures (février à octobre).	Irrégulière (novembre à janvier).	1/2 journée.	2f	515f	26f (2 machines).	81f	14f	394f	.....
36	60 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis 40 ans.	Gilets de flanelle pour homme, pièce Caleçons, shirting, pièce Ceintures d'homme, pièce Plastrons, douzaine Culottes d'enfant, pièce Ceintures d'enfant, pièce (A la main).	Prix divers. 0f60 0f30 à 0f40 1f80 à 2f 0f30 à 0f40 0f15	Une maison de nouveautés.	2 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.	.....	5 à 6 heures (5 jours par semaine).	Irrégulière (4 mois 1/2).	1/2 heure.	.....	450f	.....	.....	.....	.....	.....
37	44 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, homme de peine; 1 fille, brodeuse; 2 jeunes filles.	Depuis 32 ans.	Bonnets plats, satinettes, douzaine *Idem*, mousseline avec entre-deux, douzaine *Idem*, percale tuyautés, douze Tabliers calicot, pièce Jupons de femme, douzaine. Blouses avec poignets, pièce. Costumes de 1re communion. pièce Torchons ou serviettes, douze. (Main et machine.)	1f25 2f40 1f80 0f30 et 0f40 3f 0f30 à 0f60 0f60 à 5f 0f30	La même.	*Idem.*	1 fois par semaine.	.....	.....	.....	*Idem.*	.....	280f	11f25	15f35	18f	235f40.	300f (concierge).
38	42 et 18 ans (mère et fille).	Valides.	Mariée; célibataire.	Le mari, homme de peine; sa belle-mère; 1 jeune enfant.	Depuis 25 ans.	Chemises d'homme, entières (A la machine.)	0f75	Une fabrique de lingerie.	*Idem.*	1 fois par quinzaine.	.....	6 heures en moyenne.	.....	5 heures par semaine.	.....	518f25 (2 ouvriers).	10f	(Dépense inconnue).	Dépense inconnue.	508f25 (2 ouvrières) (voy. col. 19 et 20).	.....

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION. LOGEMENT.				HABITATION. ATELIER.			PROPRETÉ ET HYGIÈNE. PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		OBSERVATIONS.
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté. aération.	Cube d'air.	éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

Lingerie d'homme et de femme principalement. (Suite.)

23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
33	829f	1,680f (Gain du mari.)	....	2,509f	Saint-Aubin.	1er de maison ouvrière.	....	200f	Clair et aéré.	36m3.	Gaz.	Très propre.	....	Dans le logement.	Bonne.	....	Il y a 10 ans, les prix de façon étaient doubles, assure cette ouvrière. La baisse des prix est due à la concurrence que se font les ouvrières de cette spécialité, la meilleure de toute la lingerie. — Cette ouvrière est des plus habiles.
34	288f (2 ouvrières).	1,200f (Gain du mari.)	....	1,488f (Voy. col. 31.)	Bonnefoy.	Petite maison sans étage.	....	Gratuit (maison appartenant au beau-père).	*Idem.*	42m3.	Pétrole et gaz.	*Idem.*	....	Eau dans la rue; cabinets dans la maison.	*Idem.*	....	En 10 ans, la façon des poignets est des cols a diminué de 30 centimes par douzaine.
35	394f	1,140f (Gain du mari.) 450f (Gain de la mère.)	....	1,984f (Voy. *Observations.*)	Cimetière.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	....	140f	*Idem.*	196m3.	Pétrole.	Malpropre.	....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	*Idem*	....	Il y a 7 ans, les pantalons à 1 fr. 10 étaient donnés coupés et on les payait 1 fr. 50 la douzaine; c'est la concurrence de la campagne qui a fait baisser les prix. — Chauffage au bois. — La mère de l'ouvrière a quelques ressources. — (Voy. le budget de famille, page 439.)
36	450f	....	....	450f	....	3e étage.	2 pièces et 1 vestibule.	140f	*Idem.*	120m3.	*Idem.*	....	....	....	Passable.	....	Cette ouvrière se plaint de la concurrence des ouvrières, de l'introduction des machines, de la création de maisons plus nombreuses et plus riches, de la distribution d'une grande partie des travaux à la campagne.
37	535f40	750f (Gain du mari.) 150f (Gain de la fille brodeuse.)	....	1,435f40 (Voy. col. 31.)	Capitole.	Rez-de-de-chaussée de vieil hôtel.	2 pièces.	Gratuit (concierge).	Suffisantes.	49m3.	*Idem.*	....	....	Dans la cour.	*Idem.*	....	
38	508f25 (2 ouvrières) (voy. col. 19 et 20).	750f (Gain du mari.)	....	1,258f25	Arnaud-Bernard.	Rez-de-chaussée.	4 pièces.	160f	Clair et aéré.	48m3.	*Idem.*	....	....	*Idem.*	Bonne.	....	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

39	28 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, cordonnier; 1 jeune enfant.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de jour de femme, entières, pièce.	1f	Une maison de vente et d'exportation.	2 ou 3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	8 heures toute l'année (minimum).	.....	3 heures.	1f50	450f	12f	38f	6f25	405f75	.....
						Idem, avec grilles à jour et points de fantaisie, pièce.	1f50 et 1f75														
						Idem, de nuit, suivant le travail, pièce.	1f25 à 4f50														
						Camisoles, selon le travail, pièce.	1f à 4f25														
						Pantalons, selon le travail, pièce.	0f60 à 1f50														
						(Main et machine.)															
40	25 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Un frère et sa femme.	Depuis plusieurs années.	Mêmes articles. (Surtout à la main.)	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	.....	*Idem.*	1f25	375f	.....	35f	.....	340f	.....
41	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, casseur de pierre; 1 fils et son enfant; 1 fille, lingère en atelier.	Depuis 10 ans.	Chemises d'homme entières, selon le travail et le tissus, douzaine. (A la machine.)	2f à 2f65	Un magasin.	3 fois par semaine.	A la livraison.	8 heures (avril à octobre).	3 heures (novembre, mi-février à fin mars).	Rien à faire décembre au 15 février.	1 heure.	.....	220f	10f	30f75	.....	179f25	.....
42	19 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, relieur; 1 enfant.	Depuis son enfance.	Mêmes articles.	Mêmes prix.	Le même.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	.....	220f	10f	30f75	.....	179f25	.....
43	40 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé de tramway; 2 jeunes enfants.	*Idem.*	Chemises d'homme, finissage et montage des poignets, douzaine.	2f	Une entrepreneuse.	1 ou 2 fois par jour.	1 fois par semaine.	11 heures (mars et avril).	8 heures (mai à août).	2 heures (septembre à février).	1/2 heure.	1f	250f	10f	15f60	.....	224f40	.....
						Idem, avec doubles boutonnières, douzaine. (A la machine.)	2f40														
44	33 et 17 ans (tante et nièce).	Valides.	Mariée., célibataire.	Le mari, garçon coiffeur.	Depuis son enfance (la tante).	Chemises d'homme, entières sauf la coupe, pièce. (Main et machine.)	0f30	Un magasin.	Tous les jours.	*Idem.*	11 heures (mi-décembre à fin février).	10 heures (mars à juin, novembre à mi-décembre.	2 heures (juillet à octobre).	2 à 3 heures	2f40 (2 ouvrières).	560f (2 ouvrières).	12f50	28f	6f	513f50 (2 ouvrières).	.....
45	20 et 43 ans (fille et mère).	*Idem.*	Célibataire, mariée.	Le père, retraité, employé chez un huissier.	Depuis 3 et 6 ans.	Chemises d'homme, finissage, montage du dos, boutonnières et boutons, suivant le tissu, pièce. (Main et machine.)	0f30 à 0f80	Une entrepreneuse.	*Idem.*	1 fois par quinzaine.	10 à 11 heures (mars et avril).	6 à 8 heures (5 mois).	3 à 4 heures (5 mois).	1 heure.	.....	460f (2 ouvrières).	.....	97f25	36f40	326f35 (2 ouvrières).	.....
46	30 ans.	Valide.	Célibataire.	1 tante, pensionnée du chemin de fer.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de femme, beaux articles, pièces.	1f à 2f	Un magasin de vente.	2 ou 3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	9 heures (décembre à février).	10 heures (9 mois).	.....	*Idem.*	1f	340f	5f	21f15	10f	303f85	.....
						Idem, avec entre-deux et petits plis, pièce.	3f à 5f														
						Pantalons, suivant la façon, pièce. (Surtout à la main.)	0f75 à 3f														

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

39	405f75	800f (Gain du mari.)	.....	1,205f75	Saint-Cyprien	1er de maison ouvrière.	.....	100f	Clair et aéré.	18m3.	Pétrole.	Très propre.	.....	Dans la cour.	Bonne.	.....	Tous les prix ont diminué : il y a 3 ans, le pantalon payé actuellement 60 centimes était payé 1 franc ; les couvents travaillent à bas prix et concurrencent l'ouvrière par les conditions d'existence qui y sont établies ; d'autre part, Paris fait travailler à des prix inférieurs à ceux de Toulouse.
40	340f	Gain du frère inconnu.	.....	340f (Voy. col. 25.)	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	*Idem.*	.....	Ouvrière rencontrée chez l'ouvrière précédente, qui lui prête au besoin sa machine à coudre. — Elle dit que, si elle était seule, elle ne pourrait vivre avec son gain ; elle est résolue à se placer comme domestique ; elle proteste avec véhémence contre les bas salaires des femmes et demande ce que le gouvernement va faire pour y remédier.
41	179f25	750f (Gain du mari.) 600f (Pension payée par le fils.) 390f (Gain de la fille.)	.....	1,919f25	*Idem.*	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	120f	Clair et aéré.	197m3.	Pétrole.	Très propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	
42	179f25	675f (Gain du mari.)	.....	854f25	*Idem.*	*Idem.*	.....	(Gratuit, ménage logé par les beaux-parents.) 120f	*Idem.*	147m6.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Depuis un an la douzaine de chemises payée 3 fr. 05 n'est plus payée que 2 fr. 75. — Fille de l'ouvrière précédente, dont elle répète les déclarations. — Son mari vient de partir pour accomplir son service militaire : elle a commencé à recevoir l'indemnité journalière de 75 centimes qui lui est due.
43	224f40	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,424f40	Arnaud-Bernard.	*Idem.*	3 pièces et partie de cour.		*Idem.*	75m3.	*Idem.*	Pas propre.	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	Il y a huit ans les chemises de 2 fr. 40 étaient payées 6 francs la douzaine. — Depuis la mise en vigueur de la loi sur le repos hebdomadaire, la compagnie des tramways ne fournit plus l'habillement à son personnel.
44	513f50 (2 ouvrières).	480f plus la nourriture. (Gain du mari.)	.....	993f50 (plus la nourriture du mari).	Saint-Jérôme.	2e de vieille maison ouvrière.	2 pièces, 1 cuisine.	110f	*Idem.*	63m3.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans le logement ; cabinets au rez-de-chaussée.	*Idem.*	Mauvaise.	Il y cinq ans, la plus âgée de ces ouvrières gagnait, en atelier, 2 francs pour 10 heures de travail.
45	326f35 (2 ouvrières).	1.820f (Gain du père.)	.....	2,146f35 (Voy. col. 34.)	Fontaine-Lestang.	Rez-de-chaussée.	3 pièces.	.....	*Idem.*	44m3.	Pétrole.	.....	.....	Puits et cabinets dans le jardin.	Médiocre.	.....	
46	303f85	Retraite de la tante, inconnue.	.....	303f85 (Voy. col. 25.)	Saint-Étienne.	4e de maison ouvrière.	.....	80f	Insuffisantes.	60m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans la rue ; cabinets sur le palier.	.....	.....	Cette ouvrière vient de se marier et d'abandonner la profession.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
																	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement) divers.		
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	14	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

47	48 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, employé de chemin de fer.	Depuis 5 ans (auparavant modiste).	Jupons ordinaires toile, pièce *Idem* laine, pièce..... Autres, pièce..... (Main et machine.)	0f 75 1f 1f 25 à 10f	Le même.	Variables.	A la livraison.	12 heures (novembre, décembre, 15 mai-15 juin).	8 heures (janvier, mars à mai, octobre, novembre).	(4 mois; travaille pour clientèle.)	.....	.....	780f	13f	208f	.....	559f (y compris travail pour des clientes).	Travaux pour particuliers (Voy. col. 21).
48	62 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fille, modiste..	Depuis 32 ans.	Chemises de femme, montage, pièce..... Pantalons, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f 75 à 1f 25 0f 75 à 2f 90	Une maison de vente.	2 ou 3 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	8 à 9 heures (toute l'année.)	.....	2 heures.	.....	182f	12f 65	10f 20	13f 65	145f 50	.....
49	30 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, ferblantier.	Depuis 1 an (auparavant travaillait pour un tailleur).	Corps de chemises de femme, sans la piqûre, pièce.... (A la main.)	..... 0f 25	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	Variables.	.....	10 heures (32 semaines.)	.....	1/2 heure.	.....	160f	.....	.....	.....	160f	.....
50	25 et 21 ans. (sœurs.)	Valides.	Célibataires.	La mère, ménage et pliage; la fille d'une des ouvrières.	Depuis 12 et 8 ans.	Chemises d'homme entières, tissus divers, douzaine... (Main et machine.)	..... 2f 10 et 2f 20	Une maison de vente.	2 fois par mois.	A la livraison.	.....	13 heures (10 mois.)	Rien à faire (2 mois).	1 journée.	.....	1,612f 50 (2 ouvrières).	13f (2 machines).	147f 50	23f (éclairage); 60f (voyages).	1,369f (2 ouvrières).	.....
51	27 ans.	Valide.	Célibataire.	1 petite fille; le père de l'ouvrière, paralysé; la mère; 2 nièces (en pension).	Depuis 14 ans.	Mêmes articles, douzaine... (Main et machine.)	3f	La même.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	.....	Rien à faire (15 jours).	1/2 journée.	.....	426f	38f 50	19f 50	11f 70	356f 30	.....
52	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, mécanicien; 1 petite fille.	Depuis 8 ans.	*Maison de vente :* Pantalons d'enfant, pièce... Tabliers de femme, douzaine Chemises de femme, couleur, douzaine..... Pantalons de femme, douzaine..... *Entrepreneuse :* Tabliers de femme, pièce.. Jupons de femme, pièce... Pantalons de femme, les 2. (Main et machine.)	0f 15 0f 90 1f 80 1f 20 0f 15 0f 35 0f 35	La même et une entrepreneuse.	1 fois par semaine; tous les jours.	*Idem.*	.....	12 heures (en moyenne.)	.....	1/2 heure; 1/4 heure.	.....	450f	17f 45	3f 70	10f 40	418f 45	.....
53	21 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, garçon boucher.	Depuis 6 ans.	Fournitures (1 col, 2 poignets, 1 tirette) pour chemises d'homme, couleur, douzaine..... (Main et machine.)	..... 0f 25 0f 30	Un magasin de vente.	Tous les jours.	1 fois par quinzaine.	8 h. 1/2 (mars-avril, septembre, décembre)	6 heures (janvier, février, octobre, novembre).	Rien à faire (mai à août).	3 heures.	.....	156f	11f 15	41f 15	9f 10	94f 60	.....

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

47	559f (y compris travail pour des clientes).	Gain du mari inconnu.	.....	559f (Voy. col. 25.)	Saint-Pierre.	Rez-de-chaussée.	3 pièces.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Bonne.	.....	Cette ouvrière ne demande à la lingerie qu'un salaire d'appoint. Elle dit qu'elle discute ses prix avec la maison et qu'elle en est satisfaite; on paye bien et on n'aime pas les figures nouvelles; donc elle a la stabilité. Elle plaint la situation malheureuse des lingères, que l'on exploite généralement, et dit que ce sont les ouvrières elles-mêmes qui se portent tort en s'enlevant le travail les unes aux autres pour des prix plus bas. Elle croit à la protection qu'apporterait un syndicat.
48	145f50	1,440f (Gain de la fille.)	.....	1,585f50	*Idem.*	1er étage.	2 pièces.	170f	Clair et aéré.	45m3	Pétrole.	.....	.....	Eau dans le logement; cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	La fille de l'ouvrière gagne environ 60 francs par mois à son magasin et autant en travaillant chez elle. — Chauffage au bois.
49	160f	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,360f	Saint-Michel.	2e de maison ouvrière.	.....	100f	*Idem.*	72m3	*Idem.*	.....	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière vient d'abandonner ce genre de travail, trouvant qu'elle ne gagnait « vraiment pas assez ». — Son entrepreneuse la payait quand elle pouvait.
50	1,369f (2 ouvrières).	.....	.....	1,369f (Voy. col. 31 et *Observations.*)	Commune de Tournefeuille.	Maison en pleine campagne.	3 pièces.	La maison appartient à la famille.	*Idem.*	30m3	*Idem.*	.....	.....	.....	*Idem.*	.....	Une des machines à coudre ne peut plus servir. — La mère aide au pliage des chemises, fait le ménage, la cuisine, etc. — Autour de leur maison, ces ouvrières ont un peu de terre; elles y récoltent pour 35 francs de foin environ. — La pension des nièces de l'ouvrière est payée par leur mère, qui est servante. C'est leur grand'mère qui s'occupe d'elles.
51	350f30	240f (Pension des nièces.)	Bureau de bienfaisance, secours inconnus.	596f30 (Voy. col. 26.)	Busca.	Baraque.	1 pièce, 1 cuisine, 1 débarras, 1 jardin.	100f	*Idem.*	60m3	*Idem.*	.....	.....	Dans le jardin.	*Idem.*	.....	
52	418f45	1,125f (Gain du mari.)	.....	1,543f45	Dalbade.	1er de maison bourgeoise.	1 pièce, 1 cuisine. 1 pièce,	120f	Médiocres.	60m3	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement; cabinets sur le palier.	*Idem.*	.....	
53	94f60	1,040f (Gain du mari.)	.....	1,134f60	Saint-Pierre.	1er étage.	1 cuisine.	.....	Clair et aéré.	40m3	Pétrole et gaz.	.....	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière, mariée depuis 4 mois, travaillait auparavant en atelier.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNERALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
																	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage (travail seulement), divers.		
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.							
1	2	3	4	5	6	5	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11	22
54	44 ans.	Valide.	Célibataire.	Une vieille parente infirme aide l'ouvrière.	Depuis 7 ans.	Chemises d'homme entières, sauf les boutonnières, douzaine..... (A la machine.)	..... 1f85 à 2f35	La même.	Tous les jours.	1 fois par quinzaine.	.....	10 heures (10 mois).	Rien à faire (février et août.)	1/2 heure.	.....	544f (aidée).	13f45	53f70	20f40	456f45 (aidée).	.....
55	30 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, cordonnier; 2 jeunes enfants; la mère de l'ouvrière.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme entières, sauf la coupe, couleur, commande, pièce..... *Idem*, avec plis en devant et ourlet à la main, pièce.. (Main et machine.)	..... 0f50 0f75	Une maison de vente et d'exportation.	*Idem.*	*Idem.*	.....	12 heures (avril à juillet, octobre à décembre.)	9 à 10 heures (janvier à mars, août et septembre.)	*Idem.*	1f85	480f	38f70	24f	.....	417f30	.....
56	17 ans.	*Idem.*	Célibataire.	Le père et la mère, vignerons.	Depuis 1 an.	Chemises d'homme couleur, montage, sans plis, douzaine..... *Idem*, avec poche, douzaine. *Idem*, avec plis, douzaine.. (A la machine.)	..... 1f25 1f65 2f40	La même.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	11 heures (10 mois et demi.)	Rien à faire (6 semaines).	1 journée.	.....	220f	10f	23f60	.....	186f40	.....
57	(2 sœurs).	Valides.	Célibataires.	Le père et la mère, maîtres-domestiques; 1 autre sœur aide ses parents et ses sœurs.	Depuis 2 ans.	Chemises d'homme, montage, suivant le tissu, douzaine..... (A la machine.)	..... 1f50 à 2f65	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	10 heures (10 mois et demi.)	Rien à faire (6 semaines.)	1/2 journée.	.....	883f30 (2 ouvrières, aidées).	20f	29f40	44f (frais de transports.)	789f90 (2 ouvrières, aidées).	.....
58	54 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, ouvrier menuisier; fille, aide un peu l'ouvrière; son mari, ouvrier menuisier; la mère de l'ouvrière (78 ans); 3 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme entières, sauf la coupe et les boutonnières, douzaine..... (Main et machine.)	..... 4f20	La même.	3 ou 4 fois par semaine	*Idem.*	.....	14 heures (février à juin, septembre à novembre.)	7 heures, 4 mois (janvier, juillet, août, décembre).	1 heure 1/2.	.....	600f (aidée).	16f50	63f50	12f25	507f75 (aidée).	.....
59	32 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, sculpteur sur bois; 1 petite fille; le beau-père et la belle-mère de l'ouvrière.	*Idem.*	Chemises d'homme entières, sauf les boutonnières, selon le travail, douzaine.. (Main et machine.)	..... 1f90 à 3f40	La même.	1 ou 2 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures (janvier à juin. septembre, octobre, décembre.)	Rien à faire (juillet, août et novembre.)	2 heures.	.....	519f55 (aidée.)	24f50 (2 machines).	94f25	12f25	388f55 (aidée).	.....
60	40 ans.	*Idem.*	Célibataire.	1 fils, homme de peine; 1 fille de 4 ans.	Depuis 8 ans.	Chemises de jour et de nuit pour femme, tout à faire, y compris la coupe, confection, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f15	La même.	3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	15 à 16 heures (10 mois.)	8 heures (mars et avril).	*Idem.*	2f25	741f	18f	259f60	22f50 (éclairage), 31f20 (tramway).	369f20	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION						PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.		HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

54	456f45	.....	.....	456f45	.....	Rez-de-chaussée.	1 chambre, 1 cabinet, 1 cuisine.	140f	Insuffisantes.	27m3	Pétrole.	.....	.....	Eau dans la cuisine, cabinets dans un autre corps de bâtiment.	Médiocre.	.....	
55	417f30	975f (Gain du mari.)	.....	1,392f30	Providence.	*Idem.*	3 pièces, 1 cuisine.	160f	Clair et aéré.	47m3	Pétrole et gaz.	Très propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans le logement.	Bonne.	.....	La mère de l'ouvrière l'aide quelquefois.
56	186f40	650f (Gain des parents, plus le vin.)	....	836f40 (plus le vin du ménage).	Commune de Cugnaux.	Maison en pleine campagne.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Le travail est pris à la maison par une cousine qui habite la commune de Tournefeuille.
57	789f90 (2 ouvrières, aidées).	900f (Gain des parents, plus le vin et le logement.)	.....	1,689f90 (plus le vin des parents et le logement).	*Idem.*	Ferme au milieu des champs.	4 pièces.	*Idem.*	Clair et aéré.	30m3	Pétrole.	.....	.....	.....	Bonne.	.....	La sœur, qui aide tantôt ses parents, tantôt ses sœurs, se borne, en ce qui concerne la lingerie, à poser des boutons.
58	507f (aidée).	900f (Gain du mari.) 1,200f (Gain du gendre.)	.....	2,607f75	Saint-Michel.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	*Idem.*	170f	*Idem.*	60m3	*Idem.*	Médiocre.	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	Il n'a pas été possible d'apprécier exactement l'importance de l'aide que l'ouvrière reçoit de sa fille; pendant la bonne saison, elle fait de la lingerie 5 heures par jour.
.....	388f55 (aidée).	1,200f (Gain du mari.)	.....	1,588f55	Saint-Roch.	Maison isolée.	,,.....	220f	*Idem.*	245m5 (atelier du mari).	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans la cour.	*Idem.*	.....	Le chiffre de recettes de 519 fr. 55 a été relevé sur le livret de l'ouvrière. Sa belle-mère (72 ans) pose les boutons, faufile les manches, etc. — Pas de cabinets, « ils sont dans les champs ».
60	369f20	200f (Gain du fils.)	.....	569f20	Sainte-Agne.	1er étage de maison ouvrière.	3 pièces.	110f	*Idem.*	100m3	*Idem.*	Très sale.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Ouvrière très robuste. — Elle s'excuse sur l'état de saleté de son intérieur. — Depuis 2 ans, les prix ont baissé : la chemise de couleur était payée 20 centimes et la chemise blanche 25 centimes.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En temps de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

61	25 ans.	Valide.	Célibataire.	Le père, employé à l'arsenal; la mère, laveuse de linge; 1 frère, ouvrier; 1 frère plus jeune.	Depuis 1 an.	Chemises de femme, montage, boutonnières et boutons, douzaine..... Chemises d'enfant, *idem*... (Main et machine.)	..... 1f20 1f20	Une entrepreneuse pour la maison précédente.	3 fois par semaine.	1 fois par quizaine.	.....	10 heures.	.....	1 heure 1/2.	.....	.....	.....	.....	.....	Gain inconnu.	.....
62	*Idem.*	*Idem.*	Mariée.	Le mari, typographe.	Depuis 4 ans.	Mêmes articles	Mêmes prix.	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	8 heures (9 mois).	Rien à faire (novembre à janvier).	*Idem.*	.....	98f40	3f60	23f	3f50	68f30	.....
63	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, journalier; 1 fille de 5 ans.	Depuis son enfance.	Chemises de femme, beaux articles; tout à faire, y compris la coupe; pièce.. (Main et machine.)	..... 2f50	Une maison de vente et d'exportation.	1 fois par semaine.	A volonté.	.....	10 heures.	.....	.....	1f25	.....	.....	.....	.....	Gain inconnu.	.....
64	50 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fils, employé des postes.	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de femme, entières, commande (beaux tissus), pièce..... *Idem*, plus la coupe..... (Main et machine.)	..... 0f70 0f80	La même.	3 ou 4 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures (toute l'année).	.....	.....	2f	600f	11f	24f20	.....	564f80	.....
65	32 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, charpentier de navire; 1 enfant en nourrice.	*Idem.*	Chemises de femme, entières, pièce..... Pantalons, entiers, pièce... Jupons, entiers, pièce..... *Idem*, avec volants..... (Surtout à la main.)	..... 1f à 4f 0f80 1f50 4f à 5f	La même.	2 fois par semaine.	1 fois par mois.	9 heures (décembre et janvier).	8 heures (8 mois).	5 heures (août et septembre).	2 heures.	1f75	400f	11f25	28f50	.....	360f25	.....
66	27 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, coupeur pour tailleurs; 1 petite fille; 1 vieille parente.	Depuis 5 ans (auparavant culottière).	Chemises de jour de femme, moins les corps, belle lingerie, pièce ..... *Idem*, de nuit..... (A la main.)	..... 2f25 à 5f 2f50 à 5f	La même.	*Idem.*	*Idem.*	.....	4 à 5 heures (irrégulièrement).	.....	1 heure.	.....	200f	.....	10f	.....	190f	.....
67	35 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, ouvrier; 1 jeune enfant.	Depuis son enfance.	Chemises de jour de femme, tout à faire, commande, belle lingerie, pièce..... *Idem*, de nuit, pièce..... Pantalons, *idem*..... (Surtout à la main.)	..... 0f80 à 3f 1f25 à 3f50 0f70 à 3f50	La même.	3 fois par semaine.	A volonté.	.....	9 à 10 heures (toute l'année).	.....	2 heures.	1f60	495f	12f	29f	.....	454f	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)																	
LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																	
61	Gain inconnu.	900f (Gain du père.) 300f (Gain de la mère.) 450f (Gain du frère.)	.....	1,650f (plus le gain de l'ouvrière).	Chagrin.	.....	2 chambres, 1 cuisine.	150f	Clair et aéré.	22m3.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Dans la cour.	Bonne.	.....	Cette ouvrière, qui ne fait de la lingerie que depuis un an, ne donne pas de renseignements suffisants pour qu'on puisse déterminer son gain.
62	68f30	750f (Gain du mari.)	.....	818f30	*Idem.*	.....	1 pièce, 1 cuisine.	150f	.....	30m3.	Pétrole.	.....	.....	Dans le jardin.	*Idem.*	.....	
63	Gain inconnu.	825f (Gain du mari.)	.....	825f (plus le gain de l'ouvrière).	Saint-Michel.	1er de maison ouvrière.	.....	110f	.....	36m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Il y a 15 jours que cette ouvrière travaille à domicile; auparavant elle travaillait en atelier et gagnait 1 fr. 50 par jour.
64	564f80	1.500f (Gain du fils.)	.....	2,064f80	Saint-Aubin.	3e de maison semi-bourgeoise.	.....	300f	Clair et aéré.	60m3.	Pétrole et gaz.	*Idem.*	.....	Dans le logement.	*Idem.*	.....	
65	360f25	1,300f (Gain du mari.)	.....	1,660f25	Saint-Étienne.	1er de maison ouvrière.	.....	240f	*Idem.*	*Idem.*	Pétrole.	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Il y a 6 mois, le jupon à 4 francs était payé 5 francs; la baisse des prix provient de la concurrence que les ouvrières se font entre elles et aussi de la concurrence des couvents où l'on fait travailler les pensionnaires à la tâche.
66	190f	1,560f (gain du mari); revenus de la parente inconnus.	.....	1,750f (plus les revenus de la parente, voy. col. 31).	Bayard.	1er de maison semi-bourgeoise.	.....	500f (payés par la parente).	*Idem.*	18m3.	Gaz.	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Il y a 2 ans, avant d'être mariée, cette ouvrière gagnait environ 2 fr. 50 en 10 heures; elle donnait les corps à faire au dehors (faute de renseignements suffisants, on n'a pu savoir si cette division du travail lui procurait un bénéfice). — Elle fait des modèles et en discute les prix avec le magasin, qui les réduit toujours. — Les ouvrières, dit-elle, se concurrencent entre elles par défaut d'entente; du reste, elles ne se connaissent pas; les patrons prétendent toujours qu'ils peuvent faire exécuter le travail à un prix inférieur à celui qui leur est proposé.
67	454f	900f (Gain du mari.)	.....	1,354f	Saint-Cyprien.	2e de maison ouvrière.	.....	140f	*Idem.*	168m3.	Pétrole.	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE. — Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	NATURES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ. — Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER. — En temps de presse.	En SAIS N.	En MORTE-SAISON.	Temps passé pour chaque livraison.	GAIN DE L'OUVRIÈRE. — GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL. — Brut.	DÉFALCATIONS. — Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
68	20 et 43 ans (fille et mère). [Voy. *Observations.*]	Valides.	Célibataire, veuve.	.....	Depuis son enfance (la fille).	Chemises de femme, beaux articles, tout à faire, sauf la coupe, pièce..... Pantalons, *idem*, pièce.... (surtout à la main.)	..... 1f à 2f. 0f 80 à 2f 38.	La même.	1 fois par semaine.	A volonté.	.....	10 heures au moins (10 mois).	8 heures (août et septembre).	1 heure.	2f 50 (2 ouvrières).	720f (2 ouvrières).	10f50	20f10	.....	689f40 (2 ouvrières).	.....
69	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, camionneur, 1 jeune enfant.....	Depuis son enfance (élevée au couvent).	Chemises de femme, tout à faire, pièce..... Pantalons, *idem*..... (Surtout à la main.)	..... 0f 50 et 0f 60 0f 70 et 3f 80	La même.	2 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures (toute l'année).	.....	1 heure 1/2.	.....	340f	11f25	14f25	.....	314f50	.....
70	50 ans.	*Idem.*	Célibataire.	.....	Depuis son enfance.	Jupons de femme, tout à faire, suivant le travail, pièce..... Portefeuilles, piqué, tout à faire, pièce..... (Surtout à la main.)	..... 4f à 8f. 2f.	La même.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	10 à 12 heures (avril à septembre).	8 heures (octobre à mars).	2 heures.	1f50	500f	15f	Dépense inconnue.	.....	485f (Voy. col. 19.)	.....
71	34 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, tailleur, 1 enfant en nourrice.	Depuis 10 ans.	Retouches dans les articles pour femme, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f 10 et 0f 15	La même.	*Idem.*	1 fois par mois.	.....	6 heures 3 à 4 jours par semaine (10 mois).	6 heures 2 à 3 jours par semaine (2 mois).	3 heures par semaine.	.....	240f	29f50	34f90	.....	175f60	.....
72	27 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, mécanicien.	Depuis 12 ans.	Trousseau de femme et layette..... (Main et machine.)	..... Prix divers.	Une maison de vente.	Variables.	1 fois par semaine.	.....	6 heures (en moyenne).	.....	.....	.....	500f	13f75	39f45	15f60	431f20	.....
73	50 ans.	*Idem.*	.....	.....	Depuis 24 ans.	Gilets de flanelle de femme, pièce..... *Idem* d'enfant, pièce..... Jupons blancs de femme, pièce..... Jupons corsage d'enfant, pièce..... Culottes d'enfant, pièce.... Brassières ordinaires, pièce. (Main et machine.)	..... 1f 25 0f 50 à 0f 75 1f 50 1f 75 à 2f 50 0f 50 0f 40 et 0f 50	La même.	.....	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	.....	600f	14f	Dépense inconnue.	16f	570f (Voy. col. 19.)	.....
74	53 ans.	*Idem.*	.....	1 amie (va en journée).	Depuis 30 ans.	Chemises d'enfant, pièce... Brassières, pièce ..... Bavoirs, pièce ..... Bonnets d'enfant, pièce.... (Surtout à la main.)	0f30 à 1f 0f 30 à 1f 25 0f 30 à 1f 50 1f 50	La même.	2 ou 3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	10 heures (11 mois).	Rien à faire en mars.	1 matinée.	.....	300f	11f	4f20	5f25	279f55	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

68	689f40 (2 ouvrières).	.....	.....	689f44	Daurade	.....	.....	200f	Clair et aéré.	48m3.	Pétrole.	Très propre.	.....	Dans la cour.	Bonne.	.....	La mère peut être considérée comme une demi-ouvrière.
69	314f50 (Voy. col. 19.)	900f (Gain du mari.)	.....	1,214f50 (Voy. *Observations.*)	Arnaud-Bernard.	1er de maison ouvrière.	.....	120f	*Idem.*	.....	*Idem.*	Idem.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière signale la baisse générale des prix de façon. — Cette famille a quelques ressources en dehors des produits du travail.
70	485f	.....	.....	485f	Dalbade	3e de maison ouvrière.	.....	120f	*Idem.*	60m3.	*Idem.*	Idem.	.....	Eau dans le logement, cabinets dans le couloir.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière signale la baisse générale des prix de façon. — Elle se chauffe au bois, mais elle dit qu'elle souffre souvent du froid, tellement elle est obligée d'économiser sur les choses les plus nécessaires.
71	175f60	845f (Gain du mari.) [Voy. *Observations.*]	.....	1,020f60 (Voy. col. 21 et *Observations.*)	Tolosane.	Rez-de-chaussée de vieille maison.	Loge de concierge, 1 chambre.	(Gratuit, concierge.)	Insuffisantes	13m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Passable.	.....	Le mari de l'ouvrière reçoit 5 p. 100 des loyers de la maison.
72	431f20	1095f (Gain du mari.)	.....	1,526f20	Récollets.	Rez-de-chaussée.	1 chambre, 1 cuisine.	120f	Clair et aéré.	55m3.	*Idem.*	.....	.....	Cabinets dans le jardin.	Bonne.	.....	Quand cette ouvrière a achevé une pièce, elle en fixe le prix d'après son travail et discute ce prix avec la maison.
73	570f (Voy. col. 19.)	.....	.....	570f (Voy. col. 19.)	Fonderie.	3e sur courette.	1 chambre, 1 cuisine.	95f	*Idem.*	38m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la cuisine, cabinets au rez-de-chaussée.	Passable.	.....	
74	279f55	Gain de l'amie, inconnu.	.....	279f55 (Voy. col. 25.)	Perchepinte.	3e de grande maison bourgeoise.	2 pièces, 1 cuisine.	130f	*Idem.*	32m3.	*Idem.*	.....	.....	Dans le logement.	*Idem.*	.....	Chauffage au bois. — Les langes sont faits surtout dans les couvents et les ouvroirs; les couvents étant fermés, les ouvrières laïques directrices du travail dans les couvents ont pris les ouvroirs à leur compte. — La baisse des prix de façon vient de la réclame des grands magasins et des exigences de la clientèle, qui veut payer toujours meilleur marché.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE DÉTAIL PRINCIPALEMENT. (Suite.)

75	20 ans.	Valide.	Célibataire.	Le père, ouvrier serrurier.	Depuis 4 ans.	Chemises de femme, shirting, pièce..... Pantalons, pièce..... (Main et machine.)	0f 55 à 1f 50. 1f à 4f 25.	Un magasin de vente.	1 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	6 à 7 heures (toute l'année).	.....	2 heures.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
76	17 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le père, ouvrier boulanger; la mère, aide un peu; 5 sœurs ou frères jeunes (1 épileptique).	Depuis son enfance.	Chemises de jour et de nuit, douzaine..... (Main et machine.)	0f 90 à 3f 60.	Un magasin de vente et d'exportation.	4 ou 5 fois par semaine.	1 fois par quinzaine.	.....	12 à 14 heures (10 mois)	Presque rien à faire, janvier et février.	1 heure.	3f.	665f (aidée).	13f.	62f.	6f	584f (aidée).	.....
77	25 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, employé quincaillier.	Depuis 5 ans.	Chemises de femme, entières, douzaine..... (A la machine.)	1f 75.	Une maison de vente.	2 ou 3 fois par semaine.	*Idem.*	heures (février, mars, septembre, octobre).	4 heures (avril, juillet, août, novembre).	2 heures (décembre, janvier, mai et juin).	2 à 3 heures.	.....	229f 25.	14f 10.	8f 85.	5f 20	201f 10	.....
78	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, employé d'octroi; 2 jeunes enfants.	Depuis 6 ans.	Chemises de femme et chemises d'enfant, taille et remontage, douzaine.... (A la machine.)	1f 80 à 2f 40.	Un magasin.	.....	A la livraison.	.....	8 heures (régulièrement).	.....	.....	.....	450f.	15f.	45f.	.....	390f	.....
79	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, typographe.	Depuis son enfance.	Chemises de jour de femme, entières, pièce..... *Idem* de nuit, pièce..... Pantalons de femme, pièce. (Main et machine.)	0f 50 à 1f 50. à 2f 00. 0f 75 à 1f 50.	Une maison faisant le gros et la commande.	3 ou 4 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	8 heures (9 mois).	4 heures (juillet à septembre).	1/2 journée.	1f.	300f.	2f 50.	58f 10.	.....	239f 40	.....
80	30 ans.	*Idem.*	Veuve.	1 fils marié, employé au gaz; et sa femme; 1 autre fils (14 ans).	Depuis son enfance, avec interruptions.	Jupes nansouk, pièce..... Pantalons de femme, pièce. Chemises de nuit, pièce... (Surtout à la machine.)	0f 50 à 8f 00. 0f 30 à 10f 00. 0f 50 à 5f 00.	Une maison de vente.	Variables.	*Idem.*	.....	6 à 7 heures (2 ou 3 jours par semaine).	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400f.	.....
81	30 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, adjudant.	Depuis 10 ans.	Chemises de femme, entières, sauf la coupe, *idem*..... Pantalons, *idem*..... Tabliers de femme, *idem*... (Main et machine.)	1f 70. 1f 00. 0f 80 et 0f 90.	Un magasin.	3 fois par semaine.	*Idem.*	heures (septembre, octobre, mai).	9 heures (7 mois).	Rien à faire, janvier et août.	2 heures.	.....	300f.	15f 75.	22f 05.	15f 60	246f 60.	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	35	34	35	36	37	38	39	40
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)																	
LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																	
75	.....	.....	.....	.....	.....	2e sur rue.	2 pièces	.....	Clair et aéré.	60m.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Dans la cour.	.....	Bonne.	Cette ouvrière ne fait de la lingerie que quand les soins du ménage ou de la santé (qui est mauvaise) de son père lui en laissent le temps.
76	584f (aidée).	1,350f (Gain du père.)	.....	1934f	Dalbade.	2e sur courette.	5 pièces.	160f	Insuffisantes.	245m.	Pétrole.	Très sale.	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Mauvaise.	Mauvaise.	Cette ouvrière ne travaille à domicile que depuis 1 an 1/2; elle trouve qu'elle y a plus d'avantage qu'à travailler en atelier, comme auparavant, parce qu'elle peut prolonger sa journée. — Logement aux murs dépourvus de papier, dans une maison en mauvais état et empestée.
77	201f 10	Gain du mari, inconnu.	.....	201f 10 (Voy. col. 25.)	.....	1er étage.	2 chambres, 1 cuisine.	150f	Clair et aéré.	47m.	*Idem.*	.....	.....	Dans la cour.	Bonne.	Bonne.	
78	390f.	1,250f (Gain du mari.)	.....	1,655f	Saint-Pierre.	*Idem.*	2 pièces.	120f	*Idem.*	60m.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans le logement.	*Idem.*	*Idem.*	
79	239f 40.	1,650f (Gain du mari.)	.....	1889f 40	Arnaud-Bernard.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	.....	*Idem.*	120m.	Gaz.	Très propre.	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	.....	.....	D'après cette ouvrière, il y a diminution, depuis quelques années, dans les les prix de façon; ainsi la chemise, actuellement payée 2 francs, était payée 2 fr. 25. Cette diminution serait la conséquence de la concurrence des couvents et des ouvrières de la campagne.
80	400f.	1,000f (Gain du mari.)	120f (retraite).	1,520f	*Idem.*	2e étage.	3 pièces, 1 cuisine.	210f	*Idem.*	35m.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	.....	.....	Cette ouvrière constate que les prix ont baissé de moitié depuis 15 ou 20 ans, et cela pour plusieurs causes; ainsi sa maison reçoit d'Allemagne et surtout de Belgique des ouvrages faits à bas prix. Il y a aussi la concurrence des ouvroirs et de la campagne.
81	246f 60	1,800f (Gain du mari.)	.....	2046f 60	*Idem.*	2e sur courette.	1 chambre, 1 cuisine.	110f	*Idem.*	48m.	Pétrole.	.....	.....	Dans la cour.	Moyenne.	Moyenne.	Chauffage au bois.

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)																					
LINGERIE D'HOMME ET DE DAME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																					
82	36 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, homme de peine; 1 petit garçon.	Depuis 4 ans.	Chemises de jour pour femme, entières sauf la coupe, pièce.....	0f 50	Une maison de vente.	1 fois par semaine.	Par douzaine de chemises.	.....	8 heures (régulièrement).	.....	1 heure.	.....	450f	15f 30	46f 80	.....	387f 90	.....
83	*Idem.*	*Idem.*	Célibataire.	La mère, veuve d'un employé de chemin de fer.	Depuis 10 ans.	Chemises de jour et de nuit pour femme, entières sauf la coupe, pièce..... (Main et machine.)	0f 75 et 1f	Une maison de vente.	*Idem.*	A la livraison.	.....	8 à 9 heures (toute l'année).	.....	.....	.....	600f	25f 20	66f 70	11f 70	496f 40	.....
84	34 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, sabotier.	Depuis son enfance.	Chemises de femme, entières sauf la coupe, à la main, douzaine.....	6f 00	Un magasin de vente.	2 fois par semaine.	1 fois par semaine.	.....	10 heures (9 mois).	Rien à faire (avril à juin).	.....	1f (net).	270f	10f	31f	.....	229f	.....
						Idem à la machine, douzaine	1f 20														
						Pantalons de femme, entiers sauf la coupe, à la main, douzaine.....	4f 00														
						Idem à la machine, douzaine.	1f 80														
85	30 ans.	*Idem*	Célibataire	Le père, employé de chemin de fer.	Depuis 10 ans.	Pantalons de femme, avec la coupe, douzaine.....	1f 80	Une maison de gros et d'exportation.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	11 à 12 heures.	9 heures (automne et hiver).	1 heure.	.....	700f	11f 75	34f	.....	654f 20	.....
						Idem sans la coupe, douzaine.	1f 20														
						Tabliers de cuisine à couper, douzaine.	0f 60														
						Idem. sans la coupe, douzaine	0f 30														
						Tabliers de fantaisie à couper. douzaine.....	1f 80														
						Idem sans la coupe, douzaine (A la machine.)	1f 20														
86	29 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Voy. n° 19.....	Depuis son enfance.	Chemises de femme, finissage, pièce..... (A la main).	0f 60 à 0f 80	Un magasin de vente.	3 fois par semaine.	*Idem.*	.....	7 heures (mars à juin, octobre à décembre).	2 heures (juillet à septembre, janvier et février).	*Idem.*	.....	140f	.....	.....	.....	140f	.....
87	27 et 25 ans. (sœurs)	Valides.	Célibataires.	.....	Depuis leur enfance.	Chemises d'homme, finissage, pièce..... (Main et machine.)	0f 75 et 0f 80	Une entrepreneuse.	2 fois par jour.	1 fois par quinzaine.	.....	13 à 14 heures (mars à juillet, octobre à décembre).	6 à 7 heures (août et septembre, janvier et février).	1 heure 1/2.	.....	1,395f (2 ouvrières).	13f	108f 20	10f 50	1,263f 30 (2 ouvrières).	.....
88	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, employé de chemin de fer; 1 petite fille.	Depuis 4 ans.	Chemises d'homme, entières, pièce..... (Main et machine.)	0f 80 et 0f 90	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	A volonté.	.....	12 heures (mars à juillet, octobre à décembre) [irrégulièrement].	6 heures (janvier et février; rien à faire août et septembre).	1 heure.	.....	140f	10f 50	6f	.....	123f 50	.....

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

82	387f 90	900f (Gain du mari.)	.....	1,287f 90	Arnaud-Bernard,	1er étage.	2 chambres (dont 1 noire) et 1 cuisine.	180f	Clair et aéré.	65m3	Pétrole.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Moyenne.	Moyenne.	
83	496f 40	700f (Pension de la mère.)	.....	1,196f 40	Minimes.	*Idem.*	1 chambre, 1 cuisine.	90f	Médiocres.	45m3	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	Bonne.	Bonne.	
84	229f	1,125f (Gain du mari.)	.....	1,354f	Saint-Cyprien.	*Idem.*	2 pièces, 1 grande alcôve.	120f	Clair et aéré.	27m3	*Idem.*	Très propre.	.....	Dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	Il y a quelques années la douzaine de pantalons à 1f 80 était payée 1f 90. — Cette ouvrière dit que c'est le travail exécuté à Paris qui concurrence l'ouvrière toulousaine ; à Paris, on confectionne aussi bien et à meilleur marché.
85	654f 20	1,200f (Gain du père.)	.....	1,854f 30 (Voy. col. 31.)	.....	Petit pavillon.	.....	La famille est propriétaire de la maison.	*Idem.*	48m3	Pétrole et gaz.	*Idem.*	.....	Eau dans la rue, cabinets dans le jardin.	*Idem.*	.....	
86	.....	.....	.....	(Voy. n° 19.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Voy. n° 19.
87	1,263f 30 (2 ouvrières).	.....	.....	1,263f 30	Dalbade.	2e de maison ouvrière.	3 pièces.	140f	Clair et aéré.	120m3	Pétrole et gaz.	Très propre.	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	.....	
88	123f 50	1,145f (Gain du mari.)	.....	1,268f 50	Colonne.	1er de maison ouvrière.	.....	160f	*Idem.*	60m3	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																	DÉFALCATIONS.				
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.		Brut.	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Éclairage (travail seulement), divers.	Net.	Produit de travaux divers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
						TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)															
						LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)															
89	35 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, tanneur; 2 jeunes enfants.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage, à la main, pièce... *Idem*, main et machine....	..... 0f90 0f70 et 0f75	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	.....	8 heures (février, mars, mai, octobre à décembre).	6 heures janvier et avril; rien à faire (juin à septembre).	1 heure 1/2.	0f80	160f	.....	5f80	.....	154f20	.....
90	45 ans.	*Idem*	*Idem.*	Le mari et 1 fils, puisatiers; 1 fille, fait les dessus de sandales en étoffes; 4 jeunes enfants.	Depuis 4 ans.	Chemises d'homme, entières, sauf la coupe, douzaine..... (Surtout à la machine.)	..... 1f50 et 2f25	Un magasin.	*Idem.*	1 fois par quinzaine.	.....	8 à 10 heures (11 mois 1/2).	Rien à faire (inventaire 15 jours en janvier).	1/2 heure.	1f85	518f	11f	62f70	.....	444f30	.....
91	30 et 55 ans (fille et mère).	Valides.	Mariée et veuve.	Le mari et 1 frère, employés.	Depuis son enfance (la fille).	Chemises d'homme, entières, pièce..... (A la machine.)	..... 0f30	Un magasin de vente et de gros.	1 fois par semaine.	A volonté.	.....	6 à 8 heures (9 mois).	Rien à faire (juin, juillet, décembre).	Minime.	2f10 (2 ouvrières).	472f50 (2 ouvrières).	11f25	32f	.....	429f25 (2 ouvrières).	.....
92	32 ans.	Valide.	Mariée.	Le mari, marchand de chevaux; 2 enfants.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, entières, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f25 à 0f75	Une entrepreneuse.	1 et 2 fois par jour.	1 fois par mois.	.....	4 heures (toute l'année).	.....	1 heure.	0f50	144f	11f	Dépense inconnue.	.....	133f (Voy. col. 19.)	.....
93	53 ans.	Fatiguée; vue affaiblie.	Célibataire.	....	*Idem* (élevée au couvent).	Chemises d'homme, pièce.. (Main et machine.)	0f45 à 0f80	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	....	14 heures (février à juillet).	2 heures (août à octobre); rien à faire (décembre et janvier).	*Idem.*	1f60	260f	10f	6f80	.....	243f20	.....
94	47 ans.	Valide.	*Idem.*	La mère, blanchisseuse.	Depuis 33 ans.	Chemises d'homme, finissage, blanches, pièce... *Idem*, couleur, pièce..... (Main et machine.)	..... 0f80 0f75	Une entrepreneuse.	*Idem.*	1 fois par quinzaine.	12 heures (juin et juillet).	8 heures (avril, mai, octobre à décembre).	Rien à faire (janvier à mars, août et septembre).	.....	... .	161f20	12f65	13f35	11f70	123f50	Travaux pour des particuliers; gain inconnu.
95	28 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, homme de peine; 1 enfant de 5 ans.	Depuis 11 ans.	Chemises d'homme, montage, pièce..... (A la machine.)	..... 0f25 à 0f50	Une maison de vente.	.....	1 fois par semaine.	.....	10 heures (9 mois).	Rien à faire (juillet à septembre).	Travail apporté à l'ouvrière.	.....	580f	40f70	42f50	7f	489f80	.....
96	36 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari et le père, menuisiers; la mère; 1 jeune enfant.	Depuis 21 ans.	Chemises d'homme, entières, pièce..... (Main et machine.)	..... 1f26	Une maison de blanc.	.....	.....	.....	5 heures (régulièrement).	.....	.....	.....	375f	11f	Dépense inconnue.	.....	364f (Voy. col. 19.)	... .

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	31	37	38	39	40

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

89	154f20	1350f (Gain du mari.)	.....	1,504f20	Sainte-Agne.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	2 pièces, 1 cuisine.	130f	Clair et aéré.	100m3.	Pétrole.	Très propre.	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	Bonne.	.....	Cette ouvrière dit que le prix des façons est surtout déterminé « par le caprice du patron ».
90	444f30	1,500f (Gain du père et du fils.) 300f (Gain de la fille.)	.....	2,244f30	Saint-Cyprien.	1er de maison ouvrière.	.....	135f	*Idem.*	135m3.	*Idem.*	Malpropre.	.....	Dans le logement.	*Idem.*	.....	
91	429f25 (2 ouvrières).	900f (Gain du mari.) 600f (Gain du frère.)	.....	1,929f25	Saint-Michel.	*Idem.*	.....	150f	*Idem.*	90m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Dans la cour.	*Idem.*	.....	
92	133f (Voy. col. 19.)	Gain du mari, inconnu.	.....	133f (Voy. col. 19 et 25.)	Saint-Cyprien.	2e de maison ouvrière.	.....	100f	*Idem.*	22m3.	*Idem.*	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	
93	243f20	.....	.....	243f20	Saint-Michel.	3e de maison ouvrière.	Pièce unique.	90f	*Idem.*	.....	*Idem.*	Sale.	.....	A l'étage.	*Idem.*	.....	Cette ouvrière vit complètement seule; elle paraît abrutie par l'excès de travail et les privations; ses yeux sont entièrement rouges et son dos est voûté. Elle travaille le dimanche et dit que, pour vivre, elle ne doit pas dépenser plus de 70 centimes par jour. La chambre, assez spacieuse et misérablement meublée, ouvre sur un balcon et sur l'espace.
94	123f50 (Voy. col. 22.)	260f (Gain de la mère.)	.....	383f50 (Voy. col. 22.)	Arnaud-Bernard.	1er étage.	1 chambre, 1 cuisine.	125f	*Idem.*	78m3.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans la rue, cabinets dans la cour.	*Idem.*	Bonne.	Pendant la morte-saison, cette ouvrière travaille pour des pratiques.
95	489f50	960f (Gain du mari.)	.....	1,449f80	.....	*Idem.*	2 pièces.	130f	*Idem.*	48m1.	*Idem.*	.....	.....	Eau dans le logement; cabinets au rez-de-chaussée.	*Idem.*	*Idem.*	Chauffage au bois.
96	364f (Voy. col. 19.)	Gains du mari et du père, inconnus.	.....	364f (Voy. col. 19 et 25.)	Saint-Michel.	Petite maison.	6 pièces et 1 atelier.	300f	*Idem.*	45m3.	Gaz.	.....	.....	Eau dans la maison; cabinets dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	

Dépouillement des questionnaires, classés d'après la spécialité des ouvrières.

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TAAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
																	Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage (travail seulement), divers.		
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
97	60 ans.	Vue abimée.	Mariée.	Le mari, ébéniste; 1 fils, ouvrier.	Depuis 30 ans.	Chemises d'homme, entières, pièce. (A la main.)	0f80	Une entrepreneuse.	Tous les jours.	1 fois par quinzaine.	.....	Irrégulièrement.	.....	1 jour par semaine.	.....	83f20	0f60	13f60	.....	69f	.....
98	30 ans.	Valide.	Célibataire.	Un ami; 1 enfant.	Depuis son enfance.	Chemises d'homme, finissage, pièce. (A la main.)	0f65 et 0f80	Une entrepreneuse.	2 ou 3 fois par jour.	1 fois par semaine.	.....	10 heures.	.....	2 heures.	1f35	135f	.....	5f30	.....	129f70	.....
99	23 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le père, employé à la mairie.	*Idem.*	Plissé aux plastrons, douzaine. (Main et machine.)	1f à 1f80	Un magasin de gros pour l'exportation.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	10 heures. (10 mois).	Rien à faire (novembre et décembre).	1 heure.	.....	1,680f	13f75	82f	.....	1,584f25	.....
100	49 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, conducteur de tramway; le gendre, wattman; la fille, giletière.	Depuis 39 ans.	Petits plis, les 100 (0m50), (A la main.)	2f50	Une maison de vente.	Variables.	A la livraison.	3 heures (juin à août).	6 heures (5 mois).	Rien à faire (octobre à janvier).	.....	.....	202f	0f30	19f90	.....	181f80	.....
101	*Idem.*	*Idem.*	.....	.....	Depuis 19 ans.	Chemises d'homme, entières, pièce. (Main et machine.)	0f50 à 1f	Une maison de vente.	1 fois par semaine.	*Idem.*	.....	Irrégulière.	.....	.....	.....	50f	12f	3f35	18f20	16f45	250f (travail pour pratiques).
102	40 ans.	*Idem.*	Mariée.	Le mari, homme de peine; 3 jeunes enfants.	*Idem.*	Chemises d'homme, finissage, pièce. *Idem*, boutonnières, douzaine. *Idem*, réparations, douzaine. (A la main.)	0f75 et 0f85 0f20 et 0f25 0f35	Une maison de vente.	2 ou 3 fois par semaine.	*Idem.*	10 heures (juin, juillet, novembre).	8 heures (6 mois).	4 heures (janvier, août, septembre)	2 heures.	.....	151f10	2f10	6f90	9f10	133f	.....
103	30 ans.	*Idem.*	*Idem.*	Le mari, cartonnier.	Depuis 2 ans.	Chemises d'homme, montage, douzaine. (A la machine.)	1f20 à 0f50	Une entrepreneuse de Tournefeuille.	.....	1 fois par semaine.	.....	.....	(6 semaines.)	*Idem.*	.....	202f50	10f	30f	.....	162f50	.....
104	44 ans.	*Idem.*	Veuve.	2 filles, tailleuses en atelier.	Depuis 5 ans.	Chemises d'homme, entières y compris la coupe, pièce. (A la machine.)	0f30 et 0f40	Une marchande au marché.	Tous les jours.	A volonté.	10 heures (juin à août).	(8 mois.)	(Octobre.)	.....	.....	361f	23f65	30f	7f80	299f55	.....

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières.

TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)

LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION.							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	31	37	38	39	40
97	69f	900f (Gain du mari.)	.....	969f	Capitole.	2e de maison bourgeoise.	3 pièces, 1 cuisine.	250f	Clair et aéré.	40m3.	Pétrole.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets sur le palier.	Bonne.	Bonne.	
98	122f70	Gain de l'ami, inconnu.	.....	129f70 (Voy. col. 25).	Belfort.	1er étage.	.....	100f	*Idem.*	18m3.	*Idem.*	Très propre.	.....	Eau dans la rue; cabinets dans la cour.	*Idem.*	.....	Auparavant cette ouvrière travaillait en atelier; elle gagnait 1 fr. 75 pour 10 heures de travail. — Elle dit que sans son ami elle ne pourrait vivre. — La maison est habitée par des filles publiques.
99	1,584f25	1,320f (Gain du père.)	.....	2,904f25	Providence.	Rez-de-chaussée de maison ouvrière.	.....	150f	*Idem.*	48m3.	Gaz.	*Idem.*	.....	*Idem.*	*Idem.*	.....	Il y a 5 ans, la douzaine était payée 1 fr. 80; la diminution est due à la concurrence que les ouvrières se font entre elles. — Ouvrière très habile et très assidue.
100	181f80	2,978f25 (Gain de la famille.)	.....	3,160f55	Minimes.	Rez-de-chaussée.	2 chambres, 1 cuisine.	160f	*Idem.*	56m3.	Pétrole.	.....	.....	*Idem.*	Passable.	Passable.	
101	16f45	.....	.....	266f45 (Voy. col. 31 et *Observations.*)	Arnaud-Bernard.	*Idem.*	Pièce unique.	Propriétaire de la maison	*Idem.*	110m3.	*Idem.*	.....	.....	*Idem.*	Bonne.	Bonne.	Cette ouvrière loue sa maison en chambres garnies. — Elle estime que la baisse des prix qui s'est produite depuis qu'elle a commencé à travailler vient de la constitution des grands magasins de fabrication, qui écrasent les petits fabricants.
102	133f	825f (Gain du mari.)	.....	958f	Saint-Pierre.	2e étage.	2 chambres.	109f	*Idem.*	34m3.	Pétrole et gaz.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	*Idem.*	*Idem.*	
103	162f50	600f (Gain du mari.)	.....	762f50	Commune de Tournefeuille.	Petite maison en pleins champs.	2 pièces.	90f	Gaz.	14m3.	Pétrole.	.....	.....	.....	.....	*Idem.*	Chauffage au bois.
104	299f55	468f (Gain de la fille.)	.....	767f55	Dalbade.	2e étage.	*Idem.*	130f	*Idem.*	78m3.	*Idem.*	.....	.....	Dans le logement.	Bonne.	.....	

NUMEROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	SITUATION PERSONNELLE ET DE FAMILLE DE L'OUVRIÈRE.					NATURE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRAVAIL EFFECTUÉ.					DURÉE DU TRAVAIL JOURNALIER.				GAIN DE L'OUVRIÈRE.						
															GAIN journalier en travail courant.	GAIN ANNUEL.					
																Brut.	DÉFALCATIONS.			Net.	Produit de travaux divers.
	Âge.	Validité.	Célibataire, mariée, veuve.	Autres personnes composant le ménage.	Durée de l'exercice de la profession.	Spécialité.	Prix de façon.	Origine.	Dates des livraisons.	Dates des payements.	En TEMPS de presse.	En SAISON.	En MORTE-SAISON.	TEMPS PASSÉ pour chaque livraison.			Frais de matériel.	Fil, aiguilles, huile à machine.	Eclairage, (travail seulement), divers.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.)																					
LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																					
105	50 ans.	Valide.	Veuve.	1 fils, employé de commerce.	Depuis 10 ans.	Chemises d'homme, finissage, pièce..... (Main et machine.)	0f60 à 0f80	Une petite patronne.	4 fois par semaine.	.....	8 heures (juin et juillet).	5 heures (5 mois).	Rien à faire (5 mois).	1 heure.	.....	158f70	11f05	22f40	.....	125f25	.....
106	.....	*Idem.*	Célibataire.	La mère (fait des ménages); le père, infirme.	Depuis 3 ans.	Chemises d'homme, devants à plis, le cent..... (Main et machine.)	1f	Deux maisons de vente.	2 fois par semaine.	A la livraison.	.....	12 heures (10 mois).	Rien à faire (août et septembre).	*Idem.*	4f	1.040f	10f	150f	.....	880f	.....
107	22 ans.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Depuis 4 ans.	Cols ou poignets de chemises d'homme, douzaine..... (Main et machine.)	1f25	Une maison de vente.	Tous les jours.	*Idem.*	.....	12 à 14 heures (10 mois).	*Idem.*	*Idem.*	3f75	.....	.....	.....	.....	750f	.....
108	58 ans.	*Idem.*	*Idem.*	.....	Depuis 6 ans.	Gilets de flanelle, finissage, pièce..... Caleçons de toile, finissage, pièce..... (Main et machine.)	0f15 et 0f20 0f30	Deux maisons de vente.	2 fois par semaine.	*Idem.*	16 à 18 heures (juillet).	12 heures (8 mois, irrégulièrement).	Rien à faire (3 mois d'été).	Un après-midi.	1f50 (moyenne).	.....	.....	.....	.....	.....	.....
109	47 ans.	*Idem.*	Veuve.	La mère, revendeuse au marché.	Depuis 32 ans.	Faux-cols d'homme, douzaine. Manchettes de chemises d'homme, pièce..... (Main et machine.)	2f40 0f25	Une maison de gros.	Tous les jours.	1 fois par semaine.	10 à 14 heures.	7 à 8 heures.	Rien à faire.	1 heure.	.....	.....	.....	.....	.....	400f	.....
110	45 ans.	Maladive.	.....	.....	Depuis 28 ans.	Tabliers, douzaine..... Torchons, douzaine..... Mouchoirs, douzaine..... Serviettes de toilette, douzaine..... Draps, paire..... Tabliers de valet, douzaine. (A la machine.)	0f40 0f30 0f30 0f30 0f75 1f	.....	1 ou 2 fois par semaine.	A la livraison.	(Novembre, décembre).	(6 mois 1/2.)	(Janvier, du 15 août au 1er novembre.)	1 heure 1/2.	.....	200f	10f	17f	5f25	167f75	.....

NUMÉROS D'ORDRE DES QUESTIONNAIRES.	RESSOURCES ANNUELLES DU MÉNAGE.				HABITATION							PROPRETÉ ET HYGIÈNE.					OBSERVATIONS.
						LOGEMENT.			ATELIER.			PROPRETÉ.			HYGIÈNE.		
	Gain de l'ouvrière.	Gains des autres membres du ménage.	Secours divers.	Ressources nettes.	QUARTIER.	Situation.	Composition.	Loyer.	Clarté, aération.	Cube d'air.	Éclairage artificiel.	Logement.	Maison.	Eau et cabinets.	Logement.	Maison.	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
TOULOUSE ET ENVIRONS. (Suite.) — LINGERIE D'HOMME ET DE FEMME PRINCIPALEMENT. (Suite.)																	
105	125f25	1,040f (Gain du fils.)	.....	1,165f25	Arnaud-Bernard.	1er etage.	2 chambres, (dont 1 noire) et 1 cuisine.	180f	Clair et aéré.	50m3.	Pétrole.	.....	.....	Eau dans le logement, cabinets dans la cour.	Bonne.	.....	
106	880f	300f (Gain de la mère.)	.....	1,180f	.....	Petite maison sans étage.	2 chambres, 1 cuisine.	120f	*Idem.*	60m3.	Pétrole et gaz.	.....	Propre.	Eau dans le logement, cabinets dans le jardin.	.....	Bonne.	
107	750f	.....	.....	750f	.....	Rez-de-chaussée.	1 chambre, 1 cuisine.	72f	*Idem.*	.....	.....	.....	.....	Dans l'escalier.	Bonne.	*Idem.*	Chauffage au charbon de bois et au coke.
108	.....	.....	.....	.....	.....	1er sur jardin.	Pièce unique.	70f	*Idem.*	80m3.	Pétrole.	Propre.	.....	Dans le jardin.	*Idem.*	*Idem.*	Cette ouvrière travaille, quand elle trouve, à la journée: en moyenne 8 ou 10 jours par mois. L'été, elle se place au mois comme lingère dans des maisons particulières. — Elle se plaint vivement de la concurrence et de l'aggravation de sa position due à l'existence, à Toulouse, d'un ouvroir municipal, qui aurait fait tomber le prix des gilets de 30 ou 35 centimes à 15 centimes et celui des caleçons de 40 ou 45 centimes à 30 centimes.
109	400f	Gain de la mère inconnu.	.....	400f (Voy. col. 25.)	.....	1er sur avenue.	2 pièces.	...	*Idem.*	65m3.	*Idem.*	.....	.....	Cabinets au 3e, pas d'eau dans la maison.	*Idem.*	*Idem.*	Sur les prix qui lui sont payés par le magasin, cette ouvrière donne 45 centimes par douzaine de faux-cols et 20 centimes par douzaine de manchettes à sa sœur, qui confectionne les boutonnières à domicile. Il paraît y avoir là une simple division du travail et non un fait d'entreprise.
110	167f75	.....	.....	167f75	Tolosane.	3e sur rue étroite.	Pièce unique.	65f	Médiocres.	50m8.	*Idem.*	.....	.....	Cabinets au 2e.	Mauvaise.	Mauvaise.	

IVE PARTIE.

(35).

BUDGET DE FAMILLE.

DEPENSES.	
Loyer	140^f 00
Vin : 4 litres par jour à 0 fr. 20.	292 00
Pain : 1 « marque » (2 kil. 1/2) à 0 fr. 75	273 75
Viande : pot-au-feu (1 fr. 80 le kilogr.), bifteck (2 fr. 50 le kilogr.), porc frais (2 fr. 60 le kilogr.); 1/2 kilogramme par jour pendant 300 jours, soit en moyenne 1 fr. 15 par jour	345 00
Poule (3 fr. 50) : une presque tous les dimanches, 40 environ par an	140 00
Poisson (merlan) : 1 franc par semaine	52 00
Pommes de terre (0 fr. 15 le kilogr.); haricots (0 fr. 50 le litre); lentilles (0 fr. 70 le litre); choux, salade, oseille, poireaux, etc., environ 0 fr. 40 par jour	146 00
Graisse : 8 francs par mois	96 00
Beurre : 1 « bille » (125 grammes) par jour à 0 fr. 30	109 50
Huile : 1/2 kilogramme par semaine à 1 franc	52 00
Vinaigre : 12 litres à 0 fr. 40.	4 80
Fruits et fromage : 0 fr. 20 par jour	72 00
Sucre : 90 kilogrammes à 0 fr. 70	63 00
A reporter	1,786 05

RECETTES.	
Gain de l'ouvrière	394^f
Gain du mari	1,140
Gain de la mère	450
TOTAL	1,984 00

DÉPENSES.		RECETTES.
Report.....	1,786 05	
Café : 20 kilogrammes à 5 fr. 60.....	123 20	
Bois : 30 quintaux (50 kilogr. le quintal) à 1 fr. 80....	54 00	
Blanchissage : 1 fr. 50 par semaine.....	78 00	
Vêtements et chaussures....	250 00	
Médicaments : quinquina, 30 francs ; phosphate, 3 fr. 50.....	33 50	
Médecin	7 00	
TOTAL.....	2,331 75	
RECETTES.....	1,984 00	
DÉFICIT.....	347 75	

OBSERVATIONS.

Ce budget approximatif a été établi en prenant une semaine type (été et hiver), car le « menu » ne varie guère. L'ouvrière, qui n'inscrit pas ses dépenses, a déclaré « qu'on arrivait à peine à joindre les deux bouts », et encore grâce aux petites ressources de sa mère.

Sur les 5 personnes qui composent la famille, les enfants ont la plus grande part de viande. Toutefois, on se nourrit assez bien; du reste, on travaille beaucoup. Le dimanche, l'ouvrière lave, car ce qu'elle donne à blanchir (1 fr. 50 par semaine) est loin de représenter la totalité du linge sali dans une semaine. En outre, pendant la période de morte-saison, elle fait les vêtements de ses enfants, de sa mère et les siens. Elle raccommode et entretient ceux de son mari tout en faisant son travail.

Enfin, il faut procéder avec la plus stricte économie. Si, par malheur, un des membres de la famille venait à tomber malade, il faudrait s'endetter et ce serait la misère.

Les enfants sont chétifs et malingres; « on les nourrit le mieux qu'on peut ».

Vᴱ PARTIE.

ANALYSE

DU DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES.

L'enquête faite à Toulouse et aux environs sur le travail à domicile dans l'industrie de la lingerie a fourni les éléments de 110 questionnaires comprenant 121 ouvrières. Ces ouvrières faisaient principalement de la chemise d'homme et du trousseau de femme.

I.

Situation personnelle et de famille des ouvrières.

(Colonnes 2 à 6.)

Âge. — Entrée dans la profession. — Validité. — Situation à l'égard du mariage.

I. *Âge.* — Les ouvrières les plus âgées rencontrées à Toulouse avaient 60 ans (2 ouvrières) et 62 ans.

II. *Entrée dans la profession.* — En comparant les colonnes 2 et 6, on obtient (pour 113 ouvrières) l'indication de l'âge auquel chaque ouvrière a commencé l'exercice de la profession :

A 18 ans et au-dessous	71	ouvrières.
De 19 à 25 ans	19	—
Au-dessus de 25 ans	23	—
TOTAL	113	—

62 p. 100 de ces ouvrières ont donc entrepris la lingerie à l'âge de 18 ans au plus tard.

On a rencontré 10 ateliers de famille, ainsi composés :

La mère et la fille	4 ateliers.
La mère et 2 filles	1 atelier.
2 sœurs	4 ateliers.
La tante et la nièce	1 atelier.

III. *Validité.* — 3 ouvrières ont été interrogées dont l'état de santé laissait à désirer; 2 de ces ouvrières avaient la vue fatiguée.

IV. *Situation à l'égard du mariage.* — Voici quelle est, au point de vue du mariage, la situation de 116 des ouvrières interrogées à Toulouse :

Célibataires	39
Mariées	63
Veuves	14
TOTAL	116

La proportion des ouvrières mariées est donc de 54 p. 100, celle des célibataires de 33 p. 100 et celle des veuves de 12 p. 100.

Les maris (ou les pères) des ouvrières étaient des ouvriers ou des employés.

II.

Nature et conditions générales du travail effectué.

(Colonnes 7 à 11.)

Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières. — Dates des livraisons et des payements.

I. *Établissements pour lesquels travaillent les ouvrières.* — Les ouvrières, à part 3 d'entre elles, travaillent pour un seul établissement (fabrique de lingerie, magasin de vente et d'exportation, magasin de nouveautés, entrepreneuses, etc.).

II. *Dates des livraisons et des payements.* — Les livraisons ont lieu tous les jours, ou tous les 2 ou 3 jours, exceptionnellement 1 fois par semaine.

Le mode de payement de beaucoup le plus habituel est le payement 1 fois par semaine; on rencontre quelque cas de règlement bi-mensuel et même mensuel.

III.

Durée du travail journalier.

(Colonnes 12 à 15.)

Temps de presse, saison et morte-saison. — Durée journalière du travail en saison. — Temps passé pour la livraison.

I. *Temps de presse, saison et morte-saison.* — 24 ouvrières ont signalé l'existence d'une période (parfois de deux périodes) de presse annuelle; mais la comparaison de leurs déclarations ne fournit aucune indication précise sur l'époque (ou les époques) de l'année où se produit la presse.

Dans 79 questionnaires il est question de morte-saison; le plus souvent la morte-saison, qui dure ordinairement 2 ou 3 mois, se produit en été, et le mois d'août en paraît le centre; quelques ouvrières ont signalé l'existence d'une période de chômage de 1 ou 2 mois au début de l'année.

II. *Durée journalière du travail en saison.* — En ce qui concerne la durée du travail en saison voici les renseignements recueillis pour 111 ouvrières au cours de l'enquête :

Ouvrières travaillant	6 heures et moins	29
—	7 —	8
—	8 —	22
—	9 —	5
—	10 —	22
—	11 —	6
—	12 —	7
—	13 —	6
—	14 —	5
—	15 —	1
TOTAL		111

Ce tableau peut se résumer ainsi :

Ouvrières travaillant	8 heures et moins	59	(53 p. 100).
—	9 et 10 heures	27	(24 —).
—	11 heures et plus	25	(22 —).
TOTAL		111	

Ou encore ainsi :

Ouvrières travaillant	moins de 10 heures	64	(57 p. 100).
—	10 heures et plus	47	(42 —).
TOTAL		111	

III. *Temps passé pour la livraison.* — Le temps passé pour la livraison varie de 1/4 d'heure à une journée ; il est le plus ordinairement de 1 à 2 heures.

IV.

Gain des ouvrières.

(Colonnes 16 à 22.)

Gain à l'heure en travail courant. — Gain net annuel. — Ouvrières se livrant à d'autres travaux.

I. *Gain à l'heure en travail courant.* — La comparaison des colonnes 13 et 16 permet l'établissement du tableau ci-après, relatif aux gains horaires de 45 des ouvrières rencontrées :

Gains de o^{f}05 et au-dessous	3	ouvrières.
— o 06 à o^{f} 10	6	—
— o 11 à o 15	19	—
— o 16 à o 20	7	—
— o 21 à o 25	6	—
— o 25 à o 30	2	—
— o 31 à o 35	2	—
TOTAL	45	—

Ce tableau peut être résumé ainsi :

Gains horaires de o fr. 10 au plus	9	ouvrières	(20 p. 100)
— — de o fr. 11 à o fr. 20	26	—	(57 —)
— — de o fr. 21 et au-dessus	10	—	(22 —)

II. *Gain net annuel.* — Voici le classement des gains nets annuels de 105 ouvrières :

100 francs et au-dessous	7
De 101 à 150 francs	12
De 151 à 200 —	14
A reporter	33

Dans 79 questionnaires il est question de morte-saison ; le plus souvent la morte-saison, qui dure ordinairement 2 ou 3 mois, se produit en été, et le mois d'août en paraît le centre ; quelques ouvrières ont signalé l'existence d'une période de chômage de 1 ou 2 mois au début de l'année.

II. *Durée journalière du travail en saison.* — En ce qui concerne la durée du travail en saison voici les renseignements recueillis pour 111 ouvrières au cours de l'enquête :

Ouvrières travaillant	6 heures et moins	29
—	7 —	8
—	8 —	22
—	9 —	5
—	10 —	22
—	11 —	6
—	12 —	7
—	13 —	6
—	14 —	5
—	15 —	1
TOTAL		111

Ce tableau peut se résumer ainsi :

Ouvrières travaillant	8 heures et moins	59	(53 p. 100).
—	9 et 10 heures	27	(24 —).
—	11 heures et plus	25	(22 —).
TOTAL		111	

Ou encore ainsi :

Ouvrières travaillant	moins de 10 heures	64	(57 p. 100).
—	10 heures et plus	47	(42 —).
TOTAL		111	

III. *Temps passé pour la livraison.* — Le temps passé pour la livraison varie de 1/4 d'heure à une journée ; il est le plus ordinairement de 1 à 2 heures.

IV.

Gain des ouvrières.

(Colonnes 16 à 22.)

Gain à l'heure en travail courant. — Gain net annuel. — Ouvrières se livrant à d'autres travaux.

I. *Gain à l'heure en travail courant.* — La comparaison des colonnes 13 et 16 permet l'établissement du tableau ci-après, relatif aux gains horaires de 45 des ouvrières rencontrées :

Gains de 0f05 et au-dessous	3	ouvrières.
— 0 06 à 0f 10	6	—
— 0 11 à 0 15	19	—
— 0 16 à 0 20	7	—
— 0 21 à 0 25	6	—
— 0 25 à 0 30	2	—
— 0 31 à 0 35	2	—
TOTAL	45	—

Ce tableau peut être résumé ainsi :

Gains horaires de 0 fr. 10 au plus	9 ouvrières	(20 p. 100)
— — de 0 fr. 11 à 0 fr. 20	26 —	(57 —)
— — de 0 fr. 21 et au-dessus	10 —	(22 —)

II. *Gain net annuel.* — Voici le classement des gains nets annuels de 105 ouvrières :

100 francs et au-dessous	7
De 101 à 150 francs	12
De 151 à 200 —	14
A reporter	33

	Report.....	33
De 201 à 250	—	13
De 251 à 300	—	13
De 301 à 350	—	10
De 351 à 400	—	11
De 401 à 450	—	6
De 451 à 500	—	5
De 501 à 550	—	1
De 551 à 600	—	1
De 601 à 650	—	2
De 651 à 700	—	4
De 701 à 750	—	2
De 751 à 800	—	1
Plus de 800	—	3
	TOTAL.....	105

Ce tableau peut être résumé ainsi :

Ouvrières gagnant 200 francs au plus.....		33 (32 p. 100)
— —	de 201 à 400 francs.....	47 (45 —)
— —	plus de 400 francs.....	25 (23 —)
	TOTAL.....	105

III. *Ouvrières se livrant à des travaux divers.* — On a trouvé 3 ouvrières occupées, outre leurs travaux pour des établissements de lingerie, à des travaux pour des particuliers; 1 ouvrière concierge et 1 ouvrière faisant des ménages.

V.

Ressources annuelles des ménages d'ouvrières.

(Colonnes 24 à 27.)

Secours divers. — Ressources nettes annuelles des ménages. — Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.

I. *Secours divers.* — 1 seule ouvrière a été rencontrée qui fût secourue par le bureau de bienfaisance.

II. *Ressources nettes annuelles des ménages.* — Voici les ressources nettes annuelles de 32 ménages *simples* :

MÉNAGES.	DE 701 à 800f	DE 801 à 900f	DE 901 à 1,000f	DE 1,001 à 1,250f	DE 1,251 à 1,500f	DE 1,501 à 1,750f	DE 1,751 à 2,000f	DE 2,001 à 2,250f	DE 2,251 à 2,500f	DE 2,501 à 2,750f	TOTAUX.
Sans enfant.....	1	1	1	1	5	1	1	1	"	"	12
Avec 1 enfant.....	"	2	1	2	4	3	"	1	"	1	14
— 2 enfants.....	"	"	"	"	1	3	1	"	"	"	6
Totaux.....	1	3	2	3	10	7	2	2	"	1	32

Sur ces 32 ménages *simples*, il y en a donc 17 (soit 53 p. 100) dont le total des ressources annuelles s'élève de 1,251 à 1,750 francs.

III. *Quote-part des ressources annuelles des ménages qui provient des travaux de lingerie à domicile.* — Voici la quote-part des ressources nettes annuelles qui

provient des travaux de lingerie à domicile exécutés par la femme dans les 32 ménages ci-dessus :

10 p. 100 et au-dessous	5	ouvrières.
De 11 à 20 p. 100	14	—
De 21 à 30 p. 100	7	—
De 31 à 40 p. 100	6	—
TOTAL	32	—

40 p. 100 de ces ouvrières contribuent donc pour une proportion de 11 à 20 p. 100 aux ressources annuelles nettes du ménage.

VI.

Habitation et hygiène.

(Colonnes 28 à 39.)

Composition, hygiène, etc., des logements. — Familles propriétaires; loyers.

I. *Composition, hygiène, etc., des logements.* — 16 des familles visitées à Toulouse et aux environs habitaient des maisons séparées, des pavillons indépendants ou des maisons d'exploitation agricole ; les logements étaient ordinairement composés de 2 ou 3 pièces; des logements composés de 1 seule pièce ont été rencontrés dans 9 cas. Le plus souvent l'eau était dans la rue et les cabinets dans la cour, parfois on trouvait l'eau et les cabinets dans la maison. Dans 4 cas seulement l'hygiène des logements a été signalée comme médiocre ou mauvaise.

10 familles ont été signalées comme s'éclairant au gaz, et 22 comme employant le pétrole et le gaz : les autres ne se servaient que de pétrole.

II. *Familles propriétaires; loyers.* — On a rencontré 8 familles propriétaires de la maison qu'ils occupaient, dont 6 à Toulouse et 2 dans la banlieue.

6 ouvrières ou familles d'ouvrières jouissaient d'un logement gratuit, soit parce que les ouvrières étaient concierges ou chargées du nettoyage de la maison, soit parce qu'elles étaient logées par leurs beaux-parents.

Voici le classement de 83 loyers :

100 francs et au-dessous	19
De 101 à 150 francs	39
De 151 à 200 —	15
De 201 à 250 —	5
De 251 à 300 —	4
Plus de 400 —	1
TOTAL	83

Sur ces 83 logements, 58 (soit près de 70 p. 100) sont donc d'un loyer inférieur à 150 francs.

VII

Observations.

(Colonne 40.)

Ressources inconnues pour certaines familles. — Baisse des prix de façon; ses causes. — Difficulté de vivre.

I. *Ressources inconnues pour certaines familles.* — La situation réelle de certaines familles n'a pu être exactement appréciée par suite de l'existence de certaines ressources autres que celles provenant directement du travail, dont on n'a pu connaître l'importance. (1).

II. *Baisse des prix de façon; ses causes.* — Nombreuses ont été les ouvrières qui ont signalé la baisse des prix de façon, certaines ont énoncé le fait sans

(1) N°s 2, 3, 9, 14, 35, 50 et 69.

chercher à l'expliquer (1); d'autres l'ont attribué : *a*) à la concurrence des ouvrières entre elles (2) et spécialement à la concurrence que les ouvrières des campagnes environnantes font aux ouvrières de Toulouse (3); *b*) à la concurrence des couvents ou ouvroirs (4), par exemple à l'ouvroir municipal de Toulouse (5); dans les couvents on spécialiserait, même à l'excès, les ouvrières et on serait incapable de lutter pour la confection de la lingerie fine avec les ouvrières du dehors (6); *c*) à la constitution des grands magasins, qui écrasent les petits fabricants, à leur réclame et aux exigences croissantes du public en ce qui touche les prix (7); *d*) à la concurrence de l'ouvrière parisienne (8); *e*) à l'introduction des machines (9); *f*) à la concurrence de l'étranger qui envoie des articles de lingerie à Toulouse (10).

III. *Difficultés des conditions d'existence.* — Bien que quelques ouvrières se montrent satisfaites, plus ou moins, des travaux de lingerie qu'elles exécutent à domicile (11), nombreuses sont celles qui se plaignent de leur situation (12) et qui, dès qu'elles trouvent un autre moyen de gagner leur vie : ménages à faire, journées bourgeoises, places de domestiques, etc., abandonnent la lingerie à domicile (13). Plus encore la difficulté qu'ont à vivre les ouvrières lingères à domicile résulte de l'examen de leurs situations individuelles.

---

(1) N°s 4, 22, 34, 42, 43, 60 et 70.
(2) N°s 33, 36, 65, 66 et 99.
(3) N°s 28, 29, 30, 32, 35, 36, 79 et 80.
(4) N°s 39, 65, 79 et 80.
(5) N° 108.
(6) N°s 7 et 24.
(7) N°s 74 et 101.
(8) N°s 39 et 84.
(9) N° 36.
(10) N° 80.
(11) N°s 21, 47 et 76 (cette dernière gagnerait davantage à domicile qu'en atelier).
(12) N°s 40, 47, 70, 93, 98,
(13) N°s 1, 13, 40, 46, 49 et 108.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Préface..... 3

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

Ire PARTIE.

Opinions des fabricants et des commerçants et documents divers..... 7

IIe PARTIE.

Monographies d'entrepreneuses..... 23

IIIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières..... 25

IVe PARTIE.

Monographies d'ouvrières et budgets de famille..... 127

Ve PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires..... 131

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Introduction..... 145

Ire PARTIE.

Opinions des fabricants et des commerçants..... 147

IIe PARTIE.

Monographies d'entrepreneuses..... 149

Pages.

IIIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 155

IVe PARTIE.

Monographie d'ouvrière 169

Ve PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 173

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ire PARTIE.

Opinion des fabricants et des commerçants 179

IIe PARTIE.

Monographies d'entrepreneuses 187

IIIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 192

IVe PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 231

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Ire PARTIE.

Opinions des fabricants et des commerçants 241

IIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 24

IIIe PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 295

Pages.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Opinions des fabricants et des commerçants 309

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ire PARTIE.

Opinions des fabricants et des commerçants 313

IIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 317

IIIe PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 331

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Introduction 337

Ire PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 339

IIe PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 349

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ire PARTIE.

Opinions des fabricants et des commerçants et renseignements divers 353

IIe PARTIE.

Monographies d'entrepreneuses 369

Pages.

IIIe PARTIE.

Dépouillement des questionnaires classés d'après la spécialité des ouvrières 373

IVe PARTIE.

Budget de famille 439

Ve PARTIE.

Analyse du dépouillement des questionnaires 441